Campagne 1914 – 1918 - Historique des Batteries de Canonniers Marins et des Canonnières Fluviales

Imprimerie Annexe N° 24 – 1938

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

HISTORIQUE

des

BATTERIES

de

CANONNIERS-MARINS

et des

CANONNIERES-FLUVIALES

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

RAPPORT

du Contre-Amiral JEHENNE

Commandant les Formations de Marins

détachés aux Armées

Sur la participation des Formations

CANONNIERS MARINS

et

CANONNIÈRES FLUVIALES

aux opérations des Armées de terre

du 30 Août 1914 au 1er Mars 1919

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

I. — CRÉATION DU CORPS DES CANONNIERS MARINS

——o——

Le 9 Août 1914, le Ministre de la Marine propose au Département de la Guerre de lui céder les disponibilités d'Artillerie et le Personnel correspondant, pour renforcer les opérations de siège.
Le 15 Août, cette proposition est acceptée.
Après examen des stocks de munitions, la Marine offre 9 pièces de 14 et 9 pièces de 16 cm.
Tandis que ces pourparlers ont lieu, les Allemands s'avancent **sur Paris** et leur menace devenait si pressante que la Guerre demande à la Marine d'envoyer immédiatement et sans attendre les pièces promises, le Personnel marin prévu pour ces matériels afin de l'utiliser à la Défense de **Paris**.
Le Capitaine de Vaisseau **AMET** reçoit ainsi à 4 ou 5 jours d'intervalle 2.000 marins environ qui sont, **dès le 1er Septembre**, répartis **dans les forts de Paris**.

* *
*

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

II. — LES « CANONNIERS MARINS » AFFECTÉS A LA DÉFENSE DU CAMP RETRANCHÉ DE PARIS

——o——

1. — Répartition du personnel dans les Forts

——o——

A peine arrivés **au cantonnement de Livry** **dans la soirée du 30 août 1914**, les meilleurs éléments de la Formation (environ 750 hommes) sont répartis en détachements qui vont prendre, **le 1er septembre**, le service des pièces à longue portée (120-L et 155) **dans les Forts de Vaujours**, **Stains**, **Écouen** et **redoute du Moulin**, **Domont**, **Montlignon**. **Cormeilles-en-Parisis**.
Le 2 septembre, 150 hommes environ sont envoyés **dans les forts de Sucy**, **Rosny**, **Hautes-Bruyères**, **Butte-Pinson**, **Stains** et **Mont-Valérien** pour y armer les pièces de 75 contre aéronefs en remplacement des artilleurs partis la veille pour armer des batteries de 75.
Le 3 septembre, 300 hommes environ sont répartis dans certains forts pour y assurer le service des pièces de flanquement et de caponnières.
Le 5 septembre, un nouveau contingent de 250 hommes environ, venant de **Brest** et **Lorient**, est presque entièrement partagé **entre les forts de Villeneuve-Saint-Georges et de Montlignon**.
Après la formation des premiers détachements des forts, il reste **au cantonnement de Livry**, un nombre assez considérable (environ 500 hommes) de marins qui sont groupés en compagnies et entraînés rapidement en vue de leur utilisation éventuelle. Cette réserve fournit, **dans le courant de septembre**, les compléments nécessaires à l'armement des forts ou des batteries installées **dans le camp retranché de Paris** **au début d'octobre**.
Finalement, **à la fin de septembre**, l'ensemble du Régiment des Canonniers Marins est sensiblement divisé de la façon suivante :
1.500 hommes environ **dans les 7 forts principaux des régions Nord et Est du camp retranché de Paris** [1].
300 hommes environ pour les 2 batteries de 16 de **Coubron** et **Saint-Brice**.
200 hommes environ dans les sections de 75 contre aéronefs de 5 forts.
Cette répartition du personnel n'est pas obtenue sans difficultés ni surtout sans les fluctuations considérables inhérentes à l'imprévu des situations.
En même temps qu'il prend le commandement du **Fort de Villeneuve-Saint-Georges**, **le 5 septembre** à 8 heures du matin, le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** reçoit du Général **DUBOIS**, Commandant l'Artillerie de la Région, l'ordre d'être prêt à tirer le soir même sur l'ennemi.
Le 3 septembre, le Général **DESALEUX** Commandant l'Artillerie de **la Place et des Forts de Paris**, demande que les Canonniers Marins arment partout où ils le pourront, les pièces de flanquement et de caponnières ainsi que les mitrailleuses des forts ; le Commandant **AMET** peut satisfaire en partie à ce désir en puisant 300 hommes dans ses ressources utilisables et en prélevant, la nuit, du personnel sur l'armement des pièces à longue portée.

1 **Cormeilles**, 204 hommes ; **Stains**, 195 hommes ; **Montlignon**, 112 hommes ; **Vaujours**, 336 hommes ; **Domont**, 212 hommes ; **Villeneuve-Saint-Georges**, 300 hommes ; **Écouen**, 198 hommes.

Le 6 septembre, le Général **DESALEUX** demande de donner aux marins le service complet de certains forts en substituant les marins non seulement à toute l'artillerie pour le service des pièces, mais aussi à toute l'infanterie constituant la Garnison de ces forts. Le Commandant **AMET** répond (**7 septembre**) qu'il pourra fournir un appoint à la garnison des forts pour leur troupe d'infanterie, mais non leur substituer complètement des matelots parce que l'instruction militaire de ceux-ci ne leur permettrait pas de remplir au pied levé le rôle d'infanterie mobile : tout au plus seraient-ils capables d'occuper quelque tranchée ou position fixe.
Tandis que le Général **DUBOIS** prévoit l'armement par les marins de 6 pièces de 90 du **fort de Chelles**, le Général **DESALEUX** demande, **le 8 septembre**, que des Canonniers Marins arment les pièces à longue portée d'un plus grand nombre de forts ; et il propose de leur confier ceux de **Saint-Cyr** et **Palaiseau**. Le manque de personnel canonnier obligea le Commandant **AMET** à décliner cette offre.
Entre temps, le Général **DESALEUX** fait assurer par les Canonniers Marins le service des projecteurs de **la Tour Eiffel**.
Toutes ces demandes, formulées pendant la grave période des **premiers jours de septembre**, entraînent naturellement des études rapides pour examiner la possibilité d'y faire face et des mouvements continuels de personnel pour y satisfaire. Par leur imprévu même, ces demandes amènent un incessant bouleversement dans le personnel car pour satisfaire à chacune d'elles, il faut répartir les hommes d'après leurs spécialités et organiser leur encadrement, ce qui oblige à puiser chaque jour certains éléments dans les formations organisées la veille, et à faire ainsi des chassés-croisés perpétuels aussi bien parmi les officiers que dans les équipages.
En somme, le Régiment des Canonniers Marins se décompose chaque jour en groupements nouveaux et imprévus, nécessitant chaque fois des adaptations spéciales de personnel : on comprend que, avec ces fluctuations, le personnel n'ait pu avoir la cohésion que donne la stabilité. Ce n'est que **vers le 15 septembre** qu'une position d'équilibre à peu près stable est atteinte.
A cette date, tous les Canonniers Marins sont, dans la mesure de leurs moyens, répartis suivant les ordres du Général Commandant l'Artillerie de **Paris** ; l'affectation des Officiers est définitivement fixée ; le commandement des détachements des forts et des groupes est lui-même défini. Les ordres sont donnés pour le ravitaillement des munitions ; des instructions sont établies pour les moyens de transport et de communication ; la procédure pour les questions de ravitaillement, d'intendance ou d'administration est résolue, l'instruction militaire du personnel est activement poussée ainsi que son adaptation au nouveau rôle qui lui incombe.
Mais il va sans dire que cette troupe n'a encore malgré tout pas l'entraînement nécessaire et qu'il lui manque beaucoup d'objets d'équipement, de matériel de campement et même de cartouches.
Par contre l'entrain de tous est manifeste, le meilleur état d'esprit règne partout, et l'arrivée dans les forts des marins et de leurs officiers a galvanisé les troupes territoriales qui en forment les garnisons, troupes pleines de bonne volonté mais ayant besoin d'exemples d'activité et d'une direction compétente et vigoureuse qu'elles rencontrent dans nos marins (lettre n° 27 du Commandant **AMET**).

2. — Commandement des Forts

——o——

Dans les forts où le contingent élevé des marins comporte un chef assez ancien, celui-ci est nommé Commandant d'Armes du Fort par le Général Gouverneur de **Paris**, savoir :

Lt de V.	**DAGANET**	Cdt d'Armes du Ft de	**Villeneuve-Saint-Georges**
— —	**RENAUX**	— — —	**Vaujours**
— —	**MARTEL**	— — —	**Stains**
— —	**FABRE**	— — —	**Écouen** ; **Rd. du Moulin**
— —	**DESFORGES**	— — —	**Sucy-en-Brie**
— —	**BARCKHAUSEN**	— — —	**Montlignon**
— —	**LACLOCHE**	— — —	**Domont**
— —	**DUC**	— — —	**Cormeilles**

Dans les quatre autres forts (**Mont-Valérien**, **Rosny**, **Butte-Pinson** et **Hautes-Bruyères**) les Officiers chefs des détachements de marins sont simplement Commandants de l'artillerie du fort. L'Officier-Commandant **aux Hautes-Bruyères** devient Commandant d'Armes du fort **le 23 septembre** par ordre du Général **GROTO**, Commandant la Place de **Paris**.

———ooo———

3. — Groupement des Forts

——o——

Pour la direction d'ensemble des détachements de marins, pour les questions de Commandement des forts et des services de l'artillerie, les forts sont eux-mêmes groupés [1] :
Ceux de la région N. du Camp retranché de **Paris** (**Stains**, **Écouen**, **Redoute du Moulin**, **Domont**, **Montlignon**, **Cormeilles**, **Butte-Pinson**) sous la direction du Capitaine de Frégate **ECKENFELDER**, mis à la disposition du Général Commandant la Région N. et résidant à son Q. G. (**Montmorency**).
Ceux de la région E. (**Vaujours**, **Rosny**, **Sucy**, **Villeneuve-Saint-Georges**) sous la direction du Capitaine de Frégate **GILLY**, mis à la disposition du Général Commandant la Région E. (Général **CHAPTAL**) et résident à son Q. G. (**Villiers-sur-Marne**).
Enfin, la portion centrale du Régiment cantonnée **à Livry** ainsi que les détachements des forts du **Mont-Valérien** (région O.) et des **Hautes-Bruyères** (région S.) sont placés sous la direction du Capitaine de Frégate **GRANDCLÉMENT**, adjoint au Capitaine de Vaisseau **AMET**, Commandant

1 Ordre du Général **DESALEUX**, **8 septembre**.

le Régiment et résident **à Livry**.

———ooo———

4. — Pièces de 16 affectées à la défense de Paris

——o——

Quatre pièces de 16 demandées par le Général **GALLIÉNI** pour la défense du Camp retranché de **Paris** et constituées en batteries de deux pièces arrivent **le 3 octobre** au moment où la plus grande partie du Régiment des Canonniers Marins va quitter les forts de **Paris** pour se rendre **à Toul** et **Verdun**.
Ces 2 batteries sont installées l'une **à Coubron**, l'autre **à Saint-Brice**.
La première est commandée d'abord par le Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD**, puis ensuite par l'Ingénieur d'artillerie navale **METIN** et par le Lieutenant de Vaisseau **RETOURNARD**, la batterie de **Saint-Brice** est commandée par le Lieutenant de Vaisseau **REYNAUD**.
L'ensemble de ces batteries est placé sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **RENAUX** qui après le départ du Commandant **ECKENFELDER** devient le Chef du détachement des 400 marins environ restant **à Paris** pour assurer l'armement de ces batteries et des sections de 75 et mitrailleuses des forts.
Chacune des batteries de **Coubron** et de **Saint-Brice** comporte un effectif de 70 hommes.
Disons tout de suite que l'installation de ces batteries inaugure la série des nécessités auxquelles une troupe à terre est soumise et qui, pour la Marine, comporte certaines hésitations ou difficultés d'exécution parce que les marins n'y sont pas habitués comme ils le sont devenus dans la
suite ; la question des cantonnements et des secteurs d'approvisionnement la liaison entre les magasins de secteur et de batterie, les relations téléphoniques, l'établissement des voies de 0,60. les terrassements, magasins et abris de la batterie constituant en effet autant de problèmes inconnus des marins.
Cependant, grâce à l'initiative des uns, à l'aide de la direction des autres (en particulier Génie) à la bonne volonté de tous, ces questions sont très rapidement résolues. Un ingénieur en Chef d'Artillerie Navale (M. **GATARD**) est chargé des travaux de la construction des plate-formes de la réunion des transports du matériel des batteries de **Saint-Brice** et **Coubron**.
L'ensemble des travaux (terrassements, abris à munitions, baraquements, lignes téléphoniques, etc.) est terminé dans les deux batteries **le 20 novembre**, sauf les 2 observatoires de la batterie **Saint-Brice**, qui ne sont prêts que **le 15 décembre 1914**.
La voie ferrée de **Coubron** et la communication téléphonique, avec son observatoire ne furent jamais exécutées, l'éloignement de l'ennemi rendant ces travaux inutiles.
Le recul de l'ennemi rendant de plus en plus improbable une attaque **sur Paris**, le Gouvernement Militaire envisage bientôt l'envoi aux armées des ressources dont **Paris** n'a plus besoin. Dans cet ordre d'idées les munitions des Batteries de **Coubron** et **Saint-Brice** sont dirigées **sur Toul le 25 décembre 1914**, et le personnel marin restant dans le camp retranché de **Paris**, est, **en janvier 1915**, fractionné en 2 groupes dont la composition s'inspire du départ prochain de ces groupes pour

l'Est et de leur affectation envisagée dans les armées. L'un de ces groupes est constitué par certains services auxiliaires et avec le personnel de défense contre aéronefs ; il quitte le camp retranché **le 7 mars** pour aller dans l'Est. L'autre groupe constitué par les armements des pièces de **Coubron** et **Saint-Brice** est coupé en deux groupes équivalents et symétriques permettant leur scission **entre Verdun et Toul**.
Le 3 mars 1915, après avoir été remplacés par des artilleurs, les armements de **Coubron** (118 hommes) et de **Saint-Brice** (112 hommes) sont respectivement dirigés **sur Toul et Verdun** ; il ne reste plus dans chaque batterie que 10 hommes et un gradé pour la mise en ordre du matériel d'armement au service de l'artillerie des secteurs correspondants aux batteries.
Le Lieutenant de Vaisseau **RENAUX** quitte lui-même **Paris le 23 mars 1915 pour Toul** après avoir terminé la liquidation du matériel et de la comptabilité des batteries de **Paris**.
Quant aux pièces de 16, les deux canons de **Coubron** sont expédiés **à Toul** (**en avril 1915**), un canon de **Saint-Brice** est envoyé **à Dunkerque** (**en mai 1915**) et l'autre est mis en réserve d'où il part, à son tour **en juin 1915** pour la même destination.

———ooo———

5. — Autos-projecteurs

——o——

La Marine ayant proposé 45 projecteurs de 0 m.61 pour la défense du Camp retranché de **Paris**, le Gouverneur Militaire, Général **GALLIÉNI**, décide **le 30 septembre 1914**, que 25 de ces projecteurs serviront à la défense du Camp retranché et que 20 seront installés sur automobiles pour constituer des sections d'éclairages mobiles, en vue de faciliter les tirs ou reconnaissances d'infanterie.
Tous ces projecteurs doivent être armés par le Régiment de Canonniers Marins, ce qui amène le Commandant **AMET** à adresser, **le 1er octobre**, une demande supplémentaire de 8 Officiers et 422 gradés et matelots. Il charge en même temps l'ingénieur d'Artillerie Navale **DENIS** de pousser l'étude technique et administrative de cette installation.
Dès le principe de cette organisation admis, le Ministre de la Marine désigne, par dépêche du **3 octobre**, le Lieutenant de Vaisseau **GOYBET** pour s'en occuper ; cet Officier quitte **Toulon le 9 octobre pour Paris**.
Le 12 octobre, la Marine ayant opéré certaines réductions dans la demande de personnel faite par le Commandant **AMET** parce qu'elle commence à ne plus pouvoir en prêter à la Guerre, envoie au Régiment de Canonniers Marins 5 Officiers et 300 hommes pour assurer le service de tous les projecteurs.
Sur ces 300 hommes, 240 environ sont réservés pour les autos-projecteurs (armés à 2 relèves de 3 hommes et y compris certains services de voitures et de remplacements).
Le 10 octobre, le Commandant **AMET**, en partance **pour Toul** et surchargé de travail avec ses canonniers, passe l'organisation des autos-projecteurs au Commandant **CHAMONARD** Commandant le Dépôt de **Paris**, et laisse **à Paris** l'ingénieur **DENIS** pour passer le service au

Lieutenant de Vaisseau **GOYBET** ; il reste toujours entendu que, conformément aux Instructions Ministérielles, cette formation des autos-projecteurs sera administrée par le Régiment.
Le Lieutenant de Vaisseau **GOYBET** prend en mains la direction militaire de toute cette organisation qui devient, par la force des choses, rapidement indépendante.
Le 24 octobre, le Commandant **AMET** approuve la séparation entre le service des A.-P. et des Canonniers Marins et, **le 31 octobre** confirme cette situation en stipulant que les formations des A.-P. jouiront de la plus grande autonomie compatible avec les nécessités de son administration par le Régiment, le Commandant des A.-P. se contentant de rendre compte au Commandant du Régiment des mesures adoptées pour son personnel.
D'ailleurs le Commandant **GOYBET** est chargé d'un service essentiellement mobile et appelé à être rattaché aux Armées. Son service doit être par suite autonome, administré par le Régiment des Canonniers Marins comme celui des Autos-canons est administré par le 6e Dépôt.
Dès lors l'historique des A.-P. est indépendante de celui des Canonniers Marins, au même titre que celui des Fusiliers Marins.

———ooo———

6. — Projecteurs fixes

——o——

Le 30 septembre 1914, le Général **GALLIÉNI** décide que le Régiment des Canonniers Marins assurera le service des projecteurs du Camp retranché de **Paris**.
A cette époque, la défense « lumineuse » de **Paris** est assez rudimentaire; elle se compose de 13 projecteurs répartis dans certains forts, mais l'Artillerie se dispose à en fournir 15 grands et la Marine en met 45 petits (de 0 m.60) à la disposition du Camp retranché qui en réserve 20 pour les Autos-projecteurs. Le Camp retranché va donc recevoir 40 projecteurs nouveaux et, dans son ordre du **30 septembre**, le Gouverneur Militaire envisage leur répartition de la façon suivante :

20 projecteurs pour la zone Nord,
9 projecteurs pour la zone Sud,
11 projecteurs en réserve.

Sans parler des Autos-projecteurs, le Régiment de Canonniers Marins a donc à assurer le service de 29 projecteurs attendus auxquels il y a lieu d'ajouter les 13 existant déjà, soit un total de 42 projecteurs. En prévision de cette charge nouvelle, le Commandant **AMET** demande **le 1er octobre** à la Marine de lui envoyer un renfort de 340 hommes et 2 Officiers. La Marine ayant à peu près épuisé ses ressources disponibles en personnel, opère dans les demandes du Commandant **AMET** les réductions compatibles avec l'interprétation la plus restrictive des ordres du Général **GALLIÉNI**, et finalement envoie **le 12 octobre**, 300 hommes au Commandant **AMET**, dont 200 au moins sont réservés aux Autos-projecteurs.
Il reste donc au maximum une centaine d'hommes pour assurer les services des projecteurs du camp retranché, mais il est bon d'ajouter que **dès le 25 septembre**, le Régiment des Canonniers Marins a déjà sur ses propres ressources allégé avec 27 hommes, le service des projecteurs suivants installés

dans les forts : **Sucy**, **Hautes-Bruyères**, **Rosny**, **Butte-Pinson**, **Tour Eiffel** et **Mont-Valérien**. Ces hommes ont été en effet demandés par la Guerre pour *doubler* et non pour remplacer le personnel de ces projecteurs.
D'ailleurs l'installation des projecteurs se fait lentement, à mesure qu'ils sont livrés au Gouvernement militaire de **Paris**, et leurs emplacements subissent des modifications parallèles au recul de l'ennemi.
Le 16 octobre. le Général **GALLIÉNI** écrit au Commandant du Dépôt de **Paris** pour le prier d'assurer le service suivant :
Les 13 projecteurs précédemment installés dans les forts pour l'exploitation aérienne ou le combat d'artillerie, et qui se trouvent :

1 **à la Butte-Pinson**	1 **à Rosny**
1 **aux Hautes-Bruyères**	1 **au Mont-Valérien**
1 **au Point-du-Jour**	1 **à Vaujours**
2 **à la Tour Eiffel**	1 **à l'Automobile Club**
1 **à Sucy**	1 **près de Carnetin**

2 **dans l'intervalle Nord-Est**

Des 15 projecteurs fournis par l'artillerie, 4 sont mis en réserve et les 11 autres vont être répartis :
8 **dans la zone Nord de Paris**,
3 **dans la zone Est**.
Quant aux petits projecteurs de la Marine, des ordres ministériels prescrivent de réserver leur emploi jusqu'à nouvel ordre.
Le régiment de Canonniers Marins a donc à assurer le service de 24 projecteurs fixes.
Au milieu de décembre 1915, le Commandant **MORACHE** est mis par la Marine à la disposition de la Guerre et attaché à l'É.-M. du Gouvernement Militaire de **Paris** (3e Bureau) pour s'occuper du service spécial des défenses contre aéronefs, dès lors, le Capitaine de Vaisseau **MORACHE** auquel le Capitaine de Frégate **PAQUE** est adjoint, s'occupe de l'utilisation militaire de tous les projecteurs de la défense de **Paris**, l'administration, la discipline et les besoins du personnel marin des projecteurs restant toujours du ressort du personnel des Canonniers Marins.
Le 19 janvier 1915, les marins des projecteurs des forts et de **la Tour Eiffel** sont remplacés par les sapeurs et regagnent leur régiment.

———ooo———

7. — Défense contre aéronefs

——o——

Le 2 septembre 1914, sur l'ordre du Général Commandant l'Artillerie de **Paris**, le Régiment des Canonniers Marins est chargé d'armer les sections de 75 contre aéronefs de certains forts ; il affecte à ce rôle 200 hommes environ choisis parmi les Canonniers Marins répartis depuis la veille **dans les forts de Paris**, et peut ainsi armer les 75 des **forts de Cormeilles**, **Montlignon**, **Villeneuve-Saint-**

Georges.
Le même jour, le Régiment reçoit l'ordre d'assurer également le service des sections de 75 contre aéronefs des **forts de Sucy**, **Rosny**, **Hte-Bruyères**, **Butte-Pinson** et **Mont-Valérien**, il envoie à cet effet, dans chacun de ces forts des détachements d'une quarantaine d'hommes qui sont rejoints le même jour par 4 sections de mitrailleuses-marine (8 pièces) primitivement destinées à la Brigade de Fusiliers Marins, mais que celle-ci ne peut pas utiliser parce qu'elles ne sont pas sur roues.
Le nombre des mitrailleuses affectées à la Brigade est d'ailleurs assez variable avec les disponibilités de cette formation. De plus le 6e Dépôt profite de toutes les occasions pour envoyer dans les forts (principalement **à Sucy**, **à la Butte-Pinson** et **au Mt-Valérien** des équipes de fusiliers par groupe de 10 hommes pour suivre, pendant une quinzaine de jours une instruction rapide sur l'emploi des mitrailleuses. On constitue ainsi une réserve de mitrailleuses qui sont utilisées soit pour certaines missions réclamées par le Ministère de la Marine, soit surtout pour satisfaire aux demandes de l'Amiral **RONARC'H**.
La défense contre aéronefs par mitrailleuses est assez éphémère car **dès le 10 septembre** le Général **GALLIÉNI** donne l'ordre à l'Amiral **RONARC'H** de se faire suivre de ses mitrailleuses, et, à partir de ce moment, les mitrailleuses inutiles sont enlevées peu à peu par petites fraction des forts de défense contre aéronefs pour être rendues à la Brigade de Fusiliers.
En ce qui concerne les sections de 75 contre aéronefs armés par le Régiment de Canonniers Marins proprement dit, leur service se fait sans à coup pendant un mois, mais **le 11 octobre**, les Canonniers Marins ayant quitté les forts qu'ils arment pour se rendre **en Lorraine**, la défense contre aéronefs de ces forts est, à partir de cette date, assurée par des artilleurs, et le Régiment n'assure plus cette défense que dans les cinq forts où il a envoyé du personnel exclusivement pour ce rôle, savoir : **Sucy**, **Rosny**, **Hautes-Bruyères**, **Butte-Pinson** et **Mont-Valérien** ce qui représente environ 200 hommes.
Les Canonniers Marins affectés aux 75 contre aéronefs quittent **Paris le 7 mars 1915** pour se rendre **à Toul et à Verdun**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

III. — MODIFICATIONS SUCCESSIVES DE L'ORGANISATION DU CORPS DES CANONNIERS MARINS DÉTACHÉS AUX ARMÉES

——o——

En octobre 1914, le 1er Régiment de Canonniers Marins est constitué par :

neuf batteries organiques
un parc (**Toul** et **Verdun**)
— Des Services Administratifs (**Toul**, **Verdun** et **Paris**).
Les Batteries sont réparties en quatre groupes :
— 1er Groupe **à Verdun** sous les ordres du Capitaine de Frégate **GRANDCLÉMENT**.
— 2e Groupe **à Toul** sous les ordres du Capitaine de Frégate **GILLY** et où réside également le Capitaine de Vaisseau **AMET**.
— 3e Groupe **à Nancy** sous les ordres du Capitaine de Frégate **ECKENFELDER**.
— 4e Groupe **à Paris** sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **RENAUX**.
Le premier Groupe reste rassemblé **autour de Verdun jusqu'au mois de mars 1916**.
Les batteries des deuxième et troisième groupes sont assez rapidement éparpillées **sur le front de Lorraine** ; deux d'entre elles (3e et 5e) arment les trains de 19 A. L. V. F.
Le 4e groupe est supprimé **en 1915** et ses batteries sont réparties entre les autres groupes ; l'une d'elles (la 9e) sert à constituer une batterie d'A. L. V. F. de 27 sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **HÉRITIER**.
En mars 1915, le Régiment prend le nom de « Batteries de Canonniers Marins ».
En février 1916, les Canonniers Marins sont, par ordre du Général en Chef rattaché à l'Artillerie lourde à grande puissance.
Le Capitaine de Vaisseau **JEHENNE**, Commandant les Canonnières Fluviales **depuis le 11 novembre 1915**, prend aussi **à la date du 18 mars 1916** le Commandement Supérieur des Batteries de Canonniers Marins, en remplacement du Contre-Amiral **AMET**, rappelé au service général de la Marine.
Au commencement du mois d'avril 1916, les parcs de **Toul** et **Verdun** sont ramenés **à Mailly** ; les Services Administratifs sont concentrés **à Paris** sous les ordres du Capitaine de Frégate **ECKENFELDER** ; le Commandant Supérieur et son État-Major suivent les mouvements du Général Commandant l'A. L. G. P. dans les différents déplacements de son Quartier Général.
Le Commandant Supérieur est représenté dans chaque Armée par un Lieutenant de Vaisseau qui est adjoint au Commandant de l'A. L. G. P. de l'Armée et exerce le Commandement des unités de marins qui s'y trouvent.
Dès le commencement d'avril 1916, le Capitaine de Vaisseau **JEHENNE** envisage et poursuit la création des batteries mobiles de 16 en remplacement des matériels à poste fixe utilisés jusqu'alors.
Ces batteries mobiles sont destinées à remplacer progressivement les anciennes batteries organiques, à l'exception des 3e et 5e batteries qui restent affectées aux trains A. L. V. F.

Elles commencent à sortir **en fin 1916** malgré les grosses difficultés matérielles et l'indifférence du Service de l'A. L. G. P.
En janvier 1917 l'A. L. G. P. est englobée dans la Réserve générale d'artillerie lourde commandée par le Général de Division **BUAT**, et ne tarde pas à augmenter considérablement son rendement.
Les Unités de marins (batteries et canonnières) forment la 3e Division R. G. A. L. sous les ordres du Capitaine de Vaisseau **JEHENNE**, nommé Contre-Amiral **le 23 février 1917**.
Mais les 3e et 5e batteries de marins armant les trains d'A. L. V. F. restent attachés à la 1re Division R. G. A. L.
Malgré les démarches faites elles ne comptent en somme que fictivement aux Canonniers Marins, depuis leur création, occasionnant surtout **jusqu'à la fin de 1916**, pour les deux Chefs successifs de cette formation, une situation particulièrement pénible, fausse et même parfois humiliante, que seul l'état de guerre permet de supporter. Les marins qui les composent sont en effet sous les ordres de Chefs d'Escadron qui n'ont aucune relation de service avec le Commandant Supérieur des Canonniers Marins, et les Officiers et leurs hommes sont souvent déplacés et même changés de postes, de formations sans qu'il en soit informé.
Cette situation change lorsque le Commandement des Groupes A. L. V. F. constitués avec ces batteries est enfin donné à des Officiers de Marine.
Le 1er août 1917 le Capitaine de Corvette **STAPFER** prend le commandement du Groupe de 305, et **le 14 janvier 1918**, le Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO** est nommé au Commandement du Groupe de 19 : l'expérience prouve qu'ils ne sont pas inférieurs à cette tâche.
Toutefois les deux groupes créés sont incorporés dans les régiments d'artillerie de terre.
Pendant l'année 1917 onze batteries mobiles sont créées ainsi qu'une batterie de péniches portant chacune un canon de 19 modèle 70-93 et une batterie comprenant une péniche armée d'un canon de 24. Tout est devenu plus aisé comme conception et facilité de réalisation.
Au début de 1918 les canons de **1914**, mod. **1910**, sont rendus à la Marine, les anciennes batteries organiques encore existantes sont définitivement supprimées et les batteries mobiles de 16 dont le nombre est porté à 18 sont réparties entre quatre groupes organiques :
— 1er Groupe comprenant 4 batteries au Groupe d'Armées de l'Est, sous le commandement du Capitaine de Corvette **d'EUDEVILLE**.
— 2e Groupe comprenant 4 batteries au Groupe d'Armées du Centre, sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD**, puis du Capitaine de Corvette **CHOLET**.
— les 3e et 4e Groupes comprenant chacun 5 batteries commandés, le 3e par le Lieutenant de Vaisseau **de VIGOUROUX d'ARVIEU**, le 4e par le Capitaine de Corvette **DARLAN**, sont affectés à la réserve du G. Q. G.
Un 5e Groupe commandé par le Lieutenant de Vaisseau **QUESNEL** et comprenant les péniches canons est également affecté à la réserve du G. Q. G.
Le Capitaine de Corvette **STAPFER** est détaché comme représentant de la R. G. A. à la 7e Armée ; le Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD** occupe un poste analogue auprès du Groupe d'Armées du Centre.
En mars 1918 la R. G. A. L. devient R. G. A. (Réserve Générale d'Artillerie) et passe sous les ordres du Général **HERR**, Inspecteur Général de l'Artillerie. Le Contre-Amiral **JEHENNE**, tout en conservant le commandement de la 3e Division R. G. A. prend le commandement supérieur de toutes les formations de marins détachés aux Armées (Fusiliers, Canonniers Marins auxquels vient s'ajouter **en novembre 1918** la Flottille de surveillance créée **sur le Rhin**).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En fin décembre 1918, la Marine ayant signalé ses besoins en personnel il est procédé au désarmement des trains d'A. L. V. F. armés par les marins et à celui de six batteries mobiles de 16 dont le nombre se trouve ainsi réduit à douze batteries.
En janvier 1919 le Ministre de la Marine demande au Maréchal Commandant en Chef les Armées Françaises d'envisager le désarmement Et le retour à la Marine du personnel et du matériel des Canonniers Marins. Ce désir reçoit satisfaction, le mouvement prévu des douze batteries **vers les bords du Rhin** est arrêté et la Formation est virtuellement dissoute **le 1er mars 1919**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

IV. — LES CANONNIERS MARINS EN LORRAINE ET ALSACE PENDANT LES ANNÉES 1914, 1915, 1916

——o——

Le 2 octobre 1914 arrive **à Toul** un détachement venant de **Brest** comprenant deux Officiers (Lieutenants de Vaisseau **BONGRAIN** et **DARLAN**) et 15 marins demandés par le Département de la Guerre pour débarquer et mettre en batterie douze pièces de 16 arrivées dans la place. Ce détachement est incorporé aux Canonniers Marins **le 9 octobre**.
Les marins des 3e, 4e, 5e, 6e et 7e Batteries arrivés **à Toul le 17 octobre** sont aussitôt affectés au service de l'artillerie du **Camp retranché Toul-Nancy**.
Les 3e, 4e et 5e Batteries, arment d'abord l'artillerie des **forts de Frouard**, **Pont-Saint-Vincent et Saint-Michel**, puis ensuite des batteries d'A. L. (155, 120, 90) **dans la région de Saint-Nicolas-du-Port et de Sivry**.
La 5e Batterie est dirigée **sur la forêt de Champenoux** pour construire deux positions de 16.
La 7e Batterie est conservée **à Toul** pour construire les batteries de 16 de la place.
Le Capitaine de Frégate **GILLY** prend le commandement des détachements de **Toul** et de ceux placés **à l'Ouest de la Moselle**.
Le Capitaine de Frégate **ECKENFELDER** prend le commandement des détachements de **la région de Nancy**.
Dès le 16 novembre les pièces de la guerre de **Saint-Nicolas-du-Port** et de **Sivry** cessent d'être servies par les marins.
La 4e Batterie est envoyée **à Verdun** (**25 novembre**) et la 5e Batterie rentre **au fort Saint-Michel à Toul**.

Emploi des pièces de Marine

——o——

Sous l'action du Général **DUBAIL**, Commandant la 1re Armée, il est décidé que les pièces de 16 Marine doivent non seulement concourir à la défense rapprochée de **Toul-Nancy**, mais aussi à la défense avancée de ces places.
Un certain nombre de pièces sont par suite placées sous les ordres tactiques des Corps ou Groupements chargés de la défense du front **en avant du camp retranché Toul-Nancy**. les autres pièces restent sous les ordres directs du Gouverneur de **Toul**.

a) *Pièces affectées à la place de Toul*

Le Colonel **FETTER**, Commandant l'Artillerie de la Place décide de faire préparer dans chacun des secteurs un certain nombre d'emplacements pour pièces de 16 Marine.
Ces emplacements sont tous reliés à la voie de 0 m.60, ce qui permet de les armer rapidement.
Le plan d'emploi des matériels est le suivant :
Normalement les pièces sont réparties dans les divers secteurs. En cas d'attaque d'un secteur, elles sont amenées rapidement sur les emplacements du secteur attaqué.
D'octobre 1914 à février 1915, des positions de batterie sont construites à :

Laneuveville, **Lucey** (Secteur N.-O.).
Vieux-Canton, **Villey-Saint-Étienne**, **Jaillon** (Secteur N.-E.).
Fontenoy, **Chaudeney**. **La Chalatte**, **Bois-sur-Roche** (Sect. E.).
Blénod, **Charmes**, **Redoute de Charmes** (Secteur S.-O.).

La péniche SAVERNE sur laquelle on installe un canon de 16 est prévue pour la défense du Secteur S.-E.
En février 1915, le Colonel **FETTER** estimant que les pièces de 16 doivent faire partie de l'Artillerie de la Place et non de l'Artillerie de Secteur, demande au Commandant **AMET** de désigner un Officier pour prendre le Commandement des 16 du Camp Retranché.
Le Commandant **AMET** désigne le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN** qui fait casemater les emplacements de **Lucey**, **Jaillon**, **Villey-St-Etienne**, puis construire et casemater de nouveaux emplacements dans le Secteur N.-O. (**Lucey** et **Romont**) le Gouverneur craignant une attaque de la Place par **Saint-Mihiel** et **Commercy**.
Des observatoires et des réseaux téléphoniques spéciaux sont créés par les pièces de Marins.
En juin 1915 la défense de **Toul** comprend 4 ouvrages armés de canons de 16 (**Romont**, 2 à **Lucey**, **Jaillon**) et deux péniches (SAVERNE et SAINT-JOSEPH).
En juin 1915 une attaque contre la Place n'étant plus probable, tous les ouvrages sont désarmés et les pièces sont envoyées au front (**Alsace-Lorraine**, **Champagne**).

b) *Pièces fixes mises à la disposition des Armées*

Dès le 15 octobre 1914 deux pièces sont envoyées **à Nancy** à la disposition du 2e Groupe de Divisions de Réserve pour concourir à la défense du **Grand-Couronné**. Deux autres sont mises à la disposition du VIIIe Corps d'Armée opérant **dans la région de Saint-Mihiel**.
Mission : battre les routes, voies ferrées, nœuds de communication, observatoires protégés (**Camps des Romains**).
Les pièces du G. D. R. sont installées **dans la forêt de Champenoux** et servies par la 6e Batterie (Lieutenant de Vaisseau **BARCKHAUSEN**).
Peu après le Général **DUBAIL**, désireux de renforcer encore la défense du **Grand-Couronné**, donne l'ordre au VIIIe C. A. de céder une de ses pièces au 2e G. D. R. qui doit la mettre en batterie **au Mont-Saint- Jean** (**Sivry**).
Une autre pièce doit être installée sur péniche **dans la région d'Einville**. En attendant l'achèvement des installations de la péniche, le Général fait construire une plate-forme **à Einville**.

Puis le Général modifie ses ordres. Le VIIIe C. A. conserve ses deux pièces. **Einville** n'est pas armé et enfin **le 20 novembre** une des pièces de **Champenoux** est installée **au Mont-Saint-Jean** (Lieutenant de Vaisseau **MARTEL**, puis Lieutenant de Vaisseau **CHOLET**).
Les pièces de **Champenoux** et du **Mont-Saint-Jean** restent très longtemps en position (la première **jusqu'au 1er février 1917**, la deuxième **jusqu'au 14 octobre 1916**).
En 1916 la pièce de **Champenoux** exécute de nombreux tirs sur la pièce d'**Hampont** (380 tirant **sur Nancy**).
La pièce du **Mont-Saint-Jean** exécute plusieurs tirs **sur les gares de Secour, puis de Vigny** que l'ennemi renonce alors à employer pour son ravitaillement. La circulation des trains sur la ligne de **Château-Salins à Metz par Delne** est complètement arrêtée **dès la fin de décembre 1914**.
Le 18 janvier 1915 la pièce du **Mont-Saint-Jean** exécute un tir devant le **Prince de Galles**.
Le 9 février on place à côté de la pièce une autre pièce à tourillons surélevés et l'on exécute un tir de comparaison entre les deux matériels. **Le 17 février** la pièce éclate et est remplacée.
Le canon de cet ouvrage tirant très peu, son personnel sert en même temps des canons de 120. Le Commandant de la pièce règle en outre, de l'observatoire du **Mont-Saint-Jean**, de nombreux tirs d'artillerie lourde de campagne de la région.
L'une des deux pièces du 8e C. A. est installée **en fin octobre 1914** sur la hauteur du **Bois des Bluses**, **en avant de Beaucourt** (Lieutenant de Vaisseau **OLLIVE**, puis Ingénieur **LAMOTTE**).
L'autre, plus spécialement destinée à battre **le Camp des Romains**, est installée **sur la rive gauche de la Meuse**, en avant du village de **Maleaumont** (Lieutenant de Vaisseau **DUC**, Enseigne de Vaisseau **BEGOUEN-DEMEAUX**. Les deux pièces sont placées sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau **DUC**, Commandant la 7e Batterie.
La pièce de **Beaucourt**, très mal placée, sans aucun défilement, est rapidement repérée par l'ennemi qu'elle gêne dans ses communications et est bientôt mise dans l'impossibilité de tirer (Lieutenant de Vaisseau **DUC** grièvement blessé).
On décide de la remplacer par une autre un peu mieux défilée placée **le 6 novembre 1914 dans le bois de Vignot** (Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**). Cette pièce étant prête à tirer **le 17 novembre**, la pièce de **Beaucourt** est enlevée **le 18**.
La pièce de **Vignot** reste en batterie **jusqu'au 4 janvier**, contrebattue toutes les fois qu'elle exécute un tir.
Elle est remplacée à cette date par une pièce à tourillons surélevés. L'ennemi ayant fait plusieurs fois des tirs de destruction avec du 210 sur la pièce très gênante pour lui parce qu'elle tient sous son feu les routes de ravitaillement de **Saint-Mihiel**, le matériel est transporté **le 18 mars** dans une casemate fortement protégée **près de Saint-Julien** (Lieutenant de Vaisseau **OLLIVE**).
De cet emplacement la pièce fait des tirs très efficaces **jusqu'au 15 juillet 1915**, date à laquelle elle est transportée **au bois de la Hazelle**.
La pièce de **Malaumont**, après quelques tirs sans intérêt **sur le Camp des Romains**, est désarmée **le 15 janvier 1915**.
En janvier 1915. le Commandant de la 1re Armée, désireux de gêner la circulation ennemie **sur la voie ferrée Pagny-sur-Moselle - Arnaville** demande la mise en batterie d'une pièce de 16 **dans la forêt de Puvenelle**. Un ouvrage est construit **au Val-Dieu** (Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO**). Un observatoire installé **au sommet de la côte de Mousson** permet de surveiller la voie ferrée et de régler les tirs.

L'ouvrage très employé (Lieutenant de Vaisseau **LE CLERC**, puis Lieutenant de Vaisseau **BONGRAIN**) exécute de nombreux tirs **sur la voie ferrée et sur Thiaucourt**. Il est violemment contre-battu à plusieurs reprises. Deux canons y éclatent accidentellement.
L'ouvrage reste armé **jusqu'au 5 novembre 1917**.
En avril 1915, le service de renseignements craignant un bombardement de **Nancy** par une pièce à longue portée (dont l'emplacement est supposé placé **sur la ligne Lunéville - Sarrebourg**, **près de la gare d'Avricourt**), le Général **DUBAIL** fait installer une pièce de Marine **près de Pettonville**, **au Nord de Baccarat**. La pièce tire **sur Avricourt en mai et en juin** et éclate **le 16 juin**, blessant l'Enseigne de Vaisseau **DEMONT**.
L'ouvrage reste armé **jusqu'en août 1916**, époque à laquelle la nouvelle pièce est transportée pour quelques semaines dans un ouvrage voisin de **Saint-Dié**. Elle n'est pas employée et est désarmée **en fin 1916**.
La position du 380 qui tire **sur Nancy** étant définitivement reconnue **à Hampont**, une nouvelle pièce de 16 est mise en batterie d'abord **à Einville**, puis ensuite **à Bathélémont** (Lieutenant de Vaisseau **CHOLET**).
La pièce, solidement casematée, répond au canon d'**Hampont** dès le deuxième coup tiré par ce dernier, exécute de nombreux tirs et est soumise à de nombreux bombardements. L'ouvrage est atteint à plusieurs reprises ; la pièce elle-même est avariée par un obus de 21 cm. éclatant sur le masque **en février 1916**. Elle est remplacée par une autre placée dans un nouvel ouvrage casematé construit un peu plus en arrière des lignes.
Ce nouvel ouvrage peu utilisé est désarmé **en août 1917**.
Au mois de juin 1915, le Gouverneur de **Toul** craignant le bombardement de la place par une pièce à longue portée placée **dans la Woëvre**, donne l'ordre au Colonel **FETTER** de faire installer une pièce de 16 **dans le bois de la Lampe**, **en avant de Nancy**. La pièce est armée **le 12 juin** (Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, puis Enseigne de Vaisseau **MORAS**). Elle reste en batterie quelques semaines sans tirer.
L'opinion publique étant très impressionnée par les tirs à longue portée exécutés par les Allemands avec des pièces de gros calibre, l'Ingénieur en Chef d'Artillerie **GATARD** fait proposer au G. Q. G. par le Contre-Amiral **AMET** l'installation d'un 340 modèle **1912** sur un affût spécial en vue de tirer **sur Metz**. Le projet, regardé comme trop compliqué et trop long à exécuter pour la durée probable de la guerre, n'est pas accepté. On se contente d'organiser **dans la forêt de Facq**. **au N.-E. de Pont-à-Mousson**, un ouvrage de 16 destiné à tirer **dans la direction des forts de Metz**, pour répondre aux tirs **sur Dunkerque**, **Châlons**, **Verdun**, **Nancy**, **Belfort**.
L'ouvrage, contre-battu dès les premiers tirs, est fort peu employé. Il reste armé **jusqu'au 11 décembre 1916**. La péniche SAINT-JOSEPH armée d'un canon de 16 est envoyée **à Bauzemont et à Hénamonil sur le canal de la Marne au Rhin** et exécute quelques tirs sur les emplacements supposés du 380 d'**Hampont**.
En septembre de la même année, l'Armée désirant gêner l'ennemi dans l'importante **gare de Vigneulles** et à **la ferme Sébastopol**, la pièce de 16 de **Saint-Julien** est transportée **à la Hazelle** dans une position très fortement casematée (Lieutenant de Vaisseau **RETOURNARD**, puis Enseigne de Vaisseau **ROCQ**).
Elle exécute de nombreux tirs très efficaces qui amènent une violente réaction de l'ennemi.
A la fin de 1916 l'ouvrage est abandonné après deux bombardements successifs d'une extrême violence et remplacé par celui du **bois Le Roys**, plus à l'Est. Cet ouvrage continue les tirs de **la**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Hazelle sous la direction de l'Enseigne de Vaisseau **ROCQ**.

c) ***Pièces fixes isolées***

En juillet l915 le Général **DUBAIL** voulant empêcher la mise en batterie de canons de gros calibre pouvant bombarder **Belfort** demande au Contre-Amiral **AMET** d'installer **en Haute-Alsace** une pièce de 16 destinée à détruire **le pont du chemin de fer à Waldighofen**. Malgré le peu de chances de réussite de l'opération une pièce de 16 est mise en position **dans les bois communaux de Fulleron le 14 juillet 1915** (Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**).
Après quelques tirs infructueux, on décide de mettre la pièce en batterie **dans le bois de Carspach** (Lieutenants de Vaisseau **DARLAN**, **HENNESY**, **LAIGNIER**), pour faire, le cas échéant, des tirs de représailles sur les gares et les usines de produits chimiques de **Mulhouse**.
L'ouvrage, très rarement utilisé, est désarmé **en février 1917**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

V. — LES CANONNIERS MARINS A VERDUN DE 1914 à 1916

——o——

Création du Groupe de Verdun

——o——

Le 2 octobre 1914 arrive **à Verdun** un détachement venant de **Brest** et composé du Lieutenant de Vaisseau **HÉRITIER** et de 15 quartiers-maîtres et marins demandés par la Guerre pour débarquer et mettre en batterie les pièces de 14, modèle **1910**, arrivées dans la place. Ce détachement retrouve **à Verdun** le Lieutenant de Vaisseau **STAPFER**. Les Officiers et les hommes sont incorporés aux Canonniers Marins **le 9 octobre**.
Le Capitaine de Frégate **GRANDCLÉMENT** et les marins des 1re et 2e Batteries arrivent **à Verdun le 12 octobre**.
Les marins sont rattachés à l'Artillerie de la place et le Commandant **GRANDCLÉMENT** est adjoint au Commandant de l'Artillerie.

——ooo——

Emploi des pièces de Marine

——o——

Les pièces de Marine sont destinées à exécuter des tirs sur les voies de communications, les points de rassemblement de l'ennemi et à combattre les batteries ennemies situées hors de portée de l'artillerie lourde de la place.
Les premiers emplacements choisis et préparés par l'Artillerie de la place avant l'arrivée des marins sont tous situés sur les crêtes, sans aucun défilement. Le matériel et le personnel sont très faiblement protégés.
Par suite l'expérience étant venue, les pièces sont défilées et masquées le mieux possible ; le personnel et le matériel sont soigneusement protégés.
Les Régions des Hauts de Meuse se prêtent tout particulièrement à l'observation terrestre, le Commandant **GRANDCLÉMENT** installe toute une série d'observatoires couvrant **la place de Verdun** qui servent non seulement aux Canonniers Marins, mais aussi à l'Artillerie et au Commandement de la Place.

Le Commandant **GRANDCLÉMENT** s'occupe également de donner aux pièces la mobilité qui leur manque. Un essai d'installation de pièces sur voie ferrée n'ayant pas réussi, il songe à utiliser **le canal de la Meuse** sur lequel la navigation est possible **de Samogneux à Lacroix-sur-Meuse** et fait installer deux canons de 14 cm. sur des péniches.
En 1914 les ouvrages armés sont :

En avant de Vacherauville, 2 pièces de 14 destinées à battre **les deux rives de la Meuse**, **et la voie ferrée Verdun Stenay entre Sivry-sur-Meuse et Consenvoye**.
A Douaumont, 2 pièces de 14 destinées à battre **la région de la toret de Spincourt** (batterie désarmée **en fin janvier 1915**;.

Au bois d'Hardaumont	: 2 pièces de	14	destinées
Aux Chambrettes	: 2 —	14	à
Au fort de Moulainville	: 2 —	14	battre
Au Camp Romain	: 2 —	14	**la Woëvre**

Auprès du fort d'Haudainville, 2 pièces de 14.
En avant du village de Ranzières, 2 pièces de 14 destinées à battre **les régions sud des Hauts-de-Meuse et de SaintMihiel**.

Ces batteries sont très actives ; il convient de signaler entre autres un tir exécuté **en fin novembre 1914** par la batterie des **Chambrettes sur le village de Damvillers** ; il paraît tellement précis à l'ennemi que, d'après des renseignements ultérieurs obtenus de prisonniers, il semble évident que l'Artillerie française est renseignée par des espions.
En 1915, la place de **Verdun** cesse d'être indépendante. Les troupes qui la défendent forment le groupement de **la région fortifiée de Verdun** et sont placées sous les ordres de la 3e, puis de la 2e Armée.
L'Armée ayant des objectifs plus lointains que ceux de la Place et, par ailleurs, l'artillerie à longue portée ennemie devenant chaque jour plus active, on décide d'approcher nos matériels le plus près possible des lignes pour utiliser leur grande portée.
Sur la rive droite de la Meuse une pièce est mise en batterie **dans la forêt de Marcaulieu près du village de Woimbey**.
Une pièce de 14 est installée **dès février 1915 dans la tranchée de Calonne**, **au bois de l'Hôpital-Saint-Hippolyte**. Cette pièce fait de nombreux tirs et est violemment contre-battue. **Le 24 avril**, lors d'une attaque allemande par surprise **sur la tranchée de Calonne**, l'armement de la pièce, commandé par le Lieutenant de Vaisseau **FORTOUL**, donne un bel exemple de courage et de sang-froid : entourée de fuyards pris de panique, soumis à un violent bombardement, sous une grêle de balles, les marins restent à leur poste, 1es armes à la main, prêts à défendre leur pièce jusqu'à ce qu'un régiment d'infanterie, le 106e ait réussi à arrêter l'ennemi à 1.000 mètres de la position.
Deux pièces de 14 sont installées **au ravin de la Vauche** et un 240 Péruvien (Lieutenant de Vaisseau **AUBERT**) est mis en batterie **à Vaux**.
Les Chambrettes, **la Vauche** et **Vaux** forment groupe sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **MARTEL**. Leurs tirs efficaces obtiennent plusieurs fois les honneurs du communiqué.
Ce groupe est en outre cité à l'Ordre de l'Artillerie de l'Armée pour avoir détruit la pièce de 420 qui tirait **sur Douaumont**.

Plus tard, les tirs du Lieutenant de Vaisseau **AUBERT** obligent le 380 qui tire **sur Verdun** à changer de position et à suspendre le feu pendant plusieurs mois.
Une pièce de 240 est installée par le Lieutenant de Vaisseau **FABRE au ravin des Cotelettes** (**côte de Talou**) mais, repérée par les avions ennemis, elle est soumise à des tirs violents. La pièce est alors déplacée et installée **à Cumières**. Elle forme groupe avec une pièce de 14 (Enseigne de Vaisseau **LE GWENNEC**) mise en batterie **au bois des Caurettes**.
Au mois d'avril 1915, l'Armée ayant décidé de faire une opération **dans la région de St-Mihiel**, on forme un Groupement de pièces de Marine sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **de VIGOUROUX d'ARVIEU** avec les batteries de **Vaux** (240 **AUBERT**), les deux 14 de **Moulainville** (Enseigne de Vaisseau **CHALLAMEL**), les deux 14 de **Camp Romain** (Ingén. **CONTURIE**).
Le Groupe est chargé, pendant l'opération, de l'interdiction de **la voie ferrée Étain-Conflans** et des routes de **la Woëvre**.
Les tirs remarquablement observés par les observateurs d'**Herméville** et de **Saint-Maurice**, dirigés par le Lieutenant de Vaisseau **REYNAUD**, sont très efficaces.
Du reste, les observateurs marins du groupe de **Verdun** sont appréciés de tous. Habitués à « ***voir*** », très courageux, ils renseignent le Commandement et observent les tirs sous les marmitages les plus violents par obus de tous calibres. **Le 25 avril**, l'Enseigne de Vaisseau de **KÉRANGUE** est enseveli par un 305 et ses hommes le dégagent à grand peine.
L'Armée désirant interdire à l'ennemi l'utilisation des importants nœuds de voie ferrée de **Conflans** et de **Dommary-Barrancourt**, le Lieutenant de Vaisseau **FORTOUL** et l'Enseigne **COURTEVILLE** installent **dans la Woëvre**, à proximité des premières lignes, une pièce de 16 et une pièce de 14 **dans les bois d'Hennemont et d'Herméville**.
Ces pièces, trop avancées, sont repérées par l'ennemi dès leur premier tir. Aussi sont-elles soumises à des concentrations de batteries de gros calibres (210 et 150) extrêmement violentes et précises.
Le 2 octobre, un 150 tombe dans le poste de Commandement de la pièce d'**Hennemont**, tue le Maître **THIBAULT**, le Second-maître **BIDAULT**, trois hommes et blesse grièvement le Lieutenant de Vaisseau **FORTOUL** qui, la cheville brisée, se traîne jusqu'à la pièce et ordonne une dernière rafale « « ***pour venger les morts*** ».
Le Lieutenant de Vaisseau **RENARD** remplace le Lieutenant de Vaisseau **FORTOUL** et la pièce continue sa mission.
A Herméville l'Enseigne de Vaisseau **COURTEVILLE** arrive à détruire **le clocher de Rouvres**, observatoire important de l'ennemi.
Fin 1915, une pièce de 16 et une pièce de 14 placées sous les ordres de l'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI** sont avancées près des lignes **à l'Herbebois** et **au bois de Le Fays** pour battre **la vallée du Loison** et **la région de Damvillers**.
En septembre 1915 pour battre les arrières ennemis **entre Argonne et Meuse** pendant l'offensive de **Champagne** deux pièces de 14 sont installées **au Mont des Aillieux** par le Lieutenant de Vaisseau **MARTEL** à moins d'un kilomètre des premières lignes.
Cette batterie est très active ; **en fin septembre 1915** elle interdit **la gare de Chatel**, démolit **la gare de Fléville**, obligeant les renforts ennemis à débarquer à 10 kilomètres plus au Nord.
Elle tire **le 25 septembre** à la distance de 16 kilomètres **sur le château de Cornay** où réside le Général **Von MUDRA** ; un observateur d'Artillerie fait prisonnier deux mois après déclare que le Général allemand et son État-Major se sont enfuis à cheval dès les premiers coups **jusqu'à**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Buzancy situé à 14 kilomètres en arrière.
Les péniches sont désarmées **au début de 1916**.
Pendant toute cette période **d'octobre 1914 à février 1916**, les Canonniers Marins reçoivent, à plusieurs reprises, de leurs chefs militaires et de leurs camarades de la Guerre des félicitations pour la justesse de leur tir et leur tenue sous le feu.
Les douloureux événements de **février 1916** vont encore davantage mettre en lumière les solides qualités de nos matelots.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

VI. — L'OFFENSIVE DE CHAMPAGNE

(septembre-octobre 1915)

——o——

Au début du mois d'août 1915, la tendance à déclasser les places fortes non attaquées s'accentue et il est décidé de faire participer des matériels de 16 aux opérations projetées **en Champagne**.
Un Groupement d'ouvrages fixes est en conséquence constitué dans cette région à raison d'une pièce par ouvrage :

1° **Dans le bois de Guyencourt** (W. de **Reims**) (L.V. **OLLIVE**) ;
2° Près du village de **Virginy** (L.V. **STAPFER**) ;
3° Dans le voisinage de **Wargemoulin** (E.V. **NOUEL de KERANGUE**) ;
4° **Près, de Vienne-la-Ville** (L.V. **HENNESSY**) ;
Cette dernière pièce est transportée **dans le bois Sabot** au cours des opérations.

De plus la péniche SAINT-JOSEPH armée d'un canon de 16 (Lieutenant de Vaisseau **LAIGNIER**) est amenée **à Courmelois sur le canal de la Marne à l'Aisne**, en vue de l'exécution de tirs d'interdiction **sur la gare de Pont-Faverger** [1].
Au cours de l'offensive déclenchée **le 25 septembre 1915** toutes ces pièces font des tirs nombreux et efficaces sur les arrières de l'ennemi.
Après les opérations la pièce de la péniche SAINT-JOSEPH est débarquée et mise dans un ouvrage situé **au Nord du village de Bacconne** (Enseigne de Vaisseau **DUPRÉ**).
Toutes les autres pièces sont conservées dans leur position primitive.

*
* *

1 Comme on le verra plus loin, les 2e et 3e Batteries de Canonnières Fluviales, sous les ordres du Capitaine de Vaisseau **SCHWERER** sont amenées dans le même canal que le SAINT-JOSEPH et participent aux opérations.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

VII. — LES OPÉRATIONS DANS L'ANNÉE 1916

——o——

Un certain nombre de pièces fixes installées **en 1915** restent en batterie **en Champagne**, **en Lorraine** et **en Alsace**. De nouvelles pièces sont successivement mises en batterie dans les mêmes secteurs **au cours de l'année 1916**. Toutes sont très peu utilisées et font surtout des tirs de représailles et de la contre-batterie sur les pièces de gros calibre ennemies.
La plus grande partie de la Formation participe aux deux opérations importantes de l'année : la défense de **Verdun** et l'offensive de dégagement entreprise **dans la Somme**.
Le 1er groupe (Capitaine de Vaisseau **GRANDCLÉMENT** puis Lieutenant de Vaisseau **LE CLERC**) et ensuite la 1re Batterie (Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU**) renforcés d'éléments de la 8e Batterie sont engagés **à Verdun**.
La 4e Batterie (Lieutenant de Vaisseau **RENARD**) renforcée d'éléments de la 8e Batterie et de détachements prélevés dans les autres batteries organiques est engagée **dans la Somme**.
D'autre part, les 6e et 7e Batteries (Lieutenants de Vaisseau **OLLIVE**, **BARCKHAUSEN**, puis de **FOURCAULD**) sont réparties **sur le front de Lorraine et d'Alsace**.
Un 14 **à Saint-Julien** (Lieutenant de Vaisseau **LALOY**) ; un 16 **à la Hazelle** transporté ensuite **au bois Le Fays** (Enseigne de Vaisseau **ROCQ**) ; un 16 à **Maidières** (Lieutenant de Vaisseau **RÉTOURNARD**) ; un 16 **dans la forêt de Favq** (Enseigne de Vaisseau **BRULARD**) ; un 16 **au Mont-Saint-Jean** (Lieutenant de Vaisseau **REILLE**) ; un 16 **à Champenoux** (Lieutenant de Vaisseau **QUESNEL**) ; un 16 **à Barthélémont** (Lieutenant de Vaisseau **CHOLET**) ; un 16 **à Pettonville** (Ingénieur des Constructions Navales **GUILLON**) ; un 16 **à Carspach** (Lieutenant de Vaisseau **LAIGNIER**).
En outre, 1a 2e Batterie (Lieutenant de Vaisseau **STAPFER**) est répartie **sur le front de Sainte-Menehould à Reims**.
Un 16 **à Virginy** (Enseigne de Vaisseau **de MORA**) ; un 16 **à Wargemoulin** (Lieutenant de Vaisseau **DESFORGES**) ; un 16 **à Bacconne**, puis **à Bellevue** (Enseigne de Vaisseau **DUPRÉ**).
Enfin la 8e Batterie (Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**) tient **le front de Reims à Soissons**.
Un 14 **à Reims** (Lieutenant de Vaisseau **de VOGÜÉ**) ; un 16 **à Guyencourt** (Lieutenant de Vaisseau **GAUTIER**); un 16 **à Brenelle** (Enseigne de Vaisseau **de GEOFFROY**).

———ooo———

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

1. — Défense de Verdun

——o——

Les opérations de **Verdun** peuvent se diviser, en ce qui concerne les pièces de Marine, en deux périodes nettement distinctes.
a) **Du 21 au 29 février**, les pièces de Marine en position autour de la Place participent à la défense de la première heure et sont presque toutes prises par l'ennemi.
Les détachements rivalisent d'ardeur et de courage et ne se replient que sur ordre ou à la dernière extrémité.
b) Après une période transitoire de regroupement, de nouvelles pièces sont mises en batterie et participent à toutes les opérations de défense et de dégagement de la Place. La part active qu'elles prennent à ces opérations leur vaut souvent des félicitations de Commandement (4 citations de détachements à l'Ordre de la IIe Armée).

***Première période.* —** La première période ne saurait être mieux décrite que dans la lettre suivante adressée **le 13 mars 1916** au Ministre de la Marine par le Contre-Amiral **AMET**, Commandant Supérieur :

« ***A l'appui des propositions de récompense que je vous présente en faveur du 1er Groupe de Canonniers Marins, j'ai l'honneur de vous exposer d'une façon résumée ce qu'a été la participation de ce personnel à la défense de Verdun lors de l'offensive allemande de fin février.*** »

Les emplacements des ouvrages armés de pièces servies par le personnel canonnier marin **au Nord et à l'Est de Verdun**, ainsi que leurs observatoires sont énumérés ci-après de l'Ouest à l'Est.

*
* *

Groupe dirigé par	Ouvrages	Commandant	Calibre	Particularités	Direction
	Caurettes	E. V. **LE GUENNEC**	114 c/m	Casematé	N. 30°15' O.
	Cumières	L. V. **RENARD**	124 c/m	Le canon non protégé, les munitions dans de forts abris en galeries de mines	Plateforme horiz. 360° de tir hor.
L. V. **RENARD**	**Vacherauville**	L. V. **DESFORGES**	214 c/m	Pièces non protégées, munitions dans des abris médiocrement protégés. L'Ouvrage en plein champ est un des premiers construits, suivant les indications du Commandant de l'Art. de la Place. Bon défilement.	5 décigrades à gauche de la halte de Sivry-sur-Meuse. N. 32° 30' O.
	Bois Le Fay	E. V. **CHALLAMEL**	114 c/m	Casematé	N. 8°50' O.
	Chambrettes	E. V. **ST-GERMAIN**	114 c/m	Mêmes particularités que pour Vacherauville	N.29° E.
L. V. **MARTEL**	**Herbebois**	E. V. **PIÉRI**	116 c/m	Casematé	N. 9°30' E.
	La Vauche	L. V. **HÉRET**	114 c/m	Casematé	N. 40° E. Clocher de Billy.
	Vaux	L. V. **AUBERT**	124 c/m	Pièce protégée quand elle ne tirait pas par un pont blindé roulant. Bons abris à munit.	Village de Billy sous Mangiennes (Clocher) Plateforme horizontale.
	Bois d'Hermeville	L. V. **COURTEVILLE**	114 c/m	Casematé	N. 45° E.
L. V. **d'ARVIEU**	**Bois d'Hennemont**	L. V. **d'ARVIEU**	116 c/m	Casematé	N. 43¨40' E.
	Camp Romain	L. V. **PICHON**	114 c/m	Mêmes particularités qu'à Vacherauville et Chambrettes	Clocher de Warcq.

Trois autres 14 cm. casematés défendent **la région tout au sud de Verdun**, l'un **près des Éparges**, l'autre **près de Troyon**, le dernier **sur la rive gauche de la Meuse**, un peu **au sud de Troyon**, ont exécuté des tirs, mais sans être véritablement engagés dans l'action qui se passait **au nord de Verdun**.
Observatoires à :

La Côte de l'Oie (rive gauche)
Côte 344 (**entre Samogneux et Beaumont**)
Soumazannes
Caurières
Hardaumont (**nord de Vaux**)
Les Hures
Aulnoy
Moulainville
Les Bluses

L'action débuta **le 21 février** vers 7 heures du matin par une préparation d'artillerie d'une extrême violence s'étendant **sur le front compris entre la Meuse et Étain**, particulièrement intensif **entre le fleuve et Hardaumont**, notamment **dans les régions du bois d'Haumont**, **bois des Caures**, **cap de Bonne Espérance**, **bois de Soumazannes**. Il s'y joint des tirs systématiques par très gros calibre contre les voies de communication et les nœuds de routes, des tirs de démolition des centres de résistances de la troisième position, très intenses **sur les forts de Douaumont et de Vaux**, **Verdun** est bombardé par des 380.
Nos batteries d'artillerie, dont la plupart occupent les mêmes emplacements depuis de nombreux mois sans s'y être fortement protégées, sont violemment prises à partie. Les observatoires repérés sont de suite écrasés. Nos liaisons téléphoniques sont presque aussitôt hachées. Les ravitaillements deviennent de suite impossibles pour certaines régions comme **l'Herbebois**, **La Vauche**, **le bois de Fay**, les voies ferrées étant bouleversées, les routes étant défoncées par les trous de 420. 305 ou bien encore les attelages faisant défaut pour les chariots du Parc.
Le Capitaine de Vaisseau **GRANDCLÉMENT**, adjoint au Colonel commandant l'artillerie du 30e Corps (poste de commandement **auprès du fort de Souville**, opérations **sur la rive droite de la Meuse**) pour s'occuper particulièrement des pièces de marine se voit presque immédiatement privé des moyens de leur transmettre ses ordres. Il ne peut en faire passer que par intermittences.
Les Commandants des Groupes d'ouvrages doivent, dans ces conditions, agir en autonomie et d'après les instructions préalables qu'ils avaient reçues du Commandant **GRANDCLÉMENT**.
Leur approvisionnement n'a malheureusement pas été largement constitué quoique les difficultés du ravitaillement eussent été prévues : 200 coups par ouvrage de 14 environ. **Vacherauville** qui a deux 14 cm. a reçu 250 coups alors que pour l'offensive de **Champagne** les pièces avaient été approvisionnées à 400 et même 500 coups.
Trois objectifs au moins sont assignés à chaque ouvrage. Le 24 cm. de **Vaux** tire **sur Romagnes**, le 380 de **la ferme Soral** et le 240 du **bois d'Hingly**.
Les Chambrettes arrosent le village de **Romagnes** et **Loison**, contrebattent le 240 du **bois des Merles** ; enfin le Lieutenant de Vaisseau **MARTEL** ayant saisi les indications radiotélégraphiques données par un avion, peut, à un moment, les utiliser pour contre-battre efficacement une batterie en action.
La Vauche tire sur **Billy**, **Mangiennes** et **Romagnes**.

Bois Le Fay tire **sur Puvillers**, **Vittarville** et **Damvillers** où son tir fait sauter un dépôt de munitions.
Vacherauville tire **sur la gare de Vilosnes**, les villages de **Dannevoux**, **Etraye**, **Sivry-sur-Meuse**.
Herbebois tire sur le 380 du **bois de Warphemont** et **sur Loison**.
Le Groupe de **Cumières** ne sera pas tout d'abord mis en action, l'action ne se passant encore que **sur la rive droite**. **Herméville** reçoit le premier jour l'ordre de tirer **sur Baramont**. Tous les tirs du Groupe du Lieutenant de Vaisseau **MARTEL** sont exécutés sous un bombardement intense, surtout **à bois Le Fay**, **Herbebois**, où l'ennemi envoie du 305 par 4 coups à la fois, **à Vaux**, qu'il salue de deux coups de 420 entre autres gros projectiles et où il prodigue les gaz suffocants et lacrymogènes.
Suivant la méthode habituelle nos Canonniers Marins accélèrent le tir au moment où le feu de l'ennemi est le plus précis.
A la fin de la journée du 21 l'ennemi attaque **le bois d'Haumont** qu'il occupe, **le bois des Caures** et **le bois de Soumazannes**, où il progresse.
L'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI** achève de dépenser ses munitions et fait ensuite occuper la tranchée voisine par ses hommes. Ils y seront ralliés dans la nuit par les trois observateurs de **Soumazannes**. Ceux-ci sous la conduite du 2e maître élève officier **MOULIN** ont, après la démolition de leur observatoire, tenu toute la journée dans un observatoire de fortune situé en tranchée de première ligne. Ils y ont continué l'observation des tirs de nos batteries et le repérage des batteries ennemies sous un violent bombardement. Ils ont rapporté leurs instruments et fourni toutes les observations au retour à l'ouvrage sur lequel ils ne se sont repliés que lorsque l'ennemi passant derrière eux les eut coupés de la tranchée de soutien. Ils se sont d'ailleurs arrêtés en cours de route pour servir une mitrailleuse dont les servants avaient disparu.
Dans la nuit du 21 on réussit à approvisionner **Vaux** et **Chambrettes** par chariots de parc. **Aux Chambrettes** le transbordement des munitions très laborieux fut effectué par 20 hommes dirigés énergiquement par le second-maître **LE SCOUR** sous un bombardement nourri qui ne blessa que le second-maître fusilier **LOZACHMEUR**..
22 février. — Une contre-attaque de nuit a repoussé l'ennemi jusqu'à la première ligne des **tranchées des Caures** qu'il tient encore. Mais il occupe **la ferme d'Anglemont** et descend **sur Samogneux**. Le Trommel-Feuer reprend sur toute la ligne. L'ennemi progresse **en avant du bois des Caures** mais ses attaques **sur l'Herbebois** restent infructueuses : l'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI** tient toujours sa tranchée avec son personnel, qui est malheureusement armé de fusils mod. **1874** aux fumées révélatrices.
La fusillade d'une forte attaque se rapprochant, l'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI** donne l'ordre de mettre le feu aux pétards disposés pour faire sauter là pièce. Le cordon Bickford ne fonctionne pas. Il est sursis à une nouvelle tentative de démolition, une estafette envoyée au Commandant des avants-postes ayant réussi à passer et rapportant les renseignements que la situation n'a pas changé. Une vigoureuse contre-attaque reconquiert même dans la matinée **le bois de Soumazannes** et l'ouvrage de 16 de **l'Herbebois** resté occupé pendant toute la journée et la nuit suivante sous un violent bombardement : les coups de 130 tombent dans le voisinage par salves de 8 coups toutes les 75 ou 90 secondes. Ce feu dure jusqu'à 18 heures. De 15 h.30 à 18 heures plusieurs coups de 305 s'abattent sur l'ouvrage : l'un au-dessus de la soute à projectiles ne réussit qu'à ébranler son coffrage; le souffle d'un coup tombé près de la volée dépointe la pièce sans l'abîmer. Toute la nuit le 130 tombe dans le ravin à raison d'un coup toutes les 25 à 30 secondes empêchant d'aller à la fontaine voisine :: le personnel souffre de la soif.

Dans l'après-midi de ce jour, le temps brumeux jusque-là s'étant dégagé nos ouvrages peuvent effectuer des tirs sur les objectifs qui leur ont été assignés. Les batteries du Groupe de **Cumières** n'ayant pas de contre-batteries à faire reçoivent l'ordre de tirer **sur les gares de Vilosnes**, **Brieulles** et **Nantillois**.
A 13 heures l'Enseigne de Vaisseau **CHALLAMEL** recevait par ses estafettes assurant les communications entre son ouvrage et le central d'artillerie lourde de **Beaumont**, l'avis de se préparer à mettre la pièce hors d'usage et de l'évacuer. Il s'empressait aussitôt de tirer ses derniers projectiles et fournissait du renfort à une batterie de 120 voisine pour activer la consommation de ses munitions.
A 14 h.45 la fusillade étant toute proche et les batteries voisines ayant déjà fait sauter leurs pièces, l'Enseigne de Vaisseau **CHALLAMEL** faisait évacuer son ouvrage après avoir incinéré tous ses documents, et le feu était mis avec le cordon Bickford du pétard. L'explosion ne s'étant pas produite, la vis-culasse fut emportée et enfoncée à une bonne distance dans un trou d'obus.
N'ayant pas de tranchée à garnir derrière eux, le détachement alla rejoindre celui de **Vacherauville** laissant aux brancardiers, dans le poste de secours rencontré en route, le matelot-infirmier **LARREUR**, dont un éclat d'obus avait brisé une jambe tandis qu'il soignait sur la route un soldat blessé.
23 février. **—** Le bombardement se poursuit avec une intensité croissante. A midi l'ennemi occupe **le bois de Wavrille**, en descend **sur le bois des Forces** : il s'installe **aux Côtelettes** et arrive **à l'Herbebois** par l'Ouest en même temps qu'il force l'entrée de ce ravin en attaquant avec des jets de flamme de 30 mètres la mitrailleuse qui en a défendu l'accès jusqu'alors.
L'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI** s'est décidé à faire sauter sa pièce, puis il a fait garnir par son personnel la tranchée de soutien. Comme au **bois Le Fay** le pétard ne fonctionne pas. L'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI** retourne à la pièce avec le Second-maître **KERJEAN** et deux hommes résolus et pendant que l'ennemi installe une mitrailleuse à proximité de l'ouvrage il démonte la culasse et l'emporte dans la tranchée où ils la mettent hors d'usage à coups de pic. Toujours tenace le détachement passe ensuite successivement d'une tranchée à une autre, à mesure que les hommes y sont remplacés par des soldats du 164e d'Infanterie, mieux armés que les Canonniers Marins. Enfin ces derniers ne se mettent en route **pour les Chambrettes** que quand il n'y a plus de place pour eux dans la tranchée.
Dans cette journée, **les Chambrettes**, **La Vauche**, **Vaux**, poursuivent leur tir, mais sans observation. Un avion de réglage devait être mis à la disposition du Lieutenant de Vaisseau **AUBERT** : le matin ses signaux de T.S.F. ne furent pas perçus nettement, l'après-midi il ne sortit pas.
C'est la seule tentative d'observation aérienne pour nos pièces marines pendant cette bataille ; cependant l'utilisation de leur grande portée réclame presque toujours l'observation aérienne.
Caurettes et **Cumières** tirent également. Ces ouvrages ont reçu dès le matin du Commandant de l'Artillerie lourde de la 67e Division dont ils dépendent, l'ordre d'épuiser leurs munitions et de préparer la mise hors de service de leurs pièces.
Le 24 **Cumières** n'a pas encore été pris à partie ; mais l'ouvrage des **Caurettes** autour duquel se trouvaient d'autres batteries est très violemment marmité depuis la veille.
Dans la soirée des munitions peuvent être encore fournies à ces deux ouvrages.
24 février. **—** Une contre-attaque préparée entre **le bois de Wavrille** échoue en se heurtant à une nouvelle attaque. L'ennemi avance. Dans l'après-midi il débouche brusquement **entre Louvemont**

et la côte 347, faisant tomber entre ses mains **le massif du bois des Fosses**, menaçant **la côte 378**. Il approche en même temps de **la côte du Talou du côté de la Meuse**. A l'Est continuant sa marche **sur le bois de Chaume** il débouche dans la soirée **à la lisière Ouest du ravin de la Vauche**.
Un message est envoyé au Lieutenant de Vaisseau **MARTEL** pour lui prescrire de faire évacuer et sauter **les ouvrages de la Vauche et des Chambrettes**. Le message n'est pas reçu, mais l'ordre est exécuté sur l'initiative des Commandants des ouvrages qui se tenaient au courant de la situation. **La Vauche**, qui ne s'était vu attribuer que du 150 et du 210, reçoit ce jour du 305.
Les salves de gros calibre lui arrivaient par 4 coups simultanés. Quoique bien encadré l'ouvrage n'a pas été démoli.
Le Lieutenant de Vaisseau **HÉRET** ayant été prévenu à 14 h.55 par le Colonel commandant le 243e que les Allemands étaient **dans le bois de Caurières**, fait brûler ses documents et donne l'ordre de faire sauter la pièce. Cette fois le pétard n'explose pas malgré trois allumages du cordon Bickford. La culasse est emportée et enterrée à bonne distance de l'ouvrage. Le détachement se faufile entre des tirs de barrage très denses et atteint **Verdun** n'ayant eu qu'un blessé aux côtés du Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**, **dans la soirée du 23**.
L'ouvrage des Chambrettes a été aussi très bien encadré jusque-là par des 150, du 210 et quelques coups de 305 qui n'ont pas réussi à abîmer le matériel quoiqu'il soit à découvert.
A 13 h.45 le Lieutenant de Vaisseau **MARTEL**, chef de groupe, qui se tient au poste téléphonique à quelque distance en contre-bas de l'ouvrage, aperçoit des hommes de toutes armes descendant la crête.
Sachant l'ennemi **à Caurières** il envoie par estafette l'ordre à l'Enseigne de Vaisseau **MARIE-SAINT-GERMAIN** de faire sauter sa pièce. Celle-ci a sauté à 2 h.10, avant l'arrivée de l'estafette, sur l'initiative de l'Enseigne de Vaisseau **MARIE-SAINT-GERMAIN** qui se rendait compte de la situation. Comme celui de **la Vauche**, le Détachement des **Chambrettes** a pu regagner **Verdun** en se faufilant à travers les tirs de barrage sans éprouver de perte.
Dans l'après-midi de ce même jour, ayant été reconnaître l'état de la voie de 0 m.60 **aux environs de Bras et de Vacherauville**, pour examiner la possibilité d'enlever les pièces de cet ouvrage, j'arrivais à la péniche STRASBOURG sur laquelle son personnel était logé au voisinage de l'ouvrage, au moment où le Lieutenant de Vaisseau **DESFORGES** venait de mettre ses pièces hors de service par dégradation des écrous de culasse et noyage des culasses dans le canal.
A ce moment (il était environ 14 heures) on voyait notre infanterie se replier **sur le versant Sud de la côte du Talou**, dont l'ennemi ne devait approcher la crête que le dimanche car des balles arrivaient aux environs de la péniche.
Je décidais de faire hâler le STRASBOURG **à Verdun** pour sauver le matériel et les effets des détachements. La manœuvre fut délicate au passage **à Vacherauville** constamment et abondamment bombardé ; le canal y était encombré par un arbre abattu et par des chalands dont un chargé de munitions explosa peu après.
Cette manœuvre fut dirigée avec grand sang-froid par le Lieutenant de Vaisseau **DESFORGES** son équipage opérait le halage avec un superbe entrain, saluant l'arrivée de chaque obus de quelques lazzis.
Ce jour-là commença, après une visite des avions allemands à 10 h.30 le bombardement de la pièce de **Cumières**. Elle n'en exécuta pas moins le tir de 42 coups qui lui restaient A la fin de l'après-midi le bombardement avait causé à la voie ferrée voisine et à la route, des dégâts qui auraient rendu le ravitaillement en munitions très difficile sinon impossible.

Le Lieutenant de Vaisseau **RENARD** rend compte dans ces termes des conditions dans lesquelles il a fait évacuer **son ouvrage et celui des Caurettes** :

« 16 *heures*. — ***Visite de l'Ingénieur CONTURIE qui m'apporte les instructions du Commandant en cas de repli : diriger les détachements sur le fort du Bois Bourru ou sur Verdun.***
« ***Le bombardement est incessant. Rédigé les instructions en cas de repli pour la pièce de 14 et le 24.***
« 19 *heures30*. — ***Je reçois par estafette avis verbal du Colonel A. L. D. 67 de prendre mes dispositions de repli, sans détruire les pièces et de ne me replier que quand les 155 courts en arrière de ma position se replieront : le Capitaine commandant le Groupe de ces pièces me préviendra de l'ordre de leur repli.***
« ***Pris les dispositions de mise hors de service de l'armement***.
« ***J'envoie en même temps une estafette au Groupe de 155 courts pour essayer de réparer la ligne téléphonique pour rester en liaison avec lui : au cas où il ne pourrait faire cette liaison de rester au Groupe lourd et de me prévenir en revenant des ordres qu'il recevra***.
« 20 heures 45. — ***Retour de l'estafette me rapportant l'ordre de repli pour 22 heures des 155 courts et confirmation du repli de l'artillerie lourde cette nuit***.
« ***Envoyé une estafette à la pièce de 14 pour lui prescrire de ne pas détruire sa pièce ; je décide même de ne pas détruire la pièce de 24, ce repli pouvant être un repli momentané puisqu'il n'y a pas d'attaque sur la rive gauche, repli nécessité simplement par l'avance de l'ennemi sur la rive droite de la Meuse***.
« 22 heures 30. — ***Le repli des 155 courts commence, je termine mes dispositions et j'attends une embellie pour ordonner l'évacuation par petits groupes.***
« 23 heures. — ***L'évacuation est terminée sans autre incident qu'un homme blessé par accident en tombant dans un des trous d'obus sur la voie ferrée. Au village je trouve le détachement des Caurettes qui a évacué sans incident, ayant pris les dispositions prescrites pour la mise hors de service de l'armement***.
« ***Pièces hors de service : Cartes, documents, ordres détruits, tableaux téléphoniques et appareils emportés.***
« ***Je décide de faire route sur le fort de Bois Bourru d'où je rendrai compte à la Marine et où j'attendrai les instructions.*** »

La pièce de **Vaux** fut encore employée ce jour-là contre **Romagnes** et le 420 du **bois d'Hingry**.
25 février. — **Au cours de la nuit du 24 au 25 février**, l'ordre fut transmis par le Général Commandant le 30e Corps d'Armée d'abandonner **la Woëvre** et de replier **sur les Hauts de Meuse** les forces qui l'occupaient.
Le mouvement de retraite devait être terminé au jour.
Le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** qui dirigeait du central téléphonique de **Braquis** le groupe des deux ouvrages rend compte qu'il fut mandé vers 1 heure du matin au téléphone par le Colonel Commandant l'A. D. 132 et qu'il en reçut les instructions suivantes : « ***Tenez-vous prêt à faire sauter vos pièces au jour. Vous tirerez ce que vous pourrez quand vous jugerez le moment favorable. Surtout tenez-nous au courant de la situation. C'est à vous de prendre l'initiative du moment où il faudra exécuter cet ordre de façon que le matériel soit mis hors d'usage en temps voulu.*** »

Ignorant tout de la situation dont le caractère critique lui était soudainement révélé au milieu du calme qui n'avait cessé de régner dans ce secteur depuis le début de l'offensive, car son bruit n'y parvenait même pas, le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** était bien loin de s'attendre à l'ordre qu'il venait de recevoir et qu'il se fit répéter et préciser.
Son premier soin fut d'alerter **ses deux ouvrages des bois d'Hennemont et d'Herméville** et ses observateurs.
Pensant qu'on s'attendait à quelque attaque, il comptait ouvrir le feu dès son début, consommer alors toutes ses munitions, puis, une fois tout le matériel hors de service, si l'ennemi avançait, il projetait de mettre ses marins aux ordres du Commandant du 31e territorial pour les faire participer à la défense du centre de résistance. Il donna des ordres en conséquence et se rendit chez le Colonel Commandant l'infanterie pour en tirer quelques indications sur la situation. Celui-ci n'avait pas encore d'ordres et n'en savait pas plus long que le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU**.
En revenant à son poste téléphonique, le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** rencontre le Capitaine Commandant l'artillerie de campagne qui venait de recevoir l'ordre de se replier immédiatement **sur les Hauts de Meuse**. Une de ses batteries était déjà en route, les autres allaient suivre incessamment.
Le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** donne l'ordre à ses ouvrages d'ouvrir le feu de suite pour consommer les munitions avant le jour.
Le tir était commencé quand il reçut du Colonel Commandant l'infanterie l'avis qu'il lui était ordonné de se replier immédiatement **sur Châtillon-sous-les-Côtes**, et de faire son mouvement discrètement avant le jour ; des ordres étaient déjà transmis en conséquence aux avants-postes.
Calculant alors le temps qui lui restait avant l'apparition du jour et celui qui allait être nécessaire pour assurer la destruction du matériel si le fonctionnement des pétards laissait à désirer, le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** se décide à faire sauter les pièces sans attendre le complet épuisement des munitions.
Herméville avait tiré 80 coups, **Hennemont** 46 coups en un peu plus d'une heure de tir : il en restait à peu près autant qu'on tenta vainement d'incendier au départ des ouvrages.
Cette fois encore les pétards refusèrent d'exploser au moyen du cordon Bickford, malgré plusieurs tentatives d'allumage. **Au bois d'Hennemont** le Premier Maître **ABAUTRET** fit alors enfouir la culasse dans un trou préparé à l'avance au fond d'un trou d'obus.
A Herméville l'Enseigne de Vaisseau **COURTEVILLE** eut l'idée de placer les pétards dans une douille dont une partie des fagots avaient été enlevés.
Il fit ensuite partir le coup ainsi préparé. Non seulement la pièce sauta, mais l'explosion détermina l'effondrement de la casemate.
L'Enseigne de Vaisseau **COURTEVILLE** ainsi que le Maître **SELO** resté auprès de lui faillirent être ensevelis sous les décombres de leur ouvrage. Le jour commençait à poindre quand les deux détachements réunis **à Braquis** quittèrent ce village après destruction des documents et des objets qu'ils ne pouvaient emporter.
Ils formèrent la queue d'une des longues colonnes d'infanterie qui sillonnaient **la Woëvre** se dirigeant **vers les côtes de Meuse** ; le temps très sombre dissimula cette morne retraite.
En passant **près du Camp Romain** le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** reçut un ordre de prendre le commandement de cet ouvrage qu'il avait déjà exercé longtemps, ce qui le maintenait à la direction du Groupe des ouvrages servis par le personnel de sa batterie.
A Vaux, qui avait eu les jours précédents un tué et trois blessés, la pièce devenait très menacée **le**

25, son ravitaillement n'était plus possible. Le Commandant de l'Artillerie du 30e C. A. invite en conséquence le Commandant **GRANDCLÉMENT** à faire porter au Lieutenant de Vaisseau **AUBERT** l'ordre de consommer ses munitions dans la journée, en trois tirs **sur Loison**, **Romagnes** et le 420 de **la forêt de Spincourt**, après quoi il ferait sauter son matériel.
Le Commandant **GRANDCLÉMENT** se rendit lui-même à l'ouvrage dans l'espoir qu'il pourrait faire surseoir à l'exécution de la démolition si la situation ne s'aggravait pas. Mais à 15 h.30 la mise en action des mitrailleuses **à la jonction des deux crêtes d'Hardaumont et de Douaumont** annonçait que l'effort de l'ennemi était tout proche ; d'autre part le village de **Bezonvaux** venait de nous être enlevé et la fusillade partant de l'entrée de **Vaux** indiquait que nos troupes se repliaient sur ce village. L'ordre de destruction de la pièce fut donné. L'opération prit une heure par suite du mauvais fonctionnement du cordon Bickford qu'on ne réussit à allumer qu'en l'entourant de chiffons imbibés de pétrole et en le faisant passer dans la culasse ouverte au lieu de lui faire le canal de lumière. La pièce sauta à 16 h.30.
A 17 heures le Colonel Commandant le 44e d'infanterie avisait le Commandant **GRANDCLÉMENT** que l'ennemi avait percé notre front **à Douaumont** et était en marche **sur Souville** : il l'engageait à éviter cette route pour le retour **à Verdun**, les patrouilles ennemies vont y être avant notre détachement Ce dernier fut donc ramené **à la citadelle par Tavannes et la route d'Étain**. Il y arrivait vers 21 heures après une marche rendue pénible par la neige et le verglas.
Le renseignement concernant la percée de l'ennemi **à Douaumont** et son approche de **Souville**, de même que celui qui lui faisait, dans la même soirée, dépasser **Bras** et atteindre **La Folie**, semble avoir été par suite reconnu comme controuvé.
Dans la même nuit, ainsi que j'en ai rendu compte dans ma lettre n° 1355 du **29 février 1916**, les Canonniers Marins quittèrent **la Citadelle pour Dugny et Lemmes**.
Depuis lors ils ont été employés soit à des mouvements de munitions en cet endroit, soit **à Landrecourt**, soit à l'évacuation de **l'arsenal de Verdun** ; une batterie de C. M. a été envoyée au groupe des Armées du Nord. Enfin nous avons mis un matériel de 14 cm. tenu en réserve, en batterie **à Moulainville** sur un ancien emplacement préparé **en 1914** (**octobre**). J'ai obtenu de faire préparer deux positions de repli pour le matériel de **Moulainville** et pour celui de **Camp Romain** voués à une destruction prochaine si on les maintenait à des emplacements **en bordure des Hauts de Meuse** aux pieds desquels se trouve l'ennemi.
Sous la vigoureuse impulsion du Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** (**Camp Romain**) et de l'Enseigne de Vaisseau **COURTEVILLE** (**Moulainville**) dont l'attitude sous le feu est vraiment superbe, ces matériels sont servis par les anciens détachements des **bois d'Herméville et d'Hennemont** avec une vaillance que n'ébranlent pas les pertes subies (6 tués et 7 blessés **à Moulainville**) (4 blessés **à Camp Romain**) en quelques jours.
Je dois, avant de terminer ce rapport, rendre hommage également à nos équipes d'observation qui se sont admirablement comportées, celles des **Hures** notamment s'est maintenue dans une situation très périlleuse, ce qui lui a permis de renseigner très utilement des batteries de 75.

Signé : **AMET**.

Deuxième Période. — Le Capitaine de Vaisseau **GRANDCLÉMENT** ayant été blessé **le 29 février au Camp Romain**, le Lieutenant de Vaisseau **LE CLERC** prend le commandement du 1er Groupe qu'il conserve **jusqu'au 27 mars**, date à laquelle il devient l'adjoint du Capitaine de Vaisseau **JEHENNE** remplaçant le Contre-Amiral **AMET** comme Commandant Supérieur. Il ne

reste **à Verdun** que la 1re batterie (renforcée d'éléments de la 8e) sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau de **VIGOUROUX d'ARVIEU**).
Les pièces armées sont :

Un 14 **au Camp Romain** (Enseigne de Vaisseau **LE GUENNEC**). Cette pièce qui, sur un effectif de 33 hommes compte 19 tués et blessés, est repliée **au Jaulny**. (Détachement cité à l'Ordre de l'Armée ainsi que son premier chef, Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU**).

Un 14 **à Moulainville** (Enseigne de Vaisseau **COURTEVILLE**). Le Détachement a 6 tués et la pièce est alors reportée en arrière, **aux Arperts** (Enseigne de Vaisseau **CHALLAMEL**) où son personnel perd encore quatre hommes. L'un d'eux, le matelot **LE BLANC**, mort en chantant « ***La Marseillaise*** » est cité à l'ordre de l'Armée. Le Détachement est cité lui-même à l'Ordre pour la deuxième fois et la pièce est de nouveau portée en arrière, **au ravin du Grand Trisse**.

Un 14 **à Ranzières** (Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**).

Un 14 **à Woimbey** (Administrateur Inscrip. M/me **CIRETTE**).

Un 14 **au bois de l'Hôpital** (Enseigne de Vaisseau **LE PRADO**).

Ces pièces participent à toutes les opérations **sur la rive gauche de la Meuse**. Très gênantes pour l'ennemi elles sont presque toutes soumises à de violents tirs de destruction, en particulier la pièce de **Calonne** qui n'en exécute pas moins des tirs très précis sur des batteries allemandes dont elle fait cesser souvent le feu.
Le 25 juin l'Enseigne de Vaisseau **LE PRADO** est grièvement blessé ainsi que le Lieutenant de Vaisseau **PILVEN**, venu en service à la pièce pour amener le remplaçant de **LE PRADO**, l'Enseigne **LECOQ** qui est tué raide par le même obus qui a blessé ses deux camarades.
Quelques jours plus tard, sous l'énergique commandement de l'Enseigne de Vaisseau **DEMONT**, la pièce reprend ses tirs. L'ennemi exaspéré, dirige sur elle un feu terrible de 210 réglé par avion. Au 115e coup la pièce est mise hors de service. Inutilisable, l'ouvrage est désarmé.
Sur la rive droite, les deux pièces des **Aillieux** sont toujours en position.
Le 25 octobre, malgré un bombardement violent et précis, l'Enseigne de Vaisseau **DEMONT**, venu de l'ouvrage de **Calonne**, continue imperturbablement ses tirs jusqu'à ce qu'une de ses pièces soit mise hors de service par l'ennemi. La pièce restante est repliée **sur la ferme Bertramé dans la forêt de Hesse**.
En mai, une nouvelle pièce de 14 est installée **sur la rive droite au Bois Bourru** (Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, puis Lieutenant de Vaisseau **POISSON**), elle exécute de nombreux tirs sur **Sivry**, **Vilosnes**, **Brieulles**, etc...).
En décembre 1916, le Général **MANGIN** qui avait repris **Douaumont en octobre**, monte une nouvelle opération pour repousser l'ennemi **au pied des Hauts de Meuse**.
Les pièces fixes de 14 sont renforcées par les deux 16 de la 1re Batterie Mobile récemment formée (Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**). Une pièce est mise en batterie **près de la ferme du Cabaret Rouge**, une autre **dans le faubourg de Belleville**.
Après l'attaque, la pièce de 14 du **Grand Trisse** est transportée **au Jaulny** pour remplacer la pièce de même calibre déjà en position en ce point et complètement usée à la suite des nombreux tirs très

efficaces qu'elle a exécuté sur des points importants de **la plaine de la Woëvre**.

Deuxième bataille de la Somme

Dans le but d'enrayer l'attaque allemande **devant Verdun**, le Commandement décide de préparer une opération de grande envergure dans l'Ouest du front.
L'A. L. G. P. qui vient d'être constitué prend **dès le mois de mars** ses dispositions pour l'équipement du front en vue de l'utilisation de ses matériels.
La 4e Batterie organique de Canonniers Marins commandée d'abord par le Lieutenant de Vaisseau **MARTEL**, puis par le Lieutenant de Vaisseau **RENARD** est affectée au Groupe d'Armées du Nord (Général **FOCH**) chargé de l'opération.
Quatre pièces de 16 respectivement commandées par les Lieutenants de Vaisseau **AUBERT**, **HÉRET**, **PIÉRI** et l'Enseigne de Vaisseau **MARIE-SAINT-GERMAIN** sont mises en position **dans les régions de Saint-Crépin-au-Bois** (**forêt de L'Aigle**), **Machemont** (**Nord-Est de Compiègne**), **Sacconin-Breuil** (**Ouest de Soissons**) et **Boulogne-la-Grasse** (**Ouest de Lassigny**).
Des ouvrages casematés sont construits pour tous ces matériels qui sont mis en place **dans le courant du mois d'avril**.
Deux nouvelles pièces de 16 (Lieutenant de Vaisseau **QUESNEL** et Enseigne de Vaisseau **LE GUENNEC**) sont installées **au mois de mai** dans deux casemates rapidement construites, l'une **à Warsy** (**Ouest de Roye**), l'autre **à Warvillers** (**Ouest de Nesle**).
En fin mai le Commandement décide de reporter la région de l'attaque **plus au Nord de part et d'autre de la Somme** en liaison avec l'Armée anglaise.
Quatre nouvelles pièces de 16 casematées sont construites, deux **dans la région de Proyart**, et deux **dans la région de Rainecourt**. Les deux premières sont armées avec les matériels provenant de **Saint-Crépin-au-Bois** et de **Machemont**, les deux autres avec deux matériels venus de la Marine. Ces nouveaux emplacements sont complètement armés **le 24 juin**.
Les tirs de préparation commencent **le 26 juin**.
A la suite de l'avance réalisée par nos troupes, une des pièces de Rainecourt est transportée **le 11 juillet dans le ravin de Fontaine-lès-Cappy** (Enseigne de Vaisseau **MOULUN**), l'autre mise en batterie **le 14 juillet dans la carrière de l'Éclusier** (Enseigne de Vaisseau **MARIE-SAINT-GERMAIN**).
Le transport de cette dernière est effectué par route au moyen d'un chariot spécial construit aux ateliers de la formation.
Pour la première fois, les pièces de marine ne sont plus considérées comme des pièces de position, et elles vont être désormais déplacées aussi souvent que les nécessités militaires l'exigeront ; les ouvrages ne sont plus casematés.
Le 19 août dans l'après-midi, l'ordre est donné de déplacer la pièce de **l'Éclusier** d'environ 1 kilomètre, de manière à pouvoir exécuter un tir sur objectif particulièrement important (**château de Templeux-la-Fosse** où se trouve le quartier général du Prince **EITEL**). La pièce est prête à remplir sa mission à sa nouvelle position **dans l'Ouest d'Herbécourt le 20 août** à 18 heures, mais par suite de mauvaises circonstances atmosphériques, le tir ne peut être exécuté que **dans la soirée du 31 août**. Sa mission très heureusement terminée [1] la pièce est ramenée **à la position de l'Éclusier** et

1 Des interrogatoires ultérieurs de prisonniers font connaître que le château est abandonné précipitamment par le Prince et son état-major, dès les premiers coups , du tir remarquablement précis.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

elle est de nouveau prête a ouvrir le feu **le 1er septembre** au jour.
Du 4 septembre au 31 décembre 1916, la 4e Batterie organique de Canonniers Marins est portée à 8 pièces, puis à 10.
Pour suivre la progression de nos troupes, la batterie exécute 22 mouvements en avant soit par route, soit par voie de 0 m.60.
Les nouveaux procédés de transport du canon de 16 entièrement réalisés ou perfectionnés sur le front, et par les seuls moyens de la formation, sont employés dans des conditions parfois très dures et donnent des résultats très satisfaisants.
Pas une fois les pièces de marine ne restent « ***à la traîne*** ».
Pendant l'offensive de **la Somme** elles ont tiré environ 10.000 coups.
(Voir au 2e fascicule « Annexes » le rapport numéroté I.)

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

VIII. — LES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1917

———ooo———

Résumé général des opérations

——o——

Au cours de 1917, les armées alliées exécutent une série d'opérations importantes. Les batteries mobiles de Canonniers Marins renforcées d'un certain nombre de pièces fixes isolées prennent une part très active à ces offensives.
Au début de l'année, l'Armée Française prépare une grande attaque qui doit comprendre successivement les fronts des 3e, 1re, 6e, 5e et 4e Armées, c'est-à-dire s'étendre **depuis les abords de Roye jusqu'à Aubérive-sur-Suippe**. Cette attaque doit être appuyée plus au Nord par la droite des armées anglaises.
Le recul effectué avec beaucoup d'habileté par les Allemands avant l'attaque des 1re et 3e Armées déjoue en partie notre plan.
Nos troupes lancées à la poursuite de l'ennemi sont arrêtées sur la ligne de repli préparée par lui **depuis Saint-Quentin jusqu'aux lisières Ouest de la forêt de Saint-Gobain**.
Après de nombreux retards, l'offensive des 6e et 5e Armées (renforcées par la 10e Armée qui vient s'intercaler entre elles) se déclenche **le 16 avril entre Vailly et Reims**, suivie peu après par une attaque de la 4e Armée **contre le massif de Moronvilliers**, **à l'est de Reims**. Ces opérations, très contrariées par le mauvais temps persistant, se heurtent de plus à une solide résistance et cessent **vers la fin de mai**.
A la fin de juin, l'armée anglaise, qui prépare depuis longtemps une opération **dans les Flandres**, fait appel au concours des troupes françaises pour tenir le pivot de la zone d'attaque **sur les rives de l'Yser**.
La 1re Armée française renforcée d'une nombreuse artillerie lourde s'intercale entre l'armée anglaise et l'armée belge.
L'attaque des **Flandres**, brillamment commencée **le 31 juillet** (le Bataillon de Fusiliers Marins y gagne ses 3e et 4e citations et comme conséquence la fourragère aux couleurs de la médaille militaire), se heurte bientôt à une résistance très tenace. Après quelques soubresauts Sa bataille cesse **vers la fin d'octobre**.
Profitant de ce que l'attention de l'ennemi est particulièrement attirée vers le Nord, l'armée française cherchant à améliorer ses positions entreprend successivement deux opérations à objectifs limités, la première **sur le front de Verdun en août**, la seconde **sur le Chemin des Dames en octobre** (bataille de **la Malmaison**).

Les Canonniers Marins participent à toutes les opérations qui viennent d'être énumérées dans les conditions suivantes :

Opérations de la Somme

Au début de l'année, le Lieutenant de Vaisseau **RENARD** commande dans la 3e Armée, à la 4e Batterie Mobile de 16 (L. V. **PIÉRI**) en position **dans le bois de Bus** et à 2 pièces de 16 fixes situées l'une **à Waisy** (L. V. **QUESNEL**) et l'autre **à Warvillers** (E. V. **LE GUENNEC**).
Ces deux dernières pièces sont désarmées **en fin mars**.
Le Lieutenant de Vaisseau **d'EUDEVILLE** commande dans la 1re Armée (placée à la droite de la 3e Armée) à la 3e Batterie Mobile (L. V. **REILLE**) en position **près de Machemon**t, à la 5e Batterie Mobile (L. V. **HÉRET**) en position **près de Gury**, à deux pièces de 16 en position **au Nord de la Forêt de l'Aigle** (L. V. **BOGARD**) et à une pièce de 14 fixe (E. V. **LAMEIGNIÈRE**) en position près du village de **Pernant** (**rive Sud de l'Aisne**).
A la suite du repli allemand la 1re Armée est retirée du front et le Lieutenant de Vaisseau **RENARD** prend le commandement des Batteries de 16 restant en ligne (3e, 4e et 5e).
Ces trois batteries se distinguent particulièrement par la rapidité de leur marche en avant à la poursuite de l'ennemi en retraite, marche qui les amène très vite **au delà du Canal Crozat et aux abords de Saint-Quentin**.
Malgré le mauvais état des routes minées par l'ennemi, des ponts en partie détruits et leur faible dotation en matériel de transport et de traction, elles sont souvent les premières pièces d'Artillerie Lourde mises en action et les seules de l'A. L. G. P. qui peuvent être utilisées sans délai.
Elles démontrent ainsi remarquablement la possibilité si longtemps contestée du déplacement rapide sur route des matériels de 16 montés sur leur affût de bord. (Voir au 2e fascicule « Annexe » le Rapport numéroté II).

Opérations de l'Aisne et de Champagne

Dans la bataille de **l'Aisne** et de **Champagne** sont engagées les unités suivantes :
1° Sur le front de la 4e Armée (**Reims à l'Argonne**) :
La 7e Batterie mobile de 16 (L. V. **BOGARD**) qui occupe des positions **dans le voisinage de Souain**.
3 pièces de 16 isolées situées respectivement **à Wargemoulin** (L. V. **DESFORGES**) **à Bellevue** (E. V. **DUPRÉ**) **près de Prosnes** (L. V. **MORIN**).
2 pièces de 16, situées **au Nord de Baccones**, qui constituent ensuite la 8e Batterie mobile sous les ordres du L. V. **POISSON**.
Tout ce groupe est placé sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **STAPFER**.
2° Sur le front de la 5e et de la 10e Armées (**Reims-Aisne**) et sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau **DARLAN** :
La 2e Batterie mobile (L.V. **LAIGNIER**) en position **dans la région de Dugny**.
La 6e Batterie mobile (L.V. **CHOLET**) ayant une pièce en position **près de Pontavert**, l'autre **aux Blancs Sablons**.
Une pièce fixe de 16 (L. V. **GAUTIER**) en position **à Guyencourt**.
Une pièce fixe de 14 (L. V. **de VOGÜÉ**) **à Reims** [1].

1 Cette pièce reportée ensuite **dans le Parc du Château de la Malle**, y exécute d'excellents tirs à objectifs d'interdiction lointaine sous la direction de l'Enseigne de Vaisseau **TOUCHARD**.

3° Sur le front de la 6e Armée (**Aisne-Soissons**) et sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD** :
La 1re Batterie mobile de 16 (L. V. **LE COUR GRANDMAISON**) en position **dans le ravin de Paissy**.
Une pièce de 16 (E. V. de **GEOFFROY**) **au Nord du village de Brenelle**.
Une pièce de 14 (E. V. **LAMEIGNIÈRE**) **près de Torgny-Sorny** (**route de Soissons à Chauny**).
Cet ensemble de batteries n'a guère à effectuer que des mouvements de rocade, mais ses tirs très précis causent de grands dommages à l'ennemi (Voir au 2e Fascicule « Annexe » les Rapports numérotés III et IV).
La 1re Batterie mobile placée dans un endroit particulièrement exposé à de très violentes réactions de l'ennemi y fait preuve des plus belles qualités militaires.

Opérations des Flandres

En juin 1917, l'Amiral **JEHENNE** désigne pour participer aux opérations de la 1re Armée **dans les Flandres** le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, dont le commandement comprend les batteries suivantes :
3e Batterie mobile de 16 (L.V. **REILLE**) qui prend position **dans le voisinage de Reninghe**.
4e Batterie mobile (L. V. **PIÉRI**) qui se place **près du Cabaret du Lion Belge** (**route de Furnes à Ypres**).
5e Batterie mobile (Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**) qui va occuper des positions **au Nord et au Sud-Ouest du Lion Belge**.
8e Batterie mobile (L. V. **POISSON**) dont les pièces sont placées **de part et d'autre de la route de Loo à Hazewind**.
Abondamment fournies en munitions, pouvant concentrer leur feu sur des objectifs très importants, ces batteries, dont l'action est très heureusement complétée par le Groupe de Canonnières du Lieutenant de Vaisseau **OLLIVE** (2e Groupe) interdisent à l'ennemi l'utilisation de nombreux cantonnements, points de passage et de ravitaillement. Il convient de mentionner entre autres un tir rapide et violent des 4e et 5e Batteries **sur Poelcapelle** qui porte le désordre dans un important rassemblement de troupes ennemies contribuant ainsi à l'intérêt d'une contre-attaque sur la gauche de l'Armée Anglaise (Voir au 2e Fascicule « Annexe » le Rapport numéroté V).
Malheureusement au cours de ces opérations la Formation perd l'un de ses meilleurs Officiers, l'Enseigne de Vaisseau **MARIE-SAINT-GERMAIN** modèle de vaillance, de sang-froid et d'entrain, tué net par un éclat d'obus **le 16 juillet**.

Opération devant Verdun

Au mois d'août 1917, le Lieutenant de Vaisseau **de VIGOUROUX d'ARVIEU** prend le commandement des unités suivantes appelées à participer aux opérations de la 2e Armée :
1re Batterie mobile (L. V. **LE COUR GRANDMAISON**) qui prend position **près de Camp Romain**.
2e Batterie mobile (L. V. **LAIGNIER**) qui se place **près de Belleville**.
7e Batterie mobile (L. V. **BOGARD**) qui occupe des positions situées de part et d'autre du **Fort de Souville**.

6e Batterie mobile (L. V. **CHOLET**) qui prend position **près de la Ferme Bertramé**, **sur 1a rive gauche de la Meuse** (**Forêt de Hesse**).
Une pièce de 14 fixe (E. V. **DUGAND**) **dans le Bois Bourru**.
Une pièce de 14 fixe (E. V. **HOUPEURT**) **dans la forêt de Hesse**.
Une pièce de 14 fixe (E. V. **BROUSSIGNAC**) **à Ranzières**.
Une pièce de 14 fixe (E. V. **CHALLAMEL**) **au Jaulny** (**Est du fort du Rozelier**).
Toutes ces pièces participent activement à la reprise du **Mort-Homme**, de **la côte 304** et de **la côte du Talou**.
Les batteries 2 et 7 se signalent par des tirs très heureux ; l'une abattant à plus de 16.000 mètres le pylone d'observation d'**Étrayes** en douze coups, l'autre celui de **Romagne** distant 15.500 mètres au huitième coup, ce qui lui vaut les honneurs du communiqué.
La 6e batterie mobile placée dans une région particulièrement sujette à de violents bombardements y fait preuve de très belles qualités militaires ; malgré des pertes sévères successives, le moral et l'entrain de son personnel ne marquent aucun fléchissement et pas un seul tir ordonné ne subit d'arrêt dans son exécution, malgré les réactions immédiates de l'ennemi. (Voir au 2e fascicule « Annexes » le rapport numéroté VI).

Bataille de la Malmaison

En octobre dans la 6e Armée pour l'attaque du **Chemin des Dames**, le Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD** prend le commandement des unités suivantes :
1re Batterie mobile (L. V. **LE COUR GRANDMAISON**) qui prend position **au banc de Pierre** (**route de Soissons à Chauny**).
9e Batterie mobile (L. V. **TARDY**) qui occupe des positions **près de Jumencourt**).
10e Batterie mobile (Ing. hyd. **BOUTAN**) qui prend place **près de Chavonnes**.
6e Batterie mobile (L. V. **CHOLET**) qui est installée **près de Celles**.
Une pièce de 14 fixe (E. V. **LAMEIGNIÈRE**) placée **près de Chavonnes**.
Le 3e groupe de canonnières fluviales (L. V. **LECOQ**) la batterie de péniches de 19 (Lieutenant d'artillerie **REVERS**) et la batterie d'A. L. V. F. de 305 servie par les marins (L. V. **CLÉMENTEL**) sont également mises aux ordres du Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD**, ainsi qu'une batterie de 340 du 78e Régiment d'artillerie.
L'ensemble constitue « le groupement d'interdiction lointaine » de la 6e Armée ; il a pour mission de battre les arrières de l'ennemi.
Du 12 au 30 octobre, le groupement exécute de nombreux tirs de jour et de nuit qui mettent le désordre dans les relèves et les renforts de l'ennemi, obligent les troupes au repos à abandonner leurs cantonnements à cause des pertes subies, forcent les drachens à atterrir, empêchent d'approvisionner les batteries et font sauter les dépôts de munitions.
Il est intéressant de signaler entre autres un tir de concentration sur un Quartier Général de Division ennemi par les 1re et 9e batteries mobiles dont la 1re salve met le feu au château dans lequel l'État-Major se trouvait réuni (Voir au fascicule « Annexes » le rapport numéroté VII).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Opérations secondaires

En novembre 1917, les 6e et 9e batteries mobiles quittent **la région de Soissons** pour aller participer **en Alsace**, sous les ordres du Capitaine de Corvette **d'EUDEVILLE**, à une opération locale projetée.
Elles sont mises en position, mais ne sont pas utilisées, l'attaque prévue ayant été abandonnée.
Enfin, les 1re, 9e et 10e batteries mobiles dirigées en hâte **à la fin de novembre pour la région de Saint-Quentin** (3e Armée) commencent, sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, un déploiement rapide en vue d'une attaque de part et d'autre de **Saint-Quentin**.
Ce projet est activé par l'idée d'une opération en liaison avec l'attaque par surprise que vient d'exécuter **sur Courtrai** l'armée anglaise du Général **BYNG**. Le mouvement est malheureusement arrêté en cours d'exécution par suite de l'échec de l'attaque anglaise.
Au cours de l'année 1917, les pièces fixes de **Lorraine** ne sont pour ainsi dire pas utilisées, ce qui montre bien tous les avantages tactiques résultant de la création des batteries mobiles de 16.

*
* *

IX. — OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1918

——o——

L'année **1918** peut être divisée en quatre périodes.
1° Une période d'attente **jusqu'au 21 mars**.
En prévision d'une attaque ennemie la plus grande partie de nos forces sont gardées en réserve et le front tenu par l'armée française est équipé défensivement.
2° **Du 21 mars au 18 juillet**, les Allemands dirigent contre les Alliés six grandes attaques qui sont arrêtées après un succès initial très marqué.
3° **Du 18 juillet au 11 novembre**, les armées alliées reprennent vigoureusement l'offensive et repoussent sans arrêt les armées allemandes. L'ennemi battu hors d'état de réagir courant à un désastre demande un armistice accordé **le 11 novembre**.
4° Les troupes alliées occupent les territoires évacués par l'ennemi, l'artillerie lourde est ramenée à l'arrière.

———ooo———

1. — Période d'attente jusqu'au 21 mars

——o——

Les batteries affectées aux groupes d'armées, celles du 1er groupe (Capitaine de corvette **d'EUDEVILLE**) et celles du 2e groupe (L. V. **de FOURCAULD**) renforcées de quelques batteries des autres groupes préparent des positions défensives.
Les batteries du 3e Groupe (L. V. **d'ARVIEU**) et du 4e Groupe (L. V **DARLAN**) sont en réserve du G. Q. G. **à Châtenois et à Villenauxe**.
Les Commandants de Groupes exécutent de nombreuses reconnaissances sur tout le front et préparent l'entrée en action de leurs matériels.
Le 7 février, le Président de la République accompagné du Ministre de la Marine, du Chef d'État-Major Général et du Général Commandant le R. Q. A. L. remet au Contre-Amiral **JEHENNE**, en présence d'une délégation de Canonniers-Marins, le drapeau offert par la ville de **Toulon**.
Le Général de Division **BUAT** adresse, à la délégation, les paroles suivantes :

Officiers, Sous-Officiers et Canonniers-Marins,

Les Fusiliers, vos frères, n'ont pas attendu la fin de la campagne pour entrer dans la gloire, il a suffi d'un mot « ***Dixmude*** », pour leur ouvrir toutes grandes les portes de l'immortalité.
J'ai pleine confiance dans le jugement de la postérité sur les Canonniers Marins, et voici pourquoi : Bien que vous soyez aux Armées **depuis le mois d'août 1914**, votre corps ne fut réellement constitué qu'à son entrée **en février 1916** dans l'artillerie lourde à grande puissance. Jusque-là, vous vous étiez distingués individuellement — si je puis dire — à partir de ce moment vous paraissez en

Corps partout où il y a des coups à donner sans souci de ceux à recevoir.
Vous aviez été déjà noblement représentés à la bataille de **Champagne**, **en septembre 1915**, vous êtes maintenant **à Verdun** durant toute la période critique, **de février à août 1916**, et vous y êtes encore **en décembre**, pour l'apothéose, la reprise des **forts de Douaumont et de Vaux**.
Dans le même temps, vous avez de nombreuses batteries de Canonnières **sur la Somme et les Champs de Cappy** peuvent dire combien de vos anciens compagnons y dorment de leur dernier sommeil.
Au printemps de 1917, vous êtes des premiers à suivre le repli des Allemands **au Nord de l'Aisne** ; des premiers, avec vos batteries de 16 à apparaître **devant Saint-Quentin** ; des premiers, avec vos canonnières, à remonter la rivière **jusqu'en amont de Soissons**.
En avril, on vous trouve **au Chemin des Dames**, et l'on vous y retrouve encore, **en octobre**, pour la victoire de **la Malmaison**.
C'est là que, par vos tirs **sur les passages de l'Ailette**, vous interdisez aux Allemands, l'exécution du projet, qu'ils avaient arrêté, de retirer leur artillerie aventurée **sur la rive Sud de la rivière**, c'est là que 200 canons tombent entre nos mains,
Durant toute cette période de l'an dernier vous avez eu des groupes de batteries **dans les Flandres** où l'ennemi s'est chargé lui-même d'attester les services que vous avez rendus ; vous en aviez d'autres **à Verdun** encore, où ils contribuaient à la reprise de **la côte 304 du Mort-Homme**, **de la côte 344** et de **Bezonveaux**, desserrant ainsi le bâillon qui étouffait encore la forteresse symbolique,
Tous ces grands noms que l'histoire consacrera, les Canonniers Marins peuvent légitimement prétendre avoir ajouté à leur grandeur. Ce n'est pas un nom de bataille qu'ils peuvent inscrire sur leur drapeau, c'est dix, et leur œuvre n'est pas terminée !
Partout, qu'il s'agisse de vos admirables batteries mobiles de 16, dont tous les chefs de nos Armées réclament à l'envie le concours et vantent l'efficacité, qu'il s'agisse de vos batteries sur voie ferrée de 19 et de 305, ou de votre flottille armée, partout où l'on se battra, il y aura des Canonniers Marins.
Il y aura la Marine, devrais-je dire, car tous les Corps de la Marine militaire et Marchande rivalisent de zèle pour vous fournir des cadres et des soldats.
Les cadres ! ce sont des officiers de vaisseau (de l'active et de la réserve) des officiers des équipages, des officiers mécaniciens, des ingénieurs du génie maritime et de l'artillerie navale, des ingénieurs hydrographes, des Commissaires, des professeurs d'hydrographie, des Administrateurs, des Capitaines et Lieutenants au long cours et au cabotage ; tous gens de cœur, et techniciens émérites.
Des Canonniers ! ce sont des matelots ou d'anciens matelots, et c'est tout dire ! leur bravoure, leur tenue, l'amour de leur matériel sont légendaires dans les Armées ; ils y sont l'exemple du soldat !
Sous le commandement de son Amiral, la 3e Division de la Réserve Générale d'Artillerie lourde constitue un ensemble que rien ne peut surpasser ; cinq citations collectives à l'Ordre de l'Armée, deux à l'Ordre du Corps d' Armée, une à l'Ordre de la Division, sont autant de témoignages accordés à sa vaillance.
Quant aux citations individuelles, je ne saurais les dénombrer, je vous en rappellerai une cependant car elle caractérise l'héroïsme du Canonnier Marin :c'est celle du matelot sans spécialité **LE BLANC**, qui, **le 7 juillet 1916**, blessé grièvement en servant sa pièce sous le bombardement et se sentant mourir, réunit ses dernières forces pour murmurer encore ce premier couplet de notre « Marseillaise » : « ***Allons, enfants de la Patrie***, ***le jour de Gloire est arrivé*** ».
Voilà comme sait mourir un Canonnier Marin !

Merci donc à ceux qui ont eu la noble inspiration de confier un drapeau à la garde de ces vaillants ; ils méritaient cet honneur et l'emblème est placé en bonnes mains.
Quant à vous, mes enfants, n'oubliez pas que cet étendard qu'on vous donne vous crée des devoirs nouveaux ; n'oubliez jamais qu'il porte inscrits sur ses plis trois grands mots « ***République Française*** - ***Honneur Patrie*** », et, de l'autre côté : « ***Canonniers Marins*** ».
Il faut que ceci soit le défenseur de cela, dans l'avenir plus et mieux encore si c'est possible, qu'il ne le fut dans le passé.
Je me porte garant que vous n'y faillirez pas !

———ooo———

2. — Attaques allemandes (21 mars-18 juillet)

——o——

*a) Attaque du **21 mars** sur Compiègne*

Le 21 mars après une courte et très violente préparation d'artillerie, l'ennemi attaque la 5e Armée britannique et perce le front **entre Saint-Quentin et l'Oise**.
Le 5e C. A., puis la 3e Armée sont envoyées pour renforcer puis ensuite remplacer nos alliés.
Les batteries mobiles n° 3 (L. V. **de VOGÜÉ**) et n° 10 (Ing. **BOUTAN**) , sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, sont dirigées **sur Noyon**, où elles débarquent **le 24 Mars**.
L'ennemi avançant rapidement, elles ne peuvent pas occuper les emplacements reconnus **à l'est de Noyon**. Elles passent alors **au sud de l'Oise** pour éviter d'être capturées et se mettent en batterie **dans la région de Carlepont** Elles font sur ces positions de nombreux tirs d'interdiction et de neutralisation.
Le 6 avril, elles repassent **l'Oise**, **à Compiègne** et prennent position à 15 kilomètres au N.-E. de cette ville.
Elles participent à toutes les opérations de la 3e Armée **jusqu'au 9 juin**.
Le 6 avril, le groupe de péniches (L. V. **QUESNEL**) venant de **Champagne**, remonte **l'Oise en amont de Compiègne** et prend également une part très active aux opérations de la 3e Armée. (Voir au fascicule « Annexes » le rapport n° VIII).
Dans les secteurs non attaqués, les Armées emploient les batteries de 16 dont elles disposent à l'interdiction sur les communications lointaines de l'ennemi. En outre, dans la 6e Armée, nos batteries soutiennent l'action des pièces qui contre-battent les BERTHAS tirant **sur Paris**.
Les batteries ainsi employées sont :
Au Groupe d'Armées du Centre sous la direction du Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD**.
Dans la région de Reims :
La 5e (L. V. **HÉRET**) **près de Saint-Brice** ; la 15e (L. V. **d'HARCOURT**) **à Trigny**.
Dans la région de Soissons (tirs contre les BERTHAS et **sur la gare de Laon**) :
La 12e (L. V. **CONTAMIN**) **au Nord de Verneuil** ; la 16e (L. V. **MARLOY**) à Aisy ; la 14e (L. V. **GUYOT**) **près de Vassens**.

Ces deux dernières batteries passent à la 3e Armée **au mois de mai**, et la 16e est remplacée par la 15e dans les positions qu'elle abandonne.
Dans le Groupe d'Armées de l'Est, sous la direction du Capitaine de Corvette **d'EUDEVITLE** :
La 2e (L. V. **GAUTIER**) **en Argonne** ;
La 7e (L. V. **BOGARD**) **en Lorraine** ;
La 6e (C. C. **CHOLET**) **en Alsace**.

*b) Attaques d'**avril** **sur Amiens***

Aucune batterie n'est directement engagée. Seules les batteries et les péniches-canon de la 3e Armée participent aux actions de flanquement exécutées par l'Artillerie de la 3e Armée.

*c) Attaques d'**avril-mai** **dans les Flandres***

Vers la fin d'avril, pour aider l'Armée Britannique, fortement pressée par l'ennemi, des unités françaises sont envoyées **dans les Flandres** et forment le Détachement d'Armées du Nord (D.A.N.).
Les Canonniers Marins y sont représentés par les 1re et 9e Batteries de 16 placées d'abord sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU**, puis ensuite sous celui du Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**. (Voir au 2e Fascicule « Annexes » le rapport numéroté IX.)
En dépit d'une violente épidémie de grippe, le personnel renforcé d'un détachement en réserve sert activement non seulement ses pièces, mais aussi deux pièces de 155 G. P. F. (E. V. **BASTIEN**) matériel nouveau pour nos hommes que le Général Commandant l'Artillerie du D. A. N.
retire de **Calais** et donne aux marins pour compenser la diminution sensible de l'A. L. du D. A. N. amenée par l'envoi rapide **sur la Marne** de tout le 86e Régiment d'Artillerie Lourde.
A la fin de juin le D.A.N. est supprimé et la 1re et 9e Batteries sont placées en réserve.

*d) Attaques du **27 Mai** **sur l'Aisne***

Au moment où l'ennemi déclenche cette puissante attaque, trois de nos batteries sont en position dans les 6e et 5e Armées.
La 14e (L. V. **GUYOT**) dans la partie gauche de la zone attaquée, **entre Oise et Aisne** (**près de Wassens**).
La 15e (L. V. **d'HARCOURT**) au centre de l'attaque **entre le Chemin des Dames et l'Aisne** (**Aisy**).
La 5e (L. V. **HÉRET**) à droite **près de Reims** (**Saint-Brice**).
Le 27 mai, la 15e Batterie soumise à un violent bombardement par obus explosifs et toxiques a une de ses pièces renversées par un obus.
Sa position est rapidement atteinte par l'ennemi et le Lieutenant de Vaisseau **d'HARCOURT** n'a que le temps de battre en retraite avec une partie de son personnel. (Voir au 2e Fascicule « Annexes » le Rapport numéroté XI.)
A gauche où nos troupes se replient lentement en combattant, le Lieutenant de Vaisseau **GUYOT** peut ramener en arrière ses pièces et ses munitions non sans avoir essuyé le feu des mitrailleuses ennemies.

De même à droite le Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**, quoique ayant eu beaucoup d'hommes brûlés par l'ypérite, ramène ses deux pièces en arrière au dernier moment et sous le feu des mitrailleuses.
Les ponts sautent derrière lui. (Voir au 2e Fascicule « Annexes » le rapport numéroté XII).
Les 14e et 5e Batteries arment de nouvelles positions, la première **au Sud de l'Aisne** (**Chelles**) la seconde **dans la montagne de Reims** (**près de la Germaine**) et continuent à participer aux opérations.
Le Groupe des péniches-canon venu **de l'Oise sur l'Aisne** remonte la rivière **jusqu'en amont de Vic-sur-Aisne** et tire **le 31 sur les sorties de Soissons**. L'avance de l'ennemi l'oblige à battre en retraite à 14 heures, et il se replie **sur Verberie**. **Le 4 juin**, il est remis aux ordres de la 3e Armée et reprend son poste **sur l'Oise en amont de Compiègne**.
Un groupe de deux batteries, 7e (L. V. **BOGARD**), 16e (L. V. **MARLOY**) est formé **le 5 juin** sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **d'HARCOURT** et prend position **dans la région de l'Ourq** (**Boullare**).

*e) Attaques du **9 juin** vers Compiègne*

Cette attaque est supportée par l'aile droite de la 1re Armée et toute la 3e Armée.
Le Commandement ayant fait, **en mai**, des préparatifs d'attaque dans cette région et à la fin du mois, neuf de nos batteries sont en position dans les 1re et 3e Armées.
a) Aile droite de la 1re Armée sous le commandement du Capitaine de Corvette **CHOLET** ;
La 2e (L. V. **GAUTIER**), la 4e (L. V. **PIÉRI**), la 8e (L. V. **POISSON**) (**Ouest et Sud-Ouest de Montdidier**).
b) A l'aile gauche de la 3e Armée, sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** :
La 11e (L. V. **de LA VILLEMARQUE**) ; la 13e (L. V. **MORIN**) (**Sud de Montdidier**).
c) Au centre de la 3e Armée sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **DARLAN** :
La 3e (L. V. **de VOGÜÉ**), la 10e (Ing. **BOUTAN**), la 12e (L. V. **CONTAMIN**) la 16e (L. V. **MARLOY**) cette dernière détachée au Groupe **d'ARVIEU** (**Sud de Lassigny**).
d) A droite de la 3e Armée, le Groupe de Péniches-canons (L. V. **QUESNEL**) (**Canal de l'Oise**).
Après le 27 Mai, les indices d'attaque ennemie se précisent et le commandement donne l'ordre d'échelonner les Batteries en profondeur dans la 3e Armée.
L'ordre est exécuté **le 2 juin** : le Groupe **d'ARVIEU** porte en arrière la 13e Batterie, le Groupe **DARLAN**, la 12e et la 16e.
La 16e reçoit ensuite l'ordre de quitter l'Armée.
Dans la nuit du 8 au 9 juin, l'attaque allemande se déclenche ; la droite et la gauche française résistent vigoureusement et le centre est enfoncé **près de Resson-sur-Matz**.
Les Groupes **d'ARVIEU** et **DARLAN** entrés en action dès le début de l'attaque ont épuisé au jour toutes leurs munitions.
La situation devenant assez critique, surtout pour le Groupe **DARLAN** dont les positions commencent à être tournées par l'ennemi, les Commandants de groupe ne pouvant plus participer à la bataille demandent à retirer les pièces. Après de nombreuses hésitations, l'ordre de retirer les batteries avancées est donné.
La 11e Batterie se replie sans difficultés.
Le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN** fait partir trois de ses pièces et garde en position la 4e pièce (10e Batterie Enseigne de Vaisseau **HEURTEL**) dépourvue de moyens de transport. Cette pièce qui

avait été violemment bombardée pendant la nuit et avait eu 8 hommes hors de combat n'aurait du reste pas pu passer sur la route détruite par les bombes et les projectiles ennemis.
Vers 14 heures, les mitrailleurs allemands étant à 400 mètres de la pièce, le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN** ordonne de la mettre hors de service et après avoir incendié son p. c. se replie avec son personnel restant sur la 12e Batterie.
Cette dernière, qui avait dès le début pris part à l'action, continue à tirer jusqu'à épuisement des munitions et se replie ensuite conformément aux ordres reçus.
De même, la 13e Batterie du Groupe **d'ARVIEU** épuise toutes ses munitions et se porte en arrière **le 10 juin**. (Voir au 2e Fascicule « Annexes » les rapports numérotés XIII et XIV.).
Les batteries du Groupe **CHOLET** participent à l'action en exécutant des tirs de harcèlement et d'interdiction.
Le 11 elles appuient la contre-attaque effectuée à leur droite par les divisions du Général **MANGIN**.
La 1re Armée décide ensuite d'échelonner le groupe en. profondeur. (Voir au 2e Fascicule « Annexes » le rapport numéroté XV.).
Les péniches-canons (Lieutenant de Vaisseau **QUESNEL**) remontent **le canal en amont de Compiègne**, **le 4 juin**. Elles prennent part aux opérations **jusqu'au 6** du poste de tir de **Ribécourt**. Puis informées que **le pont du Matz**, (**pont-canal au-dessus du Matz**) était crevé et que le bief allait être à sec, les péniches prennent position **à Janville**, ou **rivière d'Oise**, à l'extrémité du canal. Elles tirent vers le Nord-Ouest **jusqu'au 9 juin**. Puis l'avance de l'ennemi devenant menaçante, le groupe descend **jusqu'à Bouche-d'Aisne**, exécute des tirs vers le Nord, et, **le 11 au soir** se replie **en aval de Compiègne**.

*f) Attaque du **16 juillet** **sur la Marne et en Champagne***

Cinq de nos batteries sont engagées :
la 14e (Lieutenant de Vaisseau **GUYOT**) **dans la région de Compiègne** ;
la 7e (Lieutenant de Vaisseau **BOGARD**) et la 16e (Lieutenant de Vaisseau **MARLOY**) **dans la région de l'Ourcq**.
la 11e (Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE**) **entre Épernay et Reims** (**Pourcy**).
la 5e (Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**) **dans la montagne de Reims** (**N. de la Germaine**).
Elles participent toutes activement à la défense, mais la plus engagée est la 11e dont la situation devient rapidement critique, par suite de l'avance ennemie **entre Épernay et Reims**. Le Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE** fait retirer la pièce avancée (Enseigne de Vaisseau **d'HESPEL**) au moment où l'ennemi atteint la deuxième ligne de défense et continue le feu avec sa deuxième pièce placée plus en arrière. Sur ordre de l'Armée, il prépare un nouveau repli mais ne l'effectue pas, l'ennemi étant solidement maintenu **dès la soirée du 15 juillet** (Voir au 2e Fascicule « Annexes » le rapport numéroté XVI).

———ooo———

Troisième période
Offensive des Armées alliées (18 juillet-11 novembre)

——o——

Pendant cette période toute la formation est engagée.

a) Contre-attaque du 18 juillet entre Marne et Aisne

Au moment où l'attaque allemande **sur la Marne** est en plein développement, la 10e Armée lance sur le flanc droit de l'ennemi une vigoureuse contre-attaque qui l'oblige à évacuer la poche qu'il avait créée **entre Soissons et Reims** à la suite de son offensive du **27 mai**.
La 14e batterie (Lieutenant de Vaisseau **GUYOT**) placée au préalable **dans le ravin de Laversine à l'Ouest de Soissons**, exécute de nombreux tirs de harcèlement et d'interdiction sur les routes aboutissant à cette ville.
La 7e (Lieutenant de Vaisseau **BOGARD**) et 16e batterie (Lieutenant de Vaisseau **MARLOY**) sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **BOGARD** participent activement à la poursuite, avançant leurs pièces par échelons exécutant de nombreux tirs très efficaces sur les colonnes ennemies.
Ces deux batteries participent aux opérations **jusqu'au milieu du mois d'août**.
Le Groupe de péniches remonte **en amont de Vic-sur-Aisne** et prend part à l'action de l'aile gauche de la 10e Armée.
A droite de la 5e Armée, les 11e (Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE**) et 5e Batteries (Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**) (**Cran de Ludres**) appuient de leurs feux la progression plus lente de nos troupes **à l'Ouest de Reims**.

b) Attaques de la 1re Armée vers Saint-Quentin

Le Groupe du Capitaine de Corvette **CHOLET** composé de trois batteries mobiles de 16, la 2e (Lieutenant de Vaisseau **GAUTIER**), la 4e (Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI**), la 8e (Lieutenant de Vaisseau **POISSON**) qui avait déjà participé aux actions défensives de la 1re Armée **en mai et juin** prend ensuite une part très active aux opérations locales effectuées par cette armée **durant le mois de juillet**, opérations dont le succès oblige l'ennemi à évacuer **la rive Ouest de l'Avre et du ruisseau des Trois-Doms**.
Les batteries sont alors portées en avant et **du 8 mai au 11 août** participent à l'attaque générale déclenchée par la 1re Armée en liaison avec l'armée britannique. Elles exécutent de nombreux tirs de harcèlement et d'interdiction.
L'ennemi recule rapidement.
Les batteries sont tenues en réserve **jusqu'au 25 août** et **le 26** sont de nouveau portées en avant. L'ennemi reculant toujours, la 4e batterie est d'abord seule employée ; puis **le 27**, les trois batteries avancent de nouveau et font du harcèlement sur les sorties de **Ham**.
La quantité de munitions existante ne justifiant pas un nouveau déplacement de tout le groupe, une seule batterie est ensuite portée en avant pour appuyer une série d'actions qui amènent nos troupes **à**

Saint-Quentin.
Le 18 septembre, le groupe est placé en réserve (voir au 2e fascicule « Annexes » le rapport numéroté XVI).

*c) Attaque Américaine **vers Saint-Mihiel** (**12 septembre**)*

Dès le mois d'août, en prévision de cette attaque le Capitaine de Corvette **d'EUDEVILLE**, commandant le Groupe du G. A. E. prépare l'entrée en action de huit batteries.
1° trois **dans la région de Verdun** (**rive droite de la Meuse**) :
6e (Enseigne de Vaisseau **BROUSSIGNAC**) aux Arpents, 17e (Lieutenant de Vaisseau **de VIGUERIE**) **Ravin des Vignes**, 18e (Lieutenant de Vaisseau **TOUCHARD**) **au Jaulny**.
2° deux **au Nord de Saint-Mihiel** : 11e (Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE**) **près de Ranzières**, 16e (Lieutenant de Vaisseau **MARLOY**) **dans la forêt d'Ablonville** ;
3° trois **dans la Woëvre** (**entre Saint-Mihiel et Pont-à-Mousson** :
1re (Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**) **dans la forêt de Puvenelle**, 9e (Lieutenant de Vaisseau **TARDY**) **au Bois Lerays**, 13e (Lieutenant de Vaisseau **TRACOU**) **dans la forêt de la Reine**.
Au moment des opérations le Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU** prend la direction des batteries 1, 9 et 13.
Le Capitaine de Corvette **d'EUDEVILLE** celle des batteries 11 et 16.
Les batteries 6, 17, 18 et de nouvelles batteries en réserve (10 et 12) sont placées sous le commandement du Capitaine de Corvette **DARLAN**.
Ces batteries tirent le jour de l'attaque déclenchée **le 12 septembre** puis sont aussitôt envoyées dans d'autres secteurs aussitôt l'opération terminée. (Voir au deuxième fascicule « Annexes » le rapport numéroté XVII).

d) Attaque de la 4e Armée Française et de la 1re Armée Américaine
en direction de Rethel, Vouziers, Sedan

Au 27 septembre la 4e Armée dispose, sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **d'ARVIEU**, de cinq batteries mobiles de 16, la 3e (Lieutenant de Vaisseau **de VOGÜÉ**) **au Nord-Est de Mourmelon-leGrand**, la 7e (Lieutenant de Vaisseau **BOGARD**) **entre Perthes et Souain**, la 13e (Lieutenant de Vaisseau **TRACOU**) **à l'Est de Mourmelon-le-Grand**, la 16e (Lieutenant de Vaisseau **MARLOY**) **près de Virginy**, la 11e (Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE**) **près de Vienne-le-Château**. Ces deux dernières batteries sont retirées du front dès la fin de l'attaque initiale.
La 15e (Lieutenant de Vaisseau **d'HARCOURT**) armée de 155 G. P. F. est placée sous les ordres directs d'un Commandant d'Artillerie de C. A. de cette même Armée.
Les péniches placées **sur le canal de la Marne à l'Aisne** participent à l'action initiale (Voir 2e fascicule « Annexes » le rapport numéroté XVIII).
Dans la 1re Armée Américaine se trouvent :
La 10e (Ingénieur **BOUTON**) et la 12e (Enseigne de Vaisseau **de GEOFFROY**) installées **dans la forêt de Hesse** et placées sous le Commandement du Capitaine de Corvette **DARLAN** et indépendantes. La 6e (Enseigne de Vaisseau **BROUSSIGNAC**) **près de la ferme Bertramé**, la 17e (Lieutenant de Vaisseau **de VIGUERIE**) **au ravin des Vignes**, la 18e (Lieutenant de Vaisseau

TOUCHARD) **dans le bois de la Chalade**, sous les ordres de différents Commandants de Groupements américains.
L'ensemble de ces dix batteries de 16 et la Batterie de G.P.F. sont échelonnés **entre Auberive et la Meuse** et participe à l'action **le 27 septembre**, mais tandis que les batteries de la 4e Armée accompagnent la poursuite de l'ennemi **jusqu'à la rive Sud de l'Aisne**, les batteries de la 1re Armée Américaine ne peuvent avancer par suite du mauvais état des routes et de leur encombrement qui rendent impossible la circulation des poids lourds.
Elles se déplacent alors sur la droite pour participer à d'autres opérations.

*e) Opérations américaines **sur la rive droite de la Meuse***

La 17e Batterie (Lieutenant de Vaisseau **de VIGUERIE**) puis le Groupe du Capitaine de Corvette **DARLAN**, les 10e (Ingénieur **BOUTON**) et 12e (Enseigne de Vaisseau **de GEOFFROY**) amenées **près des Arpents** appuient de leurs feux les opérations entreprises, **du 7 octobre au 11 novembre**, par l'Armée américaine pour repousser les Allemands **au pied des Hauts de Meuse**. (Voir au 2e fascicule « Annexes » le rapport numéroté XIX.)

f) Opérations diverses

Dans le Groupe d'Armées de l'Est, **de février à juillet 1918** plusieurs batteries placées sous le commandement du Capitaine de Corvette **d'EUDEVILLE** participent à un certain nombre d'actions locales.
2e batterie (Lieutenant de Vaisseau **GAUTIER**) **en Argonne** ; 6e (Enseigne de Vaisseau **BROUSSIGNAC**) **en Lorraine** ; la 7e (Lieutenant de Vaisseau **BOGARD**) **en Lorraine**.
Cette dernière batterie se fait remarquer par la précision de ses tirs sur les drachens ennemis (voir au 2e fascicule « Annexes » le rapport XX).

———ooo———

Quatrième période
Retour à l'arrière de l'artillerie lourde

——o——

Entre le 11 et le 20 novembre les batteries quittent leurs positions et sont rassemblées :
Les 2e, 4e, 5e, 8e, 15e **à Villenauxe**.
Les 1re, 3e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 16e **à Châtenois**.
Les 6e, 14e, 17e, 18e **à Charmes**.
Le Groupe de péniches remonte **à Bauzement** (**Est de Nancy**) et participe aux travaux de réfection du **canal de la Marne au Rhin**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

X. — LES BATTERIES D'A. L. V. F. ARMÉES PAR LES MARINS [1]

———ooo———

Constitution des batteries

De janvier à mars 1915 les Ateliers du **Creusot** sont chargés de la mise sur truck de pièces de Marine de 194 Modèle **70-93** provenant de la défense des côtes.
Le premier groupe de ces matériels comprenant trois batteries de deux pièces est armé sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **SEYCHAL** par la 3e batterie organique des Canonniers Marins.
La 1re batterie est commandée par le Lieutenant de Vaisseau **MARRAST** la seconde par le Lieutenant de Vaisseau **BONGRAIN** remplacé **au mois de mars** par l'Ingénieur Hydrographe **BOUTAN**, la troisième par l'Ingénieur d'Artillerie Navale **de LA CHAISE**.
Un Chef d'Escadron d'Artillerie, le Commandant **CHARET**, prend le Commandement du Groupe **le 9 avril 1915**, le Lieutenant de Vaisseau **SEYCHAL** faisant fonction de « Directeur du tir ».
Le Commandant **CHARET** est remplacé par le Chef d'Escadron **GAY le 23 juillet 1916** et ce dernier par le Chef d'Escadron **COLAS le 24 février 1917**.
En mai 1915, la 5e Batterie de Canonniers Marins commandée par le Lieutenant de Vaisseau **LACLOCHE** est dirigée **sur le Creusot** pour armer le deuxième groupe de 19 A. L. V. F.
Le Groupe est mis sous le Commandement du Chef d'Escadron **COUADE** avec le Lieutenant de Vaisseau **LACLOCHE** comme directeur du tir.
La 1re batterie est commandée par l'Ingénieur d'Artillerie Navale **KAHN**, la seconde par le Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO**, la 3e par l'Enseigne de Vaisseau de **SAVIGNAC**.
La composition en matériel est identique à celle du 1er groupe.
En novembre, le Lieutenant de Vaisseau **LACLOCHE** rappelé sur sa demande au service général de la Marine est remplacé par le Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO**.
Le 1er août 1917 les deux groupes sont fondus en un seul comprenant deux batteries de quatre pièces. Ce groupe est affecté au 74e Régiment d'Artillerie.
Il est placé sous le commandement du Chef d'Escadron **COLAS jusqu'au 14 janvier 1918** et ensuite sous celui du Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO**.
Avec les disponibilités du personnel ainsi réalisées il est constitué une batterie d'A. L. V. F. de trois pièces de 305 sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **CLÉMENTEL**, puis de l'Enseigne de Vaisseau **DUPRÉ**.
Cette batterie d'abord rattachée à un groupe du 78e Régiment d'Artillerie commandée par le Capitaine de Corvette **STAPFER** forme ensuite la 19e Batterie du 75e Régiment d'Artillerie.

———ooo———

1 Voir au 2e Fascicule « Annexes » la note numérotée XX.

A. — Participation des Groupes d'A. L. V. F. de 19 aux opérations de 1915

——o——

1. — *Premier Groupe*

Le 1er Groupe se rend **en Champagne le 29 avril** et fait des tirs d'essai **le 30** sur le village de **Nauroy**.
Il part **le 3 mai pour l'Artois**, fait des tirs de réglage **du 6 au 9**, mais participe **du 9 au 13 mai** à l'action engagée de même que celle déclenchée **le 16 juin**.
Le groupe reste dans la région **jusqu'au 13 août** exécutant quelques tirs durant cette période.
Il rallie **le 14 août** la 6e Armée et se cantonne **dans la région de Villers-Bretonneux**.
Après des tirs exécutés **les 4 et 31 août** sur le front de cette Armée, le groupe repart **le 31 septembre pour l'Artois** (10e Armée) et exécute **le 21 septembre** un tir de 200 coups **sur la voie ferrée au Nord de Vimy**.
Après avoir exécuté quelques nouveaux tirs **entre le 2 et le 26 octobre** le groupe est mis au repos et part **le 15 novembre pour Chavanche** (**Aube**), où il séjourne **jusqu'au 6 mars 1916**.

2. — *Deuxième Groupe*

Après être resté en instruction **jusqu'au 14 septembre 1915** le 2e groupe se rend à cette date **en Champagne** pour participer aux opérations prévues dans cette région.
Il tire sur divers objectifs, environ 650 coups de canon **du 25 au 27 septembre inclus**.
Du 28 septembre au 16 octobre le groupe est spécialement chargé de contre-battre une pièce de 150 marine qui tire **sur Sainte-Menehould**. Il lui envoie environ 400 coups.
La pièce en cause ne tirant plus qu'à de rares intervalles, **au début de novembre** le groupe revient au repos **à Arzillère-Saint-Rémy**. Il y reste **jusqu'au début de février 1916**.

———ooo———

B. — Participation des Groupes d'A. L. V. F. de 19 aux opérations de 1916

——o——

Premier Groupe

Le 1er groupe se rend **le 6 mars à Verberie** où il séjourne **jusqu'au 2 mai**.

Le Lieutenant de Vaisseau **CLÉMENTEL** remplace le Lieutenant de Vaisseau **SEYCHAL** comme « directeur du tir » du Groupe.
Le Groupe se rend **à Boves le 2 Mai** mais ne monte en position que **le 27 juin** pour participer à l'offensive de **la Somme**.
Il reste dans la même région **jusqu'au 24 décembre** et effectue d'assez nombreux tirs donnant un ensemble de 2.000 coups pour ses six pièces.
Le groupe rentre ensuite au repos **le 24 décembre**.

Deuxième Groupe

Le 2e groupe est dirigé **le 19 février 1916 sur la région de Verdun** et prépare une voie de tir **entre Ambreville et Parcis**.
Toute la région est fortement bombardée par les Allemands, notamment **la gare d'Aubreville** et le groupe ne pouvant exécuter ses tirs de la position d'**Aubreville** se reporte près du village de **Corvalles** d'où il participe à l'action **à partir du 24 février jusqu'au 16 mars**, période pendant laquelle il tire environ 500 coups.
Après un court repos à l'arrière, **entre le 16 et le 22 mars**, le groupe entre de nouveau en action **jusqu'au 2 avril** et tire encore 250 coups durant cette nouvelle période. Le groupe est renvoyé de nouveau **dans la région de Verdun le 7 avril** pour exécuter un tir de destruction sur une pièce de 420 tirant **sur le fort de Souville**. **Le 17 avril**, profitant d'une éclaircie, un tir de 178 coups observé par avion est exécuté sur l'objectif indiqué avec de bons résultats.
Mis au repos **le 3 mai** le groupe repart **le 20 mai**, reste en position **jusqu'au 30 mai** puis retourne à son garage de repos. Il y reste **jusqu'au 10 juillet**, daté à laquelle il est envoyé **sur la Somme** où il opère **jusqu'à la fin d'octobre**.
En novembre il est envoyé **à Verdun** pour prendre part aux opérations qui amènent la reprise du **fort de Douaumont**. Il tire, **du 15 novembre au 20 décembre**, 1.335 coups.

———ooo———

C. — Participation des Groupes de 19 A. L. V. F. aux opérations de 1917

——o——

1. — *Du 1er janvier au 1er août 1917*

Premier Groupe

Le 1er reste au repos **jusqu'au 15 mars**.
(**Le 23 février** 1e Commandant **GAY** a été remplacé par le Commandant **COLAS**.)

Il est alerté **le 17 mars** et se rend **à Figuières** pour participer à l'offensive prévue **vers Lassigny et Noyon**, mais n'y fait aucune opération par suite de la retraite anticipée de l'ennemi.
Le groupe repart **le 6 avril pour Sommessous** (**Marne**) et **pour Dampierre-au-Temple le 8** en vue de participer aux opérations prévues **en Champagne**. **Du 15 avril au 10 mai** il tire environ 1.500 coups.
Le Groupe retourne au repos **du 10 mai au 2 juin à Sompuis et Mont-Notre-Dame** ; à cette dernière date il va exécuter un tir de contrebatterie de 100 coups des positions de tir de **Braye-en-Laonnois**.
Du 14 juin au 16 juillet le groupe séjourne au repos **à Rochy-Condé** ; il en .repart **le 17 pour la Belgique** en vue de participer aux opérations projetées.
Du 18 juillet au 1er août le groupe exécute un certain nombre de tirs représentant un ensemble d'environ 1.000 coups.

Deuxième Groupe

Le 2e Groupe ramené au repos **le 2 janvier** reste à l'arrière **jusqu'au 15 mai**.
Il est alerté **le 15 mai** et se rend **dans la région de Ressons-surMatz** pour prendre part à l'offensive prévue **vers Noyon** mais n'y fait aucune opération par suite de la retraite anticipée de l'ennemi.
Il est ensuite dirigé **sur Fismes** puis **sur Soissons** et enfin **sur la région de Reims** où il arrive **le 2 avril** pour prendre part aux opérations projetées.
Du 8 avril au 26 juillet il reste en position dans cette région et tire pendant cette période environ 3.520 coups.
Le groupe est enfin mis au repos pour reconstitution.
Une batterie de 4 pièces commandée par le Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO** forme avec une batterie du 1er groupe le nouveau 1er groupe du 74e Régiment d'artillerie.

2. — *Du 1er août 1917 au 1er janvier 1918*

Jusqu'au début de septembre les deux batteries opèrent séparément, l'une **en Belgique** où elle tire environ 400 coups, l'autre **dans la région de Reims** puis dans celle de **Verdun** où elle tire environ 1.400 coups.
Au début de septembre les deux batteries sont réunies dans la région de Suippes puis ramenées à l'arrière où le personnel du groupe est employé à divers travaux de construction de voie ferrée **jusqu'à la fin de décembre 1917**.

D. — Participation du Groupe d'A. L. V. F. de 19 aux opérations de 1918

Le groupe dont le Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO** prend le commandement **le 14 février 1918** reste employé à des travaux de voie ferrée **jusqu'au 18 mars**.
A cette date il est envoyé **dans la région de Verdun** où il reste **jusqu'au 26 mars**, mais sans exécuter aucun tir. Il repart **le 27 mars pour la région de Villers-sur-Coudun** où il séjourne

jusqu'au 30 mai. Pendant cette période le groupe installe des observatoires terrestres et tire environ 200 coups sur divers objectifs.
Le 30 mai, le groupe est envoyé d'urgence **dans la région de Villers-Cotterêts**. **Du 31 mai au 3 juillet** il est employé sur les voies ferrées qui rayonnent **de Villers-Cotterêts vers Longpont**, **la Ferté-Milon et Mareuil-sur-Ourcq**.
Pendant cette période il exécute de nombreux tirs (environ 4.260 coups).
Le 23 juillet le groupe est expédié **dans la région de Boves** pour prendre part aux opérations qui doivent commencer **le 8 août**. Il tire, le jour de l'attaque, environ 400 coups.
Le 13 août le groupe est dirigé **sur la voie de Compiègne à Soissons**, **à Rethondes**, pour prendre part aux opérations de la 10e Armée.
Réparant les voies ferrées au fur et à mesure de l'avance, il arrive **au début de septembre à Soissons**, d'où il est dirigé **le 8 septembre sur Heilles-Mouchy**.
Environ 3.300 coups sont tirés durant cette période.
Le groupe est de nouveau engagé **du 30 septembre au 2 octobre dans la région de Bazoches** ; il y tire environ 800 coups.
Du 2 octobre au 25 octobre le groupe exécute divers travaux de remise en état de voies ferrées de la région, puis il est envoyé **sur le garage de Sommesous**.
Le groupe est désarmé **au début de 1918** et son personnel fait retour à la Marine.

———ooo———

E. — Participation de la Batterie d'A. L. V. F. de 305 aux opérations de 1917-1918

La batterie formée **le 1er août 1917** quitte **Mailly le 10 août 1917 pour la région de Verdun** où, **le 20 août**, elle tire 130 coups.
Le 17 septembre, elle est envoyée **dans la région de Beauvais**, puis **le 27 septembre sur Soissons**, en vue de prendre part à l'offensive de **la Malmaison**.
Du 21 au 27 octobre elle tire 96 coups ; l'un de ses tirs fait sauter un important dépôt de munitions ennemi **dans la région de Laon**.
Du 13 novembre 1917 au 24 mars 1918 la batterie n'est pas engagée, son personnel est employé à divers travaux sur les voies ferrées.
Le 24 mars 1918 la batterie est dirigée **sur Soissons** pour faire partie des groupements d'artillerie qui ont la mission de contre-battre les pièces tirant **sur Paris** ; **du 28 mars au 27 mai** elles tirent 288 coups.
Le 27 mai, à la suite de l'avance allemande, les pièces sont envoyées **à Sommesous**.
Le 6 juillet la batterie est renvoyée **dans la région de Lunéville**, puis **le 31 août**, **dans la région de Verdun** où elle est engagée **du 15 septembre jusqu'à la fin des hostilités**. Pendant cette dernière période, elle tire 632 coups.
Le 20 novembre la batterie est envoyée au repos **à Mailly**. Elle est désarmée **au début de 1919** et son personnel est remis à la Marine.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XI. — LES PÉNICHES PORTE-CANONS SUR LES RIVIÈRES ET LES CANAUX AU COURS DES HOSTILITÉS

———ooo———

1. — Les péniches-canons de 14 dans la région de Verdun en 1914, 1915 et 1917

Dans le but d'avoir une réserve d'Artillerie mobile susceptible d'être employée suivant les circonstances, soit **sur le front Nord**, soit **sur le front Sud-Est de Verdun**, le Commandant **GRANDCLÉMENT** songe à utiliser **dès 1914** des péniches armées de canons de 14 pouvant se déplacer **le long du canal latéral à la Meuse entre les écluses de la Croix-sur-Meuse au Sud et de Samogneux au Nord**.
Deux péniches sont réquisitionnées en conséquence et l'installation est entreprise conformément à des plans établis par le Lieutenant de Vaisseau **STAPFER** et le Sergent **FRANÇAIS**, Ingénieur à la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine.
Dans cette installation, l'affût est supporté soit par une plate-forme en béton soit par une plate-forme métallique.
Afin de permettre le tir aux grandes distances, un système de wagonnets lestés roulant sur des rails placés normalement à l'axe longitudinal de la péniche permet de la mettre à la bande et de réaliser ainsi des angles de tir de 25° alors que l'affût par lui-même n'a donné que 15°.
En fin de 1914 une batterie composée de deux péniches armées chacune d'un canon est placée sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **STAPFER**, puis **en 1915** sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **d'EUDEVILLE** : elle exécute un certain nombre de tirs **au cours de l'année 1915 soit au Nord soit au Sud de Verdun**.
Deux autres péniches sont installées **en 1915** pour recevoir également chacune un canon mais elles ne sont pas armées.
Les péniches de la région de **Verdun** sont désarmées **au début de 1916**.
Un canon de 14 est remonté sur l'une d'elle **en juillet 1916** en vue des opérations prévues **au Nord de Verdun**, mais il n'est pas utilisé.

———ooo———

2. — Les péniches à canons de 16 en Lorraine, en Champagne et dans les Flandres au cours de l'année 1915

L'emploi des péniches portant un canon de 16 est envisagé par le Commandant **AMET dès la fin de 1914** et des installations de ce genre sont en conséquence exécutées.
Une des péniches opère d'abord **sur le canal de la Marne au Rhin du côté d'Einville**, envoyée ensuite **en Champagne sur le canal de l'Aisne à la Marne**, elle participe à l'offensive de **septembre-octobre 1915** et exécute des tirs précis **sur la gare de Pont-Faverger** (Lieutenant de Vaisseau **LAIGNIER**).
Elle est désarmée définitivement **en fin octobre 1915**.
Une seconde péniche installée d'après les mêmes principes que la précédente (Enseigne de Vaisseau **BEGOUEN-DEMEAUX**) est utilisée **sur le canal de Belgique dans le voisinage de Loe en Mai et juin 1915** pour contre-battre la pièce de 380 de **Clerken** qui tire **sur Dunkerque**. Elle est désarmée **en juillet 1915**.

———ooo———

3. — Les péniches à canons de 19 et de 24 dans les offensives de 1917 et 1918

En 1916 le Commandant **JEHENNE** propose au Commandement l'installation sur péniches de canons de gros calibre (19 et 24 cm.).
En février 1917 une péniche (MARCELLE) est disposée **à Janville** (**Oise**) pour recevoir un canon de 19 modèle **1870-93**.
Elle part **le 7 avril pour la Champagne** sous les ordres du Lieutenant d'Artillerie **REVERS**, fait son premier tir **le 14 sur le canal de la Marne à l'Aisne** et participe ensuite à toutes les opérations exécutées dans cette région.
En mai et juin 1917 une seconde péniche (JEANNE-D'ARC) reçoit également un canon de 19 cm. et constitue avec la MARCELLE une batterie rattachée au 1er Groupe de Canonnières Fluviales.
La JEANNE-D'ARC participe également aux opérations de **Champagne**.
En septembre la batterie quitte **la Champagne pour l'Aisne** en vue des opérations prévues dans cette région.
Le 27 septembre elle est en position **entre Celles-sur-Aisne et Vailly** et participe **en octobre et novembre** à toute l'offensive menée par la 4e Armée (Bataille de **la Malmaison**).
Le 23 novembre la batterie retourne **en Champagne** et arrive **à Vaudemanges** (**canal de la Marne à l'Aisne**) **le 10 décembre 1917**.
D'autre part **en juin 1917** une troisième péniche, la SAVERNE est disposée pour recevoir un canon de 24, modèle **70-93** ; elle exécute son premier tir **sur le canal de la Marne à l'Aisne le 8**

septembre et reste en action dans cette région où elle est rejointe en fin d'année par la batterie de 19 mentionnée plus haut.
Le 20 janvier 1918 les trois péniches constituent le 5e Groupe de Canonniers Marins sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **QUESNEL** (Lieutenant d'Artillerie **REVERS**, Sous-Lieutenant **ALIBERT**).
Le 30 mars le 5e Groupe part **pour l'Oise** ; il arrive **à Ribécourt le 7 avril** où il exécute **jusqu'au 23** des tirs **dans la région de Noyon**.
Il reste ensuite en alerte **à Ribécourt jusqu'au 30 Mai**, jour où il fait route **pour l'Aisne** en vue de coopérer aux opérations d'arrêt de l'offensive allemande déclenchée **le 27**.
Après un tir déclenché **le 31** d'un point **en amont de Vic-sur-Aisne**, le Groupe se replie **sur Choisy-au-Bac**, remonte **dans l'Oise**, **le 4 juin**, **jusqu'à Pimprez** et y fait un tir **le 5**.
1 **Le 6 juin** le canal se crève et oblige le Groupe à passer **en aval de l'écluse de Janville**.
Le 10 juin le Groupe participe à la défense de **la région du Matz** contre l'offensive allemande déclenchée la veille **entre Noyon et Montdidier** ; il y opère **jusqu'au 28 juin**.
Le 12 juin la péniche MARCELLE reçoit un obus de gros calibre qui détermine un violent incendie à bord et la met hors de service (un tué, deux blessés).
Le 17 juillet la JEANNE-D'ARC et la SAVERNE repassent **sur l'Aisne**, dépassent **Vic-sur-Aisne**, et participent dès le lendemain à l'attaque déclenchée **sur le front Soissons-Château-Thierry** par les Armées **MANGIN** et **DEGOUTTE**. Elles restent en action **jusqu'au 2 septembre entre Vic-sur-Aisne et Soissons**.
Le 5e Groupe part **pour la Champagne le 15 septembre**, arrive **sur le canal de la Marne à l'Aisne le 22** et prend part à l'offensive de l'Armée **GOURAUD** (4e) **le 26** avec une nouvelle péniche MARCELLE-II qui a été installée d'urgence pour remplacer celle avariée **le 12 juin**.
Le 8 octobre le 5e Groupe quitte **la Champagne** pour remonter **le canal de la Marne au Rhin**, il arrive **à Laneuville-sur-Nancy le 12 novembre 1918** au lendemain de l'armistice.
Après avoir contribué à la remise en état du **canal de la Marne au Rhin**, les péniches JEANNE-D' ARC, MARCELLE-II et SAVERNE arrivent **à Strasbourg le 10 janvier 1919** et sont affectées à la Flottille de Surveillance du **Rhin**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XII. — CRÉATION DU FRONT DE MER DE BELGIQUE

——o——

En avril 1915, le Général Commandant le 36e C. A. demande l'envoi d'une pièce à longue portée pour contre-battre un mortier de 420 allemand menaçant **les écluses de l'Yser**.
Ordre est alors donné d'installer sur péniche (JEANNE-D'ARC) une des pièces de 16 du Camp retranché de **Paris** (Enseigne de Vaisseau **BEGOUEN-DEMEAUX**).
Ce matériel est mis en batterie **sur le canal de Loo** et exécute quelques tirs sur une pièce de 380 Marine située **à Clercken**.
La pièce éclate **le 16 juin** et est aussitôt remplacée par une autre.
En juillet 1915, la JEANNE-D'ARC est désarmée et son matériel est remis en batterie dans un ouvrage casematé construit dans les dunes en vue de contre-battre les organisations de l'ennemi sur la côte belge et de gêner les patrouilleurs ennemis.
Cette pièce exécute de nombreux tirs très efficaces.
Au début de 1916, la défense du front de mer de **Belgique** confiée au Lieutenant de Vaisseau **RENAUX** est constituée par :
1°) un ouvrage casematé dénommé LORRAINE contenant deux pièces de 16 dont l'une peut tirer sur les ouvrages ennemis de la côte ;
2°) un ouvrage également casematé dénommé MARSEILLAISE armé de deux pièces de 14, modèle **1910** ;
3°) un ouvrage non casematé dénommé SAINT-LOUIS armé de quatre pièces de 100 m/m, modèle **1897** ;
4°) un service de projecteurs.
Le 1er janvier 1917, les ouvrages et le personnel qui les sert constituent **le Front de Mer de Nieuport**, passent sous les ordres du Vice-Amiral **RONARC'H**, Commandant la Marine dans la zone des Armées du Nord et cessent par la suite de faire partie de la Formation des Canonniers Marins.
Toutefois le personnel et le matériel de l'ouvrage JEANNE-D'ARC restent affectés à cette dernière formation et sont envoyés dans un ouvrage **à Saint-Crépin** (**Nord de Compiègne**), pour participer aux opérations prévues dans cette région.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XIII. — HISTORIQUE SUCCINT DES CANONNIÈRES FLUVIALES

———ooo———

Constitution de la Formation

La constitution des Canonnières Fluviales est décidée **en avril 1915**.
Trois types de bateaux sont soumis par la Marine au Département de la Guerre qui en retient deux.
La première série comporte 8 canonnières portant chacune 2 canons de 14 cm., la seconde série 4 canonnières portant chacune 2 canons de 10 cm.
Les huit canonnières de 14 sont construites **à Brest et Lorient du 1er mai au 1er juillet 1915** ; les 4 canonnières de 10 cm. sont construites dans les mêmes ports **du 1er juillet au 1er septembre 1915**.
L'ensemble de ces douze canonnières est placé sous le commandement du Capitaine de Vaisseau **SCHWERER** auquel est adjoint le Capitaine de Frégate de **BELLOY de SAINT-LIÉNARD**.
Le 11 novembre 1915, le Capitaine de Vaisseau **SCHWERER** nommé Contre-Amiral est remplacé par le Capitaine de Vaisseau **JEHENNE**.
Le 20 septembre 1916, le Capitaine de Frégate **GIGNON** prend le commandement des batteries de canonnières sous les ordres du Capitaine de Vaisseau **JEHENNE**, Commandant Supérieur des Canonniers Marins et Canonnières Fluviales.

———ooo———

Constitution des batteries de canonnières

Les canonnières sont groupées en trois batteries de 4 canonnières, deux de 14 et une de 10 à l'origine.
En février 1916 les deuxième et troisième batteries sont modifiées et constituées par deux canonnières de 14 et deux de 10.
Chaque batterie comprend en outre un échelon de 3 péniches portant le ravitaillement en munitions, charbon, matières consommables, etc...
La première batterie, sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **FERLICOT**, comprend les canonnières suivantes :

A	ARDENTE	Lieutenant de Vaisseau	**FERLICOT**
B	BRUTALE	Enseigne de Vaisseau	**ROUCH**
C	CRUELLE	Enseigne de Vaisseau	**Du CHAYLA**
D	DÉCIDÉE	Enseigne de Vaisseau	**De LA MORICIÈRE**

Son échelon est sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **CHOLLET**.
La deuxième batterie sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **GIGNON** comprend les canonnières :

F	FURIEUSE	Lieutenant de Vaisseau	**GIGNON**
G	GUERRIÈRE	Enseigne de Vaisseau	**GUYOT**
H		Enseigne de Vaisseau	**PAVOT**
I		Enseigne de Vaisseau	**LE TERRIER**

Son échelon est sous les ordres de l'Enseigne de Vaisseau de **LAMBERTYE**.
La troisième batterie sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **LECOQ** comprend les canonnières :

K	Lieutenant de Vaisseau	**LECOQ**
L	Lieutenant de Vaisseau	**BERTRAND**
M	Lieutenant de Vaisseau	**DONVAL**
O	Lieutenant de Vaisseau	**de BREDA**

Son échelon est commandé par l'Enseigne de Vaisseau **HOGREL**.
Les Lieutenants d'Artillerie **REVERS**, **BOURGEOIS** et **BARNIER** (ce dernier est remplacé ensuite par le Sous-Lieutenant **ALIBERT**) sont respectivement attachés à chaque batterie comme officiers de liaison.

———ooo———

Description des Canonnières

——o——

Canonnières de 14 cm.

Elles représentent une mise au point de plans de l'ingénieur **DISLÈRE** qui remontent **à 1875**.
Un canon de 14 cm. mod. **1893** à l'avant, deux canons de 47 m/m disposés pour le tir contre avions à l'arrière, deux chaudières et deux machines représentant avec les soutes et les logements l'ensemble des poids à transporter.
La coque devant d'autre part permettre l'accès de toutes les écluses et de tous les canaux du Nord et du Nord-Est, on arrive ainsi à un déplacement d'environ 110 tonnes avec 28 m.50 de longueur, 5 m. de largeur, 1 m.20 de tirant d'eau.
La vitesse en eau libre est d'environ 9 nœuds.
Le canon, les soutes et les machines sont protégés par un blindage de 2 cm.

Canonnières de 10 cm.

Elles comportent deux canons de 10, un à chaque extrémité, deux canons de 47 m/m au milieu, une machine, une chaudière, un pont blindé.
Le déplacement est de 180 tonnes avec 1 m.85 de tirant d'eau, 28 m.50 de longueur, 5 mètres de largeur.
La vitesse en eau libre est de 10 nœuds.

Mode de tir et utilisation

Les canonnières font du tir indirect. A cet effet elles s'amarrent en des points de la berge de coordonnées déterminées à l'avance et pointent au niveau et au goniomètre en se servant d'un repère dont l'azimut a été déduit, soit d'opérations topographiques, soit d'observations astronomiques.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Au point de vue de leur utilisation les caractéristiques sont :

Tir précis et rapide (3 coups par pièce et par minute).

Champ de tir horizontal illimité.

Portée pratique de 15 kilomètres pour les 14, de 13 km.5 pour les 10.

Très grande rapidité de mise en action sur un objectif quelconque.

Mobilité leur permettant de se soustraire à l'action d'un bombardement trop précis [1] et de se transporter rapidement en tout point du front desservi par une voie navigable.

Le cercle de puissance couvre nécessairement une foule d'objectifs et leur rapidité de mise en action les rend précieuses pour les actions sur les arrières et les tirs sur objectifs fugitifs.

———ooo———

Régions d'emploi des canonnières sur le Front

——o——

La première batterie opère successivement **en Belgique** (**juin 1915 à mars 1916**) ; **sur la Somme** (**mars 1916 à janvier 1917**) ; **sur l'Oise** (**janvier à mars 1917**); **en Champagne** (**d'avril à juillet 1917**) ; **en Belgique** (**de juillet à décembre 1917**).

Elle tire : **en Belgique** (premier séjour) 1.450 coups de 14 et 3.000 coups de 47 ; **sur la Somme** 11.300 coups de 14 ; **sur l'Oise** 300 coups ; **en Champagne** 3.855 coups ; **en Belgique** (deuxième séjour) 6.584 coups.

Les déplacements de la 2e batterie l'amènent successivement **en Champagne** (**juillet 1915 à mars 1916**) ; **sur l'Oise et l'Aisne** (**mars 1916 à juillet 1917**) ; **en Belgique** (**de juillet à novembre 1917**).

Son activité se traduit par 5.680 coups de 14 **en Champagne** ; 2.730 coups de 14 et 1.961 coups de 10 **sur l'Oise et l'Aisne** ; enfin 2.790 coups de 14 et 2.785 coups de 105 **en Belgique**.

La 3e batterie reste **en Champagne** **de septembre 1915 à septembre 1917** ; elle opère **sur l'Aisne** (**région de Vailly**) **d'octobre à novembre 1917**.

Elle dépense 3.272 coups de 14 et 8.076 de 10 **en Champagne**, 2.563 coups de 14 et 3.806 coups de 105 **sur l'Aisne**.

Au total : 40.524 coups de 14
16.628 — de 10

sont tirés sur l'ennemi par les trois batteries de canonnières **de juillet 1915 à la fin de novembre 1917**.

———ooo———

1 Le cas du bombardement ennemi précis, du tir d'efficacité :bien réglé sur les postes occupés par les canonnières, s'est produit environ 90 fois. Une seule canonnière, LA CRUELLE, a été surprise et coulée par le 1er coup d'un tir. Dans les autres cas, on a pu éviter des avaries sérieuses
(LA CRUELLE, réparée par les seuls moyens de son groupe, reprenait son poste de tir six jours après son accident).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Suppression de la formation des canonnières

——o——

A la demande du Département de la Marine, les batteries des Canonnières sont supprimées **en décembre 1917**, le matériel et le personnel sont renvoyés dans les ports.
Toutefois **en novembre et décembre 1918**, 4 des canonnières de 14 cm. : C, G, H, I sont réarmées pour faire partie de la flottille de police et de surveillance **sur le Rhin**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XIV. — LES CANONNIÈRES FLUVIALES DANS LES OPÉRATIONS DE 1915

——o——

La 1re batterie de canonnières fluviales comprenant les canonnières : A, B, C, D, commandée par le L.V. **FERLICOT** arrive **à Calais le 10 juin 1915**, et fait route par les canaux **sur Furnes** où elle aura son poste de stationnement.
Les postes de tir sont situés **sur le canal de Furnes entre Furnes et Nieuport** et **sur le canal de Loo entre Ferthem et Pollinchove**.
La batterie exécute son premier tir **le 18 juin** ; elle séjourne dans cette région jusqu'à la fin de l'année et elle exécute pendant cette période de nombreux tirs sur des batteries, des cantonnements et des observatoires. Elle installe à terre **dans les ruines de Nieuport** deux pièces de 47 m/m contre avions qui sont également très actives.
A diverses reprises les canonnières sont violemment contre-battues par l'artillerie ennemie.
La 2e batterie de canonnières fluviales comprenant les canonnières : F, G, H, I, commandée par le Lieutenant de Vaisseau **GIGNON** quitte **Brest et Lorient au début de juillet 1915** et arrive **le 27 juillet** à son point de stationnement : **Vaudemanges sur le canal de l'Aisne à la Marne**.
La 3e Batterie de Canonnières fluviales commandée par le Lieutenant de Vaisseau **LECOQ** et comprenant les canonnières : K, L, M, O ; arrive **à Vaudemanges le 11 septembre**.
Ces deux batteries occupent une série de postes de tir échelonnés **entre Saulx et Wez**. Le Capitaine de Vaisseau **SCHWERER**, Commandant la Flottille des Canonnières fluviales fait organiser **sur la montagne de Reims** et armer en permanence **les deux observatoires du Sinaï et des Faux**.
Ces deux batteries prennent une part très active à l'offensive prise
en Champagne par les armées françaises **du 22 septembre au 9 octobre** exécutant de nombreux tirs sur les batteries et les cantonnements ennemis.
Du 9 octobre à la fin de l'année elles sont employées comme pièces de position et sont particulièrement désignées par leur grand champ de tir instantané et leur rapidité de mise en action, pour l'exécution des tirs en représailles des bombardements sur nos villages et nos cantonnements.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XV. — LES CANONNIÈRES FLUVIALES DANS LES OPÉRATIONS DE 1916

——o——

Au début de 1916 les Canonnières Fluviales sont réparties comme suit :
La 1re Batterie **en Belgique**.
Les 2e et 3e Batteries **sur le Canal de l'Aisne à la Marne**.
Jusqu'au mois de mars les Batteries sont employées comme artillerie de Secteur.
1. — **Au mois de mars** la 1re Batterie reçoit l'ordre de quitter **la Belgique** et de partir **pour la Somme** ; elle arrive **à Méricourt** où elle stationne **jusqu'au 23 juin**. A cette date elle revient occuper des postes de tir **aux environs de Cappy** en vue de sa participation à l'offensive de **la Somme** qui se déclenche **le 1er juillet**.
La 1re Batterie exécute pendant toute la période de l'offensive de nombreux tirs (environ 11.000 coups) malgré les ripostes de l'ennemi. **Le 16 juillet** un obus (probablement de 130) percute sur la volée de la pièce de la Canonnière C mettant le canon hors de service.
Les éclats traversent la coque et le pont du bâtiment, déterminant une forte voie d'eau. Le Lieutenant de Vaisseau **d'HARCOURT** est blessé, le maître canonnier **DONIA** tué, 8 quartiers-maîtres ou marins blessés.
Le 24 juillet les avaries sont réparées, le canon remplacé et la Canonnière C rejoint son poste de tir ; le Lieutenant de Vaisseau **d'HARCOURT** reprend son commandement **le 28 décembre** [1].
Les Canonnières remontent la rivière au fur et à mesure de l'avance des troupes, faisant avec le personnel non employé au tir les travaux de réparations indispensables.
2. — Les 2e et 3e Batteries subissent une modification et sont constituées en batteries mixtes comportant chacune deux canonnières armées de 14 cm. et deux canonnières armées de 100.
La 2e Batterie est dirigée **au début de mars sur Compiègne**.
Les Canonnières F, M et O occupent des postes de tir **sur l'Aisne entre Vic-sur-Aisne et Fontenoy**; la Canonnière G occupe des postes de tir **sur le canal latéral à l'Oise entre Thourette et Ribécourt**.
La 2e Batterie participe indirectement à la bataille de la Somme, effectuant des tirs sur les arrières et les voies de communication de l'ennemi, particulièrement sur celles partant de **Noyon** et se dirigeant vers le champ de bataille de **la Somme**.
3. — La 3e Batterie reste **sur le canal de l'Aisne à la Marne** participant aux différentes opérations de détail entreprises dans son secteur.

*
* *

1 Remplacé pendant son absence par le L. V. **de DURANTI**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XVI. — LES CANONNIÈRES FLUVIALES DANS LES OPÉRATIONS DE 1917

——o——

La 1re Batterie quitte **la Somme au début de 1917** et se rend **par Saint-Valéry, la mer, Havre, Seine, Oise, à Compiègne** où elle arrive **le 26 janvier**. Elle vient rejoindre la 2e Batterie pour coopérer avec elle à l'attaque projetée.
La Canonnière G rejoint la 2e Batterie qui va opérer **sur l'Aisne** alors que la 1re occupera les postes de tir du **canal latéral à l'Oise**. A cette date une modification se produit dans le commandement des batteries par suite de la promotion du Lieutenant de Vaisseau **FERLICOT**. Le Lieutenant de Vaisseau **d'HARCOURT** prend le commandement de la 1re Batterie ; le Lieutenant de Vaisseau **OLLIVE** prend le commandement de la 2e Batterie.
Les postes de tirs occupés sont à peine utilisés, l'ennemi ayant effectué un recul avant le déclenchement de l'attaque.
Les batteries essayent de poursuivre l'ennemi en retraite ; la 1re en remontant **l'Oise**, la 2e en remontant **l'Aisne**.
La 1re Batterie doit renoncer à la poursuite, l'ennemi ayant complètement détruit **les écluses de Pont-Lévêque**. N'ayant plus d'utilisation, elle est envoyée **en Champagne** rejoindre la 3e Batterie.
La 2e Batterie trouve **l'Aisne** engagée par de nombreuses péniches coulées, des ponts détruits et des barrages en mauvais état ; plusieurs ponts de pilotis établis aux environs des premières lignes barrent la rivière d'une rive à l'autre.
La mise en état des barrages, le dégagement d'un chenal praticable sont rapidement effectués par le personnel de la Batterie ; la hauteur d'eau suffisante permet aux canonnières de passer par-dessus **le pont de Pommiers**, coulé. La 2e Batterie peut ainsi remonter **jusqu'à Soissons** où elle est arrêtée par le mauvais état de **l'écluse de Vauxret** qui nécessite une réparation d'un mois.
La Batterie occupe des postes de tir **au Nord de Soissons** et effectue de nombreux tirs d'interdiction sur les voies de communication de l'ennemi pendant sa retraite. Elle prend part ensuite à l'offensive du **16 Avril au Chemin des Dames** en tirant sur les points de ravitaillement et les nœuds de communication de l'ennemi.
Elle reste dans la région **jusqu'au début de juillet** où elle reçoit l'ordre de partir **en Belgique** pour les opérations des **Flandres**.
Pendant ce temps l'attaque du **Chemin des Dames** a été suivie **en Champagne** d'une attaque de la 4e Armée à laquelle ont pris part les 1re et 3e Batteries dont la dénomination vient d'être changée et qui s'appelleront désormais groupe.
Du 6 avril au 29 Mai elles exécutent de nombreux tirs de contrebatterie, de harcèlement et d'interdiction. 3.900 coups pour le 1er Groupe, 7.400 pour le 3e occupant les postes de tir du **canal de l'Aisne à la Marne entre Sept-Saulx et Wez**.
Le 1er Groupe quitte **la Champagne le 24 juin pour la Belgique** en vue de participer à l'offensive des **Flandres**.
Le 1er Groupe arrive **à Dunkerque le 5 juillet** et le 2e **le 12 juillet**, ayant fait route **par Le Havre et la Manche**.
Ces deux Groupes sont fusionnés et répartis comme suit : Les Canonnières C, D, M, O vont **sur le**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

canal de Nieuport entre Furnes et Nieuport sous les ordres directs de l'Armée Anglaise.
Les Canonnières A. B. F, G, vont **sur le canal de Loo entre Forthem et Pollinchove** sous les ordres de la 1re Armée ; elles y effectuent en liaison avec les batteries de Canonniers Marins du Groupe **DARLAN** de nombreux tirs de concentration. Au fur et à mesure de l'avance des troupes, ces Canonnières, dont le nombre est porté à six **en octobre** par l'arrivée des Canonnières C, D, occupent des postes **sur l'Yser en allant jusqu'au village de Reninghe**.
Les deux groupes tirent **du 23 juillet au 11 novembre** environ 9.500 coups, interdisant à l'ennemi l'utilisation de nombreux cantonnements, dépôts, points de passage et de ravitaillement.
Les deux groupes désarment **à la fin de 1917**.
Le 3e Groupe quitte **la Champagne le 13 septembre** pour venir **sur l'Aisne**, **dans la région de Soissons**, en vue de participer à l'offensive de **la Malmaison**. Le Groupe prend position **entre Condé et Vailly** et exécute **du 16 octobre au 3 novembre** de nombreux tirs de jour et de nuit sur les arrières de l'ennemi.
Le Groupe est ramené en arrière en vue de procéder à son désarmement qui a lieu **en fin 1917**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XVII. — LA CRÉATION DE LA FLOTTILLE DE SURVEILLANCE DU RHIN

——o——

Par lettre du **13 novembre 1918**, le Contre-Amiral **JEHENNE** signale au Maréchal Commandant en Chef les Armées Alliées l'intérêt que présenterait l'organisation rapide d'une Flottille de Police et de Surveillance **sur le Rhin**.
Il propose de la constituer au moyen de canonnières de 14 précédemment employées sur le front et d'un certain nombre de vedettes rapides utilisées jusqu'alors par la Marine pour donner la chasse aux sous-marins.
Ces propositions approuvées par le Maréchal Commandant en Chef sont acceptées par la Marine qui met aussitôt à la disposition du Département de la Guerre quatre canonnières de 14, 18 vedettes dites « canadiennes » (dont l'armement comprend un canon de 75 du modèle de la Guerre ou de 65 mod. **1902** et deux mitrailleuses) et une vedette du type dit « chasseur de sous-marins » (2 canons de 57 américains et 2 mitrailleuses).
Cette flottille placée sous les ordres d'un Capitaine de Corvette qui dépend du Contre-Amiral Commandant les Formations de Marins détachées aux Armées et réparties en quatre groupes dont les Centres sont **à Coblentz**, **Mayence**, **Ludwigshafen** et **Strasbourg**.
Chaque groupe est commandé par un Lieutenant de Vaisseau.
Le Groupe des Péniches-Canons provenant de la Formation des Canonniers-Marins est en outre rattaché **au Centre de Strasbourg**.
Le rôle des Commandants de groupe dans chaque centre est double ; ils ont d'abord à assurer un service de surveillance et d'action éventuelle purement militaire suivant les directives reçues des Généraux commandant les Armées dont le territoire comprend leur Centre ; ils sont par ailleurs appelés à prêter leur concours à la Commission Interalliée de Navigation de Campagne en dirigeant dans leur Centre (sauf **à Coblentz** qui se trouve dans la zone d'occupation américaine) le contrôle fixe et mobile de la navigation commerciale **sur le Rhin**.
Un premier groupe de 8 vedettes part du **Havre entre le 5 et le 9 décembre 1918**, remonte **la Seine**, puis **la Marne**, puis **le canal de la Marne au Rhin** et arrive **à Strasbourg le 28 décembre**.
Six de ces vedettes descendent **le Rhin le 5 janvier 1919** et sont réparties dans les trois Centres du Nord constituant ainsi avec les deux unités restées **à Strasbourg** le premier noyau des quatre groupes de la Flottille.
Le Ministre de la Marine approuve **le 29 janvier 1919** la constitution d'une école de pilotes demandée par l'Amiral **JEHENNE le 5 janvier 1919**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XVIII. — TRANSFORMATIONS ET AMÉLIORATIONS APPORTÉES AUX MATÉRIELS MARINE D'ARTILLERIE SERVIS PAR LES CANONNIERS-MARINS

——o——

Les matériels de 14 et de 16 de bord qui constituent dès le début la grande majorité de l'armement des Batteries de Canonniers Marins ne peuvent se prêter au tir à terre qu'après des transformations et des installations permettant leur mise en batterie sur le terrain et le pointage approprié à un tir indirect en même temps qu'à la fixité de la plate-forme.
Les améliorations à apporter aux matériels de bord doivent d'abord tendre à allonger le tir le plus possible, les canons de Marine constituant la première artillerie à longue portée employée dans les Armées et étant à ce titre très recherchés pour battre les objectifs d'arrière front en tirs d'interdiction et de harcèlement que les pièces d'artillerie lourde de la Guerre sont dans l'impossibilité d'atteindre. Ce n'est que dans la dernière année de la guerre que les 155 G. P. F. viennent constituer une masse importante d'artillerie moyenne mobile et à longue portée.
Des raisons d'économie et de facilité de fabrication amènent à substituer les projectiles en fonte aciérée à ceux en acier de grande résistance comme le sont les projectiles de la Marine destinés à traverser les blindages, les obus de moyen calibre destinés au tir à terre ne devant généralement pas agir contre des obstacles résistants, mais contre le personnel le plus souvent découvert ou mal abrité.

———ooo———

1. — Transformation et installation pour le tir à terre

——o——

L'obligation de fixer la pièce au sol fait construire des plate-formes.
Dans les débuts, quand les pièces sont fixes, cette plate-forme est constituée par un bloc de ciment semi-circulaire de quatre mètres de diamètre et de 1 mètre d'épaisseur sur lequel est boulonné le châssis du canon avec interposition d'un matelas de bois. Ces plate-formes ont l'inconvénient d'exiger un temps assez long pour le séchage du béton et un poids considérable (32 tonnes) de matériaux.
Par contre elles présentent l'avantage d'une stabilité parfaite et permettent de réaliser un champ de tir de la pièce pouvant atteindre 80°.
Les plate-formes en bois également employées à l'origine sont vite abandonnées parce que composées d'éléments de chêne lourds et peu maniables elles sont encombrantes (6 m. X 4 m.) et doivent être encastrées dans un mur en béton empêchant tout mouvement en arrière et sur les côtés.
Elles ne présentent que des désavantages sur les plate-formes métalliques dont l'emploi unique se généralise rapidement.

Les plate-formes en tôle utilisées concurremment avec les autres dès le début s'imposent du reste automatiquement lors de la création de matériels mobiles.
Composée de trois caissons réunis par des boulons, la plate-forme en tôle se présente sous la forme d'un caisson rigide ajouré de 3 m.50 X 4 m.50 X 0 m.60 facilement transportable en trois fardeaux et pouvant être rendu suffisamment fixe, même dans un terrain mou et humide par un piquetage rudimentaire et par l'adjonction de becs d'ancrage placés sur l'avant de chaque caisson et s'opposant au mouvement de soulèvement lors du recul de la pièce.
La pièce est fixée par la sellette du châssis à la plate-forme au moyen de boulons traversant une sous-sellette métallique et une sous-sellette en bois de 0 m.45 d'épaisseur destinée à donner de l'élasticité à l'ensemble et à permettre en même temps que la surélévation des tourillons, de porter à 36° l'angle de tir de 20° permis par l'affût.
Certaines plate-formes métalliques du début pour canons de 14 sont construites avec une inclinaison de la face supérieure de 12° sur l'horizontale de manière à augmenter l'angle de tir de la pièce suivant la directrice.
La mise au point des trois modèles de plate-forme énumérés ci-dessus est due à l'Ingénieur d'Artillerie Navale **GATARD** détaché à la Formation des Canonniers Marins.
Les modifications apportées au pointage des pièces de Marine consistent dans la suppression de la ligne de mire par visée directe dont l'emploi dans la presque totalité des cas est rendu impossible par le défilement recherché pour la mise en position des pièces.
Le canon est mis à l'angle de tir par un niveau donnant la minute, appliqué lors du pointage sur un support ad hoc placé sur le renfort.
Le pointage en direction est primitivement fait au goniomètre pointant un repère orienté préalablement, mais dans la suite, il est reconnu plus commode et aussi précis de donner la direction à la pièce au moyen d'un index, porté par le châssis, se mouvant devant une circulaire graduée en décigrades et fixée à la sellette. Un calcul d'orientement par l'azimut d'un astre fixe une position repère de la pièce par rapport au Nord des cartes.
Les engins de pointage restent les mêmes qu'à bord, à cela près que l'arc denté de pointage en hauteur est allongé pour pouvoir donner à la pièce l'angle de tir gagné par la surélévation des tourillons.
Le masque des pièces de 16 est supprimé **en 1916** comme créant beaucoup de difficultés dans les mouvements de matériels quand ceux-ci sont rendus mobiles par l'adjonction de moyens de transport automobile.
Du reste la protection du masque est pratiquement illusoire et on recherche dès lors la sécurité plutôt dans le camouflage et le défilement des batteries que dans les abris casematés avec revêtement de plus en plus épais de béton qui conviennent seulement à des pièces en position fixe.

———ooo———

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

2. — Améliorations apportées aux matériels de bord

——o——

Comme il est dit plus haut, la principale amélioration apportée aux matériels de bord consiste à augmenter la portée maxima des. pièces, comme exemple : avec le 16 mod. **93** on arrive à réaliser un gain de portée de 5.800 mètres avec la même charge et sans augmenter la pression (1.900 kilos) ni la vitesse initiale (775 m.) du tir à bord.

Ce gain de portée est dû à deux perfectionnements :
a) augmentation de 16° de l'angle de tir amenant un gain en portée de 3.700 mètres.
b) amélioration des formes du projectile produisant un gain en portée de 2.100 mètres.

L'augmentation de la vitesse initiale pour gagner de la portée n'est pas à rechercher pour les pièces en service dans les Armées afin de ne pas user trop vite les tubes, de pouvoir tirer un obus en fonte aciérée contenant environ 10 % de mélinite et par suite peu résistant, et enfin de ne pas avoir de réactions exagérées sur la plate-forme, réactions pouvant amener des déplacements ou des avaries.
Il est au contraire créé pour les matériels de 16 des charges réduites correspondant à des portées maxima de 15.300 mètres et de 14.300 mètres et à des vitesses initiales de 670 mètres et de 593 mètres qui doivent être obligatoirement employées aussitôt que les objectifs à battre entrent dans ces limites.
C'est grâce à ces mesures et à un entretien rationnel du tube (suppression des excès de graissage formant avec la poussière un enduit favorisant l'usure des rayures au passage du projectile, propreté du tube et du projectile, désencuivrage ou plutôt traitement d'anticuivrage des rayures), que l'on arrive à employer les pièces de 16 avec précision jusqu'à 3.000 coups tirés à forte charge, tandis qu'il était d'usage, dans le service de l'artillerie navale, de considérer comme usé le tube ayant tiré 1.000 coups.

a) Augmentation de l'angle de tir

Cette augmentation est réalisée par la surélévation des tourillons.
La modification consiste à élever le support du tourillon au moyen d'une pièce en fonte s'encastrant et s'ajustant correctement sur l'ancien support et sur une partie des flasques de l'affût. La plus grande surélévation atteint 0 m.52 dans la modification de l'affût de 16 mod. **93-97** sans qu'il en résulte aucune avarie ni aucune fatigue du matériel de tir.
Les tracés de ces pièces rapportées sont faits par le service technique de l'artillerie navale et leur mise en place par l'usine Capitain-Gény.
Sur les affûts **Canet** l'augmentation de l'angle de tir est réalisée simplement par le retournement du berceau à 180° (récupérateurs et freins en-dessus).
Les modifications des affûts permettent d'augmenter les angles de tir primitifs de bord des valeurs suivantes :

Genre d'Affûts	Angle de tir à bord	Angle de tir après modification	Gain sur l'angle de tir
Affûts pour canon de 14 Mle **1910**	15°	43°	28°
Affûts pour canons de 16 Mle **93** et **Canet**	20°	36°	16°
Affûts pour canons de 16 Mle **93-97**	15°	36°	21°

b) Amélioration de la forme des projectiles

Les projectiles fournis avec les canons de 14 et de 16 par la Marine aux Canonniers Marins sont les obus de semi-rupture pour les deux calibres, et les obus en fonte chargés à la mélinite pour le calibre de 16. Il est délivré en outre pour ce dernier calibre, dans de faibles proportions. des obus à balles, des obus en fonte chargés à poudre et des obus de rupture.
Dès la fin de 1914, l'Ingénieur d'Artillerie Navale **GATARD** étudie un obus en fonte aciérée pour le canon de 16 en s'inspirant de la forme des obus D (**Desaleux**) à culot tronconique. Les essais de cet obus faits **en février 1915** dans le canon de 16 mod. **93** donnent un gain de 1.100 mètres à une portée de 8.500 mètres sur l'obus en fonte de la Marine. La tenue du projectile sur sa trajectoire est très bonne ; il est aussitôt adopté et sous le nom d'obus F. A. D. forme ensuite l'approvisionnement presque unique des canons de 16 employés aux Armées.
Les caractéristiques de cet obus sont les suivantes :
Métal employé : fonte aciérée, culot chanfreiné à 7°.
Œil d'ogive, deux ceintures.
Poids total : 50 kilos.

$$\frac{P_3 \text{ (poids total)}}{a \text{ (calibre)}} = 11{,}3$$

Poids de l'explosif : 5 kilos (10 % du poids total).
Longueur en calibre $\frac{1}{a} = 3{,}4$
L'écart moyen des tables à la portée maxima de 17.400 mètres ne dépasse pas 50 mètres, mais dans la pratique, il se montre généralement beaucoup plus faible.
Ce projectile, qui donne des résultats remarquables dans le canon de 16 mod. **93** comme gain de portée et comme groupement, se révèle par contre moins précis dans le 16 mod. **93-96**. Cela tient à ce que les rayures de ce dernier calibre étant moins inclinées (4° au lieu de 5°) que dans le mod. **93**, le nombre de tours par seconde du projectile semble n'être pas suffisant car on a été obligé d'adopter dans les tirs à terre, pour les deux calibres, une même vitesse initiale de 775 mètres, en considération des réactions de la plate_forme.
C'est en général l'inclinaison insuffisante des rayures qui a arrêté dans notre artillerie l'amélioration de la forme des projectiles par l'augmentation du rapport 1/a. Tandis que les Allemands arrivent à avoir avec leur canon de 172 Marine, rayé à 7°30 un projectile de 4 calibres 7/10 portant avec précision à 23.000 mètres, nous sommes arrêtés à des longueurs de projectile de 3 c. 7 avec le 164,7 donnant une portée de 18.000 mètres dans les mêmes conditions fictives de vitesse, d'angle de tir et

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

de poids du projectile.
Un projectile en fonte aciérée de même caractéristique que celui du 16 est mis en service **en 1915** pour le canon de 14 mod. **1910** et tiré concurremment avec l'obus R/2 Marine. Les résultats de cet obus F. A. D. sont franchement supérieurs comme portée à ceux de l'obus R/2 (16 % de gain). La question de l'amélioration des formes des projectiles est à poursuivre avec persévérance. Les résultats de la guerre ont été considérables (40 % de gain sur la portée de certains calibres). Une étude basée sur l'expérience peut seule éclaircir cette question très complexe. Comme on le verra plus loin, la Marine aux Armées a pris l'initiative de provoquer cette étude qui est actuellement en cours.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XIX. — RÉALISATION DE LA MOBILITÉ DES MATÉRIELS DE 16

——o——

Au début, pour le transport, les matériels sont divisés en trois fardeaux : le tube, l'affût (à pivot central mod. **1893**), le masque (ce dernier peu utile disparaît complètement **en 1917**).
Ils sont démontés et chargés sur des fardiers, puis déchargés et remontés au moyen d'une chèvre n° 1, modèle **1875**. Les fardiers sont remorqués par des tracteurs le plus près possible de la position à occuper.
L'armement se fait par voie de 0 m. 60 après montage du matériel au moyen de crics sur des boggies à support pivotant, le tube faisant barre d'écartement entre les boggies.
La manœuvre des crics reposant souvent sur un sol peu résistant étant assez délicate, le Premier Maître Mécanicien **HOLLIET** apporte une heureuse modification à cette manœuvre en installant deux crics conjugués sur le support pivotant de chaque boggie. Grâce à ce nouveau dispositif, le transport rapide par voie de 0 m.60 du matériel tout monté est désormais parfaitement assuré.
Malgré tout, les difficultés rencontrées dans la manœuvre des matériels de 16 montés sur l'affût de bord amènent naturellement à n'envisager leur emploi que dans les emplacements fixes répartis sur le front d'après les besoins du Commandement.
Chargés d'une mission bien déterminée et permanente comportant en principe la surveillance d'un très petit nombre d'objectifs importants, les matériels occupant ces emplacements sont, du fait de leur fixité, destinés à être parfaitement repérés et voués à la destruction dans un temps d'autant plus court que leur action devient plus gênante pour l'ennemi.
La nécessité de retarder le plus possible cette fâcheuse échéance amène vite à créer pour eux des abris à l'épreuve des canons de gros calibres de l'ennemi (en général des obusiers de 21 cm.) d'où création dès les premiers mois de la guerre d'abris bétonnés de plus en plus résistants, mais hors de proportion dans la plupart des cas avec le bénéfice réel que l'on peut espérer tirer de ces coûteuses constructions.
L'extension du nombre d'ouvrages fixes sur différents points du front en ont fait vite ressortir les inconvénients qui peuvent se résumer ainsi :
1° Obligation de maintenir en permanence *exposés et en alerte* du matériel et du personnel en dehors de toute action (certaines pièces restent plus d'un an sans exécuter le moindre tir).
2° En cas d'avance, impossibilité de suivre les armées dans leur progression dans un délai suffisamment court pour obtenir des matériels le rendement nécessaire.
3° Insécurité des pièces en cas d'attaque ennemie par suite des difficultés et des lenteurs d'évacuation des casemates dans les circonstances critiques (neuf pièces abandonnées lors de l'attaque ennemie **sur Verdun en février 1916**).
Ces réalités préoccupantes amènent naturellement à chercher à donner aux pièces de 16 le maximum de mobilité que permet leur poids déjà respectable.
Le Mécanicien Principal **HOLLIET** cherche alors à réaliser **dès la fin de 1915** le transport sur route du matériel en un seul fardeau. S'inspirant des mêmes principes que celui qui lui a déjà donné de bons résultats dans le transport des matériels par voie de 0,60, il imagine un chariot de route en deux parties réunies par le tube lui-même. La partie avant composée d'un plateau en tôlerie et

cornière supporte deux crics conjugués reliés par une traverse. Le plateau de base est supporté par un essieu pivotant muni d'une flèche d'attelage. La partie arrière composée d'un plateau en tôlerie et cornière qui supporte également deux crics conjugués est montée sur un essieu fixe.
Les deux parties du chariot se placent sous le canon de part et d'autre de l'affût.
Le tube faisant barre d'écartement en même temps qu'il supporte l'affût et les deux parties du chariot étant reliées par des béquilles et des ridoirs, l'ensemble affût, canon, chariot constitue un tout rigide.
Un premier chariot de ce type est construit **à Toul en fin 1915** (les roues et les essieux proviennent d'une remorque de mortier autrichien de 305 prise **devant le fort de Troyon en septembre 1914**), des essais sont ensuite faits sur une vingtaine de kilomètres.
Malheureusement un essieu ayant cassé après un départ initial satisfaisant, le chariot est laissé de côté **jusqu'en avril 1916**, époque à laquelle le Commandant **JEHENNE** le fait remettre au point.
Un nouvel essai exécuté en pleine bataille de **la Somme** (**juillet 1916**) donne de très bons résultats ; une pièce est facilement transportée **de Proyat à la carrière de l'Éclusier**, soit 13 kilomètres par un chemin très médiocre.
De plus, **en août 1916**, une pièce de 16 fait, avec le même chariot et sans incidents, le trajet entre une position située **près de Pettonville** à un nouvel ouvrage construit **dans le voisinage de Saint-Dié**, soit un parcours de 35 kilomètres.
A la suite de ces deux expériences, la possibilité du transport des pièces de 16 par la route paraît acquise et un nouveau chariot d'un type amélioré est construit par l'atelier des Canonniers Marins ; il fait des essais très concluants **à Mailly**.
Malgré de grosses difficultés d'obtention des matières nécessaires (les roues et essieux des 6 premiers chariots construits sont prélevés dans le parc des camions hors d'usage installé **à Vincennes**) et le peu d'empressement mis à adopter un matériel créé uniquement par des moyens de fortune, de nouveaux chariots destinés à l'armement des batteries mobiles en voie de formation sont mises en construction dans l'atelier des marins **à Mailly dès le mois de septembre 1916**.
D'autre part, pour augmenter la mobilité du matériel accessoire, le Commandant **JEHENNE** fait construire des voitures à 2 roues constituées par de simples châssis provenant de camions hors d'usage remisés **à Vincennes** et sur lesquels est placé un rail de voie de 0 m.60. Munies d'un pont potence à l'arrière elles servent à transporter et à manœuvrer les caissons constituant la plate forme métallique sur laquelle se place le canon en position de tir.
Des remorques à 4 roues, munies d'un rail de voie de 0 m. 60 et d'une plaque tournante sont d'abord construites avec de vieux châssis de camions pour le transport des boggies et des éléments de voie ferrée nécessaires à l'installation des pièces à leur position de tir.
Le premier modèle est ensuite très amélioré par le Mécanicien Principal **HOLLIET**.
A sa création chaque batterie mobile de 16 reçoit comme dotation automobile :

2 tracteurs Latil de 50 chevaux (au lieu de 3 demandés).
3 camions de 5 tonnes (au lieu de 6 demandés).
1 camionnette à vivres.
1 camionnette téléphonique.
1 voiture de reconnaissance.
1 motocyclette.
1 remorque pour le transport du personnel.
1 chariot porte-canon.
3 voitures à deux roues (porte-caissons).
1 voiture porte-boggies et de voie de 0 m.60.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Des moyens de transport et de déplacement aussi restreints ne permettent que le mouvement d'un matériel sur les deux qui constituent la batterie.
Il est donc admis, faute de mieux, que dans chaque batterie une pièce reste en position et tire pendant que l'autre se déplace.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XX — PERFECTIONNEMENTS APPORTÉS AUX MÉTHODES DE TIR AU COURS DE LA CAMPAGNE

——o——

Au début de la guerre, les artilleurs de terre hypnotisés pour la plupart par l'utilisation unique de l'artillerie légère de campagne dans des opérations de guerre de mouvement, ont pour ainsi dire totalement oublié dans la pratique l'utilité des corrections préalables à l'exécution d'un tir de précision.
Jusqu'au milieu de l'année 1916, très rares sont ceux qui tiennent compte, pour le calcul de l'angle de tir et de la direction, même de l'influence de la densité de l'air, de la force et de la direction du vent. De même les positions des matériels sur la carte et leur directrice sont établies par des procédés trop élémentaires pour être qualifiés de précis.
L'idée qui domine est celle de « l'arrosage » du terrain.
Par contre dès leur arrivée au front, les Canonniers Marins apportent avec eux les principes fondamentaux dont l'école d'application du tir à la mer établie depuis huit ans sur le croiseur POTHUAU a montré l'impérieuse nécessité pour obtenir rapidement des coups sur un but bien défini.
Le nouveau problème qu'ils ont à résoudre à terre se simplifie même par rapport à celui qu'ils avaient à résoudre à la mer, puisque le but à atteindre peut être considéré comme fixe (ou tout au moins animé d'une très faible vitesse dans le cas du tir sur les troupes en mouvement).
Sous la direction du Commandant **AMET**, secondé par des spécialistes dans les questions de tir tels que le Capitaine de Frégate **GILLY** et le Lieutenant de Vaisseau **OLLIVE**, par des balisticiens comme 'les Ingénieurs d'Artillerie Navale **GATARD** et **LAMOTHE**, des géodèses tels que les Ingénieurs Hydrographes **COT**, **BOUTAN** et **MARTI**, toutes les questions de détail sont rapidement mises au point.
Les emplacements des canons de Marine sont dès l'origine mathématiquement déterminés sur la carte avec des directrices de tir fixées au Théodolite par des observations astronomiques.
Les Tables de Tir sont révisées et complétées pour tenir compte de la différence des angles de site entre la pièce et le but, de l'inclinaison des tourillons, de la variation de poids du projectile.
Des observatoires terrestres convenablement choisis, placés avec précision sur la carte, munis de moyens de repérage des points de chute vite perfectionnés sont installés dans le voisinage de toutes les pièces ; ils sont servis par un personnel de choix dont la compétence ne tarde pas à être reconnue par toutes les unités d'artillerie voisines de même que par le Commandement.
Toutes les pièces reçoivent un baromètre et un thermomètre leur permettant de calculer la densité de l'air.
Les moyens directs de détermination de la force et de la direction du vent, très variables à proximité du sol et faussés par les ondulations et les aspérités du terrain, sont demandés aux ballons d'observation voisins toutes les fois que la chose est possible.
Enfin en vue d'assurer l'unité de méthode de tir, une instruction en 3 parties, Calcul des Éléments de Tir, Observation, Réglage et Conduite du Tir, est rédigée **à Toul dès le début de 1915** et remise au point à la fin de la même année.

Dans ces conditions d'emploi, les pièces de Marine se font remarquer bien vite par la justesse de leur tir dès les premiers coups et, obtiennent à plusieurs reprises les honneurs du communiqué.
Dans le courant de l'année 1915 les Officiers de Marine des trains A. L. V. F. de 19, de même que ceux des pièces de 16 et de 14 fixes et des Canonnières Fluviales cherchent à améliorer les corrections de tir dues à l'influence du vent et commencent à intéresser par l'exemple les unités d'artillerie qui les voisinent aux questions se rapprochant au calcul précis des éléments initiaux du tir.
Mais c'est seulement **en 1916**, au cours de l'offensive de **la Somme**, que se précisent les moyens d'obtenir la mesure directe de la force et de la direction du vent aux diverses altitudes et son envoi régulier aux différentes unités d'artillerie ; les Batteries ont alors les éléments nécessaires pour calculer l'effet exact du vent agissant sur le projectile pour le pousser, le retarder ou le dévier.
Ce progrès est dû à la création par le Général **FOCH** du Service Météorologique du Groupe des Armées du Nord dont la mise au point est confiée au Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**, Commandant une des Canonnières Fluviales, création qui sert de point de départ à la constitution ultérieure du « Service Météorologique des Armées » (**6 novembre 1916**. Voir au 2e fascicule « Annexes » la note numérotée XXI).
Des tableaux établis en calculant les valeurs des effets du vent dans les différentes couches de l'atmosphère en fonction du temps passé par les projectiles dans chacune de ces couches sont mis en service **dès le début d'août 1915** par le 1er Groupe de Canonnières Fluviales et aussitôt reproduits pour les autres matériels servis par les Canonniers Marins.
Ce procédé précis, mais exigeant d'assez longs calculs, est heureusement remplacé **au début de 1917** par celui dit « du vent balistique » imaginé par M. le Professeur **BOREL**, dont le calcul fait dans tous les postes de sondage est envoyé directement aux batteries. Ces dernières n'ont plus alors qu'à prendre les éléments du vent moyen correspondant à la flèche de la trajectoire se rapportant au tir à exécuter et à faire les deux calculs simples donnant son action sur la portée et la déviation du projectile.
L'emploi du vent balistique est immédiatement rendu réglementaire pour les unités des Canonniers Marins ; son application à toutes les unités d'artillerie ne devient générale que **vers le milieu de l'année 1917**.
A partir du mois de juin 1917 et sous l'impulsion du Général **HERR** nommé Président de la Commission Centrale d'Artillerie qui vient d'être créée, les méthodes de calcul des éléments initiaux de tir employées de longue date par les marins sont codifiées, adaptées et rendues réglementaires dans toutes les unités d'Artillerie, méthodes que beaucoup utilisent déjà d'une façon régulière depuis le début de l'année.
D'autre part, une sous-commission spéciale dite « d'Aérologie » présidée par l'Amiral **JEHENNE** s'occupe du perfectionnement des méthodes d'obtention du vent dans les différents cas de l'état de l'atmosphère ; elle arrive à faire mettre en service **dès le mois d'octobre 1917** des systèmes permettant de sonder l'atmosphère jusqu'à des altitudes supérieures à 5.000 mètres même par temps couvert ou pluvieux (ballon captif avec appareils de mesure système **ROTHÉ**, sondage par le son système du Colonel **DELCAMBRE**, appareils élémentaires de sondage par les flèches basses au moyen d'un cerf-volant, etc.).
Par ailleurs cette même sous-commission, dont fait partie l'Ingénieur d'Artillerie Navale **GARNIER**, balisticien émérite, envisage **dès le mois de juin 1917** la question de l'emploi d'une « densité balistique » de l'air, variable avec la hauteur de la flèche de la trajectoire et qui doit

remplacer logiquement la densité de l'air prise au sol dans le calcul des éléments initiaux du tir. Elle fait des propositions dans ce sens, mais ce n'est qu'**au milieu de l'année 1918** que ces directives sont adoptées et la fin des hostilités arrive avant que la question soit pratiquement résolue.
Enfin **à la fin de 1917** cette même sous-commission attire l'attention sur une nouvelle correction de valeur assez importante due à l'action de la pluie et du brouillard sur la portée des projectiles (études de MM. **CATTON** et **H AAG**) et qui paraît déjà élucidée **en Allemagne**.
En attendant le résultat d'expériences plus précises qui ne peuvent être malheureusement terminées avant la fin de la guerre, une correction provisoire est appliquée par la Formation des Canonniers Marins **dès le début de l'année 1918**.
Une dernière correction dont l'importance est signalée d'une part par le service météorologique anglais et d'autre part par le Capitaine d'Artillerie **DARRIEUS**, correction se rapportant à l'élasticité de l'air, ne reçoit aucune application au cours des hostilités (tout au moins en France), faute de temps pour la déterminer.
Il y a également lieu de signaler comme améliorations apportées à la préparation du tir l'étude précise des variations du régime des pièces en fonction du nombre de coups tirés, étude dont les premiers éléments sont ébauchés **au début de 1915** par la Formation des Canonniers Marins (Ingénieur d'Artillerie Navale **GATARD**).
Ce n'est cependant qu'**au cours de l'année 1916** que cette amélioration prend sa forme pratique définitive par la mise en service pour chaque type de matériel servi par les marins (d'abord pour les pièces de 14 de la Batterie de Canonnières Fluviales du Lieutenant de Vaisseau **FERLICOT**) d'une courbe donnant la perte de vitesse initiale en fonction du nombre de coups tirés à pleine charge.
La pratique nous montre en effet que les usures dues au tir des projectiles avec charge réduite ou intermédiaire correspondent respectivement et très sensiblement, tout au moins pour les calibres moyens, au cinquième et à la moitié du nombre de coups tirés à pleine charge. De plus il est vite constaté que toutes les pièces de 14, de 16 et même de 19 (péniches) entretenues par les procédés spéciaux dérivés de ceux en usage dans la Marine et rendus strictement obligatoires par le Commandant de la Formation, restent remarquablement semblables comme usure relative en fonction du nombre de coups tirés.
Au début de 1917, le Commandant **JEHENNE** insiste à plusieurs reprises pour qu'il soit créé un polygone de tarage des poudres à l'imitation de ce qui se fait dans la Marine depuis plusieurs années. Ce n'est cependant qu'**au début de 1918** que l'installation d'un polygone de tarage **à Mailly** vient combler cette regrettable lacune : il est inauguré par le tir de tarage des lots de poudre d'une pièce de 16.
Enfin par lettre du **30 décembre 1917** le Contre-Amiral **JEHENNE**, après en avoir référé au Général **HERR**, signale au Ministre de la Marine tout l'intérêt que présenterait la réunion des spécialistes des deux Départements militaires en vue de l'étude de la forme « Optima » à donner aux projectiles, ce qui permettrait d'accroître dans de très notables proportions les gains de portée déjà réalisés depuis le début de la guerre (au moins de 10 %).
Cette proposition reçoit satisfaction et une commission interministérielle chargée de rechercher « « les améliorations de la forme à donner aux projectiles » est constituée **le 7 février 1918**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XXI. — LISTE DES PIÈCES DE 14 ET DE 16 cm. FOURNIES PAR LA MARINE

1. — Canons de 14 cm. Modèle 1910

——o——

R 1912	n° 33	—	détruit
R 1912	n° 34	—	détruit
R 1913	n° 3	—	détruit
R 1913	n° 5	—	avarié — transformé en 145
R 1913	n° 8	—	remis au Département
R 1913	n° 13	—	remis au Département
R 1913	n° 36	—	usé — transformé en 145
R 1914	n° 9	—	remis au Département
R 1914	n° 13	—	usé — transformé en 145
R 1914	n° 14	—	remis au Département
R 1914	n° 15	—	avarié — transformé en 145
R 1916	n° 12	—	remis au Département
R 1916	n° 13	—	remis au Département
R 1916	n° 15	—	remis au Département
SC 1913	n° 4	—	usé — transformé en 145
SC 1913	n° 5	—	détruit
SC 1913	n° 7	—	usé — transformé en 145
SC 1913	n° 8	—	remis au Département
SC 1913	n° 9	—	détruit
SC 1913	n° 10	—	détruit
SC 1913	n° 11	—	remis au Département
SC 1913	n° 14	—	remis au Département
SH 1913	n° 4	—	usé — transformé en 145
SH 1913	n° 5	—	détruit
SH 1913	n° 6	—	usé — transformé en 145
SH 1913	n° 7	—	remis au Département
SH 1913	n° 8	—	remis au Département
SH 1913	n° 10	—	usé — transformé en 145
SH 1913	n° 11	—	usé — transformé en 145

Total : 29 canons de 14 cm. Modèle 1910

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

2. — Canons de 16 cm. Modèle 87

R 89	n° 1	—	718 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 90	n° 1	—	usé — **Creusot** (rechemisage en 155)
R 90	n° 2	—	1376 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 90	n° 5	—	**Dunkerque**
R 90	n° 7	—	**Dunkerque**
R 90	n° 8	—	1195 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 90	n° 9	—	canon de remplacement
R 90	n° 10	—	canon de remplacement
R 91	n° 1	—	**Gâvres**
R 91	n° 3	—	764 coups au **11 novembre 1918**
R 91	n° 4	—	2427 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 91	n° 6	—	1735 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 91	n° 7	—	éclaté (**Creusot** rechemisage en 155)
R 91	n° 8	—	1905 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 91	n° 9	—	usé (**Creusot** rechemisage en 155)

Total : 15 canons de 16 cm. Modèle 87

3. — Canons de 16 cm. Modèle 91²

Canet	R 92	n° 2	—	2325 coups tirés au **11 novembre 1918**
Canet	R 93	n° 1	—	**Front de Mer de Nieuport**
Canet	R 93	n° 2	—	2284 coups tirés au **11 novembre 1918**
Canet	R 93	n° 3	—	usé — **Creusot** rechemisage en 155
Canet	R 93	n° 4	—	usé — **Creusot** rechemisage en 155
Canet	R 93	n° 5	—	**Front de Mer de Nieuport**
Canet	R 96	n° 1	—	880 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 93	n° 6	—	807 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 93	n° 7	—	hors service
	R 93	n° 8	—	2835 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 94	n° 2	—	942 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 94	n° 3	—	détruit
	R 94	n° 4	—	éclaté (**Creusot** rechemisage en 155)
	R 94	n° 5	—	éclaté
	R 94	n° 6	—	éclaté
	R 94	n° 7	—	1991 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 94	n° 10	—	usé (**Creusot** rechemisage en 155)

Total : 17 canons de 16 cm. Modèle 91²

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

4. — Canons de 16 cm. Modèle 93

Spécial	R 94 n° 1	—	usé (**Creusot** rechemisage en 155)
Spécial	R 94 n° 4	—	**Creusot**
Spécial	R 94 n° 5	—	2219 coups tirés au **11 novembre 1918**
Spécial	R 94 n° 6	—	usé
Spécial	R 94 n° 7	—	hors de service
Spécial	R 94 n° 8	—	usé (**Creusot** rechemisage en 155)
Spécial	R 94 n° 10	—	éclaté
Spécial	R 95 n° 1	—	usé (**Creusot** rechemisage en 155)
Spécial	R 95 n° 2	—	usé (**Creusot** rechemisage en 155)
Spécial	R 96 n° 5	—	usé
Spécial	R 97 n° 1	—	éclaté
	R 95 n° 1	—	3444 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 95 n° 2	—	détruit
	R 95 n° 3	—	usé
	R 95 n° 4	—	avarié
	R 95 n° 5	—	usé
	R 95 n° 6	—	1271 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 95 n° 7	—	envoyé au **Creusot**
	R 95 n° 8	—	détruit
	R 95 n° 9	—	éclaté
	R 95 n° 10	—	avarié (réparé puis **Creusot**)
	R 96 n° 2	—	avarié
	R 96 n° 3	—	éclaté (**Creusot** rechemisage en 155)
	R 96 n° 4	—	**Creusot**
	R 96 n° 7	—	1.673 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 96 n° 13	—	2.940 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 96 n° 17	—	usé
	R 97 n° 1	—	éclaté (**Creusot** pour rechemisage en 155)
	R 97 n° 2	—	éclaté
	R 97 n° 3	—	éclaté
	R 97 n° 4	—	éclaté
	R 97 n° 7	—	usé (**Creusot** pour rechemisage en 155)
	R 97 n° 8	—	**Creusot**
	R 98 n° 17	—	usé (**Creusot** pour rechemisage en 155)
	R 99 n° 2	—	2.108 coups tirés au **11 novembre 1918**
	R 00 n° 2	—	1.591 coups tirés au **11 novembre 1918**

Total : 36 canons de 16 cm. Modèle 93

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

5. — Canons de 16 cm. Modèle 93-96

R 99	n° 5	—	éclaté
R 99	n° 6	—	1.784 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 99	n° 11	—	689 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 99	n° 12	—	795 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 99	n° 19	—	989 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 99	n° 20	—	1.216 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 00	n° 39	—	perdu
R 00	n° 40	—	A. L. V. F.
R 00	n° 48	—	1.303 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 00	n° 49	—	A .L. V. F.
R 01	n° 26	—	A. L. V. F.
R 01	n° 28	—	A. L. V. F.
R 01	n° 34	—	1.614 coups tirés au **11 novembre 1918**
R 01	n° 37	—	perdu

Total : 14 canons de 16 cm. Modèle 93-96

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XXII — RÉCAPITULATION DES PERTES EN MATÉRIEL

———ooo———

1. — Du fait de l'ennemi

7 canons de 14 2 — de 16 2 — de 24	détruits et pris **à Verdun du 23 au 27 février 1916**.
2 canons de 16	pris (dont 1 détruit) **au Chemin des Dames le 27 mai 1918**.
1 canon de 16	détruit et pris **dans la région de Montdidier-Compagne le 27 mai 1918**.
2 canons de 14 3 — de 16 1 canon de 24	avariés par le feu de l'ennemi.

2. — Par accident

13 canons de 16 détruits par éclatement.
1 canon de 16 gonflé.

3. — Par usure

8 canons de 14
16 — de 16

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XXIII. — LISTE NOMINATIVE DES OFFICIERS AFFECTÉS A LA FORMATION DES CANONNIERS MARINS depuis le 29 août 1914 jusqu'au 11 novembre 1918

Noms et Prénoms	Grade	Active ou Réserve	Date d'affectation	Date de débarquement
AMET JFC	Contre-Amiral	A	29-8-14	17-3-16
JEHENNE PA	d°	A	17-3-16	Prt au Corps
GRANDCLÉMENT GRM	Capitaine de Vaisseau	A	29-8-14	1-5-16
de ROQUEFEUIL H	d°	A	1-4-17	1-3-18
DUC GEF	Capitaine de Frégate	A	29-8-14	6-6-15
GILLY EL	d°	A	29-8-14	15-3-16
LE CLERC MM	d°	A	7-9-15	10-10-18
ECKENFELDER MDE	d°	R	5-9-14	Prt au Corps
DUPONT MPE	d°	R	13-8-17	d°
RENARD JC	Capitaine de Corvette	A	17-9-14	1-11-17
HÉRITIER OMT	d°	A	12-10-14	Prt au Corps
SEYCHAL MFA	d°	A	1-9-14	d°
DARLAN JLX	d°	A	12-10-14	d°
EUDES D'EUDEVILLE	d°	R	12-8-15	d°
CHOLET CAH	d°	R	1-9-14	d°
HENNESSY JRC	d°	R	23-12-14	d°
STAPFER CLF	d°	R	1-9-14	d°
AUBERT LHC	Lieut. de Vaisseau	A	16-9-14	21-4-16
BONGRAIN C	d°	A	12-10-14	10-5-16
BARCKHAUSEN IG	d°	A	1-9-14	18-9-16
BOGARD HJN	d°	A	3-11-16	1-11-18+12-9-
CONTAMIN RV	d°	A	11-9-17	18
DAGANET RHR	d°	A	29-8-14	20-9-15
DESFORGES R	d°	A	4-9-14	12-9-18
FABRE MJG	d°	A	29-8-4	14-2-16
FORTOUL AHN	d°	A	5-1-15	4-3-16
LACLOCHE M	d°	A	30-8-14	14-11-16
MARTEL EGG	d°	A	31-8-14	21-4-16
MUSELIER EHD	d°	A	15-12-15	25-6-16
OLLIVE ELH	d°	A	15-9-14	3-3-17
PICHON JA	d°	A	11-2-16	6-7-16
PILVEN JM	d°	A	10-9-14	12-4-17

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms et Prénoms	Grade	Active ou Réserve	Date d'affectation	Date de débarquement
REYNAUD AL	Lieut. de Vaisseau	A	**29-8-14**	**16-5-15**
RETOURNARD MM	d°	A	**10-9-14**	**18-12-17**
ROUCH JAP	d°	A	**1-12-16**	**1-4-18**
UCHARD GFJ	d°	A	**15-1-16**	**1-1-17**
BONIS PJG	d°	A	**1-10-18**	Pr^{t} au Corps
CLÉMENTEL JB	d°	A	**9-3-16**	d°
CHATEL MJF	d°	A	**24-8-16**	d°
De VIGOUROUX d'ARVIEU	d°	A	**5-9-14**	d°
De FOURCAULD AJL	d°	A	**29-8-14**	d°
D'HARCOURT JBA	d°	A	**1-1-18**	d°
GUYOT MJ	d°	A	**12-1-8**	d°
HÉRET FLF	d°	A	**1-10-14**	d°
KERDUDO MEJ	d°	A	**31-8-14**	d°
LE COUR GRANDMAISON	d°	A	**22-12-15**	d°
MARLOY AJA	d°	A	**18-2-18**	d°
PIÉRI PEJ	d°	A	**10-9-14**	d°
QUESNAL MA	d°	A	**10-8-15**	d°
TRACOU AJJ	d°	A	**2-9-18**	d°
CAPELIER LGA	d°	R	**1-9-14**	**16-9-16**
CHOLLET FCM	d°	R	**29-12-17**	**23-2-18**
De VILLENEUVE BARGEMONT	d°	R	**6-6-16**	**21-12-16**
De GAILHARD BANCEL	d°	R	**30-4-16**	**14-3-18**
De LAMBERTYE CEM	d°	R	**26-2-17**	**14-4-17**
LAIGNIER CHG	d°	R	**27-5-15**	**14-3-18**
LALOY GY	d°	R	**3-1-16**	**1-6-17**
MASCART LF	d°	R	**1-6-16**	**13-9-16**
REILLE ACM	d°	R	**9-7-16**	**1-3-18**
SAINJON PML	d°	R	**28-9-16**	**1-1-17**
De VOGÜÉ RUA	d°	R	**1-9-16**	Pr^{t} au Corps
De BLOIS HAA	d°	R	**25-8-17**	d°
GAUTIER RMA	d°	R	**6-7-16**	d°
H. **de LA VILLEMARQUE**	d°	R	**30-6-16**	d°
MORIN JGL	d°	R	**1-6-17**	d°
POISSON VMAC	d°	R	**1-7-16**	d°
TARDY HL	d°	R	**2-8-16**	d°
De VIGUERIE MFH	d°	R	**23-2-18**	d°
BEGOUEN-DEMEAUX	Ens. de Vais. 1re cl.	A	**10-9-14**	**6-9-16**
BARBIN PGM	d°	A	**10-4-16**	**14-1-17**
COMBET-FARNOUX R	d°	A	**21-11-16**	**20-9-18**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms et Prénoms	Grade	Active ou Réserve	Date d'affectation	Date de débarquement
De SAVIGNAC MJ	Ens. de Vais. 1re cl.	A	**10-9-14**	**1-10-18**
DESJARDINS H	d°	A	**26-11-16**	**25-4-18**
FONTAINE JLM	d°	A	**21-12-16**	**1-1-18**
FERRIÈRE MHM	d°	A	**24-2-16**	**14-9-16**
GOYBET PFH	d°	A	**10-9-14**	**15-1-17**
GUEYRAUD GMP	d°	A	**22-8-14**	**1-3-15**
LE DANTEC C	d°	A	**29-8-14**	**1-8-15**
LE PRADO B	d°	A	**10-9-14**	**1-11-17**
MARRAST PMV	d°	A	**29-8-14**	**3-11-15**
NOUEL de KÉRANGE Y	d°	A	**10-2-15**	Tué **27-10-15**
RONARC'H PJ	d°	A	**3-11-15**	**15-4-16**
ANDUZE-FARIS L	d°	A	**20-6-17**	Prt au Corps
BLEUZET V	d°	A	**23-2-15**	d°
BROUSSIGNAC LPL	d°	A	**20-12-16**	d°
BASTIEN AJL	d°	A	**26-12-16**	d°
BOURCIER VMJ	d°	A	**31-7-18**	d°
DUPRÉ LML	d°	A	**20-12-15**	d°
De GEOFFROY RPJ	d°	A	**5-3-17**	d°
DUGAND LPA	d°	A	**23-2-17**	d°
D'HESPEL CLM	d°	A	**21-3-17**	d°
HEURTEL JJ	d°	A	**8-8-17**	d°
JOUBIN CLA	d°	A	**20-6-17**	d°
LAMEIGNIÈRE LJ	d°	A	**29-3-16**	d°
LE ROUX EJ	d°	A	**2-3-17**	d°
OIRY PLE	d°	A	**26-12-16**	d°
PINEL A	d°	A	**29-11-16**	d°
RUE JF	d°	A	**20-11-16**	d°
SANSON MMP	d°	A	**20-11-16**	d°
THOMAS C	d°	A	**2-11-18**	d°
VERON RFA	d°	A	**30-8-18**	d°
SAGUEZ de BREUVERY	d°	A	**9-12-16**	d°
COURTEVILLE EE	d°	R	**8-1-15**	**18-7-16**
CHALLAMEL LPM	d°	R	**1-12-14**	**17-10-18**
De LABORDERIE AVJ	d°	R	**1-5-16**	**1-1-17**
De QUENGO de TONQUEDEO	d°	R	**7-2-15**	**11-7-17**
De MORAS JME	d°	R	**8-1-15**	**1-7-17**
De KERNAFLEN de KERGOS	d°	R	**6-3-15**	**1-1-17**
HALLET MJM	d°	R	**6-3-15**	**12-5-17**
LEZAUD MA	d°	R	**30-4-16**	**23-11-16**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms et Prénoms	Grade	Active ou Réserve	Date d'affectation	Date de débarquement
LECOCQ GT	Ens. de Vais. 1re cl.	R	**8-1-15**	Tué **25-6-16**
LE GUENNEC EHF	d°	R	**6-3-15**	**18-11-17**
LE SAYEC E	d°	R	**29-8-14**	**14-12-14**
MARIE-SAINT-GERMAIN	d°	R	**7-2-15**	Tué **16-7-17**
TRIAL JS	d°	R	**14-11-16**	**11-6-17**
COLCOMBET AFR	d°	R	**21-8-16**	Prt au Corps
De LA TULLAYE RMJ	d°	R	**24-11-14**	d°
DEMONT CPM	d°	R	**6-3-15**	d°
EHRET MEL	d°	R	**13-9-18**	d°
HOUPEURT LA	d°	R	**14-11-16**	d°
LE CALLO DSM	d°	R	**1-8-17**	d°
PARÈGE RHJ	d°	R	**1-1-17**	d°
ROCQ JJM	d°	R	**7-4-16**	d°
GROSSE J	Ens. de Vais. 2e cl.	A	**23-2-15**	**16-9-16**
GÉRODIAS JE	d°	A	**29-3-16**	**10-1-17**
FALTOT CA	d°	A	**19-8-18**	Prt au Corps
PACE CE	d°	A	**28-8-18**	d°
SER J	d°	A	**21-4-18**	d°
ROBIN FE	d°	R	**9-11-17**	**26-2-18**
VILLAREM F	d°	R	**31-8-14**	**18-12-16**
MANTELET J	d°	R	**31-8-14**	**18-12-16**
MOULIN H	d°	R	**31-8-14**	**11-1-17**
LE TONTURIER EJ	d°	R	**31-8-14**	**18-12-16**
De LACOMBE HTP	d°	R	**9-1-18**	Prt au Corps
KERAUDREN G	d°	R	**7-4-18**	d°
AUFFRET E	E. V. 1re cl. auxil.	R	**2-2-15**	**4-12-16**
ALLAIN GJM	d°	R	**9-11-17**	**31-8-18**
BARATTE JJA	d°	R	**30-11-17**	**1-1-18**
BRULARD C	d°	R	**21-6-15**	**15-10-17**
GIULI J	d°	R	**16-6-17**	**20-8-18**
LANGLET J	d°	R	**29-10-16**	**15-12-16**
LE GOFF FM	d°	R	**19-2-18**	**1-5-18**
CATHERINE DUCHEMIN	d°	R	**30-9-16**	Prt au Corps
HOLLIET LA	Méc. Ppal 2e cl.	A	**31-8-14**	Prt au Corps
COT DFP	Ing. Ppal hydr.	A	**23-3-15**	**1-6-16**
BOUTAN JLE	Ing. 1re cl. hydr.	A	**18-9-14**	Prt au Corps
MARTI PAD	Ing. 2e cl. hydr.	A	**1-9-14**	d°
RIVIER G	d°	A	**1-3-15**	Tué **22-11-15**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms et Prénoms	Grade	Active ou Réserve	Date d'affectation	Date de débarquement
MERCIER AE	Prof. d'hydrog.	A	**4-3-16**	**17-4-16**
AUDIAT EEM	Médecin Ppal	A	**29-8-14**	**21-4-16**
BALCAM EE	Médec. de 1re cl.	A	**3-9-14**	**26-7-16**
CHABEZIEUX EEE	d°	A	**1-9-14**	**2-7-15**
DORSO VM	d°	A	**27-2-15**	**25-12-15**
VARENNE GL	d°	A	**29-8-14**	**15-12-15**
BERNAL AF	d°	R	**4-7-15**	**24-5-16**
LE MOIGNIC R	d°	R	**29-8-14**	**16-10-14**
PANDELLE MFP	Méd. 2e cl. aux.	R	**15-12-15**	**1-10-17**
VIVIEN M	1er m. méd. auxil.	R	**12-9-17**	**5-1-18**
CARPENTIER LR	Méd. 2e cl. aux.	R	**20-12-16**	Prt au Corps
HIRSCHBERG F	Méd. 3e cl. aux.	R	**11-1-17**	d°
ANDRIEUX GFJ	Adm. 2e cl. I. M/me	A	**25-10-5**	**15-6-18**
PIQUOIS EVR	d°	A	**29-11-15**	**26-2-18**
CIRETTE JC	d°	A	**29-11-15**	**24-2-18**
SENTIS RHA	d°	A	**27-8-17**	Prt au Corps
DENIS-LAGARDE AO	d°	A	**26-10-5**	**10-1-17**
GILBERT EMJ	d°	A	**29-9-15**	**11-11-16**
MANTEL PPJ	d°	A	**27-8-17**	Prt au Corps
D'ALBENAS G	Ing. 3e cl. Gén. M/me	A	**27-5-15**	**14-11-15**
PINET JAF	d°	A	**27-5-15**	**15-3-17**
GUILLON EP	d°	R	**29-3-16**	**22-3-17**
MAURY JP	d°	R	**29-3-116**	**11-1-17**
GATARD GTF	Ing. Chef 2e cl. A. N.	A	**1-9-14**	**1-6-16**
DENIS PLJ	d°	A	**1-9-14**	**1-2-18**
BREIL F	Ing. 1re cl. Art. nav.	A	**29-9-14**	**7-10-14**
BERTRAND MA	d°	A	**29-8-14**	**18-1-15**
BELLEY LAE	d°	A	**10-4-15**	**20-11-15**
BRUN AM	d°	A	**1-9-14**	**20-11-15**
CONTURIE PMJ	d°	A	**1-9-14**	**8-6-16**
De LA CHAISE GEN	d°	A	**1-9-14**	**15-6-16**
HAHN RJ	d°	A	**1–9-14**	**20-11-15**
LERY AJ	d°	A	**1-9-14**	**21-6-17**
LAMOTHE AF	d°	A	**1-9-14**	**1-6-16**
MARGET ABM	d°	A	**1-9-14**	**8-8-15**
METIN G	d°	A	**23-11-14**	**4-11-15**
MARC JJE	d°	A	**29-8-14**	**7-4-15**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms et Prénoms	Grade	Active ou Réserve	Date d'affectation	Date de débarquement
CHARET JCE	Commissaire Ppal	A	**29-8-14**	**14-9-14**
De LA MONNERAYE	Commissaire 2e cl.	A	**30-8-14**	**1-8-18**
FERLIN LJA	d°	R	**22-10-14**	**1-6-16**
HEDERER F	Commissaire 1re cl.	A	**2-9-14**	Prt au Corps
DUPREY LA MANSOIS	d°	A	**18-10-14**	d°
MARIN MJM	d°	A	**1-9-17**	**4-3-18**
COCHARD PM	Off. Equip. 2e cl.	A	**29-8-14**	**20-12-15**
DAVID JM	Off. Equip. 4e cl.	A	**13-12-15**	**9-1-17**
LE TOUZIC	Off. Equip. 2e cl.	A	**29-8-14**	**22-11-14**
MOREL JBM	d°	A	**26-10-16**	Prt au Corps
CONNAN L	d°	A	**15-3-15**	d°
CARRE JM	d°	A	**21-11-15**	d°
PINEL J	d°	A	**28-11-16**	d°
POUCHARD JMJ	Aumônier		**15-2-16**	d°
REVERS GMJ	Cap. d'Artill.		**6-15**	d°
ALIBERT J	S/Lt d'Artill.		**3-17**	d°
GOUGAULT MJ	d°		**6-17**	d°
GUILLON MM	d°		**6-17**	d°
MARIANI R	d°		**6-17**	d°
PINIER MR	d°		**9-17**	**27-5-18**
TALIERCO VM	d°		**9-17**	Prt au Corps
GUILHON JHLJ	d°		**1-18**	d°
PANTHIER G	Lieut. serv. auto		**1-17**	d°
GAUTIER A	S/Lt serv. auto		**3-17**	d°

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XXIV. — LISTE NOMINATIVE DES OFFICIERS ET MARINS « MORTS POUR LA FRANCE » au cours des opérations de Guerre depuis la Formation du Corps (29 août 1914)

Date du décès	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
	OFFICIERS	
	1915	
27 octobre	**NOUEL de KÉRANGUE** Y	Enseigne de Vaisseau de 1re cl.
	1916	
25 juin	**LECOCQ** Georges	Enseigne de Vaisseau de 1re cl.
22 novembre	**RIVIER** Gaston	Ing. 2e cl. Hydrog.
	1917	
16 juillet	**MARIE-SAINT-GERMAIN** M.	Enseigne de Vaisseau de 1re cl.
	ÉQUIPAGES	
	1915	
4 février	**LEBEAU** Marcel	s/sp.
16 février	**AUTRET** Joseph	s/sp.
26 février	**PIEDVACHE** A.	s/sp.
15 mars	**BOCHER** Arthur	Q/m. can.
24 avril	**QUENTRIC** François	M. canon.
24 avril	**GUILLOU** Cor.	s/sp.
28 juillet	**BESCON** Henri	s/sp.
26 août	**VIGNOLLE** O.	s/sp.
23 septembre	**LE LAY** Gilles	mat. gab.
23 septembre	**GUEGAN** Joseph	mat. tim.
25 septembre	**FAYO** Joachim	Q/m. can.
2 octobre	**THIBAULT** P.	M. canon.
2 octobre	**BIDEAU** Alex.	S/m. can.
2 octobre	**TANGUY** Jules	Q/m. can.
2 octobre	**LE FOLL** Paul	s/sp.
2 octobre	**GAUTRET** René	s/sp.
23 octobre	**THOMAS** Benoît	s/sp.
	1916	
21 février	**OLLIVIER** Émil.	Q/m. fus.
22 février	**ANDRÉ** René	S/m. can.
23 février	**JOSSE** Émile	s/sp.
8 mars	**DRÉVILLON** J.	s/sp.
8 mars	**BAUDET** Alph.	s/sp.

Date du décès	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
8 mars	**PÉPIN** Eugène	s/sp.
8 mars	**GUILLOU** François	s/sp.
8 mars	**THUILLIER** A.	s/sp.
8 avril	**DIROU** Nicolas	s/sp.
10 avril	**SIMON** Hervé	Q/m. can.
1er mai	**MORDELLES** A.	mat. fus.
1er mai	**LE BLANC** Jules	s/sp.
1er mai	**LAOUENAN** A.	s/sp.
juin	**LE GLAS** Jean	S/m. man.
août	**BONNIÈRE** Alf.	Char. Pr.
septembre	**MEVEL** Alain	1er m. can.
septembre	**SURZU** Jules	Q/m. can.
octobre	**COUVELARD** P.	s/sp.
décembre	**KERGOAT** Jean	s/sp.
8 mars	**PICAUT** Jean	s/sp.
12 mars	**MARZIN** Ant.	mat. inf.
12 mars	**GUIVARCH** L.	s/sp.
14 mars	**CHAPEL** Jean	s/sp.
21 mars	**CORBEL** François	mat. gab.
23 mars	**SELO** Émile	M. canon.
30 mars	**LE CROISEY** H.	s/sp.
2 mars	**MARTIN** Prosp.	s/sp.
3 octobre	**DUMINY** Émile	s/sp.
11 octobre	**AUFFRET** Yves	mat. fus.
26 octobre	**COHAT** Jean	s/sp.
12 novembre	**GIRARD** René	s/sp.
12 novembre	**JEGOU** Arthur	s/sp.
12 novembre	**CLOAREC** Char.	m. charp.
14 novembre	**PORTAL** Henri	s/sp.
15 novembre	**JAULLE** Jean	s/sp.
15 novembre	**LE COZANNET** Pierre	s/sp.
17 novembre	**BEAUDOIN** G.	mat. fus.
	1917	
3 mai	**PLEYBER** Alfr.	mat. fus.
5 mai	**CORVAISIER** J.	mat. can.
25 juin	**MERER** Pierre	Q/m. can.
23 juillet	**ROLLAND** Pierre	s/sp.
22 août	**LE FOURN** Jos.	Q/m. inf.
22 août	**BARRE** René	mat. élec.
22 août	**LE BRETON** P.	s/sp.
22 août	**GERVAIS** Jules	s/sp.
22 septembre	**PIRIOU** Ernest	Q/m. ch.
22 septembre	**PERON** Yves	s/sp.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Date du décès	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
22 septembre	**COTARD** François	s/sp.
29 octobre	**LE ROUX** Chr.	Q/m. man.
29 octobre	**GEDDA** Antoine	mat. méc.
29 octobre	**BENOIST** Jos.	s/sp.
	1918	
9 juin	**GAULTIER** A.	M. canon.
12 juin	**GEORGE** Frédéric	S/m. arm.
18 juillet	**BESCOND** Jos.	s/sp.
31 août	**BLANCHARD** J.	s/sp.
31 août	**STRUILLOU** A.	s/sp.
3 octobre	**CARIOU** Sylv.	s/sp.
	Canonnières-Fluviales	
	1916	
16 juillet	**DONIAS**	M. canon.
30 juillet	**VAIZON**	mat. méc.
30 juillet	**HENRY**	mat. méc.
	1917	
13 mai	**LE FUR**	mat. cuis.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

LISTE NOMINATIVE DES OFFICIERS ET MARINS « BLESSÉS » au Cours des opérations de Guerre depuis la Formation du Corps (29 août 1914)

Date de la blessure	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
	OFFICIERS	
	1914	
	DUC Joseph	Lieutenant de Vaisseau
	1915	
3 janvier **8 février** **16 juin** **2 octobre**	**PILVEN** Joseph **BOUTAN** Jacques **DEMONT** Chr. **FORTOUL** Ant.	Enseigne de Vaisseau de 1re cl. Ing. 2e cl. Hydrogr. Enseigne de V. de 1re cl. aux. Lieutenant de Vaisseau
	1916	
29 février **11 mars** **3 mai** **25 juin** **25 juin** **20 octobre**	**GRANDCLÉMENT** Gaston **PICHON** Jacques **HALLET** Marc **PILVEN** Joseph **LE PRADO** Ber. **RENARD** Jules	Capitaine de Vaisseau Lieutenant de Vaisseau Enseigne de Vaisseau de 1re cl. Lieutenant de Vaisseau Enseigne de Vaisseau de 1re cl. Lieutenant de Vaisseau
	1917	
8 septembre **21 octobre**	**OIRY** Pierre **De SAVIGNAC** François	Enseigne de Vaisseau de 1re cl. Enseigne de Vaisseau de 1re cl.
	1918	
9 juin **29 septembre**	**H. de LA VILLEMARQUE** E. **HIRSCHBERG** Fernand	Lieutenant de Vaisseau Méd.de 3e cl. aux.
	ÉQUIPAGES	
	1914	
26 décembre	**LEMONNIER** Marcel	mat. four.
	1915	
3 janvier **20 janvier** **20 janvier** **27 janvier**	**GERMANI** Sim. **CUSSONNEAU** René **LE CARVENNEC** Albert **COLIN** François	s/sp. mat. can. mat. can. s/sp.

Date de la blessure	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
3 janvier	**NORMAND** P.	s/sp.
4 février	**TOULAN** Émile	Mat. méc.
5 février	**CARRE** Yves	1er m. can.
20 février	**ROUDAUT** Jean	s/sp.
3 août	**OLLIVIER** Jean	s/sp.
3 août	**BODO** Barth.	Mat. gab.
3 août	**MORE** Gabriel	s/sp.
18 août	**DIZARBOIS** J.	s/sp.
25 août	**GOUZIEN** François	s/sp.
26 août	**KERISIT** Joseph	s/sp.
8 septembre	**LE BRUN** Jean	s/sp.
8 septembre	**FAYE** Michel	Can. Pr.
20 février	**CHALONNY** Y.	s/sp.
26 février	**ANDRÉ** Pierre	Q/m. can.
5 avril	**LAMOTTE** A.	s/sp.
26 février	**LE PAPE** Laur.	s/sp.
14 avril	**ANZIANI** Laur.	Q/m. méc.
24 avril	**LE BARZIC** A.	s/sp.
24 avril	**GALLOU** Yves	S/m. can.
24 avril	**SELLIN** Antoine	s/sp.
2 mai	**LAGORD** Franck	s/sp.
15 mai	**DERRIEN** Ch.	Q/m. can.
18 mai	**CHAUVEAU** R.	Mat. four.
24 juillet	**TUAL** Joseph	Q/m. can.
3 août	**GUIGNE** Étienne	s/sp.
8 septembre	**SAVINA** Joseph	s/sp.
8 septembre	**CONAN** Stanislas	s/sp.
23 septembre	**ROHOU** Yves	M. canon.
23 septembre	**LE GLOAHEC** Joseph	Q/m. can.
23 septembre	**LARGOUET** J.	s/sp.
23 septembre	**DIOT** Armand	s/sp.
23 septembre	**TOUZE** Ange	s/sp.
24 septembre	**NEDELEC** Jean	s/sp.
5 octobre	**SALAUN** Jean	S/m. can.
14 octobre	**DUFIN** Léon	s/sp.
20 novembre	**BENOIST** Jos.	s/sp.
20 novembre	**GOUEZ** Pierre	s/sp.
6 décembre	**CLOAREC** Jean	mat. can.
12 décembre	**FESTOU** Pierre	Q/m. can.
12 décembre	**GENTRIC** Jean	Mat. inf.
	1916	
5 janvier	**URCUM** Mathieu	Mat. gab.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Date de la blessure	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
26 janvier	**LE PEZENNEC** Joseph	s/sp.
26 janvier	**LARREUR** Pierre	Mat. inf.
24 février	**HOLLO** Victor	S/m. can.
24 février	**GROUHEL** M.	S/m. can.
24 février	**LOZACHMEUR**	Q/m. fus.
24 février	**COGAN** Joachim	s/sp.
29 février	**NERROU** François	s/sp.
8 mars	**HUON** Pierre	Q/m. can.
8 mars	**PELLE** Jean	s/sp.
8 mars	**PINSEC** Henri	s/sp.
8 mars	**ABILIOU** Jean	s/sp.
8 mars	**JAHAN** Eugène	s/sp.
8 mars	**CREACH** Jean	s/sp.
8 mars	**CAOUDAL** Pierre	s/sp.
11 mars	**LE MARC** Dan.	s/sp.
12 mars	**DAGORNE** M.	s/sp.
20 mars	**LAGORD** Franck	s/sp.
20 mars	**BOTERF** Joseph	s/sp.
21 mars	**KERVELLA** Tr.	s/sp.
21 mars	**PIRIOU** Yves	mat. can.
21 mars	**DUVAL** Eugène	mat. can.
21 mars	**QUÉRÉ** Félix	s/sp.
21 mars	**CADALEN** François	s/sp.
21 mars	**JIFFRELOT** J.	mat. can.
22 mars	**BOENNEC** M.	Q/m. man.
22 mars	**LE BLAY** Victor	s/sp.
26 mars	**CUQ** Célestin	mat. méc.
31 mars	**JEGO** François	Q/m. man.
2 avril	**SALIOU** Louis	Q/m. man.
2 avril	**LE BRUN** Eug.	mat. can.
3 avril	**LE BECHEC** J.	mat. élec.
3 avril	**GUEDES** François	mat. can.
3 avril	**TRIMAUD** Jul.	Mat. gab.
3 avril	**AUFFRET** François	mat. élec.
3 avril	**PRESIGNE** Em.	Q/m. tim.
5 avril	**SYLVESTRE** L.	S/m. tim.
19 avril	**JAFFRY** Jean	Q/m. tim.
16 mai	**TENEGUY** Alex.	M. canon.
21 mai	**LE NORET** J.	mat. can.
21 mai	**TANGUY** Jean	s/sp.
21 mai	**THOMAS** Joseph	S/m. can.
4 juin	**LE PORT** Louis	mat. can
16 juin	**LAMANDA** F.	s/sp.

Date de la blessure	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
21 juin	**ROTHOU** Marc.	Q/m. char.
25 juin	**LE GALL** Jean	s/sp.
2 juillet	**CAUDAN** Jean	s/sp.
9 juillet	**PAQUIER** Emm.	s/sp.
17 juillet	**ACH** Laurent	mat. méc.
18 juillet	**JAFFRY** Jean	Q/m. tim.
24 juillet	**DORSO** Joseph	s/sp.
24 juillet	**POYER** Éloi	Q/m. char.
28 juillet	**KERJEAN** Jean	S/m. can.
4 août	**HERVÉ** Pierre	Q/m. élec.
6 août	**PINON** Maurice	s/sp.
6 août	**PALUSSEAU** F.	s/sp.
6 août	**TOMASI** Xavier	s/sp.
6 août	**TANGUY** Jean	s/sp.
15 août	**BEYER** André	s/sp.
25 août	**LE CORRE** A.	Q/m. can.
25 août	**GEORGEAUD** Henri	Q/m. can.
25 août	**LE NINAN** R.	s/sp.
10 août	**BALLAY** Jules	s/sp.
10 septembre	**FERRANT** Alain	s/sp.
25 septembre	**CHARLES** Yves	s/sp.
25 septembre	**PIRIOU** Isidore	s/sp.
25 septembre	**ABJEAN** Arm.	Q/m. méc.
26 septembre	**SALAUN** Oliv.	Q/m. can.
27 septembre	**LE BOURDON** Yves	b.coq Pr
27 septembre	**BUINO** Jules	charp. pr.
2 octobre	**JOUANET** Léon	s/sp.
2 octobre	**CUENIER** Louis	s/sp.
8 octobre	**JULIEN** Const.	mat. gab.
10 octobre	**QUÉRÉ** Hervé	s/sp.
13 octobre	**LAURANS** Al.	mat. gab.
11 novembre	**VANHILLE** R.	s/sp.
12 novembre	**SALIOU** Louis	Q/m. man.
12 novembre	**BLAY** Fernand	s/sp.
15 novembre	**GOURVES** Gér.	Q/m. can.
16 novembre	**PITON** Julien	can. temp.
30 novembre	**HERLEDAN** C.	s/sp.
	1917	
5 avril	**CREACH** Hervé	mat. can.
11 avril	**LE LOUEDEC** Gabriel	Q/m. four.
23 avril	**LE MOING** F.	1er M. can.
29 avril	**GABON** Nicolas	S/m. can.

Date de la blessure	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
29 avril	**JAUNAY** Louis	s/sp.
3 mai	**LE VISAGE** J.	s/sp.
7 mai	**SCOLAN** Marcel	Q/m. méc.
11 mai	**LARHANT** F.	s/sp.
11 mai	**MORE** Gabriel	s/sp.
12 mai	**LE CHAPELAIN** Jean	Q/m. can.
19 mai	**POTTIER** Dés.	s/sp.
28 mai	**LE VAILLANT** Yves	M. canon.
30 mai	**BUSNEL** Aug.	s/sp.
4 juin	**LE QUENTREC** Fernand	Q/m. inf.
14 juin	**PRIGENT** Guill.	s/sp.
23 juillet	**BOUTER** Joseph	s/sp.
27 juillet	**OLLIVIER** Yves	M. canon.
1er août	**QUÉRÉ** Félix	s/sp.
1er août	**PERON** Ernest	Q/m. tim.
4 août	**EYCHARD** L.	s/sp.
5 août	**MENGUY** Pierre	s/sp.
5 août	**GLAD** Gaston	Q/m. can.
10 août	**NIGNON** Augus.	m. d'hôt.
24 août	**ALANIC** Pierre	s/sp.
26 août	**QUESSEVEUR**	s/sp.
31 août	**GROUHAND** A.	s/sp.
4 septembre	**PHILIPPOT** G.	mat. can.
6 septembre	**QUINTRIC** H.	s/sp.
6 septembre	**QUIVORON** G.	s/sp.
6 septembre	**MORDELLES** E.	s/sp.
6 septembre	**CAMBRAY** J.	mat. fus.
21 septembre	**FÉRON** Victor	M. canon.
22 septembre	**MARCHAL** A.	s/sp.
22 septembre	**POULOUIN** P.	M. canon.
17 octobre	**GOURMELEN** Jean	s/sp.
17 octobre	**RABALLANT** Valentin	s/sp.
17 octobre	**LE GALL** Allain	s/sp.
17 octobre	**BLOT** Théophile	M. canon.
19 octobre	**BEZARD** Alph.	mat. cuis.
22 octobre	**PERFEZOU** Y.	s/sp.
29 octobre	**LE NOACH** Al.	Q/m. méc.
29 octobre	**ÉVEILLARD** A.	s/sp.
29 octobre	**MILLOCH** Jos.	s/sp.
6 novembre	**MIGNON** Hervé	s/sp.
	1918	
25 janvier	**NIGNON** Aug.	m. d'hôt.

Date de la blessure	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
9 février	**CAMPARDON** Charles	s/sp.
9 février	**GUILLAUME** Charles	s/sp.
9 février	**GUERLESQUIN** François	1er M. canon.
12 mars	**BIZIEN** Louis	Q/m. can.
21 mars	**QUINQUIS** H.	s/sp.
24 mars	**LE GOFF** Jules	S/m. man.
24 mars	**LE CORRE** H.	Q/m. élec.
29 mars	**GUYONVARCH** Joseph	Q/m. can.
29 mars	**MAHÉ** Frédéric	mat. can.
29 mars	**ROUILLARD** J.	mat. can.
28 mars	**MARILLAU** H.	s/sp.
29 mars	**GAUBERT** Pierre	s/sp.
29 mars	**GARREC** Thomas	s/sp.
2 avril	**MARTIN** Henri	Q/m. can.
3 mai	**MENEAU** Jules	mat. cuis.
27 mai	**MARILLAU** H.	s/sp.
28 mai	**MAHÉ** Frédéric	mat. can.
29 mai	**RANNOU** Pierre	mat. fus.
31 mai	**LE CORRE** H.	Q/m. élec.
31 mai	**ROUILLARD** J.	mat. can.
31 mai	**NICOL** René	mat. can.
31 mai	**LE GAC** Auguste	s/sp.
31 mai	**LE FÈVRE** Pl.	s/sp.
31 mai	**BARBE** Louis	s/sp.
31 mai	**GUYONVARCH** Joseph	Q/m. can.
2 juin	**LANGUILLE** A.	Q/m. can.
2 juin	**QUÉRIC** Albert	mat. gab.
2 juin	**LE GARLANTEZEC** F.	mat. can.
2 juin	**LE CHINQ** Ch.	s/sp.
3 juin	**LE GUEN** François	s/sp.
3 juin	**BRUNOU** Jean	s/sp.
7 juin	**MADEC** Joseph	mat. can.
7 juin	**VACOGNE** A.	s/sp.
9 juin	**CREN** Pierre	charp. Pr.
9 juin	**LEOSTIC** Jean	s/sp.
9 juin	**LE GOUAREQUER** A.	mat. can.
9 juin	**RALEC** Jean	s/sp.
9 juin	**MAGUET** Paul	mat. méc.
9 juin	**LE COZ** Eugène	s/sp.
9 juin	**SALAUN** Henri	s/sp.
9 juin	**CANTAIS** René	s/sp.
9 juin	**LEROYER** René	méc. prov.
9 juin	**SADOU** Édouard	s/sp.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Date de la blessure	Noms et Prénoms	Grades et spéc.
12 juin	**KERMAGORET** Eugène	s/sp.
12 juin	**DORET** Gabriel	s/sp.
12 juin	**TALAGAS** Jean	s/sp.
18 juin	**COSQUERIC** J.	s/sp.
18 juin	**PERENNES** J.	S/m. can.
15 juillet	**DENIS** François	s/sp.
14 août	**HOUISE** Joseph	s/sp.
31 août	**TESSIER** Henri	Q/m bcoq.
31 août	**LODE** Paul	mat. can.
31 août	**DANIEL** Henri	s/sp.
17 septembre	**DARON** Mathurin	mat. can.
17 septembre	**DANZE** Joseph	s/sp.
17 septembre	**LE GALL** Jean	mat. can.
3 octobre	**TOCQUET** Jean	s/sp.
26 octobre	**LEDEZ** Louis	s/sp.
30 octobre	**LE MEDEC** L	s/sp.
30 octobre	**GROUSILLIAT** Victor	méc. Prov.
4 novembre	**MOLLO** Laurent	s/sp.
8 novembre	**GUERMEUR** A.	s/sp.
8 novembre	**LE DENEMAT** Joseph	S/m. can.
8 novembre	**MONCUS** Oliv.	s/sp.
CANONNIÈRES FLUVIALES		
1916		
16 juillet	**LE LABOUSSE**	Q/m. man.
16 juillet	**LE GOFF** Pierre	mat. fus.
16 juillet	**GUEZELIO**	s/sp.
16 juillet	**LE BOHEC**	s/sp.
16 juillet	**RIVIÈRE**	Q/m. can.
16 juillet	**LE MAUX**	mat. gab.
16 juillet	**LE DORE**	s/sp.
16 juillet	**THÉRÈSE**	s/sp.
24 juillet	**COLOMBI**	Q/m. can.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XXV — LISTE DES CITATIONS COLLECTIVES OBTENUES PAR LES UNITÉS DE LA FORMATION DES « CANONNIERS MARINS »

Dates	Ordre de la citation	Unités et motifs
4 mars 1915	Corps d'Armée	Les Lieutenants de Vaisseau **MARTEL**, **AUBERT**, **HÉRET** et les Officiers, Sous-Officiers pointeurs et canonniers-marins de la 4e Batterie de Canonniers Marins, qui, par la concentration de leur tir et sa parfaite observation, ont permis de repérer une batterie ennemie de 420 m/m et d'en éteindre le feu.
29 février 1916	Régiment	Le 1er Groupe de Batteries de Canonniers Marins commandé par le Capitaine de Vaisseau **GRANDCLÉMENT** et en particulier dans ce groupe la 4e Batterie de Canonniers Marins commandée par le Lieutenant de Vaisseau **MARTEL** : « ***Pour l'énergie et la vaillance déployées par le personnel des détachements de ce groupe servant les ouvrages qui viennent de subir la violence des attaques au Nord de Verdun*** ».
24 mars 1916	Armée	Les Lieutenants de Vaisseau **HÉRET**, **AUBERT**, l'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI**,
d°	d°	et Équipe de la pièce du Lieutenant de Vaisseau **HÉRET** du 1er Groupe de Canonniers Marins : « ***Ont servi leur pièce pendant les combats du 21 au 24 février 1916 sous un bombardement écrasant avec le plus parfait sang-froid. Ne se sont retirés qu'au moment où ils allaient tomber aux mains de l'ennemi*** ».
d°	d°	Équipe de la pièce du Lieutenant de Vaisseau **AUBERT** du 1er Groupe de Canonniers Marins : « ***Du 21 au 25 février sous un feu d'une extrême violence, ont assuré le service de leur pièce avec le plus grand calme et le plus parfait sang-froid, donnant à tous l'exemple de la bravoure et du devoir accompli*** ».
d°	d°	Équipe de la pièce de l'Enseigne de Vaisseau **PIÉRI** du 1er Groupe de Canonniers Marins : « ***N'ont abandonné leur pièce le 23 février 1916, après trois jours de combat, qu'alors qu'ils n'avaient plus ni munitions***

Dates	Ordre de la citation	Unités et motifs
		ni vivres ; se sont retirés en combattant, de tranchée en tranchée, alors que l'ennemi entourait presque complètement la position ».
19 juin 1916	Armée	Le Lieutenant de Vaisseau **de VIGOUROUX d'ARVIEU** et le peloton de la 1re Batterie de Canonniers Marins, pièce de 14 : « ***Sous l'énergique commandement du Lieutenant de Vaisseau de VIGOUROUX d'ARVIEU, le peloton de Canonniers Marins servant la pièce de Marine de 14 (1re Batterie de Canonniers Marins), a servi de façon admirable de jour et de nuit une pièce avancée très exposée malgré les fréquents et violents bombardements subis*** ».
23 août 1916	Régiment	L'Enseigne de Vaisseau **ROCQ** et les 3e et 6e pièces de la 7e Batterie de Canonniers Marins : « ***Ont servi pendant 10 mois avec un grand courage une pièce à longue portée à proximité des lignes et soumise à des bombardements fréquents et violents, en particulier le 2 juillet, ont assuré le service jusqu'à la démolition complète de leur casemate par des obus ennemis*** ».
14 mai 1917	Division	Le détachement R. G. A. L. 884 de la 8e Batterie de Canonniers Marins : « ***En position depuis 10 mois dans une région sur laquelle l'ennemi tire avec acharnement. Malgré des bombardements nombreux et violents en particulier le 15 avril, bombardement de 4 heures par obus asphyxiants dont plusieurs tombent sur l'ouvrage, le 6 mai bombardement par obus de très gros calibre dont l'un défonce deux abris, a toujours conservé un moral très élevé et un entrain digne d'éloges. Sous la direction de son chef le Lieutenant de Vaisseau de VOGÜÉ a effectué de nombreux tirs dont l'efficacité a été nettement constatée*** ».
16 juillet 1917	Division	Le Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON** et la 1re Batterie mobile de Canonniers Marins : « ***Unité en position depuis plus de 3 mois dans une région très exposée, a montré sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau LE COUR GRANDMAISON, le plus beau courage et un haut sentiment du devoir. Malgré les violents bombardements et les nombreux tirs à obus spéciaux exécutés sur ses positions a toujours rempli avec***

Dates	Ordre de la citation	Unités et motifs
		succès et sans retard toutes les missions qui lui ont été confiées. A également exécuté avec rapidité des changements de position rendus difficiles par les tirs violents exécutés par l'ennemi sur les routes que devaient parcourir les matériels, et les emplacements qu'ils devaient occuper. A déjà pris part aux opérations sous Verdun de novembre à fin décembre 1916 ».
14 septembre 1917	Corps d'Armée	Lieutenant de Vaisseau de Réserve **CHOLET** commandant la 6e Batterie mobile de Canonniers Marins (3e Div. R.G.A.L.) : « ***Sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau CHOLET, la 6e Batterie mobile de Canonniers Marins (3e Division R. G. A. L.) a fait preuve dans une position soumise à de continuels et violents bombardements par obus ordinaires et à gaz, et malgré les pertes subies, des plus belles vertus militaires et par la précision de ses tirs rendu les plus grands services*** ».
18 octobre 1917	Corps d'Armée	**LARHEUR** Yves, Maître timonier et **SYLVESTRE** Louis, Maître timonier et le personnel observateur du groupement de Canonniers Marins de la 11e Armée : « ***Sous la direction des Maîtres de timonerie LARHEUR Yves et SYLVESTRE Louis, ce personnel a rendu depuis 3 ans dans des postes d'observation avancés et souvent périlleux, les plus grands services à l'Artillerie et à l'Armée*** ».
23 juin 1918	Division	Le 1er Groupe du 74e Régiment A. L. G. P. (3e et 5e Batteries de Canonniers Marins) : « ***Sous la vigoureuse et intelligente impulsion de son chef le Lieutenant de Vaisseau KERDUDO a rendu les plus grands services au cours des opérations du 31 mai au 2 juin 1918, en s'engageant à proximité des lignes, en manœuvrant sous le feu d'une façon splendide, et en exécutant des tirs réussis qui ont été particulièrement appréciés par le Commandement*** ».

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XXVI. — RÉCAPITULATION DU NOMBRE DE COUPS TIRÉS AU COURS DE LA CAMPAGNE PAR LES CANONNIERS MARINS ET LES CANONNIÈRES FLUVIALES

——o——

Canons de 14 Mle **1910**	32.832
Canons de 16 Mle **93-87-91²**	94.683
Canons de 16 Mle **93-96**	4.105
Canons de 19 A. L. V. F.,..	28.382
Canons de 19 sur péniches	2.119
Canons de 24 sur péniches	1.520
Canons de 305 A. L. V. F.	1.252
Canons de 14 Mle **1893**	40.524 (Canonnières)
Canons de 100 m/m Mle **93**	16.628 (Canonnières)
TOTAL	222.045

***Strasbourg**, le 28 février 1919*

Le Contre-Amiral,
Commandant les Formations de Marins
détachés. aux Armées :

Signé : **JEHENNE**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

ANNEXES

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A. n° 820
CANONNIERS MARINS

I

RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau RENARD sur les opérations de la 4e Batterie de Canonniers Marins de mars 1916 à fin mars 1917

———ooo———

La 4e Batterie de Canonniers-Marins a été constituée **à Toul au début de mars 1916**, sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau Martel, pour armer quatre matériels fixes de 16, deux pièces Marine mod. **93** et deux pièces Canet ; l'État-Major de cette Batterie comprenait en plus du Lieutenant de Vaisseau **MARTEL**, Commandant, les Lieutenants de Vaisseau **AUBERT**, **HÉRET**, **PIÉRI** et l'Enseigne de Vaisseau de 1re classe de réserve **SAINT GERMAIN**, Commandant chacun une pièce.
La Batterie, formant un train complet, personnel et matériel, a quitté **Toul le 16 mars à destination de la gare d'Estrées-Saint-Denis** pour se placer sous les ordres de M. le Lieutenant Colonel **LEBEL**, Commandant l'A. L. G. P. du G. A. N.
Les reconnaissances définitives des emplacements pour ces quatre matériels, effectuées par le Lieutenant de Vaisseau **MARTEL**, dans des régions indiquées par le Colonel **LEBEL**, étaient terminées à l'arrivée des matériels **à Estrées-Saint-Denis**, **le 18 mars 1916**.
La pièce 841 commandée par le Lieutenant de Vaisseau **PIERI près de Saconin-Breuil**.
La pièce 842 commandée par le Lieutenant de Vaisseau **AUBERT près de Saint-Crépin-aux-Bois**.
La pièce 843 commandée par le Lieutenant de Vaisseau **HÉRET près de Machemont**.
La pièce 844 commandée par l'Enseigne de Vaisseau **MARIE-SAINT-GERMAIN près de Boulogne-la-Grasse**,
Le 14 avril 1916 le Lieutenant de Vaisseau **RENARD** prenait **à Cannettancourt**, cantonnement du Colonel **LEBEL**, le commandement de cette batterie, à la place du Lieutenant de Vaisseau **MARTEL**, rappelé au service général de la Marine.
La situation de la batterie était la suivante :
Pièce de **Sacconin-Breuil** en place, travaux de casemates, abris, etc... en cours d'exécution.
Pièce de **Saint-Crépin** en place, travaux de casemates, abris, etc... en cours d'exécution.
Sur plate-forme voie normale **gare Compiègne**, la pièce destinée **à Machemont**.
Sur la position : travaux de terrassements en cours d'exécution.
Sur plate-forme voie normale **gare Estrée-Saint-Denis**, la pièce destinée **à Boulogne-la-Grasse**.
Sur la position : travaux de terrassements en cours d'exécution.
A Compiègne, une équipe spéciale de montage sous les ordres de M. le Mécanicien Principal **HOLLIET** avec le Premier Maître Canonnier **ROBIN** comme second, avait effectué le montage

des deux premières pièces et devait, en temps voulu (quand les tracteurs nécessaires pour traîner les chariots à canon seraient à nouveau disponibles). effectuer le montage des deux autres pièces.
En fait, le Mécanicien Principal **HOLLIET** fut rappelé à son service avant le montage des deux dernières pièces et l'équipe spéciale du Maître **ROBIN** ne devait faire le montage que de la pièce de **Machemont**.
Vers cette date deux pièces de 14 mod. **1910** sur affût Leblond furent accordées en renforcement sur le front du G. A. N.
Les 16 et 17 avril. — En exécution des instructions du Colonel **LEBEL** deux reconnaissances furent faites pour rechercher des emplacements pour ces deux matériels, une **dans le ravin Ouest de Warsy**. une autre dans un boqueteau **au Nord de Warvillers**.
Le 21 avril. — Les emplacements acceptés, deux nouveaux matériels et leurs détachements, le Lieutenant de Vaisseau **QUESNEL** et l'Enseigne de Vaisseau de 1re classe de réserve **LE GUENNEC** étaient envoyés à ma disposition et cantonnaient les premiers **à Warsy** et les seconds **à Beaufort** et commençaient leurs travaux **le 22 avril**.
Le 22 avril. — Deux tracteurs sont mis à ma disposition pour continuer la mise en place des matériels.
Le 23 avril. — Mise en place de la pièce de **Machemont**.
Le 25 avril. — Mise en place de 'la pièce de **Boulogne-la-Grasse**.
Le 1er mai. — Le Colonel **LEBEL** m'informe que les 14 prévus pour les emplacements de **Warsy** et de **Warvillers** seront remplacés par des pièces de 16.
Le 6 mai. — Reçu indication de pousser les travaux d'installation des 6 matériels pour qu'ils soient prêts à entrer en action **le 1er juin**.
Les armements de ces six pièces se sont tous faits, le matériel démonté en trois fardeaux, à la gare de débarquement et transportés par route sur chariot à canon jusqu'au tronçon de la voie de 0 m.60 servant à l'armement.
Les positions ont été établies avec casemates pouvant résister à du 150 obusier, ainsi que les abris à munitions et à personnel, la pièce avec masque, sur plate-forme métallique constituée par trois caissons encastrés sur les côtés et à l'arrière dans un mur de béton. Les six installations furent prêtes pour la date indiquée.
Le 21 mai. — Reçu ordre de reconnaître deux emplacements pour deux pièces de 16 par emplacement **dans l'Est de Proyart**.
Effectué **le 22 mai** une première reconnaissance.
Le 25 mai. — Seconde reconnaissance.
Le 26 mai. — Proposé les quatre emplacements.
Le 1er juin. — Il est décidé que ces emplacements seront occupés par les matériels ci-après :
Positions **Bois-Guillaume à l'Est de Proyart** :
Première pièce : Pièce de 16 armant l'emplacement de **Machemont**.
Deuxième pièce : Pièce de 16 armant l'emplacement de **Saint-Crépin-aux-Bois**.
Positions **Bois-Robert**, **Nord-Est de Rainecourt** :
Par deux pièces venant d'une autre batterie.
Les deux premières pièces seront sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI** et de l'Enseigne de Vaisseau **GERIODIAS**.
Les deux autres pièces sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **CAPELIER** et de l'Enseigne de Vaisseau **SAINT-GERMAIN**.

En fait, le Lieutenant de Vaisseau **CAPELIER** ne fit que prendre ses fonctions **à Rainecourt**, fut évacué et remplacé par l'Enseigne de Vaisseau **MOULIN**, les deux pièces restant sous les ordres de l'Enseigne de Vaisseau **SAINT-GERMAIN**.
Les travaux de quatre positions nouvelles sont commencés **le 2 juin** ; les positions seront établies comme les six premières, avec casemates et abris à l'épreuve des 150, personnel cantonné dans le village de **Proyart** pour les deux premières pièces, dans le village de **Rainecourt** pour les deux autres jusqu'à ce que les abris à personnel soient terminés.
Les quatre matériels arrivent successivement par chemin de fer voie normale, **à Villers-Bretonneux**, où la gare dispose d'un pont roulant de 10 tonnes. Ils sont transportés de la gare sur chariot à canon en trois fardeaux jusqu'au raccord de voie de 0 m.60 établi par l'armement de chaque position.
Ces quatre nouveaux matériels étaient prêts à entrer en action **le 24 juin 1916**.
Un poste de Commandement commencé **le 15 juin** était également terminé **le 23 juin** pour me permettre d'exercer le Commandement de ces quatre pièces groupées.
Les pièces de **Warwillers** et de **Warsy** recevaient leurs ordres de tir soit directement du Commandant de l'A. L. G. P. de la 6e Armée (Lieutenant Colonel **KAISER**), soit par mon intermédiaire.
Le 25 juin 1916. — Occupé mon poste de Commandement.
Objectifs : **Gare de Péronne** et **pont sur la Somme**, points de passage, ballons ennemis en ascension ou au garage, sorties Ouest des villages de **Barleux**, **Flaucourt**, **Villers-Carbonnel**, **Marchelepot**, **Misery**, **Pertain**, **gare de Nesles**, etc...
Le 26 juin 1916. — Conventions pour réglage par avion avec observateur (Escadrille C. 21).
Tir d'obus à balles sur garage drachens de **Marchelepot**.
Tir d'obus à balles sur cheminée **Flaucourt**.
Le 27 juin. — Tirs par rafales par intervalles irréguliers sur les objectifs **gare de Péronne et ponts sur la Somme**.
80 coups par jour et par pièce.
30 coups par nuit et par pièce.
Le 28 juin. — Même mission de tir : tiré la nuit des obus à balles à charge arrière sur les sorties Ouest des villages indiqués ci-dessus.
Le 29 juin. — Dans la journée réglage par avion sur les objectifs : dans la nuit tir de 20 coups par pièce,
Le 30 juin. — Tirs de jour et de nuit sur les obejctifs.
Du 1er au 3 juillet. — Tirs de jour et de nuit sur ordre téléphonique de I'A. L. G. P. de l'Armée et sur ordre journalier de tir fixant les missions des pièces de jour et de nuit.
Le 5 juillet. — Fait une reconnaissance d'emplacement possible **dans l'Est de Flaucourt**, proposé une position susceptible d'être occupée si l'avance de nos lignes le permet, position **en bordure Sud de la route allant de Flaucourt à Biaches**, à environ un kilomètre **dans l'Est de Flaucourt**.
Le 6 juillet. — Le Capitaine de Vaisseau **JEHENNE** me conduit voir un emplacement **dans la carrière de l'Éclusier**, et dans l'après-midi, je recherche un emplacement un peu plus **à l'Est d'Herbecourt**.
Le 7 juillet. — Piquetage de l'emplacement **dans la carrière de l'Éclusier**.
Le 8 juillet. — Reconnaissance d'un emplacement **dans le ravin de Fontaine-lès-Cappy**.
Piqueté de suite cet emplacement qui me paraît très favorable pour l'avance d'une pièce.

Proposé à l'Armée, il est accepté et l'ordre m'est donné **le 9** de désarmer une des pièces de la position **Nord-Est de Rainecourt** pour être transportée **à l'emplacement de Fontaine-lès-Cappy**.
Les missions de tir de l'emplacement de **Rainecourt** resteront les mêmes, mais seront exécutées par la pièce non déplacée.
Le 11 juillet. — Transport par voie de 0 m.60 d'une des pièces **de la position N.-E. de Rainecourt** à la position **dans le ravin de Fontaine-lès-Cappy.**
Le 12 juillet. — Reçu avis de l'enlèvement prochain de la seconde pièce de **Rainecourt** pour être mise en place à l'emplacement de **la carrière de l'Éclusier** ; le transport se fera par route sur chariot spécial.
Le 13 juillet. — L'ordre de déplacement est donné, je reconnais la route à emprunter.
Le 14 juillet. — Le déplacement de la pièce est effectué.
Les deux pièces restées à la position **bois Est de Proyart** continuent leur mission et font tous les tirs demandés.
Les deux pièces transportées, une **au ravin de Fontaine-lès-Cappy** et l'autre **à la carrière de l'Éclusier** n'entrent en action que **le 21 juillet**, la première **sur le Mesnil-Brunetel**, la seconde **sur la ferme de l'Épinette**.
Faible activité des pièces **jusqu'au 29 juillet** où deux tirs sont exécutés, un par la pièce de **la carrière de l'Éclusier sur la ferme de l'Épinette** et l'autre **sur la station de Mons-en-Chaussée** par la pièce de **Fontaine-lès-Cappy**.
Le 30 juillet. — Les deux pièces de la position **Est de Proyart** font des contre-batteries sur les batteries du **bois Marrières**.
Le 31 juillet. — La pièce de **l'Éclusier** exécute un tir **sur la gare de Cartigny**.
Pas de tirs **jusqu'au 5 août**. Les pièces sont successivement désencuivrées par une équipe spéciale par l'emploi de la liqueur ammoniacale.
Le 5 août. — Des tirs sont effectués **sur le Mesnil-Brunetel**, **sur la station de Mons-en-Chaussée**, sur un dépôt de munitions aux environs de cette station, et un tir de contre-batterie **dans l'Est de Doingt**.
Le 6 août. — Quelques tirs de contre-batterie.
Les 7 et 8 août. — Même mission.
Le 9 août. — Tir de la pièce de **l'Éclusier** sur les organisations de **la ferme de l'Épinette**.
Du 10 au 15 août. — Retiré successivement de leurs emplacements les deux pièces du **bois Guillaume**, **Est de Proyart** ; retiré les caissons pour replacer les pièces aux mêmes emplacements, mais sur une plate-forme inclinée à 3°.
Pendant ces mouvements nécessitant le désarmement d'une pièce, l'autre pièce a toujours été disponible pour exécuter immédiatement tous les tirs ordonnés.
Le 19 août. — Dans l'après-midi le Colonel **KAISER** me demande s'il est possible de transporter la pièce de la carrière de **l'Éclusier** à une position un kilomètre plus Est pour lui permettre d'être en position **le 21** à 18 heures, pour exécuter un tir observé par avion **sur le château de Templeux-la-Fosse**. Fait de suite la reconnaissance et proposé d'occuper un emplacement à 1.800 mètres plus Est. Emplacement accepté.
Le mouvement de déplacement commence **le 20 au matin**, la pièce transportée par route sur chariot spécial est en place en position de tir **le 20** à 6 heures du soir.
Le 25 août. — Reçu indication d'un transport probable à des emplacements à reconnaître **sur la rive droite de la Somme** des deux pièces restées aux positions **Est de Proyart**.

Les 30 et 31 août. — Fait des reconnaissances pour déterminer des positions permettant de battre **les régions de Nurlu, Équancourt**, etc...
Le 31 août. — La pièce de **l'Éclusier** en position avancée **dans l'Ouest d'Herbécourt depuis le 20 au soir**, peut exécuter dans de bonnes conditions de réglage et de contrôle un tir de 85 coups **sur le château de Templeux-la-Fosse**.
Le 2 septembre. — Reçu ordre de faire occuper les emplacements proposés comme suite aux reconnaissances des **30 et 31 août** par les deux pièces restées aux positions du **bois Guillaume**, **Est de Proyart**.
Ces positions seront, comme les trois positions occupées les jours précédents par les deux pièces enlevées **au bois Robert** et la position avancée de **la carrière de l'Éclusier**, des positions sans casemate, sans mur en béton pour les caissons, en un mot des positions rapidement préparées, rapidement occupées et rapidement abandonnées pour que les matériels continuent à être portés en avant en raison du déplacement de nos lignes.
La position avancée de la pièce **carrière de l'Éclusier** portée **à l'O. d'Herbécourt**, tir terminé, est évacuée dans la nuit et au jour la pièce est de nouveau en position **à la carrière de l'Éclusier** pour exécuter **le 1er septembre** un tir de 30 coups **sur Rancourt**.
Le 4 septembre. — Désarmé une pièce de **Proyart** et organisé le transport en trois fardeaux par chariots à canon de la position à la gare de la voie de 0 m.60 de **Proyart**, et le transport par voie de 0 m.60 de cette gare jusqu'au nouvel emplacement **au Nord du ravin de Fargny**.
La remise en état de la route, le matériel de déplacement à réunir ne permettent le transport de cette pièce que **le 8** par la route et **le 9** par la voie de 0 m.60 jusqu'à sa nouvelle position.
Le 6 septembre. — Effectué une reconnaissance d'emplacement pour la pièce du **ravin de Fontaine-lès-Cappy**, que l'on veut remonter dans le Nord ; proposé deux emplacements, un **à l'Ouest de la corne Nord du bois de Méréaucourt**, et l'autre **en bordure Sud du canal**, **à l'Est de Frise**.
Vers le 10 septembre, l'avance de nos lignes **dans la région de Cléry-sur-Somme**, **Bouchavesne**, rendant un peu éloignées des lignes les deux positions du **ravin de Fargny**, j'effectue **le 12 septembre** une reconnaissance **dans le ravin de la halte Maurepas**, et je propose deux emplacements accessibles par la voie de 0 m.60, emplacements destinés à être occupés, l'un par la pièce en position **au ravin de Fargny**, et l'autre par la pièce de l'Enseigne de Vaisseau **GÉRODIAS** qui fera son mouvement directement de la gare voie de 0 m.60 de **Proyart** à cette position dès qu'elle sera aménagée.
Le 11 septembre. — Je reçois l'ordre de commander les travaux de la position **corne N.-O. du bois de Méréaucourt** pour faire occuper cette position par la pièce de **la carrière de l'Éclusier**.
Du 1er au 10 septembre. — Les pièces en position y compris celles du **ravin de Fargny**, continuent leurs missions d'interdictions lointaines.
Le 15 septembre. — La pièce de **la carrière de l'Éclusier** est transportée par la route à la position du **bois de Méréaucourt**.
Le même jour je reconnais à 2 kilomètres dans l'Est de cette position, **dans le ravin de Buscourt**, un emplacement susceptible d'être utilisé rapidement en vue d'un tir **sur la gare de Roisel**, à la condition de retirer la pièce le tir effectué. Je propose **le 16 septembre** cette position avec cette utilisation au Colonel **KAISER**; on y installera le caisson disponible laissé à la position d'**Herbécourt**, caisson que l'on enlèvera et transportera dès que la fouille sur cette nouvelle position sera prête.

Le 17 septembre. — La position proposée **aux environs de la halte de Maurepas** est occupée par la pièce de l'Enseigne de Vaisseau **GÉRODIAS**.
Le 17 septembre. — Rendu compte que la position **ravin de Buscourt** est prête à recevoir la pièce de **Méréaucourt** quand le Commandement jugera les circonstances favorables à un tir **sur la gare de Roisel.**
Le 22 septembre. — Fait une reconnaissance de positions susceptibles d'être occupées **dans le ravin Ouest du bois Croisette à l'Est de la ferme Monacu** : la voie de 0 m.60 n'y est pas encore posée, mais elle est en cours de pose et permettra sous peu de jours l'accès de ces positions que l'on ne peut atteindre **par la route Marecourt - Cléry-sur-Somme**, trop bouleversée.
Le 23 septembre. — Reçu ordre de transporter la pièce de **la corne N.-O. du bois Méréaucourt au ravin de Buscourt**, l'emplacement laissé libre devant être occupé par une batterie d'un groupe de 145 à tracteurs.
La pièce est transportée par route sur chariot spécial **le 24 septembre** sans incident.
Le 25 septembre. — Son organisation de tir est effectuée ; elle attendra sans exécuter de tir à cette position très exposée, des circonstances atmosphériques favorables à l'observation pour un tir **sur la gare de Roisel**.
Le 29 septembre. — Reconnu avec le Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI** un emplacement **dans le ravin de Maurepas** pour la pièce en position **au ravin de Fargny**, l'emplacement accepté **le 30**, les travaux commenceront de suite; le mouvement se fera par voie de 0 m.60.
La pièce est sur cette nouvelle position **le 3 octobre**. Cette position étant assez voisine de celle de l'Enseigne de Vaisseau **GÉRODIAS**, le Lieutenant-Colonel **KAISER** décide qu'elles feront ensemble Groupe tactique sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI**.
Ces deux pièces font avec succès quelques tirs sur drachens, **sur la gare de Fins** et sur des dépôts de munitions.
Le 9 octobre. — Arrivée **à Villers-Bretonneux** du Lieutenant de Vaisseau **REILLE**, Commandant la pièce hors-batterie A. L. G. P. n° 862 : cette pièce, avec celle en position **dans le ravin de Buscourt**, formera par la suite la 3e Batterie mobile dont il exercera le commandement.
Le Colonel **KAISER** fixe comme emplacement de la pièce hors batterie **REILLE**, un emplacement voisin de la position **corne N.-O. du bois de Méréaucourt** laissé disponible par le transport en. avant de la pièce **SAINT-GERMAIN** sur sa position avancée du **ravin de Buscourt**, les trois pièces de 145 tracteurs s'étant mises en position quelques 50 mètres plus au Sud.
Le 10 octobre. — Je demande de prévoir une position de repli pour la pièce de **Buscourt**, le ravin est très bombardé ; matériel et munitions y sont sans protection, je prescris la construction d'un abri de bombardement puissant et décide après autorisation du Colonel que la position ne sera occupée par le personnel que pour les tirs.
Le 10 octobre. — Arrivée **en gare de Villers-Bretonneux** du train **REILLE** amenant le personnel d'une pièce, son personnel d'échelon et son matériel spécial sur route.
Le 13 octobre. — Le matériel est rendu sur sa position par la route sur chariot spécial.
L'échelon de cette batterie est installé **à Frise** ; dans la suite après un bombardement qui occasionnera **le 13 novembre** la mort de 4 hommes, l'échelon sera reporté **à l'Éclusier**.
Le 18 octobre. — Reconnaissance de deux emplacements, un **aux lisières Sud de Combles** et l'autre à quelques centaines de mètres plus au Sud, **en lisière Ouest du bois Louage**, emplacements susceptibles d'être occupés par une batterie mobile de deux pièces qui doit être destinée en renforcement à la 6e Armée : Batterie commandée par le Lieutenant de Vaisseau **LAIGNIER** ; une

des pièces A. L. G. P. 865 arrivera avec son personnel et le matériel de l'échelon dans quelques jours **en gare de Villers-Bretonneux**, et l'autre pièce sera constituée par la pièce Marine du **ravin de Fontaine-lès-Cappy**, que l'on déplacera et remplacera par une pièce venant de **Sacconin-Breuil**.
Les deux emplacements sont acceptés, l'Enseigne de Vaisseau **MOULIN**, Commandant la pièce de **Fontaine-lès-Cappy** fait commencer les travaux de la position de **Combles** qu'il doit occuper. Le déplacement du matériel se fera complètement par voie de 0 m.60.
L'emplacement resté libre **à Fontaine-lès-Cappy** sera occupé comme dit ci-dessus par une pièce Canet venant de **Sacconin-Breuil**, commandée par le Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**, et sous peu de jours, la pièce de **Boulogne-la-Grasse**, commandée par M. l'Administrateur de l'Inscription Maritime **PIQUOIS**, sera mise également à la disposition de la 10e Armée pour occuper un emplacement un peu plus avancé que celui de la position **ravin de Fontaine-lès-Cappy**. Les deux pièces formeront groupe tactique sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**.
Le 24 octobre. — Arrivée du Lieutenant de Vaisseau **LAIGNIER à Villers-Bretonneux**.
Le 25 octobre. — Arrivée de la pièce 865, de son personnel, du personnel de l'échelon et du matériel.
Cette pièce est dirigée par voie normale **sur la gare de Bray-sur-Somme** où le débarquement du matériel et le passage sur voie de 0 m.60 s'effectue **le 28 octobre** au moyen d'une chèvre de 20 tonnes empruntée à un groupe de 240 échantignolles.
Les deux pièces, Enseignes de Vaisseau **LAMEIGNIÈRE** et **MOULIN**, Commandants de la Batterie **LAIGNIER**. sont en position **le 1er novembre**.
Le 1er novembre. — Arrivée du Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**, venant de **Sacconin-Breuil** avec son matériel.
Fait suivre son train **sur Bray-sur-Somme** où se fera le passage de voie normale sur voie de 0 m.60.
Le matériel est en place sur sa position, **ravin de Fontaine-lès-Cappy**, **le 5 novembre**.
Pendant tout le mois d'octobre de nombreux tirs sont effectués dans d'assez bonnes conditions d'observation par les pièces en position.
Le 4 novembre. — Reconnu un emplacement **au Forest** où la pièce de l'Enseigne de Vaisseau **GÉRODIAS** pourra être transportée par la voie de 0 m.60. Emplacement accepté ; les travaux sont commencés de suite et **le 6 novembre** la pièce est en place, à sa nouvelle position.
Le 10 novembre. — Reçu l'ordre d'enlever la pièce de **Boulogne-la-Grasse**, reconnu **le 11** un emplacement **à Fay**, accepté le même jour par la 10e Armée.
Le 11 novembre. — Transmis l'ordre de désarmement de la pièce et pris les dispositions pour son déplacement qui sera effectué par route sur chariot à canon, matériel en trois fardeaux, plate-forme sur camion de 5 tonnes, matériel de pièce et personnel par camion. Trajet par route : **le 13 novembre**.
Le 15 novembre. — La pièce est en place, son organisation de tir terminée, les munitions en soutes.
Reçu ordre de la 10e Armée de modifier l'orientement de la pièce du **ravin de Fontaine-lès-Cappy** pour lui permettre d'avoir un champ de tir de 30 grades plus Sud.
Retiré la pièce sur boggies, retiré les caissons, modifié l'orientement de la fouille et remis le matériel en place après 48 heures de travail.
Le 20 novembre. — La pièce de l'Enseigne de Vaisseau **GÉRODIAS** est déplacée par voie de 0 m.60 pour occuper la position **dans le ravin du Forest**.
Le 22 novembre. — La pièce est prête à exécuter tout tir.
A cette date il est constitué un Groupement d'Artillerie lourde englobant les matériels d'A. L. G. P.

des 6e et 10e Armées sous les ordres du Lieutenant-Colonel **WASSER**, la Batterie mobile **REILLE** (pièce **SAINT-GERMAIN à Buscourt**, pièce **VILLAREM corne N.-O. de Méréaucourt**) et la pièce **GÉRODIAS au Forest** dépendront de ce Groupement.
Demandé au Lieutenant-Colonel **WASSER** l'autorisation de chercher une position de repli éventuel pour la pièce de **Buscourt**, pièce toujours très exposée : cette autorisation est accordée.
Le 23 novembre. — Fait une reconnaissance **dans le ravin de l'Est de Guerbigny**, pour rechercher un emplacement avancé pour la pièce de **Warsy**.
Le 24 novembre. — Recherché un emplacement de repli pour la pièce de **Buscourt**, fixé une position **en bordure de la route allant de Feuillières à Herbecourt**, position accessible par la route avec le chariot spécial.
Reçu, ce même jour, avis de l'A. L. G. P. de la 10e Armée d'avoir à déplacer la pièce de **Fontaine-lès-Cappy**, cette pièce gênant par son tir une route empruntée par le ravitaillement et profité de la nécessité de ce déplacement pour la rapprocher des lignes dans le Sud-Est.
Le 26 novembre. — Déterminé pour cette pièce un emplacement **dans le Bois des Satires**. Le matériel pourra y être transporté en utilisant uniquement la voie de 0,60.
Le 27 novembre. — L'A. L. G. P. de la 10e Armée me dit que l'Armée accepte la position du **Bois des Satires** et m'informe du retrait prochain de la 6e Armée et du renvoi probable à l'arrière des pièces des positions de **Combles**, **bois Louage** et **ravin de Maurepas**.
Le 28 novembre. — Les travaux sont commencés à la position du **bois des Satires** ; **le 1er décembre**, je reçois avis de la 10e Armée d'avoir à occuper le plus vite possible cette position ; je décide la mise à la disposition de cette pièce d'une plate-forme complète pour canon Canet restée à l'avant-dernier emplacement occupé par la pièce **GÉRODIAS**.
Le 4 décembre. — Je suis avisé d'avoir, sous peu de jours à évacuer **Bray-sur-Somme**, l'Armée Britannique devant occuper très prochainement ce secteur, cela m'explique le retrait de l'Armée et le renvoi probable à l'arrière des pièces indiquées plus haut.
Le 5 décembre. — L'ordre de retrait des pièces **PIÉRI** et des 2 pièces de la Batterie **LAIGNIER** est donné ; ces matériels emprunteront la voie de 0,60 de leurs positions **à la gare de Bray-sur-Somme**, et au moyen d'une chèvre de 20 tonnes, ils seront transbordés sur voie normale pour être acheminés **sur Petit-Blangy**. Réglé tous ces mouvements..
Le 6 décembre. — Départ de 1a 6e Armée.
Dans la nuit du 7 au 8 décembre, la pièce de l'Enseigne de Vaisseau **SAINT-GERMAIN au ravin de Buscourt** exécutant un tir sous un bombardement, éclate, au départ d'un coup, par suite d'un léger renflement dans l'âme produit par le choc à l'extérieur de la volée d'un éclat d'obus.
Le 8, départ de la pièce du Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI pour Petit-Blangy**.
Le 9, départ des deux pièces et du matériel de la Batterie Mobile **LAIGNIER**.
Le 10 décembre. — Le Commandement de la Batterie retourne cantonner **à Villers-Bretonneux** sur ordre de l'A. L. G. P. de la 10e Armée cantonnée **à Moreuil**.
A cette date, les pièces restant à la disposition de la Batterie se répartissent comme suit :
Pièce **GÉRODIAS**, **au Forest** ;
Batterie Mobile **REILLE** : une pièce avariée **au ravin de Buscourt** dont il faut étudier l'enlèvement ;
Une pièce **à la corne N.O. du Bois de** Méréaucourt ;
Une pièce **à Fay** ;
Une pièce **au Bois des Satires** ;
Une pièce **à Warvillers** ;

Une pièce **dans le ravin de Warsy**.
Pour mémoire, une pièce de 14 mod. **1910** sur affût surélevé **à Machemont**.
L'action de ces pièces se ralentit, le front des Armées Britanniques s'étend **jusqu'à la rive droite de la Somme**, et 'le retrait de la pièce **GÉRODIAS**, puis de la Batterie **REILLE**, n'est plus qu'une question de jours.
Le 21 décembre. — L'ordre de retrait de cette batterie et de la pièce **GÉRODIAS** est donné.
La pièce **GÉRODIAS** désarmée au Forest **le 23 décembre** ne parvient que **le 26**, par voie de 0,60, **à la gare de Froissy**, où se fera le passage sur voie normale, par suite d'embouteillage sur le réseau de voie de 0,60. La chèvre de 20 tonnes utilisée pour les matériels précédents, et restée **en gare de Bray-sur-Somme**, est transportée **en gare de Froissy** où un chevauchage de voie sera installé, et permettra le chargement sur voie normale. Le mouvement fini,, la chèvre suivra **à Petit-Blangy**, où elle servira au transbordement sur voie normale des matériels des 2 pièces de la Batterie **REILLE** qui s'y rendront par la route.
Les journées des 22, 23, 24, 25, 26 et 27 décembre sont employées par la Batterie **REILLE** à obtenir une remise en état de la route qu'empruntera pour son retrait la pièce avariée de l'Enseigne de Vaisseau **SAINT-GERMAIN**.
Une première solution avait été étudiée et réalisée en partie : Emprunter la voie du canal, conduire la pièce par voie de 0,60 de sa position jusqu'à un plan incliné sur la berge permettant au moyen d'une chèvre l'embarquement du matériel démonté en 4 fardeaux dans un chaland, spécialement aménagé.
Le chaland ainsi chargé amènerait le matériel **à l'écluse de Froissy**, d'où avec une chèvre, il serait replacé sur la berge, remonté et transporté par route **jusqu'à Petit-Blangy**.
Le 26 décembre. — Effectué des reconnaissances d'emplacements pour Batteries Mobiles de 16 **dans le ravin de la Boissière**.
Le 27 décembre. — Effectué des reconnaissances **dans l'Est de Roye-sur-Matz et l'Est de Conchy-les-Pots**.
Le 28 décembre. — Effectué des reconnaissances **dans l'Est de Mareuil-Lamotte**, de **la Berlière** et de **Gury**.
Le 29 décembre. — Été voir les dispositions prises **à Buscourt** pour le transport envisagé par chaland. Étant donné l'état de la route dont une réfection sommaire est sur le point d'être terminée, j'estime qu'il sera plus simple de tenter de l'utiliser en se servant du chariot spécial.
Le 31 décembre. — Effectué une reconnaissance pour un emplacement de pièce fixe accessible par voie de 0,60 **dans un ravin à l'Est de Guerbigny**.
Trouvé un emplacement que je proposerai à la 10e Armée pour le faire occuper par la pièce toujours en position **dans le ravin Ouest de Warsy**.
Ce même jour la pièce avariée de **Buscourt** commence son mouvement par route, tout marche normalement jusqu'au village de **l'Éclusier**, où un essieu de la remorque spéciale se brise. Le matériel est garé et **dans la nuit et la matinée du 1er janvier**, 2 chariots à canon, 1 camion apportant une chèvre arrivent de **Petit-Blangy**, le matériel est démonté, mis en 2 fardeaux, chargé sur les chariots et, **le 1er au soir**, malgré cette avarie, tout est rendu par route **à Petit-Blangy**.
La pièce de **Méréaucourt** avait été au préalable enlevée sans difficulté de sa position et transportée par la route sur chariot spécial **à Petit-Blangy**, où **les journées des 2 et 3 janvier** étaient employées à faire passer sur voie normale le matériel de cette batterie pour être dirigé comme les précédentes **sur Mailly**.

Ce retrait des matériels opéré, les pièces en position **à Fay**, **Bois des Satires**, **Warvillers** et **Warsy** (le mouvement de déplacement en avant de cette dernière n'ayant pas été jugé opportun par la 10e Armée) n'exécutent aucun tir, le mauvais temps et les opérations ne nécessitant pas leur intervention.
Le 17 janvier. — Je suis appelé auprès du Capitaine de Vaisseau **JEHENNE** : la 10e Armée va être retirée, je passerai à la 3e Armée après le retrait probable des pièces de **Fay** et du **Bois des Satires** et je reçois l'ordre d'effectuer des reconnaissances pour Batteries Mobiles **dans la région du Bois de Bus**.
Le 21 janvier. — J'effectue une reconnaissance d'emplacement **dans le Bois de Bus**.
Le 22 janvier. — Je vais prendre des ordres à **Maignelay** (Q. G. de la 3e Armée) du Lieutenant-Colonel **CHARET**, Commandant la R. G. A. L. de cette Armée ; j'obtiens l'ordre de commencer les travaux de la position **dans l'Est de Guerbigny** pour y transporter ultérieurement 1a pièce **du ravin de Warsy**.
Le 23 janvier. — Le piquetage de cette position est effectué. Je reçois, ce même jour, avis du Commandant Supérieur que l'ordre de l'envoi à l'arrière des pièces de **Fay** et du **Bois des Satires** va être incessamment donné. Je demande des instructions au sujet de ce retrait à la 10e Armée.
Le 24 janvier. — Reconnaissance de détail des emplacements du **Bois de Bus** avec le Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI** dont la Batterie Mobile quitte **Villenauxe** aujourd'hui à destination de **la gare de Montdidier** où se fera son débarquement.
Le 29 janvier. — Je reçois du Commandant **JEHENNE** l'ordre de diriger **sur Ressons-sur-Matz**, le train que formeront les 2 pièces **FAY** et **BOIS DES SATIRES**, je rends compte que je n'ai pas encore obtenu de l'Armée l'ordre d'enlèvement de ces 2 pièces.
Le 30 janvier. — Je reçois l'ordre de la 10e Armée d'opérer leur retrait.
Pris de suite toutes les dispositions de déplacement avec la voie 0,60 et la Commission de réseau et fait transporter **de Petit-Blangy au bois Touffu** la chèvre de 20 tonnes qui servira pour le déchargement sur voie normale. Réglé avec le G. P. A. de la R. G. A. L. **à Hennevillers**, l'évacuation des munitions.
Le 30 janvier. — Visite des travaux des positions de **Guerbigny** et du **Bois de Bus**.
Le 1er février. — Reçu avis du Commandant **JEHENNE** qu'il serait désirable que le train **HÉRET** puisse être prêt à suivre sa destination **le 5** au plus tard.
Le 3 février. — Rendu compte à l'Artillerie de la 10e Armée que les deux derniers matériels de 16 devant quitter l'Armée **le 5**, je cesserai à cette date d'être le représentant près d'elle de la R. G. A. L. et que je me transporterai au cantonnement que me fixera la R. G. A. L. de la 3e Armée sous les ordres de qui je serai placé.
Le 5 février. — A 13 heures, départ du train **HÊRET** du **Bois Touffu** pour sa destination.
Le 6 février. — Installation du Commandement des Canonniers Marins de la 3e Armée **à Piennes** : il ne reste plus de la 4e Batterie que les pièces de **Warwillers** et du **ravin de Guerbigny**.
De plus la 3e Armée dispose des pièces de la Batterie Mobile **PIÉRI**, en position **à la date du 6 février dans le bois de Bus** et dont l'orientement et l'organisation du tir seront terminés **le 7**.
Le 8 février. — Organisé les liaisons entre la R. G. A. L. **à Maignelay et Piennes** et entre **Piennes** et les Batteries de **Warvillers**, **Warsy** et **Bois de Bus**.
Du 9 février à la fin du mois. — Commencé les recherches d'emplacements de poursuite pour les 4 pièces de cette Armée, et l'étude des moyens d'accès des positions proposées. Indiqué le matériel à constituer près des pièces fixes de **Warvillers** et de **Guerbigny**, pour leur permettre d'atteindre

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

assez rapidement les positions avancées qui seront préparées. La voie de 0,60 seule sera envisagée pour l'avance de ces deux pièces, la voie de 0,60 et les routes seront envisagées pour la Batterie **PIÉRI**.
Ces études continuent ; **au début de mars** le front d'attaque de la 3e Armée s'organise, aucune pièce d'A. L. G. P. ne doit tirer pour éviter d'être repérée ; tous les renseignement sur les organisations ennemies en face du front de l'Armée tendent à faire prévoir un repli ennemi.
L'Armée britannique sur l'aile gauche de l'Armée élargit son front d'occupation, la pièce de **Warvillers** passe sur son territoire, celle de **Guerbigny** le sera sous peu, **la rivière Avre** devant être la séparation des Armées Française et Britannique.
Le 18 mars. — Reçu l'ordre de renvoi à l'arrière de ces deux pièces, la pièce de **Warvillers** empruntera **la gare de Mézières** et celle de **Guerbigny** celle de **Fignières**.
Ce renvoi à l'arrière à destination de **la gare régulatrice de Troyes** s'effectue **le 25 mars** par les deux gares indiquées ci-dessus.
La 4e Batterie de Canonniers Marins cessait d'exister du jour de ce départ.
En résumé la 4e Batterie de Canonniers Marins, constituée **au début de mars 1916** disparaissait **le 25 mars 1917** ayant eu à sa disposition quatre pièces, puis six, puis huit, puis dix pièces de 16.
Pendant cette année, elle effectuait 22 mouvements en avant de pièces et dix mouvements d'enlèvement pour renvoi à l'arrière.
La Batterie a tiré pendant l'offensive de **la Somme** environ 10.000 coups.
Les pertes ont été de 6 tués et 24 blessés et son effectif ayant été en moyenne de 300 hommes, le pourcentage des pertes se trouve être de 2 % pour les tués et 8 % pour les blessés.
Les pertes de matériel se sont bornées à un tube éclaté.

Signé : **RENARD**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A. L
CANONNIERS MARINS

II

RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau RENARD sur les opérations du Groupe de Canonniers Marins de la 3e Armée entre le 22 mars et le 1er juillet 1917

———ooo———

Situation du Groupe au 22 mars 1917

Sur le territoire de la 1re Armée :
Une Batterie Mobile de deux pièces de 164,7 sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau **REILLE**, Enseignes de Vaisseau **SAINT-GERMAIN** et **RUE**, Commandants de pièces, en position **près du Château Saint-Amand entre Machemont et Chevincourt**.
Une batterie de deux pièces de 164,7 système Canet sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**, Enseignes de Vaisseau **TARDY** et **SANSON**, Commandants de pièces, en position **dans la région de Mareuil-Lamothe**.
Sur le territoire de la 3e Armée :
Une Batterie Mobile de 2 pièces de 164,7 système Canet sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI**, Enseignes de Vaisseau **TRIAL** et **de BREUVERY**, Commandants de pièces, en position **dans le Bois de Bus**.

——o——

Le 22 mars 1917. — L'Amiral **JEHENNE**, Commandant la 3e Division de la R. G. A. L. m'informait par téléphone, à mon cantonnement de **Piennes**, que j'allais, sous peu de jours, prendre le Commandement des trois batteries indiquées ci-dessus, que je quitterai **Piennes pour Compiègne** où le Lieutenant de Vaisseau **d'EUDEVILLE** me laisserait le Commandement des deux premières batteries et où je me placerais sous les ordres du Lieutenant-Colonel **CHARET**, Commandant 1a R. G. A. L. de la 3e Armée.
Le 23 mars. — Prévoyant que j'aurais incessamment à porter les trois batteries en avant, je fais avec le Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI**, Commandant la 4e Batterie Mobile, une reconnaissance des routes donnant accès sans difficultés insurmontables **à la région de Saint-Simon**, **Jussy**, puis nous reconnaissons **les routes de Jussy à Chaunv et de Chauny à Noyon**.
Le 24 mars. — Je vais prendre, **à Compiègne**, les instructions du Lieutenant-Colonel **CHARET** ; il est certain que les trois batteries vont recevoir incessamment l'ordre de se porter en avant. Je vais voir à leurs batteries les Lieutenants de Vaisseau **REILLE** et **HÉRET** et je leur prescris de commencer le désarmement de leurs pièces et de prendre les dispositions aux échelons pour le

matériel de transport.
Le 25 mars. — Passé la journée à rechercher les routes que devront emprunter les matériels dès l'enlèvement des positions.
Le 26 mars. — Le Lieutenant-Colonel **CHARET** m'appelle **à Compiègne** où il me remet un ordre, m'attachant provisoirement à l'État-Major de l'Artillerie de la 3e Armée qui quitte **Compiègne** aujourd'hui, pour s'installer **à Noyon**.
Ce même jour je me présentais au Général **MOJON**, Commandant l'Artillerie de cette Armée ; il me donnait l'ordre d'effectuer immédiatement les reconnaissances d'emplacement, pour les trois batteries :
— La première d**ans la région de Flavy-le-Martel** ;
— La seconde **dans la région de Jussy** ;
— La troisième **dans la région de Faillouel**.
Sur la demande du Général, j'indique la possibilité d'avoir dans ces régions les six pièces en position **le 1er avril**, sauf accident de matériel.
En fait, trois des pièces, une par batterie furent en position de tir à la date fixée, les trois autres pièces ne furent pas mises en position aux emplacements préparés, l'avance de nos lignes nécessitant la recherche de positions plus rapprochées de l'ennemi.
Le 27 mars. — Déplacement de mon personnel **de Piennes à Noyon**. Ce jour là, reconnu deux emplacements pour la Batterie **PIÉRI à Saint-Simon**, **en bordure Ouest du canal**, **au lieu de la région Flavy-le-Martel**, plus éloignée de nos lignes.
Reconnu également pour la Batterie **HÉRET à Jussy**, deux positions dans le village même **en bordure Ouest du canal**, et reconnu pour la Batterie **REILLE** deux positions **dans le bois au Sud de Frières-Faillouel**.
Toutes ces positions accessibles par route ne nécessiteront pour' la mise en place des matériels, que les 30 m. de voie de 0,60 constituant la dotation de l'échelon de chaque batterie.
Dès le 26 mars, j'avais donné l'ordre aux Commandants des Batteries de commencer immédiatement le déplacement d'une pièce par batterie, de la mettre en route **par Noyon**, seul passage praticable pour les batteries **REILLE** et **HÉRET** et **sur Roye** pour la batterie **PIÉRI**.
Les journées des 27, 28, 29 et 30 mars furent employées au déplacement des pièces, le concours de camions de l'Armée pour le transport du matériel et pour le transport des munitions fut accordé dans la mesure, où les disponibilités des moyens de transport le permirent et la commission régulatrice de **Noyon** aida le déplacement par le concours de petits tracteurs Berliet.
Toutes les difficultés de déplacement pour l'avance de nos matériels se trouvèrent réunies : longueur du parcours, environ 60 kilomètres, temps très froid, pluie, gels et dégels, bouleversement des routes, journées courtes, encombrement maximum dû aux nécessités du ravitaillement des Unités ayant conservé le contact avec l'ennemi et ne pouvant emprunter que des routes coupées d'entonnoirs profonds à chaque carrefour, envahies par les eaux aux points bas, encombrées de plus d'arbres renversés, de murs écroulés.
Malgré ces difficultés, tracteurs, camions, chariot spécial pour la pièce, résistèrent parfaitement et ces déplacements justifièrent d'une façon définitive la mobilité de nos pièces de 16 et la bonne composition de l'échelon de transport.
Le 31 mars. — Effectué une reconnaissance **dans la région de Luz**, **sur la rive Ouest du canal**, avec accès par **Tergnier**, reconnu des positions, mais elles ne pourront être occupées que lorsque le passage du canal sera possible, l'accès par les routes du Sud étant tout à fait impossible.

Le 1er avril. — Une pièce de la Batterie **PIÉRI** est en place, l'autre est en bordure de la route, près de sa position, la plate-forme en place.
Une pièce de la Batterie **REILLE** est en place, l'autre est en bordure de la route, près de son emplacement.
Une pièce de la Batterie **HÉRET** est en place, l'autre est rendue **à Jussy** et garée près du canal attendant qu'il soit possible de le lui faire franchir.
Je me rends aux Artilleries des 35e C. A. et 13e C. A., sur les territoires desquels les Batteries sont placées.
Suivant les instructions du Général Commandant l'Artillerie de l'armée, les Artilleries de Corps pourront utiliser les pièces pour des missions d'interdiction lointaine, contre les drachens, pour des neutralisations sur des batteries ou pièces non justiciables de l'Artillerie Lourde des C. A., et, exceptionnellement pour des contre-batteries éloignées.
Les emplacements futurs feront l'objet de reconnaissances que j'effectuerai suivant les directives qui me seront fixées par les C. A., mais les emplacements à occuper seront soumis à l'Artillerie de l'Armée pour approbation.
Le 2 avril. — J'effectue deux reconnaissances pour les emplacements des secondes pièces des Batteries **PIÉRI** et **HÉRET dans l'Est du canal**. Reconnu un emplacement **à Grand-Seraucourt** et un emplacement en bordure Ouest du talus du chemin de fer **près de Montescourt-Liserolles**, positions accessibles dès qu'il sera possible de franchir le canal.
Le 3 avril. — Envoyé **à Jussy** le poste de sondage aérologique mis à la disposition du Groupe. Donné des instructions aux Commandants de Batteries pour le cas où le concours des pièces en position serait demandé pour une attaque prévue vers 15 heures.
Le 4 avril. — Obtenu du Service Routier de l'Armée une amélioration immédiate du tronçon de route allant **de Flavy-le-Martel à Saint-Simon**, où deux camions de la Batterie **PIÉRI** sont embourbés. Reconnu deux emplacements plus à l'Est, **vers Mennessis** pour la pièce **RUE** de la Batterie **REILLE**, emplacement accepté le jour même par l'Artillerie de l'Armée.
Le 5 avril. — Fait, avec le Lieutenant de Vaisseau **REILLE**, une reconnaissance **dans la région de Liez**. Reconnu et proposé un emplacement **près de la Ferme Voyaux** pour la pièce **SAINT-GERMAIN**.
Le 6 avril. — La pièce **RUE** de la Batterie **REILLE** s'installe à la position proposée **le 4 en bordure Ouest du Bois de la Haute Tombelle**, **à Mennesis**.
La seconde pièce de la Batterie **PIÉRI**, restée en bordure Ouest du canal, prend ses dispositions pour franchir le canal **le 7 avril** à la première heure. J'obtiens, du Génie de l'Armée, le renforcement d'un pont sur le canal **à Jussy** et l'autorisation de faire franchir ce pont par la pièce **TARDY le 8 avril au matin**.
Le 7 avril. — Installation de la pièce de la Batterie **PIÉRI à Grand-Seraucourt**, où se transporte également le Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI**.
Le 8 avril. — Installation de la pièce **TARDY** de la Batterie **HÉRTET** sur la position de **Montescourt- Liserolles**.
Le 9 avril. — Les 6 pièces des 3 batteries étant installées, quatre **sur la rive Ouest du canal**, deux **sur la rive Est**, leur organisation de tir terminée, je demande au Général Commandant l'Artillerie l'autorisation de quitter l'État-Major pour me rapprocher des Batteries et installer le P. C. du Groupe **à Jussy**.

Le 10 avril. — Installation du P. C. **à Jussy**.
Visite aux Colonels d'Artillerie **PILLIVYUT** et **BLOMARD** pour établir avec eux, en conformité avec les instructions de l'Armée, les plans d'emploi des trois batteries, batteries sous les ordres du Colonel **PILLIVYUT**, Batteries **HÉRET** et **REILLE** sous les ordres du Lieutenant-Colonel **BLOMARD**.
Le 11 avril. — Reconnu un emplacement à mi-distance **entre Grand-Seraucourt et Contescourt** avec le Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI** pour y pousser la pièce de sa batterie en position **à Saint-Simon**, **rive Ouest du canal**.
Le 12 avril. — Position acceptée, commencé les travaux. Recherche d'emplacements pour les deux pièces de la Batterie **REILLE** restées **sur la rive Ouest du canal**.
Le 13 avril. — Reconnaissance d'un emplacement avancé dans la partie Sud du village de **Benay** pour la pièce **SANSON** de la Batterie **HÉRET** en position **à Jussy**.
Les deux pièces de 1a Batterie **PIÉRI** soutiennent par des tirs d'environ 300 coups pour la pièce de **Grand-Seraucourt** et 200 pour la pièce de **Saint-Simon**, l'attaque du 13e C. A. **sur Saint-Quentin**.
Le 14 avril. — Fait ravitailler de 100 coups F. A. D. et 200 charges B. M. 9 la Batterie **PIÉRI** par 50 coups complets prélevés aux Batteries **REILLE** et **HÉRET**.
Demandé à l'arrière un ravitaillement de 200 coups complets.
Le 15 avril. — Reçu ordre de l'Artillerie du 35e C. A. de transporter la pièce **SAINT-GERMAIN** (Batterie Mobile **REILLE**) **à la position des Voyaux** et la pièce **SANSON** (Batterie Mobile **HÉRET**) **à la position Benay**. Les travaux devront commencer de suite.
Le 16 avril. — Reçu contre-ordre de l'Artillerie du 35e C. A. pour la position de **Benay**, jugée trop avancée et reçu ordre de rechercher des emplacements **dans la région Gibercourt et Revigny**. Proposé le même jour deux emplacements, un dans le Nord de **Revigny** et un autre dans la partie Sud du même village.
Le 17 avril. — L'Artillerie décide que l'emplacement Sud de **Revigny** sera occupé par la pièce **SAINT-GERMAIN** (Batterie Mobile **REILLE**), que la pièce **RUE** (Batterie Mobile **REILLE**) restera **à Menessis** et qu'on installera la pièce **SANSON** (Batterie Mobile **HÉRET**) vers la sortie Nord du village de **Gibercourt**.
Le 18 avril. — Reçu avis du départ de **Versailles** de 200 coups demandés **le 14**, je les destine à la Batterie **PIÉRI**.
Commencé les déplacements des pièces **SAINT-GERMAIN** et **SANSON** ordonnés la veille.
Les 19 et 20 avril. — Orientement et organisation du tir sur les nouvelles positions.
Prescrit aux Officiers, Commandant les Batteries, la recherche d'observatoires terrestres.
Le 21 avril. — Reconnu ces observatoires, chaque batterie constituera une Équipe d'Observateurs.
Le 21 avril. — La Batterie **PIÉRI** me propose l'installation d'un observatoire **à la Ferme d'Essigny** ; la Batterie **HÉRET au Fort de Vendeuil**, la Batterie **REILLE au Fort de Liez**.
Le 23 avril. — Fait une reconnaissance d'emplacement, **région Liez**, pour demander à y transporter la pièce **RUE** (Batterie Mobile **REILLE**) restée en position **à Mennessis**, **sur la rive Ouest du canal**. Proposé, un emplacement à mi-distance **entre Revigny et Liez**.
Le 24 avril. — Recherché avec le Lieutenant de Vaisseau **TARDY**, Commandant P. I. la Batterie **HÉRET**, un emplacement avancé pour la pièce qu'il commande et qui est en position **à Montescourt-Liserolles**. Trouvé une position **dans le Ravin Ouest de Cerisy**, position bien défilée par des crêtes couvrantes et permettant de battre utilement **la voie ferrée Ribemont-Pleine-Selve**, **Ferte-Chevessis et Laon**, qu'utilisent les pièces Marine ennemies de 15, 21 et 24, qui gênent par

leurs tirs les arrières de nos lignes.
Le 25 avril. — Après une reconnaissance, décidé la constitution d'un observatoire **à la Côte 121** (**Bois de Cambay**) par la Batterie **HÉRET**, cet observatoire aura des vues meilleures et plus étendues que celui de **Vendeuil**, il permettra avec l'observatoire de **la Ferme d'Essigny** sur sa gauche et celui du **Fort de Liez** sur sa droite, de donner aux trois batteries de bons recoupements sur les objectifs.
Le 26 avril. — Vu les Commandants des Escadrilles du 35e C. A. (C. 10 et C. 218) pour l'observation des tirs des Batteries **REILLE** et **HÉRET** ; un observateur par batterie, autant que possible toujours le même, observera les tirs de chacune des batteries et réglera avec le Commandant de la Batterie les conventions de détail avant chaque observation.
Le 2 mai. — Les mêmes conventions étaient faites avec l'Aviation du 13e C. A. pour l'observation des tirs de la Batterie **PIÉRI**.
Le 1er mai. — Installation d'un observatoire par la Batterie **REILLE** en liaison avec la S. R. O. T. de **la Côte 71**, observatoire ayant des vues assez étendues **sur les vallées de l'Oise et de la Serre**.
Le 4 mai. — Je cesse de représenter la R. G. A. L. près de l'Artillerie de l'Armée par suite de l'arrivée du Chef d'Escadron **LERMESLE** qui prend ses fonctions.
Rien à signaler **jusqu'au 17 mai**..
A cette date je reçois l'ordre de rechercher des positions de poursuite pour les trois batteries.
Le 18 mai. — Je propose de déplacer la pièce **TARDY** (**Montescourt-Liserolles**) pour occuper une position **dans l'Est de la ferme Le Fay**, position donnant un gain de portée dans l'Est de 2 kilomètres.
Le 19 mai. — Je reconnais trois emplacements : un **dans la région de Fontaine-lès-Clercs**, deux aux environs de la pièce **de BREUVERY** (Batterie **PIÉRI**).
Les 22 et 23 mai. — Je reconnais quatre positions **dans la région Holnon, Fresnoy-le-Petit** : les deux positions **Fresnoy-le-Petit** sont des positions très avancées à n'occuper que lors d'une attaque; toutes ces positions sont accessibles par route et au cas d'une action **dans le Nord de Saint-Quentin**, la batterie mobile **PIÉRI** pourrait en occuper deux et une des batteries du 35e C. A. venir occuper les deux autres emplacements.
Le 24 mai. — Reconnu une position avancée pour une pièce de la Batterie **REILLE dans la région La Guinguette-la-Folie**.
Le 25 mai. — Fait une reconnaissance des voies d'accès des **positions du bois d'Holnon et de Fresnoy-lePetit**.
Le 28 mai. — Je transporte le Commandement du Groupe **de Jussy à Flavy-le-Martel**. les opérations projetées paraissant s'orienter plutôt **vers la région Nord de Saint-Quentin**.
Le 29 mai. — Fait une reconnaissance d'emplacement pour une ou deux pièces **dans la région basse forêt de Coucy**.
Objectifs : Neutralisation du tir d'une grosse pièce dont l'emplacement est relevé par avion **dans le bois des Longues-Tailles**.
Reconnu et proposé deux emplacements.
Le 1er juin. — Visite d'un observatoire **à la Cote 138** installé par la Batterie **PIÉRI**, cet observatoire a des vues très étendues **sur toute la région Nord-Est de Saint-Quentin**, en liaison avec celui de **la ferme d'Essigny**, il permettra de bons recoupements.
Le 5 juin. — Fait une reconnaissance avec le Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI dans la région bois d'Holnon**, en vue d'y trouver un emplacement pour la pièce de **Grand-Seraucourt**, position moins avancée que celles déjà proposées, mais permettant toutefois une action efficace sur trois drachens

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

qui ascensionnent **dans le Nord-Est de Saint-Quentin**. Reconnu deux emplacements.
Le 8 juin. — Conduit le Lieutenant de Vaisseau **PIÉRI** à la position de **Fontaine-lès-Clercs**, cette position devant faire partie éventuellement d'un groupe tactique, constitué avec les deux pièces de sa batterie, groupe qu'il commandera.
Le 9 juin. — Commencé les travaux de la position **en bordure Ouest du bois d'Holnon** et **le 11 juin**, proposé un emplacement dans la partie Est du même bois pour la pièce **de BREUVERY**.
Le 15 juin. — La Batterie **PIÉRI** commence son mouvement de déplacement.
Le 18 juin. — Je suis informé officieusement du retrait probable des trois batteries. J'obtiens de suspendre le mouvement de la seconde pièce **PIÉRI**.
Le 20 juin. — La certitude du retrait m'est communiquée et **le 21** je reçois avis des dates de départ des batteries :

Batterie **HÉRET**, **le 25 juin**
Batterie **REILLE**, **le 28 juin**
Batterie **PIÉRI**, **le 1er juillet**.

Dès le 22 juin, pris toutes les dispositions pour effectuer ces déplacements ; obtenu la construction d'un quai en bout, l'installation d'une voie et l'amélioration du quai en travers **à la gare de Flavy-le-Martel**. Chaque batterie formera un train complet augmenté du nombre de wagons nécessaires au transport de ses munitions.
Les dates de départ furent modifiées **le 26 juin** et reportées **au 28**, **29 juin** et **1er juillet**.
Le train **HÉRET** quitte **Flavy-le-Martel** **le 28 juin** à 22 heures, destination **gare Dunkerque**.
Le train **REILLE** quittait **Flavy-le-Martel** **le 29 juin** à 22 heures pour la même destination.
Et le train **PIÉRI** partait à la même heure et pour la même destination **le 1er juillet**.
En résumé, le Groupe de trois batteries mobiles fût mis à la disposition de la 3e Armée **entre le 26 mars et le 1er juillet** ; ces batteries tirèrent environ 2.000 coups pendant cette période et les six pièces occupèrent quatorze emplacements.

Signé : **RENARD**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

V^e^ et Xe ARMÉES
R. G. A. L.
CANONNIERS MARINS

III

**RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau DARLAN
sur les opérations du Groupe de Canonniers Marins
des Ve et Xe Armées
du 16 avril au 20 Mai 1917**

———ooo———

Emploi des pièces

La mission normale des pièces de Marine était l'interdiction lointaine. Elles ont été souvent appelées à faire des tirs contre des batteries ennemies très gênantes, pour les neutraliser, en attendant que les pièces de gros calibre (320 ou 240) fussent prêtes à entrer en action sur ces mêmes batteries.
La pièce de 14 était la seule pièce capable d'atteindre certaines batteries ennemies placées très en arrière du front, c'est ce qui explique le nombre élevé de tirs de contre-batterie effectués par cette pièce.
Les pièces de 14 et de 16 pouvant battre instantanément un point quelconque de leur zone d'action, grâce à la rapidité de leur pointage en direction, il a toujours été fait appel à elles pour l'exécution des tirs inopinés et urgents.
Malheureusement la rareté des munitions n'a pas permis d'utiliser comme il aurait convenu les pièces de 16. Pendant la préparation leur dotation journalière était de 75 coups. Avec les retards apportés au déclenchement de l'attaque il a fallu faire tomber cette allocation à 50 coups car aucun arrivage de munitions n'était à prévoir.
En période active, un canon devrait avoir une allocation journalière de 150 coups.
Une pièce ne peut pas faire une interdiction efficace sur trois ou quatre points importants avec 50 coups par 24 heures. Si on ajoute à ces tirs d'interdiction les tirs de neutralisation, l'allocation de 50 coups devient dérisoire.

Observation des tirs

Seule la pièce de 14 a utilisé les avions. Ses tirs ont été remarquablement observés par le Sous-Lieutenant **BUVRY** de l'Escadrille R.210.

La pièce tirait trois coups consécutifs avec les mêmes éléments.
L'observateur a toujours vu au moins un coup de chaque salve et le plus souvent deux.
Les ballons 47 et 77 ont fort bien observé les tirs du 14 et des 16, même sur des objectifs situés à 18, 19 et 20 kilomètres du point d'ascension.
Les observatoires terrestres ont souvent été gênés par la fumée et la poussière qui s'élevaient des premières lignes.

Résultats constatés

Renseignements des avions, des ballons et des observatoires :
Explosion dans quatre dépôts de munitions :
Amifontaine, **Evergnicourt**, **Halte de Caurel**, **Aumenancourt**.
Incendie dans **la gare de Bezancourt**, **à Pignicourt**, **à PontGivard**, **à Pomacle**.
Incendie et explosions dans une batterie A.L.V.F. **à l'Est de Saint-Étienne**.
Démolition dans les villages.
Dispersion des troupes et convois attaqués.
Explosion dans un convoi de munitions **sur la route de la Malmaison à Amifontaine**.

Renseignements de prisonniers

50 tués et blessés **à Guignicourt**.
20 tués **à Lavannes**.
Plusieurs hommes et nombreux chevaux tués **à la ferme de Fleuricourt** évacuée depuis par l'ennemi.
Évacuation précipitée par un Q.G. de **la ferme des Albaux**.
Explosion d'un train de munitions **en gare de Coucy-lès-Eppes**.
Enfin la plupart des batteries contre-battues ont été obligées de cesser momentanément, leur tir.

Réactions de l'ennemi

L'ennemi a réagi violemment contre trois pièces :

Le 14 de **Reims**.
Le 16 de **Gernicourt**.
Le 16 de **Blanc-Sablon**.

Le 14 en position depuis 10 mois **à Reims** n'avait jamais été soumis, avant les opérations, à des bombardements spécialement dirigés sur lui. Il recevait de nombreux obus destinés **au faubourg Pommery**.
A partir du 15 avril il a été violemment pris à partie.
En particulier **dans la nuit du 15 au 16**, tir de 4 heures à obus asphyxiants. Plusieurs coups sur l'ouvrage, pas de pertes. **Les 6 et 7 mai** tir d'obus de 320 (calibre nouveau) dont un défonce deux abris.
La pièce de 16 de **Gernicourt**, placée dans une région très bombardée par l'ennemi n'a jamais été spécialement attaquée mais a reçu de nombreux obus dans son voisinage.
La pièce de 16 de **Blanc-Sablon**, également placée dans une région très bombardée, a été soumise à un bombardement en règle par obus asphyxiants.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Camouflage

Les pièces, soigneusement camouflées, étaient invisibles aux observateurs aériens. Des photos d'avions boches développées par la 5e Armée ont permis de se rendre compte de l'excellence du camouflage.
Sur une carte provenant d'un drachen abattu dans nos lignes, les pièces sont bien portées comme « Mar. Kan. 16 cm » mais les positions indiquées sont absolument erronées.

Signé : **DARLAN**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

V^e^ et Xe ARMÉES
R. G. A. L.
CANONNIERS MARINS

RÉSUMÉ
de l'emploi des canons de 14 et de 16 des Ve et Xe Armées
pendant la période entre le 15 mars et le 10 Mai

——o——

Canon de 14 : une pièce

Total des coups tirés : 1126	163 B. S. P. 963 B. N. 9
Total des coups observés :	par avion . . . . . 193 par ballon . . . . . 227 non observés. . . 706
Total des coups tirés	des batteries. . . 341 des gares. . . . . 369 sur des localités.252 des routes. . . . . 131 divers. 33

Canons de 16 : cinq pièces

Total des coups tirés : 2744	258 B. S. P. 2486 B. M. 9
Total des coups observés :	par ballon. . . . . 319 par obs. terr. . . . 788 non observés. . . 1737
Total des coups tirés sur :	des batteries. . . . 468 des gares. . . . . 534 des localités. . . . 1364 des routes. . . . . 113 troupes, convois, drachens. 265

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

IV

RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau de FOURCAULD sur la participation des Batteries de 16 et de 14 aux opérations de la VIe Armée sur le Chemin des Dames (avril, mai, juin 1917)

———ooo———

Les Unités mises à la disposition de la VIe Armée comprenaient :

1re Batterie mobile de 16 (Lieutenant die Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**).

1 pièce fixe de 16 installée **à Brenelle** (Enseigne de Vaisseau **de GEOFFROY**).

1 pièce fixe de 14 installée **à Pernant** (Enseigne de Vaisseau **LAMEIGNIÈRE**).

Les instructions du Général Commandant l'Artillerie de l'Armée prescrivaient d'installer les deux pièces de la 1re Batterie mobile **dans la région Moulin Paissy** et de les pousser le plus en avant possible de manière à tenir sous leur feu **le nœud de voies ferrées de Laon**.

Le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, Commandant les Batteries de Marine de la 5e Armée reconnaissait deux positions, l'une **à proximité de la route Bourg-et-Comin à Moulin**, **à l'Est de la crête de Madagascar**, l'autre **à proximité de la route Moulin-Paissy**, au pied de l'éperon Ouest de la colline qui porte le village de **Paissy**.

Le personnel de la Batterie arrive sur le territoire de l'Armée **le 27 janvier** pour construire les emplacements.

Le Lieutenant de Vaisseau **de FOURCAULD** prend le commandement des Canonniers Marins de la 6e Armée **le 20 mars**.

Les pièces de la 1re Batterie mobile arrivent à la même date **en gare de Fismes** d'où elles sont acheminées par route et voie de 0 m.60 sur leurs positions. Elles sont prêtes à ouvrir le feu **à la fin du mois de mars**.

Le recul allemand sur les positions organisées de **la forêt de Saint-Gobain** amène à rechercher une position nouvelle pour la pièce de **Pernant**. Cette pièce est transportée sur l'emplacement dit de **la sucrerie de Terny-Sorny à l'Ouest de la route de Soissons-Coucy**. Elle est prête à ouvrir le feu **le 4 avril**.

Le recul de l'ennemi permettait en outre la navigation **sur l'Aisne jusqu'à Soissons**, aussi le 2e Groupe de Canonnières Fluviales (Lieutenant de Vaisseau **OLLIVE**) est mis **dans le courant du mois de mars** à la disposition de la 6e Armée.

Ces canonnières prennent position **en aval de l'écluse de Vauxrot** (**N.-O. de Soissons**), mais elles ne peuvent franchir cette écluse qui a été démolie par l'ennemi. Aussi elles sont bientôt hors de portée ; la 1re Batterie mobile était rattachée au sous-groupement d'artillerie d'Armée de **Pargnan**.

La pièce de 16 de **Brenelle** au sous-groupement d'artillerie d'Armée de **Courcelles**.

La pièce de 14 de **Tergny-Sorny** au sous-groupement de **Soissons** ainsi que les canonnières fluviales.

Les missions des pièces comportaient :

des tirs d'interdiction sur les voies ferrées et les routes ;
des tirs sur les ballons et les dépôts ;
des tirs de neutralisation des pièces à grande portée de l'ennemi.

L'observation des tirs fut presque uniquement assurée par les ballons. Le mauvais temps qui empêcha fréquemment ces derniers d'ascensionner, obligea très souvent à exécuter des tirs sans observation..

Les ordres de tir étaient donnés par le Commandant de la R. G. A. L. de l'Armée aux pièces de Marine par l'intermédiaire des Commandants des sous-groupements.

Les différentes missions confiées aux pièces de Marine ont été exécutées à l'entière satisfaction du Commandement. La 1re Batterie mobile placée très près de la ligne fut soumise à de violents bombardements de l'ennemi.

Le 5 avril, un gros dépôt de munitions situé près de la pièce de **Madagascar** explose du fait du tir de l'ennemi. L'Enseigne de Vaisseau **DESJARDIN**, Commandant la pièce, est des premiers à se porter sur les lieux du sinistre à la tête de son personnel.

Le 23 mai un obus ennemi met le feu aux munitions de la pièce de **Paissy**.

Le 24 mai l'affût de cette même pièce est démoli par un obus. La pièce est enlevée **le 25**. Quelques heures après son enlèvement les caissons restés en place sont détruits par deux obus de 15 tombant exactement sur leur emplacement. Les douilles sont incendiées et l'ouvrage entièrement bouleversé.

Un nouvel emplacement est recherché **dans la région de Vendresse** et le déplacement est effectué **dès le début du mois de juin**.

La pièce de **Madagascar** est transportée à la même date dans le village de **Paissy**.

Le 28 juin la 1re Batterie mobile désarme et est embarquée en chemin de fer **à Courlandon le 1er juillet à destination de Villenauxe**.

Pendant son séjour **à Paissy** la 1re Batterie Mobile a eu un tué et douze blessés. Elle a obtenu une citation à l'ordre de l'Artillerie et de l'Armée.

La pièce de 16 de **Brenelle** a été désarmée **au début du mois de juin** et dirigée **sur Mailly** pour faire partie de la 8e Batterie Mobile.

La pièce de 14 de **Tergny-Sorny** a été transportée **à Chavonne au début du mois de juillet**.

Signé : **De FOURCAULD**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A. L.
3e DIVISION
CANONNIERS MARINS
GROUPE DE LA 1re ARMÉE

V

RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau DARLAN sur l'emploi des pièces de 16 M et de 14 M pendant les opérations sur l'Yser (juillet-août 1917)

———ooo———

1. — *Préparation*

a) Terrain des opérations

Le Secteur affecté à l'artillerie de la 1re Armée s'étendait **du parallèle de Loo au Nord, à celui de Woesten au Sud**.
La partie du secteur comprise **entre Fintelle et Labiet-Tehoek sur l'Yser et la route Costvreteren Reninghe** est marécageuse et ne convient pas à l'installation des pièces.
La région **à l'Est de la ligne Reninghe Woesten** était réservée à l'A. L. et. l'A. C. Française ainsi qu'à quelques batteries anglaises.
Il restait donc pour placer les batteries :

1° **la région Loo - Havezind** ;
2° **le triangle Costveteren – Reninghe - Woesten**.

De tous les points de ces deux régions les batteries pouvaient battre les objectifs fixés par l'Armée sauf celui de **Staden** qui nécessitait des positions **aux environs de Hazewind ou de Reninghe**.
Le pays absolument plat ne présentant pas de défilement, le choix des positions n'était plus dicté que par les considérations suivantes :

1° Rester près d'un bon chemin,
2° Répartir les batteries sur le front pour diminuer les risques,
3° Se défiler le mieux possible des vues directes des drachens en se plaçant en arrière d'une haie ou d'un rideau d'arbres.

b) Choix des positions

La région qui borde la route de Nieucapelle-Hazewind étant marécageuse et les drachens ayant des vues directes sur la route **la région de Reninghe** restait seule possible pour la batterie dont l'objectif principal était **Staden**.

Dans cette région de nombreuses haies, des fermes, quelques rideaux d'arbres donnent un léger défilement.
Les positions choisies **en arrière de Reninghe** sont occupées par la Batterie Mobile 3 (**REILLE**).
Dans la région Nord (**Loo-Hazewind**), il fallait, malgré le mauvais terrain et l'absence totale de défilement, installer une batterie plus spécialement destinée à battre **la gare de Zarren** et à prolonger dans la zone Belge l'action de notre artillerie à longue portée. Deux positions médiocres ont été choisies, **de part et d'autre de la route de Loo-Hazewind** et ont été occupées par la Batterie Mobile 8 (**POISSON**).
La région du Lion Belge (**Route de Furnes à Ypres**) était celle qui convenait le mieux à l'installation de nos pièces (facilité d'accès, défilement relatif).
Quatre positions ont été choisies dans cette région, deux **au S.-E. du Lion Belge** occupées par la Batterie mobile 4 (**PIÉRI**).
Deux autres **au N. et au S.-O. du Lion Belge** occupées par la Batterie mobile 5 (**HÉRET**).

c) Débarquement et transport du matériel

Le secteur français ne possédait aucune gare permettant le débarquement des matériels.
La gare de Bergues qui possède un pont roulant de 10 tonnes et un quai de débarquement assez mal disposé ne peut être utilisée à cause des ponts-levis, des fortifications qu'il faut obligatoirement franchir.
L'Armée avait donné l'ordre de ne pas employer les moyens du secteur anglais.
La gare de débarquement ne pouvait être choisie que dans le secteur belge.
La gare la plus voisine des positions, possédant un quai de débarquement, est **la gare de Klein-Leysele**, **sur la voie ferrée d'Adinkerke à Rpoven**. Cette gare possède un quai très bien compris avec deux voies en bout.
Après quelques pourparlers avec l'É.-M. Belge, l'autorisation a été accordée d'utiliser cette gare pour le débarquement des 16.
Pour aller **à Klen-Leysele** aux positions de **Reninghe** et du **Lion Belge**, il faut obligatoirement franchir **l'Yser**. **Au début de juillet** le seul pont A. L. G. P. permettant de passer la rivière était celui de **Rousbrugge** (depuis **le pont d'Elsendanne sur la route de Furnes à Ypres** a été transformé A. L. G. P.)
Pour aller de **Klein-Leyselle** aux positions de **Loo**, aucun des ponts du canal n'étant A. L. G. P. il a fallu renforcer celui de **Pollinchove**. puis celui de **Loo**.

d) Déploiement

La Batterie mobile 5 arrive **le 29 juin** à 19 heures **en gare de Klein-Leyselle**.
Durée du débarquement effectué de nuit : 6 heures.
Le 30 au soir le matériel est aux positions. Les munitions sont au dépôt.
Le 3 juillet la Batterie est prête à tirer.
Le 1er juillet la Batterie mobile 3 arrive en gare à 21 h.30.
Durée du débarquement effectué de nuit : 5 h.30.
Le 2 juillet au soir le matériel est aux positions, les munitions sont au dépôt.
Le 6 juillet la Batterie est prête à tirer.

Le 3 juillet la Batterie mobile 4 arrive en gare à 13 h.30.
Durée du débarquement effectué de jour : 5 heures.
Le 4 au soir le matériel est aux positions, les munitions sont au dépôt.
Le 5 juillet la Batterie mobile 8 arrive en gare sans échelon de transport.
Son débarquement effectué en 2 heures, le transport des caissons et du petit matériel aux positions, celui des pièces **à Pollinchove** sont faits par les échelons B. M. 5 et B. M. 3.
Le pont de Pollinchove étant livré à la circulation **le 10 juillet**, les pièces sont amenées aux positions dans la nuit. **Le 11 juillet** la batterie est prête à tirer.
Les pièces de Marine prêtes à ouvrir le feu les premières de toute l'A. L. (155 compris) reçoivent des félicitations du Général Commandant l'Artillerie de l'Armée.

2. — *Opérations*

a) Mission des pièces de Marine

Les missions données par l'Armée aux pièces de Marine étaient :
1. — Pendant la période préparatoire : tir sur les drachens ennemis et les objectifs fugitifs importants.
2. — De J — 3 à J + 2, tirs sur les communications et les organisations ennemies hors de portée de l'A. L., tirs sur objectifs fugitifs importants.
3. — Exceptionnellement : tirs de neutralisation sur les batteries ennemies.

b) Organisation du Commandement et de l'observation

Les pièces de Marine étaient sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau Commandant le Groupe, placé sous les ordres directs du Commandant de la R. G. A. L. de l'Armée.
Le poste de Commandement était au siège de l'Armée, **à Rexpœde**.
Le P. C. de la R. G. A. L. possédait des lignes téléphoniques directes avec un certain nombre de centraux d'Armées auxquels les batteries et les ballons étaient directement rattachés. Des lignes directes reliaient le P. C. à l'Escadrille, les Batteries aux ballons.
Aucun observatoire terrestre ne permettant le réglage des tirs sur les objectifs des pièces de Marine, l'utilisation des avions et des ballons avait seule été prévue.
Avions. — Escadrille C. 219 commandée par le Lieutenant **TASTEVIN**, Commissaire **HEDERER**, Observateur des pièces de Marine.
Ballons. — Groupe du Nord (B. M. 8, B. M. 3, Canonnières).
Ballon 72 **à Fintelle** (Capitaine **CAILLOT**).
Groupe du Sud (B. M. 3, B. M. 4, B. M. 5).
Ballon 93 **à Eikhoeck** (Lieutenant **POUX**).
Les ballons avaient l'ordre de donner la priorité aux pièces de 16 pour les tirs sur objectifs fugitifs.

c) Exécution des tirs. — Résultats constatés

La visibilité a été très mauvaise **pendant la période du 15 juillet au 18 août**, la pluie et le brouillard ont fortement gêné l'observation. Le ballon 72, placé en arrière de la zone inondée, a été

spécialement gêné par la brume se dégageant de cette zone.
Il a pu être fait :

Canons de 16 :
- 9 réglages par avion
- 27 réglages par ballon
- 5 réglages de tir fusant par l'observatoire terrestre

Canons de 14 :
- 2 réglages par avion
- 9 réglages par ballon

Les batteries ont profité des réglages pour comparer les lots de poudre.
Grâce à cette précaution, aux sondages atmosphériques fréquents, au soin avec lequel les corrections de tir ont été faites, les tirs ont été bons et, toutes les fois qu'un ballon a pu contrôler quelques salves de tir commencé sans observation il a constaté que les coups tombaient dans le voisinage du point calculé de l'objectif.
Les objectifs donnés aux pièces de Marine étaient étendus, certaines routes étaient prises d'enfilade, ce qui fait que, malgré les mauvaises conditions de l'observation nos tirs ont été efficaces.

Extraits des Bulletins de Renseignements de la 1re Armée :

N° 42. — **1er août**. — Un magasin de vivres, une cantine, un train incendiés **à Staden le 28 juillet**.
N° 47. — **6 août**. — Un prisonnier qui a traversé **Staden le 2 août** a trouvé la ville évacuée. La plupart des maisons et des baraquements sont atteints par nos obus. **Dans la forêt d'Houthulst** les baraquements sont détruits.
Le 27 juillet à 17 heures un dépôt de munitions saute **à Staden**. La 2e Compagnie du 76e perd 20 hommes dans ce cantonnement.
Entre le 27 et le 30, 3 bataillons 15e Réserve qui étaient cantonnés **à Staden**, **Stanpkot** et **Keppelrijkstaat** en ont été délogés par notre tir à longue portée. Le bataillon de **Staden** a eu 15 tués.
N° 53. — **12 août**. — Les trains ne dépassent pas **Cortemarck**.
Le village de **Staden** est endommagé et parait abandonné.
N° 60. — **19 août**. — **Dès le 23 juillet** les troupes allemandes ont dû abandonner les baraquement où elle étaient ordinairement cantonnées pour échapper au bombardement. Un bataillon en réserve **à Terrest** (**Nord de la forêt d'Houthulst**) a, sous l'effet de notre feu, quitté ses baraquements en désordre pour se réfugier dans la forêt. Un camp **à la lisière Sud de la forêt** (**maison de Paname**) a été détruit et abandonné **le 30 juillet**. Une compagnie de mitrailleuses y est décimée et perd toutes ses pièces.
A Zarren la gare est endommagée.

En résumé : un tir très précis sur les points sensibles (baraquements, cantonnements, gares, points de passage obligatoire) a porté un grand trouble dans 'les mouvements de l'ennemi à l'arrière. Les gares de débarquement les plus rapprochées n'ont pu être utilisées. Les cantonnements de repos n'ont pu être occupés.
Résultats constatés par les observatoires : Les quelques tirs faits sur les drachens à terre ou en ascension ont eu pour résultats (malgré le mauvais rendement du tir fusant) de les faire reculer tous de 3 à 4 kilomètres. Il est probable qu'un drachen a été crevé à terre dans son hangar (Batterie mobile 4 ; Observateur **HEDERER**).

Le 28 juillet, les ballons signalent un incendie **à Staden** allumé par le tir de la Batterie mobile n° 3, une longue flamme suivie d'une fumée qui dure 5 minutes. (Tir ,de la Batterie mobile n° 4.).
Le 12 août, l'avion (Observateur **HEDERER**) signale un incendie et des explosions **à Clerken** (tir des canonnières).
Deux batteries ennemies ont été obligées de cesser le feu à la suite des tirs de la Batterie mobile n° 5.

c) Réactions de l'ennemi

Les Batteries du **Lion Belge** n'ont jamais été contre-battues, sauf **le 17 août** où elles ont reçu quelques coups de 15.
Les canonnières n'ont pas été contre-battues.
La Batterie mobile n° 3 placée **dans la région de Reninghe** n'a pas été contre-battue, mais, comme elle se trouvait dans une région remplie d'artillerie sur laquelle l'ennemi tirait avec acharnement, elle a reçu de nombreux projectiles, surtout sur les bivouacs. **entre le 15 et 30 juillet** son personnel a été obligé de mettre les masques presque tous les soirs, L'Enseigne **SAINT-GERMAIN** a été tué, trois hommes ont été très légèrement blessés.
La Batterie mobile n° 8 placée **dans la région de Loo** a été violemment bombardée par les obus explosifs et toxiques. **Le 6 août** il a fallu quitter la position.

d) Déplacement des batteries

Le 6 août, la Batterie mobile n° 8 (réduite à une pièce) a été transportée à 600 mètres de sa première position.
Après l'attaque du **31 juillet** les pièces n'ont pas été déplacées ; les objectifs qui leur étaient assignés pour l'opération du **16 août** étant les mêmes.
Après l'attaque du **16 août**, le front de l'Armée française tendant à prendre la direction Est-Ouest et la zone d'action de l'armée devenant **la région située au Nord de la forêt d'Houthulst**, les batteries du **Lion Belge** se sont trouvées trop en arrière.
Il ne fallait pas songer à leur faire franchir le canal. la petite bande de terrain occupée par l'armée française à l'Est étant réservée à l'A. C. et à une partie de l'A. L.
Du reste, la zone d'action française tendant à s'étendre vers le Nord et non vers l'Est, il valait mieux déplacer les Batteries vers le Nord.
La Batterie mobile n° 4 a été transportée **dans la région Loo-Nieucapeile**.
La Batterie mobile n° 5 a été transportée **dans la région de Molemhoek au Sud de Reninghe**.
Les Batteries ont commencé leur mouvement **le 20 août**. Il était entièrement terminé **le 23**.

3. — ***Matériel et munitions***

a) Bouches à feu

Le canon de 14 R. 94 n° 15 a éclaté **le 26 juillet** au premier coup d'une série (obus A. D. fusée I. A. L.).

Le canon de 16 R. 91 n° 7 a éclaté **le 7 août** au premier coup d'une série (obus F. A. D. fusée 24/31 C.R.).
Les 16 modèle 93 n'ont eu aucune avarie valant la peine d'être signalée.
Le 16 Canet R. 92 a eu les avaries suivantes :
une dent cassée au petit pignon de pointage en hauteur ;
l'arc denté hors de service (dent abîmée par suite d'un mauvais montage de l'arc) ;
planchette de chargement cassée.

b) Matériel et transport

Les chariots à canon des Batteries mobiles 3, 4 et 5 fatigués par un dur service **dans la région de Saint-Quentin** ont été démontés, visités, réparés.
Les crics du chariot de la Batterie mobile n° 8 cassés à la suite d'une fausse manœuvre ont été réparés.
Les remorques porte-caissons ayant les portiques cassés, les œils d'attelage usés. les châssis faussés ou cassés, ont été réparés.
Les remorques porte-boggies ont été visitées et réparées.
Tous ces travaux ont été remarquablement exécutés par la Section de réparations du Sous-Lieutenant **BORY**.

c) Véhicules automobiles

Ont été visités et réparés par l'Équipe du Lieutenant **PANTHIER**.
L'attente des pièces de rechange a rendu certaines réparations un peu longues.
(Les voitures de la Batterie mobile n° 4 sont en cours de visite.)

d) Munitions

1. — Douilles et gargousses : En dehors de quelques douilles trop fortes et de quelques ratés, rien à signaler.
2. — Projectiles : rien à signaler.
3. — Les fumées à double effet ont un fonctionnement très irrégulier.

Signé : **DARLAN**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A.L. — 3e DIVISION
CANONNIERS MARINS
2e ARMÉE

VI

**RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau d'ARVIEU
sur la part prise par les Batteries de 16 et les 14 fixes
dans les opérations d'août 1917 devant Verdun**

———ooo———

1. — *Transport et installation des matériels de 16 cm.*

Les quatre Batteries Mobiles de 16 mises à la disposition de la 2e Armée étaient les suivantes :

1re Batterie Mobile : Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**
Enseignes de Vaisseau de 1re classe { **COLCOMBET** position 916
DESJARDIN — 915

2e Batterie Mobile : Lieutenant de Vaisseau **LAIGNIER**
Enseignes de Vaisseau de 1re classe { **DEMONT** position 913
PINEL — 913 bis

6e Batterie Mobile : Lieutenant de Vaisseau **CHOLET**
Enseignes de Vaisseau de 1re classe { **LE ROUX** position 912
BASTIEN — 911

7e Batterie Mobile : Lieutenant de Vaisseau **BOGARD**
Enseignes de Vaisseau de 1re classe { **LE GUENNEC** position 914
OIRY — 914 bis

Les principaux travaux d'installation ont été commencés sur l'ordre de l'Armée avec des travailleurs marins envoyés de **Villenauxe** et des hommes fournis par la 1re Batterie fixe de Canonniers Marins. **le 12 juin**.
Les Batteries Mobiles sont arrivées **au début de juillet en gare de Dugny**. En moins de 12 heures, chaque Batterie a déchargé son matériel et dégagé le train qu'il l'avait amenée, ainsi que la majeure partie du quai de la gare.
Le 11 juillet, les quatre batteries mobiles étaient entièrement débarquées.
La 6e Batterie **CHOLET**, qui devait prendre position à l'extrême gauche de l'Armée **dans la forêt de Hesse**, avait été primitivement dirigée **sur la gare de Clermont-en-Argonne** et, en fait c'est

bien là qu'il faudrait, en cas de besoin, diriger à nouveau une Batterie devant se mettre en position dans cette région. Il existe un quai en bout, où le déchargement et le réembarquement sont faciles. Il n'est pas très grand à la vérité. Peu avant l'arrivée de cette batterie, on l'avait trouvé tellement encombré qu'on a préféré 1a diriger **sur Dugny**, où l'on a débarqué tout le matériel, sauf les pièces qui ont été envoyées **à Clermont**, où on les a déchargées 36 heures environ après. Le convoi s'est rendu **à Clermont** et à la position par la route (environ 36 kilom.).
L'embarquement de cette batterie s'est effectué à ce même quai dans de très bonnes conditions.
A Dugny, il n'y a pas de quai en bout, mais celui qui existe est vaste et les manœuvres y sont commodes.
L'ennemi n'a commencé à bombarder sérieusement ce village et l'importante gare qui a remplacé , dans la région, celle de **Verdun**, qu'une fois nos mouvements terminés et nos pièces dégagées.
A cause des travaux considérables qu'il y avait à exécuter pour l'accès à la plupart des positions choisies, les pièces n'ont pu être amenées dès leur débarquement sur celles-ci, exception faite pour la 2e Batterie **LAIGNIER** et la pièce **COLCOMBET**, position 916 de la Batterie **LE COUR**.
Quoiqu'il en soit, nos positions étaient toutes armées et nos pièces en situation d'ouvrir le feu immédiatement **le 22 juillet**, c'est-à-dire, près d'un mois avant l'attaque, et certainement les premières de toute l'Artillerie à grande puissance.

Emplacements

Étant donné ce que l'expérience des actions précédentes nous a montré, à savoir : la longue durée du séjour de nos pièces sur leurs positions, leur activité assez longtemps avant, pendant et longtemps après l'action, l'acharnement que met l'ennemi à les découvrir et à essayer ensuite de s'en débarrasser, on a essayé partout où cela a semblé possible d'obtenir la protection de ces batteries (faute de pouvoir, par manque de temps et de moyens, les abriter sérieusement) par leur dissimulation aussi parfaite que possible aux vues de l'ennemi. Et, pour cela, on s'est efforcé de leur trouver des emplacements présentant le défilement et le masque voulus, en sacrifiant au besoin la facilité d'accès et s'astreignant, par suite, à des travaux assez considérables (construction de plusieurs centaines de mètres de voie de 0,60) (positions 911, 912, 914 bis et 915) à des difficultés de manœuvre sérieuses pour la mise en place (912) (trois rebroussements de voie de 0,60).
Cela ne présentait pour ces pièces aucun inconvénient tactique, leur mobilité ne devant pas être utilisée parce qu'elles étaient : Batteries **CHOLET** et **LE COUR**, en dehors de la zone d'attaque proprement dite, et agissaient en flanquement à grande distance de celle-ci sans que leur rôle dut être modifié par l'avance escomptée dans le développement des opérations.
Les deux autres batteries **BOGARD** et **LAIGNIER** pouvaient suivre au besoin le mouvement, la première par voie de 0,60 seule ou voie de 0,60 puis route, la deuxième par route uniquement ou par route et voie de 0,60, s'il y avait lieu.
C'est, en effet, ce qui s'est passé pour la pièce **PINEL** de la Batterie **LAIGNIER**, qui s'est portée en avant au jour J + 2 de plus de 3 kilomètres. Malgré le feu de l'ennemi fort vif par endroit, les difficultés crées par la rupture en plusieurs points de la voie de 0,60 utilisée, le mouvement s'est fait rapidement et bien, et la pièce n'a cessé le feu que pendant 48 heures environ.
Ces considérations ont amené, après de nombreuses reconnaissances effectuées **en mai et juin**, à proposer à l'Armée un certain nombre d'emplacements possibles satisfaisant aux conditions générales suivantes : Être situés à 16.000 mètres au plus des objectifs présumés les plus probables pour notre matériel, c'est-à-dire, principaux nœuds et voies de communication de l'ennemi, gares,

bivouacs, cantonnement, parcs et dépôts divers, hangars d'aviation, emplacements connus de drachens, etc... Et, autant que possible à 2 kilomètres au moins de notre front avant l'attaque, surtout devant les parties où les fluctuations de la ligne pouvaient être à envisager.
Le 12 juin, l'Armée faisait connaître les positions acceptées et donnait l'ordre de commencer les travaux. (Une seule, celle de 914 bis, a été définitivement arrêtée, plus tard, **vers le début de juillet**).

Groupement des pièces

Le groupement des pièces prenant part à l'attaque était le suivant. Le front d'attaque proprement dit, s'étendait face au Nord sur 20 kilomètres du **bois d'Avocourt** à gauche, **au bois des Caurières** à droite.
Il n'existait qu'une pièce de 14 fixe, celle dite de **bois Bourru** sous le Commandement de l'Enseigne de Vaisseau **DUGAND**. Elle battait à grande distance la région comprise **entre Nantillois**, à gauche, et **Haraumont**, **Sivry** et **le bois de Consenvoye**, **sur la rive droite de la Meuse**, agissant du N.-O. au N.-N.-O. Elle croisait ses feux à gauche **à Nantillois**, avec la pièce fixe de 14, commandée par l'Enseigne de Vaisseau **HOUPEURT**, et située **dans la forêt de Hesse au camp Dervin**. Sa portée au début de l'attaque pouvait être considérée comme étant réellement de 18.000 mètres.
L'action de ces pièces vers le N. et le N..-E. **sur la vallée de la Meuse**, principales voies de communication de l'ennemi, au centre de l'attaque, par **Brieulles**, **Vilosnes**, **Sivry**, **Dannevoux** a été renforcée et, surtout, étendue sur la droite par la Batterie **LAIGNIER**, dont les deux pièces s'installèrent **à Belleville**, positions 913 et 913 bis. Nous avons vu que dès l'attaque, la pièce **PINEL**, placée à 913 bis, fût avancée et portée **au ravin des Trois-Cornes** pouvant atteindre **Danvilliers** et **Reville**, centres importants de l'ennemi.
Sur la droite, l'action de la Batterie **LAIGNIER** a été prolongée par celle de la 7e Batterie mobile **BOGARD**, installée de part et d'autre du **fort de Souville**, agissant dans la direction principale du N.-E. : pièce **LE GUENNEC** en 914, **au ravin de la Poudrière** (partie N.-E.), pièce **OIRY** en 914 bis, **dans le ravin des Essarts** (partie N.).
L'action de notre artillerie à grande puissance devait déborder considérablement le front d'attaque proprement dit et flanquer l'action engagée à de grandes distances de l'axe d'attaque (sensiblement la vallée de la Meuse) dirigé vers le Nord sur 20 kilomètres environ vers la gauche, **depuis le bois d'Avocourt jusqu'à la forêt d'Argonne**, et vers la droite, sur un périmètre de près de 50 kilomètres allant **du Nord du bois des Caurières jusqu'à la voie ferrée Conflans-Spincourt au N.-E., et la voie ferrée Étain-Conflans à l'Est**.
Pour ces actions de flanquement, l'Armée possédait comme pièces de Marine de position :
1. — A gauche, **dans la forêt de Hesse**, la pièce de 14 de l'Enseigne de Vaisseau **HOUPEURT**, direction générale de tir vers le Nord, couvrant de son feu à 17.000 mètres **la région comprise entre Chatel-Chéhéry et la vallée de l'Aire à gauche**, **jusqu'à Nantillois à droite**.
Tout près de cette pièce, renforçant son action vers la gauche surtout, ont été installées d**e part et d'autre du col reliant la cuvette du camp Dervin à la région des côtes de Forimon**t, en 911 et 912, les pièces **BASTIEN** et **LE ROUX** de la Batterie **CHOLET**.
L'épaisseur des bois dans cette forêt limitant le grand champ de tir des 16, on eût été amené pour l'utiliser entièrement, à des déboisements inadmissibles. J'insiste sur cet inconvénient inévitable des positions sous bois, d'autre part excellentes pour la dissimulation des batteries. Il faut être bien nettement fixé, quand on choisit un emplacement, en profitant d'une éclaircie dans les bois sur les

objectifs à atteindre et attirer l'attention du Commandement sur le fait que la position répond bien au but proposé, mais qu'il ne sera pas possible de compter étendre l'action des pièces, ad libitum sur la droite ou sur la gauche, ou plus près, comme on le demande parfois, ensuite, en ne tenant compte que du grand champ de tir permis pour le matériel et perdant de vue les limitations imposées par la situation même des pièces.

2. — A droite, **dans le ravin de Jaulny**, une pièce de 14, commandée par l'Enseigne de Vaisseau **CHALLAMEL**, tirant **sur la Woëvre**, **depuis le Nord jusqu'à Buzy à l'Est**. Portée pratique d'environ 16.500 mètres à cause de l'usure déjà grande.

En renforcement vers le Nord-Est et l'Est, a été installée la 1re Batterie Mobile **LE COUR GRANDMAISON**. Une pièce **DESJARDIN** a été placée en 915, **près des carrières de Marcheville**, dans une position avancée hors des limites qu'on s'était imposées, par la nécessité d'être à environ 16.000 mètres (exactement 16.300) d'un important dépôt de munitions (**ferme Longeau**). Il a fallu construire environ 800 mètres de voie de 0,60 pour l'amener jusque là, le seul chemin d'accès ayant paru, après quelques heures de pluie, vraiment trop peu praticable pour le chariot à canon. D'autre part, **près de la grande route de Metz**, aucune position assez approchée de l'objectif n'offrait le moindre défilement ou masque.

L'autre pièce **COLCOMBET**, a été installée en 916, de façon à pouvoir battre également l'espace compris **entre la ferme de Bloncq, au Nord, et Saint-Jean-lès-Buzy**, à droite. Sa position **dans le ravin de la fontaine Saint-Robert**, près de la route conduisant **au carrefour de Bernattant** (**tranchée de Calonne**), au village d'**Haudiomont**, était d'un accès extrêmement aisé.

Ces trois pièces formèrent un groupe, commandé par le Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**.

Missions des pièces

1°) Harcèlements et interdictions, destructions de dépôts de munitions, de pylônes d'observation.

1. — Groupe **CHOLET**	**Chatel-Chéhéry** **Aprémont**	**Vallée de l'Aire**
	Exermont **Fleville** **Bois de Baulny** **Éclisfontaine** **Cierges** **Gesnes**	**A droite de la vallée de l'Aire**
2. — Pièce **DUGAND**	**Brieulles** **Villosnes** **Haraumont** **Sivry** **Dannevoux** **Laiterie de Delhaine**	**Vallée de la Meuse**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

3. — Batterie **LAIGNIER**	**Moirey** **Crépion** **Azannes** **Flabas** **Bois d'Étrayes** **Chaumont** **Pylône du bois d'Étrayes**	**A droite de la Meuse sur les Hauts de Meuse**
4. — Batterie **BOGARD**	**Bois d'Hingry** **Pylône de Romagne** **Sur-les-Côtes**	Action sur **la partie Est des Hauts de Meuse, et le Nord et** le **Nord-Est de la Woëvre**.
5. — Groupe **LE COUR GRANDMAISON**	**Dépôt de munitions de la ferme Longeau** **Étain** **Warcq** **Et voie ferrée Étain-Conflans,** **jusqu'à St-Jean-lès-Buzy**	Action **sur la Woëvre Nord-Est et Est**

2°) Contre-Batteries : Neutraliser les batteries ennemies à longue' portée situées hors de la portée de l'A. L. ordinaire.
3°) Tirs sur les drachens : Les détruire, si possible, en empêchant leur observation. Contribuer à les immobiliser en tirant sur les treuils pendant une attaque, par avions, projetée.

Entrée en action

Les pièces de 14 laissées, jusqu'au jour du commencement de la préparation d'artillerie, à la disposition des C. A., ont eu la mission de protéger le déploiement général, en affaiblissant par des tirs de harcèlement le moral de l'ennemi et en exécutant des tirs de neutralisation sur les batteries, à longue portée, chargées de gêner nos mouvements ; ensuite, elles ont été mises aux ordres directs de la façon indiquée plus haut, du commandement de la R. G. A. L. dans les mêmes conditions que les 16.
Les 16 devaient, en principe, n'entrer en action qu'au jour J - 4 et leur emploi était prévu jusqu'au jour J + 4.
L'activité déployée **dès le milieu de juillet** par des pièces à longue portée de l'ennemi, sur nos arrières, a obligé à faire entrer certaines pièces de 16, en action, avant les dates prévues ; la pièce 916 **COLCOMBET** a tiré, **dès le 29 juillet** ; la batterie **BOGARD**, **dès le 14 août**.

Observation

A ce point de vue, la région où notre artillerie avait à agir se présentait sous deux aspects différents :

L'une, à l'Est, **la Woëvre** dominée comme d'une terrasse **par les Hauts-de-Meuse**, se prêtait admirablement à l'observation terrestre. En outre, nous possédions à la 2e Armée une équipe d'observateurs l'étudiant depuis près de trois ans et la connaissant, par suite, à fond.
L'autre, au Nord, **les Hauts-de-Meuse**, constituée par une succession de ravins profonds et étroits, la plupart orientés normalement **au cours de la Meuse**, c'est-à-dire parallèlement au front. La majeure partie des villages plus généralement de nos objectifs était cachée dans le fond de ces ravins. D'où impossibilité à peu près absolue d'organiser pour la plupart d'entre eux de l'observation terrestre bilatérale. Pour quelques-uns, l'observation terrestre était possible d'un seul observatoire. Pour la plupart, il fallait l'observation aérienne par ballon, et mieux, par avion. Mais la grande distance à laquelle ils étaient situés de notre front, la lourde tâche demandée à une aviation peu nombreuse, n'ont presque jamais permis d'utiliser, pour nos pièces, l'observation par avion On a dû, le plus souvent, utiliser les ballons, soit pour réglage direct, soit sur but auxiliaire. La multiplicité de nos objectifs, les grandes distances séparant les points d'observation terrestre possibles, tout cela, pour organiser dans quelques cas l'observation bilatérale, nous eut demandé un personnel trop nombreux (observateurs et réparateurs de lignes) et des moyens (fil téléphonique, instruments d'optique, etc...), que nous ne pouvions avoir, ni nous procurer. On a donc dû se borner à occuper avec nos observateurs de batterie un poste fournissant l'observation, soit sur les plus importants de nos objectifs, soit la plus générale sur la région nous intéressant, permettant ainsi le réglage direct (rarement), ou le plus souvent, sur but auxiliaire. La Batterie **CHOLET** a installé ses observateurs **aux côtes Forimont**, la Batterie **LAIGNIER à Belleville**, la pièce **DUGAND** se servant de la S. R. O. T. de **Marre**, ou de **la côte 298**.
Les S. R. O. T. (**Camp Dervin**, **Thiaumont**) nous ont prêté souvent, quand cela leur a été possible, un concours fort utile. Enfin et surtout, les ballons nous ont rendu les meilleurs services, malgré le travail intense qu'ils avaient à fournir. C'est, en effet, à ceux des C. A. que nous avons dût nous adresser, la R. G. A. L, n'en ayant que deux en tout, trop loin de nos Batteries pour que nos liaisons directes, ou à un seul relais aient pu être établies et ce sont les seules pratiques. On s'est donc accroché aux ballons des C.A. les plus voisins et avec lesquels les liaisons étaient les plus rapides.
I1 avait été question d'organiser des centres de réglage, où eussent abouti toutes les liaisons des observatoires et des batteries permettant, soit de les combiner comme on aurait voulu, soit de servir de centre de tir même, un officier y recevant pour une batterie donnée les résultats des observatoires, déterminant alors, lui-même, sur un graphique, le ou les points de chute, et transmettant ensuite ces coordonnées à la batterie intéressée. On conçoit que, pour une opération d'une telle envergure, s'étendant sur un front aussi considérable et employant une pareille quantité de batteries et d'observatoires, il eut fallu une installation considérable, d'abord comme local ou locaux, comme liaisons téléphoniques et tableaux, ensuite un officier représentant de chaque batterie qui eut été son véritable officier de tir, pour faire l'opération dite plus haut, et un officier commandant le central et représentant l'artillerie de l'armée pour fixer en cas de discussion l'ordre d'urgence d'affectation de tels ou tels observatoires à telles ou telles batteries.
Semblable organisation n'a pu, bien entendu, être réalisée et malgré ce qu'elle a de séduisant comme principe, je ne pense pas que dans les conditions d'une action comme celle d'**août 1917**, **à Verdun**, elle puisse l'être jamais, à moins d'être préparée minutieusement plusieurs mois à l'avance.
En fait, les Commandants de batteries, utilisant le ou les mêmes observatoires terrestres, se sont entendus entre eux, et ayant mis chacun toute la bonne volonté possible à s'entr'aider, l'observation terrestre a donné tout ce qu'elle pouvait. Le central de réglage devenait, par la force des choses, le poste de commandement de la batterie.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Sur la Woëvre et sur quelques points des **Hauts-de-Meuse**, au Nord et au Nord-Est pour les pièces de Marine, nous avons utilisé :

1°) **Le fort de Douaumont**.
2°) **L'abri de combat de Damloup**.
3°) **La batterie de Moulainville** (**P**.).
4°) **Le camp Romain** (Marine).
5°) **L'observatoire, dit OV., au-dessus de Villiers-sous-Bonchamps**.

Nos observateurs marins de la 2e Armée, occupaient avant l'attaque **P** et **Camp Romain** (Marine). Nous avons estimé que 3 hommes sont un minimum nécessaire pour que le travail de l'observation puisse se faire dans de bonnes conditions, surtout quand à l'observation de tir elle-même, s'ajoute la surveillance d'une partie du champ de bataille et des objectifs intéressants qui peuvent s'y révéler. Nous étions donc limités par le nombre total des observateurs existant déjà dans l'Armée et ceux amenés par les batteries de renforcement. Nous avons pu armer cinq observatoires fournissant par leurs distances une base acceptable pour les recoupements et pas trop éloignés des batteries et les uns des autres, pour que l'entretien des lignes directes et de secours fut possible sans exiger un matériel et un nombre d'hommes au dessus de nos moyens.
Pour utiliser la connaissance parfaite de **la Woëvre** qu'avaient mes observateurs de la 2e Armée, nous en avons mis au moins un dans chaque poste. Il était chargé de repérer le terrain et de le faire connaître à ses camarades nouvellement arrivés dans la région.
Les deux premiers (**Douaumont** et **Damloup**) servaient particulièrement à la Batterie **BOGARD**, leur orientation (N.-O. - S.-E.) était presque normale à la direction de tir la plus générale (N.-E.). Les trois autres au Groupe **LE COUR**. Bien entendu, ils ont servi aussi bien à d'autres batteries de la R. G. A. L. quand cela a été possible.
En dehors des observatoires terrestres, nous n'avons guère utilisé pour les pièces de Marine que les ballons de C. A. qui nous ont rendu les plus précieux services. Pour que la R.G. A. L. puisse se servir efficacement des siens, il faudrait diviser le champ de bataille en secteurs plus ou moins vastes, suivant l'importance des objectifs et la quantité de batteries en action sur cette zone, et fixer d'après cela et les positions relatives des batteries et des ballons devant leur servir, le nombre et les emplacements des ballons à affecter à la R. G. A. L. pour l'opération envisagée.

Munitions

Il avait été prévu : 100 coups par pièce et par jour pour 8 jours de feu.
Pour nos pièces de 16, cela faisait donc 6.400 coups.
Pour nos pièces de 14, 2.400 coups.

Au total 8.800 coups de 16 et de 14. (On a fait venir en plus 1.500 coups de 16). On avait adopté le rapport de 1/3 pour la quantité de poudre B. S. P. par rapport à celle de la poudre B. M. 9.

Le tableau suivant fait ressortir l'activité de chaque pièce et batterie, et le total des coups tirés ainsi que le rapport réel utilisé entre la poudre B. S. P. et la poudre B. M. 9.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Désignation des pièces		Numéro de la position	Nombre de coups tirés		Total	Pièce
			en B. M. 9	en B. S. P.		
Pièces de 16	6e Batterie **CHOLET**	911 912	334 367	115 4	449 371	**BASTIEN** **LE ROUX**
	2e Batterie **LAIGNIER**	913 913 bis	575 470	33 102	608 572	**DEMONT** **PINEL**
	7e Batterie **BOGARD**	914 914 bis	321 973	166 110	1.487 1.083	**OIRY** **LE GUENNEC**
	1re Batterie **LE COUR**	915 916	259 292	158 59	417 351	**DESJARDINS** **COLCOMBET**
		Totaux	4.591	747	5.338	
Pièces de 14		901 902 903	394 942 801	75 175 80	467 1.117 881	**HOUPEURT** **DUGAND** **CHALLAMEL**
		Totaux	2.137	328	2.456	
Totaux généraux		Pièces de 16 Pièces de 14	4.591 2.137	747 328	5.338 2.465	
			6.728	1.075	7.803	

Ce total s'étend sur la période allant **du 30 juin au 15 septembre**, soit deux mois et demi. En fait, les 16 n'ont commencé sérieusement leur action qu'aux environs **du 15 août jusqu'au 5 septembre** ; elle a duré environ 3 semaines. Étant donné qu'elle a été très efficace, et telle, au moins, qu'il était permis de l'escompter, on peut admettre que les chiffres ci-dessus sont acceptables comme base servant à déterminer les quantités de munitions à prévoir pour une attaque de l'ampleur de celle d'**août 1917 à Verdun**. Ce nombre de coups par pièce et par jour ne doit s'entendre que comme représentant une Unité servant de base pour ce calcul. On fera ensuite telle répartition aux pièces que les circonstances nécessiteront. La proportion de B. S. P. par rapport au B. M. 9 a été de 1/6 au lieu de 1/3 prévu. (Mais je pense qu'il vaut mieux approvisionner d'après ce dernier rapport ; les conditions particulières de l'action peuvent seules fixer ces chiffres. Le rapport 1/3 permettra de faire face aux éventualités les plus favorables à l'emploi du B. S. P., c'est-à-dire au ménagement de l'usure des pièces, étant données les conditions générales de leur emploi. Donc, conclusion : pour une action devant se développer en trois semaines ou un mois, avec fortes réactions de l'ennemi, et devant mettre en jeu une douzaine de nos pièces environ, prévoir 800 ou 1.000 coups par pièce, et 1/3 de charges réduites pour 2/3 de charges normales.

Comme projectile pour le 16 :
2/3 F. A. D. mélinite ;
1/3 F. A. D. poudre noire.
Pour le 14 : l'obus A. D. paraît remplacer avantageusement l'obus F. A. D.
En ce qui concerne les amorçages, des notes ont été envoyées déjà sur les résultats constatés avec la fusée I. A. L.

Approvisionnement aux positions

300 coups amenés sur chaque position d'une pièce, avant le début de l'action. 1/3 charge réduite, 2/3 charge normale, 2/3 obus F. A. D. mélinite, 1/3 obus F. A. D. poudre noire.
La pièce sera ainsi en état de remplir, au moment le plus important, son rôle le plus général, même s'il y survient des difficultés dans le service du ravitaillement. On aura vraisemblablement le temps de parer à celles-ci avant que la pièce ne soit obligée de cesser le feu par manque de munitions. Enfin le logement de 300 coups dans des conditions acceptables peut être préparé assez rapidement et sans difficultés. Le lotissement a été aussi parfait que possible grâce aux soins qu'ont apportés les parcs à cette opération.
Chaque batterie avait un représentant au Parc, lequel servait de guide aux convois de ravitaillement et aidait au lotissement. Cette mesure est excellente.
Je signale que les Carters-Pillars pourraient peut-être rendre de grands services en ravitaillant des positions d'accès difficile. On épargnerait ainsi beaucoup de fatigue au personnel des batteries et également un surcroît de travail aux voies de 0,60 ou aux camions.
NOTA. — Il y aurait intérêt à débarrasser les. approvisionnements généraux des vieux obus en fonte ordinaire de 16 et des obus à balles, pour éviter de les voir envoyer par erreur ou volontairement aux batteries. Il n'est pas probable qu'on ait beaucoup à se louer de leur emploi.

Commandement

La R. G. A. L. de la 2e Armée, dont le Commandant était **à Souilly** auprès de l'Artillerie de l'Armée, avait formé deux subdivisions d'où dépendaient tactiquement les pièces de 16 et de 14 de Marine. L'une pour la rive droite de la Meuse, Chef d'Escadron **BORSCHNECK** : Batteries **LAIGNIER** - **BOGARD**, Groupe **LE COUR GRANDMAISON**; l'autre sur la rive gauche, Chef d'Escadron **BARRAL**, Groupe **CHOLET**, pièce **DUGAND**.
En dehors des liaisons téléphoniques entre les batteries et le P.C. du Commandant du sous-groupement, des agents cyclistes ou motocyclistes des batteries établissaient des communications bi-quotidiennes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un groupe ou d'une batterie désignée, d'après les facilités les plus grandes de communication.

Relevé des principaux tirs exécutés et des résultats connus

1. — *Groupe Cholet*

6e Batterie mobile - Objectif principal : **la gare de Chatel-Chéhéry**.
Tirs presque quotidiens (de jour et de nuit **du 17 au 27 août**). **Le 13 août**, un train est obligé de rebrousser chemin. **Le 17 août**, nombreux coups à toucher un train qui reste en panne et était encore

là le lendemain.
Dépôt de munitions d'Apremont, **ferme Le Menil**, **Exermont**, villages et. cantonnement au S.-O., drachen de **Montrebaux** et du **bois de Beuges**, **Baulny** (villages et convois), **Gesnes**, nœud de communication au Sud, **gare de Cierges**, village d'**Apremont**, **Pleville** (convois), cantonnements de **la fontaine Sainte-Pie**.
Des coups ont été constatés chaque fois que l'observation était possible sur les objectifs visibles, mais sans qu'il ait été possible d'apprécier leurs effets.
Pièce de 14. — **Du 15 au 22 juillet**, tirs presque quotidiens **sur la gare de Cierges**, **du 12 au 25 août**, tirs **sur la côte 242**, sur le drachen du **bois de Beuges**, sur **Apremont**, **Cierges**, **Gesnes**, **Nantillois**, **Éclisfontaine**, **bois de Beuges**.
Ce groupe a donc fait uniquement du harcèlement, de l'interdiction et du tir sur drachen. Pas de contre-batterie.
Les difficultés d'observer dans cette région, sur la plupart des objectifs eux-mêmes, n'ont pas permis, en général, de constater les résultats.

2. — Pièce de 14 du **bois Bourru**. (**DUGAND**)

En action **dès le 13 juillet**. Nombreux harcèlements **sur Vilosnes**, **gare de Vilosnes**, **laiterie de Belhaine**, **Dannevoux**, **Cercourt**, **Haraumont**, **gare et village de Nantillois**, **abris du bois de Sept-Sarges**, **Sivry-surMeuse**, **Consenvoye**, **bois des Moriaux**, **cantonnemnt du bois Sachet**, drachen 72-10, drachen 55-10, drachen de **Plat-Chêne**.
Le 17 août, fumées et panique générale **dans Haraumont**, **le 18 août**, 30 coups vus **dans Dannevoux**, **dans la gare et le village de Nantillois**.
Incendie de **Sivry-sur-Meuse**, à 50 mètres au Nord de l'église, incendie dans les baraquements au S.-E. du clocher de **Dannevoux**. **Les 25 et 26 août**, nombreux coups vus **dans Haraumont**, **Vilosnes et Sivry**.
Le 21 août, **dans le dépôt de la laiterie de Belhaine**, forte explosion qui se continue pendant une heure.
Le 20 août, le drachen 55-10 descend et ne remonte plus, le drachen 72-10 mis en fuite (un coup paraît avoir atteint le treuil).
Contre-batteries :
1°) 20.075 } **21 juillet**
78.880
2°) 65-90 (**9**, **10**, **11**, **12**, **13**, **18 août**) grosse fumée, **le 10 août**, elle cesse le feu. Elle est également neutralisée **les 11, 12, 13, 18 août**, neutralisation également de 29-77, 20-11, 01-89, **les 16 et 17 août**.

3. — *Batterie* ***LAIGNIER***

Entrée en action **le 17 août**. Harcèlements de nombreux cantonnements (**Crépion**, **Moirey**, **Coussinveau**, **Flabas**, etc.) et convois sur routes, **les 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26 août**, etc., **le 22**, la pièce **PINEL** avancée **au ravin des Trois-Cornes**. **Dès le 25**, elle tire **sur le pylône d'Hornes**, **sur Reville**, **Danvillers**, etc...
Tirs **sur les dépôts de munitions du bois d'Etraye**, **sur ceux de Moirey**. (Explosions dans le 1er dépôt, deux dans le 2e atteignant une hauteur de 100 mètres, **le 19 août**.).

En gare d'Abannes, **le 20 août**, forte explosion.
Le même jour, harcèlement sur l'observatoire et **le pylône du bois d'Étraye**, tir **sur le Q. G. de la ferme de Motteville**.
Destruction de ce pylône, **le 19 août** (au 12e coup), puis l'observation sur les débris de ce pylône est rendue impossible par des tirs fusants.
Tirs sur ballons 43-09 (**19 août**), 23-26 (**18 août**) et 89-38 (même date). Les observateurs sont obligés de se jeter en parachute **le 18 août**.

4. — *Batterie **BOGARD***

Harcèlement et interdiction **sur la gare et les voies ferrées du bois d'Hingry**, **sur les routes et cantonnements de la Woëvre** Nord et N.-E., tirs sur les ballons de cette région. Mais son rôle le plus important a été celui de contre-batterie, en particulier sur deux batteries ennemies tirant à grande distance sur nos arrières et fort gênantes pour nos mouvements, le 380 de **la ferme Sorel** et la batterie 10-99.
Entrée en action **dès le 14 août** : le jour même de l'attaque, le 380 de **la ferme Sorel**, jusque-là en action quotidiennement, après un coup, apprécié au but par les observatoires, a cessé définitivement son feu et a dû être sérieusement mis hors de combat puisque le canon ne s'est plus révélé depuis.
10-99 a été neutralisé momentanément chaque fois qu'elle a ouvert le feu...
A tout instant, le Commandant de la R. G. A. L. du sous-groupement Est (rive droite) a fait appel à la protection de la Batterie **BOGARD**, dont l'activité incessante, la rapidité du déclenchement sur les objectifs les plus variés ont toujours obtenu les résultats demandés.
Cette batterie a également abattu le jour même de l'attaque **le pylône de Romagne-sous-les-Côtes**, observatoire important de l'ennemi et l'a rendu inutilisable. Elle a obligé également un observateur en drachen à se jeter en parachute.

5. — *Groupe **LE COUR GRANDMAISON***

La pièce de 14 entre en action **dès le 22 juillet** et **à partir du 14 août jusqu'au 15 septembre** ne cesse de tirer en harcèlements **jusqu'au 26 août** **sur Étain**, **Warcq**, **les carrefours d'Étain**, **Buzy** (village et gare) les routes aboutissant **à Buzy**, etc..., et surtout en contre-batterie, soit sur une pièce de longue portée très gênante pour nos arrières, celle de **la ferme Sainte-Anne**, qu'elle neutralise chaque jour et plusieurs fois par jour, ainsi que les batteries 50-14 (**Fromezey**), 21-55 et 57-78, celles des **carrières de Behaut** faisant cesser le feu à toutes.
Les pièces de 16 entrent en action **dès le 22 juillet**, en contrebatterie, contre la pièce de **la ferme Sainte-Anne**. **Le 15**, une explosion y est provoquée par la pièce **DESJARDIN** à la suite de laquelle cette pièce cesse de tirer pendant deux jours. Le groupe exécute de nombreux harcèlements, une concentration **sur Buzy** qui provoque une violente réaction de l'ennemi.
Les 18, **19** et **20 août**, la pièce **DESJARDIN** provoque par ses tirs de nombreuses explosions dans l'important dépôt de munitions de **Longeau**. Les photos d'avions montrent que les deux tiers ont été détruits.
Le 20 août, jour de l'attaque, en 17 coups la pièce **COLCOMBET** oblige à sauter en parachute les deux observateurs des drachens de **Boinville** et **Gussainville**, dont la présence gênait les mouvements du groupe de 305 **STAPFER**. Ces drachens n'ont plus reparu.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La pièce **CHALLAMEL** paraît avoir, **le 19 août**, atteint le treuil de **Boinville**.

Bombardements subis

L'ennemi ne paraît avoir réussi à repérer exactement aucune de nos pièces, mais il a cherché à ralentir leur action très gênante pour lui, par tirs fréquents et violents sur zone, tout au moins sur les groupes de flanquement **CHOLET** et **LE COUR GRANDMAISON**.
Le plus violemment pris à partie par des bombardements presque quotidiens de 77, 105 et 150 à obus ordinaires et obus toxiques a été le groupe **CHOLET**. Il a eu malheureusement 4 tués et 6 blessés (dont 2 de la pièce de 14 **HOUPEURT** grièvement) et parmi eux un sous-officier.
La pièce **DESJARDINS** du groupe **LE COUR**, a subi aussi de très vifs et très fréquents bombardements sur zone : 1 tué et 2 blessés.
La pièce avancée **PINEL**, de la batterie **LAIGNIER** et la pièce **LE GUENNEC** de la batterie **BOYARD**, quoique étant dans des régions très arrosées, n'ont heureusement pas subi de pertes [1].
Deux réparateurs de lignes ont été légèrement blessés à la batterie **LAIGNIER**, et la pièce **LE GUENNEC**, quatre hommes légèrement intoxiqués par les gaz. L'Enseigne de Vaisseau **OIRY**, de la batterie **BOGARD** a été légèrement blessé par éclat d'obus.
Le 16 juillet, le Second-maître **GODEFROY** de la batterie **DUGAND** a été légèrement intoxiqué par les gaz. Les environs immédiats de cette pièce ont été assez fortement bombardés **les 18**, **25**, **30 juin**, **16 juillet** et **2 août**, avec des obus ordinaires et à gaz.

Signé : **D'ARVIEU**.

*
* *

1 3 hommes tués et 3 blessés, **le 22 septembre**, à la pièce **PINEL**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A. L.
3e DIVISION
GROUPE DE CANONNIERS
MARINS DE LA 6e ARMÉE

VII

RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau de FOURCAULD sur la participation des Unités de la 3e Division R. G. A. aux opérations de la Malmaison (oct. 1917)

———ooo———

1. — *Déploiement*

a) Constitution du Groupe

Les pièces de la 3e Division mises à la disposition de la 6e Armée pour les opérations comprenaient :

4 Batteries mobiles de 16 (1re, 6e, 9e, 10e)
1 pièce de 14 fixe (déjà en position sur le territoire de l'Armée)
1 Groupe de canonnières (3e Groupe)
1 Batterie de 19 sur péniches

b) Recherche des positions

Les instructions du Général Commandant l'Artillerie de l'Armée prescrivaient de reconnaître des positions pour 6 batteries mobiles de 16, principalement aux deux extrémités du front, de manière à pouvoir obtenir, grâce à la disposition du front en équerre, des actions d'enfilade et, au besoin, de revers.
12 emplacements de pièces avaient été reconnus ; mais par suite de la pénurie des munitions le nombre des pièces a été réduit de 12 à 8. Toutes les positions étaient à proximité : soit de routes ou. chemins, soit de la voie de 0 m.60.
Les canonnières et la batterie de 19 sur péniches devaient prendre position **sur l'Aisne** dans la partie de la rivière comprise **entre Condé et Vailly**. Les reconnaissances des positions de tir ont été faites par les Officiers du Groupe.

c) Construction des Batteries

Les 8 positions de 16 ont été construites par le personnel des 9e et 10e batteries mobiles arrivé sur le territoire de l'Armée **le 16 septembre**.

La 9e Batterie mobile a construit **les positions du Banc de Pierre et de Jumencourt**, la 10e Batterie mobile **les positions de Celles-sur-Aisne et de Chavonne**.

d) Armement des positions

Le matériel des 9e et 10e Batteries mobiles arrivait **le 23 septembre en gare de Soissons-Transbordement** dans laquelle on avait aménagé un quai en bout.
Le débarquement des pièces s'effectuait **dans la nuit du 24 au 25 septembre**. Les deux pièces de la 9e Batterie étaient en place **le 26 au matin**.
Les pièces de la 10e Batterie mobile étaient armées **le 27 septembre**.
Les 1re et 6e Batteries mobiles arrivaient **en gare de Soissons-Transbordement le 25 septembre au soir**. Les débarquements s'opéraient **les 26 et 27**, et les deux batteries étaient armées **le 28**. Les munitions étaient envoyées **le 28 septembre et le 29** toutes les pièces de la 3e Division étaient prêtes à ouvrir le feu 48 heures avant la date fixée.

2. — ***Opérations***

a) Organisation du Commandement

Toutes les pièces de la 3e Division de la R. G. A. L., sauf la Batterie de 19 sur péniches, formaient, avec une batterie de 305 berceau et une batterie de 340, le groupement d'interdiction lointaine, placé sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau Commandant les Canonniers Marins de l'Armée.
Ce groupement dépendait directement du Général Commandant l'Artillerie de l'Armée.
Le P. C. du Groupement se trouvait **à Bellieu**, au Q. G. de l'Armée, Bureau de la R. G. A. L.

b) Liaisons téléphoniques

Les P. C. de chaque Commandant de Batterie étaient reliés aux centraux téléphoniques d'armée les plus proches. Le Commandant de Groupement utilisait les circuits des nappes du réseau téléphonique de l'Armée.
Cette organisation imposée par le Service Télégraphique de 1re ligne de l'Armée, n'est pas bonne. Il est indispensable qu'un certain nombre de circuits du réseau général soient réservés au Groupement de manière à ce que les communications soient aussi rapides que possible entre le Commandant de Groupement et les Unités sous ses ordres.

c) Moyens d'observation

Trois observatoires terrestres avaient été installés par les 1re et 9e Batteries mobiles. Ces observatoires ont rendu de très grands services à ces batteries, leur permettant de régler sur but auxiliaire, assurant une surveillance très efficace de toute **la région du plateau de Laniscourt**, et permettant enfin les tirs fusants sur les drachens.
Un observatoire terrestre avait été organisé par l'Enseigne de Vaisseau Commandant la pièce 848 (fixe) mais l'observation a été rendue très difficile par les bombardements très violents auxquels cet observatoire a été soumis.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les ballons ont rendu de très grands services, en particulier le ballon 39, ballon d'A. L. G. P. depuis longtemps, dont les observateurs avaient très souvent observé des tirs des pièces de 16. La visibilité très médiocre pendant toute la période de préparation et le mauvais temps ont souvent empêché les ballons d'ascensionner.
Le Groupement disposait chaque jour de 4 avions, mais par suite de la mauvaise visibilité, des pannes de T. S. F., des difficultés de réception, il n'a été fait que très peu de réglages.
Les batteries ont exécuté :

2 réglages par avion,
5 essais de réglage par avion,
20 réglages par ballon,
de très nombreux réglages par observatoires terrestres,
2 essais de réglage par fusants hauts,
de nombreux tirs fusants sur les drachens avec observation terrestre bilatérale,

d) Renseignements météorologiques

La station météorologique d'armée complétée par un ballon permettant les observations de direction et vitesse du vent jusqu'à 1.500 ou 1.800 mètres, et par l'installation **à Monnes** d'un poste de sondage par le son, a donné régulièrement par T. S. F. tous les éléments nécessaires au calcul des corrections atmosphériques.
Le procédé de sondage par le son a donné de bons résultats. Il est à généraliser.

e) Ravitaillement en munitions

Assuré par les soins du Commandant de Groupement qui adressait les commandes au Parc R. G. A. L. et s'entendait avec la voie de 0 m.60 pour le transport, lorsque ce ravitaillement se faisait par ce moyen.

f) Missions confiées au Groupement

Le Groupement d'interdiction lointaine avait à exécuter :
1°) Des tirs d'interdiction sur les routes, principalement de nuit, suivant un plan arrêté à l'avance et établi par le Commandant du Groupement conformément aux instructions du Général Commandant l'Artillerie de l'Armée.
2°) Des tirs de destruction sur des établissements ennemis (gares, cantonnements).
3°) Des tirs fusants sur les drachens.
4°) Des tirs sur les objectifs fugitifs signalés par avions, ballons et observatoires terrestres.
Toutes ces missions ont été remplies à l'entière satisfaction du Commandement.

g) Résultats obtenus

Extraits des bulletins de renseignements de l'Armée :

Bulletin de Renseignements n° 281 du **24 octobre 1917**

« ***Les premiers renseignements reçus de diverses sources indiquent que les pertes de l'ennemi ont « été extrêmement lourdes. Les itinéraires ont été battus efficacement, les camps et. « baraquements de l'arrière ont été bombardés avec succès.*** »

Bulletin de Renseignements n° 282 du **25 octobre 1917**

« ***Chivy... Le 3e Gr. Garde, vers le 12 octobre a subi de fortes pertes à Chivy-Village, par suite du bombardement, parmi les éléments au repos qui assistaient à un concert militaire.***
« ***Le 12 octobre il quitte Chivy pour Ardon où il prend la place du 2e Gr. Garde.***
« ***Le camp forestier a été évacué depuis.*** »

Bulletin de Renseignements du **26 octobre 1917**, n° 283

« ***Chaillesvois. — Le 2e Bataillon du 86e y a subi des pertes le 18 octobre par suite de notre « bombardement ; la compagnie de minenverfer n° 14 a été obligée d'évacuer le château, « l'infanterie s'est réfugiée dans les baraques sous bois où elle a subi de nouvelles pertes. (Ce « « bombardement a été exécuté par les Canonnières.)***
« ***Mons. — La partie Sud du village est évacuée.*** »

Bulletin de Renseignements n° 289 du **1er novembre 1917**

« ***Le 24 à 3 heures le 64e Régiment est alerté à Laon. Marche par compagnie, route nationale « Laon-Semilly-Chivy-Étouvelles-Mailly, formations en sections isolées, chemins et pistes vers « l'ancienne fabrique d'Urcel. Pertes par tir de notre artillerie, 19 tués et blessés à la 1re « Compagnie.***
« ***...Route utilisée pour le ravitaillement : route Laon-Chivy ; point de distribution ; sorties Sud « du village; quand nos tirs le permettent les cuisines roulantes viennent jusqu'au carrefour de « Mailly entre 5 et 6 heures ; pertes quotidiennes dans les Équipes Essenträger.*** »

Annexe au Bulletin de Renseignements n° 295 du **7 novembre 1917**

« **Tirs d'interdiction**. ***Les tirs d'interdiction effectués constamment sur les points de passage du « canal n'ont pas empêché l'arrivée des renforts ni le mouvement des relèves, mais ceux-ci n'ont « pu être exécutés qu'au prix de lourdes pertes. Les unités de l'ennemi ont été dispersées et ses « ravitaillements ont été rendus presque impossibles. Certaines compagnies ont été très « éprouvées. Dans la nuit du 20 au 21 octobre un seul obus a tué ou blessé 15 hommes de la 11e « Compagnie du 3e Gr. Garde alors qu'il se rendait d'Urcel à Pont-Oger.***
« ***Au 154e R.I. les 10e et 11e Compagnies passant par le pont d'Elle ont eu de grosses pertes; un « projectile est tombé en plein sur la section. Rien qu'en passant le canal la 9e Compagnie du 1er « Gr. Garde a eu 16 tués et blessés.***
« ***Les tirs d'interdiction avaient en outre le résultat de morceler les sections pour 'le passage, et « des hommes s'égaraient volontairement ou involontairement qui ne rejoignirent jamais leur***

« compagnie. Les ravitaillements furent rendus presque impossibles par les tirs d'interdiction. « Les abords de Pont-Oger étaient notamment jonchés de chevaux tués, de débris de voitures et « de munitions éparpillées. Des prisonniers du 21e artillerie à pied et du 57e bataillon d'artillerie « à pied de landwehr ont déclaré que les munitions n'arrivaient plus aux batteries situées à « l'Ouest du canal et que celles-ci avaient dû réduire l'intensité de leur feu ; au matin de « l'attaque, il restait des projectiles mais plus de charges aux batteries de 150 du bois des « Pilleries ; il ne restait plus de projectiles à une batterie de 105 de Chavignon.
« **Tirs sur les arrières**. ***Les tirs sur les arrières gênaient aussi considérablement les ravitaillements.***
« ***Nouvion était très bien battu, les transports automobiles s'arrêtaient avant l'entrée Est du village.***
« ***Étouvelles dut être abandonné par les troupes parce qu'il était constamment bombardé.*** »

Annexe au Bulletin de Renseignements n° 302 du **14 novembre 1917**

« ***Un homme du 3e Grenadier écrit dès le 12 octobre ;Je me trouve en ce moment en repos à « Étouvelles, mais il est probable que dès aujourd'hui nous allons quitter ce village car les « Français nous y envoient quelques pavés de poids.*** »

Un ordre du 20e R.I. du **17/10** montre que **le 17 octobre Chivy** était déjà d'un séjour dangereux et il est recommandé aux hommes qui attendent de passer à la station d'épouillage de s'abriter soigneusement ; **le 19**, la station était transportée **à Laon**.
Un tir de concentration exécuté par les 1re et 9e Batteries mobiles **sur Château-Roger** où étaient cantonnés de nombreux officiers, a donné de merveilleux résultats. Ce tir précédé d'un réglage pièce par pièce sur un but auxiliaire a, dès la première salve, mis le feu au château. Deux énormes colonnes de fumée noire ont été aperçues par tous les observateurs de la région.
Les tirs fusants sur les drachens commençaient dès la réception aux batteries des fusées 24/31 L.D. modèle **1917** à ressort renforcé, ont donné d'excellents résultats. En général les drachens atterrissaient dès le 2e ou 3e coup. Les fusées se sont montrées assez régulières.
Les tirs sur les objectifs fugitifs ont eu de très bons résultats, surtout **pendant les journées du 23**, **24** et **25 octobre**, journées pendant lesquelles on a pu prendre sous le feu des colonnes et convois signalés par les observatoires terrestres.
On avait essayé d'organiser une surveillance des arrières au moyen des avions, mais le mauvais temps ou la mauvaise visibilité n'ont pas permis d'obtenir des résultats concluants.

3. — *Observation*

a) Matériel

Le matériel s'est bien comporté malgré l'épreuve sévère à laquelle il a été soumis. Les tirs d'interdiction de nuit comportaient en effet une moyenne de 150 coups par nuit et par batterie.
La pièce de 16 modèle **1891**[2] R. 94 n° 4 de la 10e Batterie mobile a éclaté au coup de flambage. Cet éclatement semble dû à un mauvais fonctionnement de la fusée R. Y. qui armait le projectile. Une pièce de 105 des Canonnières s'est ouverte à la bouche par suite d'un éclatement prématuré d'un projectile.

b) Munitions

Projectiles. Ont été reçus au Parc en bon état, à part quelques obus de 16 dont les ceintures avaient été abîmées pendant le transport en camion. Les couvre-ceintures en carton manquaient très souvent. Ils se détériorent facilement. Il est regrettable qu'on ait abandonné le procédé qui consistait à recouvrir les ceintures avec du vieux filin décommis. Ce procédé donnait une sécurité et pendant toute la période pendant laquelle il a été employé je n'ai jamais constaté une dégradation quelconque aux ceintures. Les bouchons manquaient fréquemment. L'emploi les obus S. T. a donné de très bons résultats. A signaler cependant la projection hors de l'âme de lamelles d'étain au moment du départ du coup dans les pièces de 19.
Charges. Ont été reçues en bon état. Toutes les batteries ont utilisé chaque fois que cela était possible la charge intermédiaire. L'emploi de cette charge n'a donné lieu à aucune observation en ce qui concerne la précision. L'usure est de beaucoup diminuée ; l'emploi de la charge intermédiaire augmentera dans de très notables proportions la durée des tubes.
Le Commandant de la 1re Batterie mobile signale une action désencuivrante très nette, sans qu'il soit possible de définir la cause de cette action.
Les antilueurs ont donné des résultats remarquables. Leur emploi est à généraliser.

c) Personnel

L'insuffisance presque générale du personnel T. S. F. est à signaler. Il est évidemment très difficile, à cause des nombreux avions travaillant ensemble sur un front de peu d'étendue, de discerner les missions qui s'adressent à une batterie au milieu de toutes les autres. Il y aurait lieu de profiter de toutes les périodes de repos pour faire suivre aux opérateurs des cours de perfectionnement.
Les pertes ont été très peu élevées : 1 Officier et 5 hommes blessés sur les positions. A l'échelon de la 6e Batterie mobile cantonné cependant à 13 kilomètres du front, 4 hommes ont été tués et 4 blessés par un projectile de 17 éclatant dans la cuisine.
Il faut choisir pour les échelons des cantonnements dans les localités de faible importance et situées à une vingtaine de kilomètres du front.

4. — ***Enlèvement des matériels***

Les positions ont été désarmées **à partir du 9 novembre**, l'évacuation s'est faite sans grandes difficultés malgré le mauvais état des routes consécutif à une période très pluvieuse. On a été obligé pour l'enlèvement des pièces de la 9e Batterie mobile, de poser près de 300 mètres de voie de 0 m.60, les chemins de terre qui avaient servi à l'armement étant devenus impraticables à la suite des pluies et des bombardements.
Le quai en bout de **la gare de Soissons-Transbordement**, à la suite de son emploi pour le débarquement des carter-pillars était en très mauvais état et l'embarquement des matériels a subi de ce fait un léger retard. Cinq jours ont cependant suffi pour désarmer 4 batteries mobiles et les embarquer.
Les chariots porte-canons ont une fois de plus fait leurs preuves.
Ne serait-i1 pas possible d'augmenter pour ceux à construire dans l'avenir le braquage des roues avant ? Certains tournants un peu brusques sont difficiles à prendre à l'heure actuelle.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les réparations du matériel automobile ont été effectuées par l'échelon automobile du Lieutenant **PANTHIER**. Malheureusement la lenteur apportée par le Magasin central automobile à la livraison des pièces de rechange a entraîné des indisponibilités trop longues de matériel.

Signé : **de FOURCAULD**,

5. — *Conclusions*

La réunion de toutes les unités de la 3e Division sous un même commandement, dépendant directement du Général Commandant l'Artillerie de l'Armée, a été une conception heureuse au point de vue tactique. Les résultats obtenus en sont une preuve.
Ces résultats auraient encore été meilleurs si les liaisons téléphoniques avaient été plus directes et plus rapides. Il est indispensable que le Commandant de groupement soit relié directement à toutes ces unités de manière à pouvoir déclencher presque instantanément des tirs sur tout objectif intéressant.
Il faut organiser également des liaisons entre les diverses unités pour pouvoir obtenir des concentrations de feux sur des points sensibles de l'ennemi.
Le grand champ de tir des pièces de 16 permet ces concentrations et il est évident que les effets obtenus par 40 coups tirés par 8 pièces en 3 minutes sont très supérieurs à ceux que donneraient ces mêmes 40 coups tirés en 24 minutes par une seule pièce.
Il faut donc s'attacher avant tout à réaliser des liaisons très directes à l'intérieur du Groupement. On obtiendra ainsi un excellent rendement des outils merveilleux que sont les Batteries mobiles de 16.

Aux Armées, **le 17 novembre 1917**
Le Lieutenant de Vaisseau
Commandant le Groupe de Canonniers Marins
de la VIe Armée

Signé : **De FOURCAULD**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

3e DIVISION — R.G.A.
CANONNIERS MARINS
4e GROUPE

VIII

Le Lieutenant de Vaisseau DARLAN
Commandant le 4e Groupe, à Monsieur le Contre-Amiral
Commandant la 3e Division de la R. G. A.

———ooo———

Amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements survenus **du 22 au 31 mars dans la région de Noyon**.
Je suis touché par votre ordre m'enjoignant de me rendre **à Compiègne le 22 mars** à midi. Je quitte **Cumières** vers 14 heures pour arriver **à Compiègne** à 17 heures. Je prends les instructions du Chef d'E. M. I. G. A. et j'arrive **à Noyon** à 19 h.30.
Je me mets aux ordres du Général **PELLE** Commandant le 5e Corps d'Armée qui me prescrit de reconnaître **le long de la route de Noyon à Chauny** des positions d'où l'on pourra battre **Tergnier**.
Le 22 au matin, malgré le brouillard épais, je peux reconnaître une position **en arrière de Marest-Dampcourt**. L'après-midi je reconnais une nouvelle position **entre Crépigny et Caillouel au Nord de la route de Chauny**.
Les positions sont approuvées par le Colonel **TARDY** Commandant l'Artillerie du 5e C. A.
Le 24 à 8 heures du matin, le Colonel **TARDY** me confirme l'ordre de mettre en batterie sur les positions reconnues.
Les 3e et 10e Batteries arrivent **à Noyon le 24** à 11 heures. Le quai est disponible à midi et le débarquement commence à 12 h.15 par la 3e Batterie.
Avant de partir avec l'orienteur pour les positions, je vais prévenir le Colonel **TARDY** qui me dit que l'ennemi avance et qu'il n'est plus possible d'occuper les positions.
Ce que vous avez de mieux à faire, dit-il, est de réembarquer vos matériels et de partir. Je lui réponds que les pièces peuvent lui être utiles mais que, en raison de la lenteur du déplacement sur route qui se fait une pièce après l'autre, je lui propose de faire passer le Groupe **au Sud de l'Oise** et de le mettre en batterie **dans la région du Mont de Choisy**, une batterie **à Outs**, une batterie **à Hesdin**.
Il approuve ces propositions et je vais reconnaître un point de stationnement pour le Groupe **à la Pommeraye à 8 kilomètres de Noyon**.(Itinéraire **Noyon-Pont Al du Jonquoy-Pont Al de Pontoise**, **la Pommeraye**.)

Les batteries terminent leur débarquement à 19 heures et tout le matériel est rassemblé **à la Pommeraye** à minuit.
Le C. A. m'avise que 1.100 coups de 16 sont **en gare de Noyon** mais qu'il ne peut me les apporter.
Je le préviens que j'en ferais prendre le plus possible par mes camions dès qu'ils seront disponibles.
Le 25 au matin deux fouilles sont préparées et les camions se disposent à partir **pour Noyon**. Je vais en avant et trouve la gare vide, l'État-Major de l'Artillerie parti.
Je vais aux renseignements à la 1re D. C. **à Varenne**s et j'apprends que l'ennemi avance **sur Noyon** et que l'É.M. du C. A. a évacué la ville.
Étant sans liaison avec le C. A. n'ayant pas de munitions, je décide de faire retraiter le Groupe **jusqu'à Carlepont**, jonction de 2 routes (ponts A. L. G. P.) allant **vers Choisy-au-Bac et Vic-sur-Aisne**.
Le mouvement commence à huit heures et malgré un encombrement extraordinaire de la route, est terminé à 16 heures. (J'avais au préalable fait prendre 4.000 litres d'essence au dépôt abandonné du **Jonquoy**.)
Vers 11 h.30, je suis rejoint par un Officier adjoint au Lieutenant-Colonel Commandant le 81e R. A. L. qui me demande ce que je deviens de la part de l'Artillerie du C. A.
Vers midi, le Lieutenant-Colonel Commandant le 105e R. A. L. vient me voir, je lui rends compte des ordres que je donne au Groupe, il les approuve et me dit de me tenir en liaison avec lui.
A 16 heures je vais **à Ribécourt** où se trouve, paraît-il le Commandant de l'Artillerie du C. A. et repars **pour Noyon**. J'arrive **à Noyon** à 18 heures.
Je rends compte de mes mouvements au Colonel **TARDY** et je lui dit que j'aurais 2 pièces en batterie **à Carlepont** le lendemain à midi, mais je le prie de m'envoyer des munitions s'il sait où elles sont. Elles sont **à Pont-l'Évêque près de Noyon**.
Le Colonel me promet de m'envoyer 3 camions et je lui dis que de mon côté je ferai prendre 150 coups par mes moyens aussitôt que possible.
Une fouille est commencée **le 25 au soir**, une **le 26 au matin**.
Au petit jour, j'envoie le Sous-Lieutenant **GUILLON** avec une corvée et des camions au Parc de **Pont-l'Évêque** pour prendre les munitions.
Étant sans liaison avec le C. A. et craignant que le Parc ne soit pris, j'envoie un motocycliste au Commandant **HATT à Belleu** pour lui demander de me faire parvenir deux cents coups par camions.
Le Sous-Lieutenant **GUILLON** revient, ayant trouvé **le pont de Sempigny** coupé. Je l'envoie **à Belleu** pour dire au Commandant **HATT** mon besoin urgent en munitions et d'augmenter l'envoi de 200 coups.
Je me mets en liaison avec le 5e Groupe du 81e R. A. L. qui est sans nouvelles de son Colonel.
Je me présente à l'A. D. I. **à Carlepont** et je me mets à sa disposition pour tirer dès que j'aurai des munitions.
Le Commandant du 5/81 me prévient que l'ordre nous est donné de nous relier à l'A. D. la plus voisine.
N'ayant aucun renseignement précis sur la situation, je prends les dispositions suivantes :
Deux pièces en batterie, deux pièces en ordre de route à 3 kilomètres en arrière.
Les munitions (400 coups) arrivent à 18 heures.
A 18 heures nous commençons des tirs d'interdiction **sur Muiraucourt**, **Bussy**, **Crisolles**, **Genvry**, **Beaurains**.

L'A.D. nous demande d'interdire pendant la nuit **la route Noyon-Guiscard**.
Le Capitaine **LOMBARD** (R. G. A. III) étant venu vers 16 heures et m'avait donné l'ordre de me placer sous le commandement du Colonel **CHARLIER** du 81e R. A. L. et de satisfaire, dans la mesure de mes moyens, aux demandes des Divisions.
Le 27 au matin, je vais **à Ribécourt** prendre les ordres du Colonel **CHARLIER** qui me prescrit de faire l'interdiction dans la région comprise **entre les routes Noyon-Guiscard-Noyon-Roye**.
La pièce **LE GALLO** étant dans un mauvais terrain et orientée trop à l'Est, je fais préparer une fouille plus en arrière pour la pièce **HEURTEL** et une autre pour la pièce **GUILLON**.
Ces deux pièces sont mises en batterie **le 29**.
La pièce **LE GALLO** est désarmée.
Le Groupe est temporairement rattaché à la VIe Armée, Groupement **GOUJON**, mais continue à recevoir des ordres de la 3e Armée.
Le Groupement **GOUJON** réserve le Groupe de 16 pour le tir sur objectifs fugitifs.
La 3e Armée ayant donné l'ordre de mettre les 4 pièces en batterie la pièce **LE GALLO** est armée **dans la journée du 30**.
Dès le 27, un observatoire installé **au Bois de la Montagne** avait permis de nombreux réglages **sur le Quartier de cavalerie de Noyon**.
Les déplacements et les mises en batterie ont été exécutés avec la plus grande célérité. Malgré un travail très pénible les hommes ont toujours fait preuve de la plus belle ardeur et d'un entrain très vif. Je dois vous signaler entre tous le Maître **GAUTIER** de la 10e Batterie mobile qui malgré une blessure douloureuse au pied a assuré son service avec zèle et compétence.
Le Second-Maître **CAPITAINE** de la 10e Batterie Mobile toujours prêt à exécuter les ordres, a installé avec la plus grande rapidité et la plus grande compétence le réseau téléphonique du Groupe.
Le Quartier-Maître **NEAU** de la 10e Batterie Mobile a secondé le Second-Maître **CAPITAINE** dans l'installation du réseau.
Le Maître orienteur **MARCHESSEAU** qui a été un adjoint précieux pour le Commandant du Groupe, assurant les fonctions d'agent de liaison, d'observateur et d'orienteur avec zèle, entrain et compétence.
Les Officiers se sont parfaitement acquittés de leur tâche.
En particulier :
M. le Lieutenant de Vaisseau **GUYOT** Commandant P. I. la 10e Batterie Mobile, a rapidement installé le service de l'observation et a permis de commencer les réglages presque aussitôt après l'ouverture du feu.
M. l'Enseigne de Vaisseau **LE GALLO** s'est particulièrement signalé pendant les manœuvres de débarquement de transport et d'armement.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A. — 3e DIVISION
4e GROUPE DE 16

COMPTE-RENDU
des événements survenus du 1er au 30 avril
(3e et 10e Batteries mobiles)

———ooo———

I. — ***Du 1er au 5 avril***. — Les batteries sont en position **en arrière de Carlepont le long de la route de Vic-sur-Aisne**.
Quoique appartenant à la 3e Armée, elles sont temporairement rattachées à l'A. L. A. de la 6e Armée (Lieutenant-Colonel **BANCILLON**).
Elles exécutent des tirs de contre-batterie **les 2**, **3**, **4** et **5 avril**.
L'ennemi ne réagit pas beaucoup. Quelques coups tombent dans le voisinage des pièces, destinés probablement à la route que nos hommes réparent en plusieurs endroits.
Le 2 avril, le Commandant de Groupe reçoit de la 3e Armée (Note R. G. A. n° 2) l'ordre de reconnaître les emplacements pouvant être occupés par les 4 pièces du groupe **dans la région de Mery-Belloy-Lataule**, **Sud de Cuvill**y, les directrices étant fixées de façon à ce que la zone battue s'étende **de la région de Montdidier à la région Canny-sur-Matz - Lassigny**.
Le 3 avril, le Commandant de Groupe exécute les reconnaissances prescrites.
La région indiquée n'est traversée que par deux routes susceptibles de porter les pièces, **la route Gournay-sur-Aronde - Montdidier**, **la route Méry - Ressons-sur- Matz**.
Les chemins vicinaux de **la région Belloy-Lataule** sont impraticables.
La route Méry - Ressons-sur-Matz entre Méry et le château de Seychelles est en pleine vue de l'ennemi et est occupée par des observateurs de l'Artillerie de campagne et par des groupes de 75.
Deux positions de batteries sont reconnues.
Une **en avant de Saint-Maur** (**route de Gournay-sur-Aronde à Montdidier**) ;
Une **sur la route de Méry à Ressons-Sur-Matz**, **en arrière du Parc du château de Seychelles**.
Le 4 avril, le Commandant du Groupe rend compte de ses reconnaissances au Général Commandant l'Artillerie de l'Armée qui lui donne l'ordre verbal de reconnaître des positions **dans la région Ressons-surMatz - Élincourt**, avec défense de dépasser, vers le Nord, **la ligne Ressons-Élincourt**.
Deux positions de batterie sont reconnues **le long du chemin Élincourt - le-Plessier**.
Défilement excellent — Armement facile.
Les deux pièces d'une batterie à 400 mètres.
Les deux batteries séparées par un intervalle de 1.200 mètres.
Le Groupe reçoit l'ordre de prendre ces positions et de commencer son mouvement, **dans la nuit du 5 au 6 avril**.

II. — ***Du 6 au 9 avril***. — Le mouvement pouvait se faire par **Carlepont**, **Choisy-au-Bac** (pont A2), **Compiègne** (pont Al), **Villers-sur-Coudun**, **Élincourt**. Mais **la route Carlepont - Choisy-au-Bac** étant très encombrée dans les deux sens et des embouteillages fréquents se produisant à **Tracy-au-Val**, **Puits-d'Orléans**, **Choisy-au-Bac**, le Commandant de Groupe décide de prendre l'itinéraire plus long mais plus sûr.
Positions : **Vic-sur-Aisne** (Pont A2), **Compiègne**, **Villers-sur-Coudun**, **Élincourt**.
Le mouvement se fait en trois temps.
1° Transport de tout le matériel à 35 kilomètres des positions de **Carlepont sur la route Soissons-Compiègne**, dans la forêt près du passage à niveau de **Compiègne**.
La sortie de la batterie commence à 4 heures **le 6 au matin**.
A minuit, tout le matériel (pièces et accessoires) était rendu au point de rassemblement.
2° Préparation des positions **pendant la journée du 7 et la matinée du 8**.
3° Transport des deux pièces du point de rassemblement aux positions **dans la journée du 8**.
Armement des deux pièces.
Transport des deux autres pièces du point de rassemblement aux positions **dans la journée du 8**.
Pendant tous ces travaux, 300 coups environ sont transportés des anciennes aux nouvelles positions par 3 camions du **Parc de Fère** demandés par le Commandant de Groupe (main-d'œuvre fournie par le Groupe).
Le 9 avril à 16 heures, le Groupe est prêt à tirer (pièces en batterie et orientées, munitions aux positions, liaisons téléphoniques établies).

III. — **Du 9 au 30 avril**. — **Le 10**, 300 coups sont transportés par les camions du Parc et les camions du Groupe des anciennes aux nouvelles positions ; le Groupe est placé sous les ordres du Lieutenant-Colonel **CHARLIER**, Commandant le 81e R. A. L., Commandant la L. A. et forme Sous-Groupement indépendant.
L'escadrille affectée aux réglages est l'Escadrille R-210.
Le Groupe est relié directement aux ballons 74 et 23 et à la S. R. O. T. 80 dont le Central se trouve **à Élincourt**.
La S. R. O. T. se chargeant des réglages, le Groupe n'installe pas d'observatoire particulier (les liaisons téléphoniques auraient, du reste, été à peu près impossibles à maintenir en état, étant donné la distance des observatoires aux positions, et, de plus, l'observatoire qui aurait été obligatoirement installé dans un arbre avec des moyens de fortune, n'aurait été qu'un organe de renseignements très inférieur à la S. R. O. T.).
Le 13 avril, le Groupe reçoit l'ordre d'exécuter dès que les circonstances le permettront *un tir observé* sur les cantonnements de **la côte 105**, **au Sud de Grivillers**.
Aucun observatoire ne voyant ces cantonnements, l'avion est nécessaire.
Du 13 au 30, l'avion essaye deux réglages que la mauvaise visibilité ne permet pas de faire.
Le 16 avril, la S. R. O. T. 80 signale des mouvements **au croisement des routes Roye-Noyon-Avricourt-Beaulieu**.
Le Groupe ouvre le feu sur ce croisement, mais la S. R. O. T., ne voyant pas les coups, le tir est transporté **sur la ferme Haussu**, point de réglage plus rapproché. La S. R. O. T. règle assez difficilement (un seul poste étant en mesure d'observer, mauvaise visibilité).
Le tir est ensuite repris sur le carrefour (50 coups au total).

Le 19 avril, les deux batteries font un tir de réglage **sur la ferme Haussu** (S. R. O. T. 80) et dans la nuit tirent 250 coups, interdiction **sur route Tilloloy-Popincourt**, **route de Roye à Noyon au Nord de Chapeaumesnil**, **route Candor-Écuvilly**.
Le 21 avril dans l'après-midi tiré 90 coups **sur le carrefour Roye-Noyon-Beaulieu-Avricourt** où de nombreux mouvements sont signalés (la S. R. O. T. situe quelques coups fusant bas, la visibilité ne lui permettant pas de voir les coups percutants).
Dans la nuit : interdiction, 200 coups sur les mêmes objectifs que la veille.
Le 22 avril, dans la nuit interdiction, 150 coups **sur la route Avricourt-Le Pavé**. **Route au Nord de Chapeaumesnil jusqu'au carrefour de la route Roye-Noyon**, village de **Catigny**.
Le 23 avril, la plate-forme de la pièce 842 ayant pris une inclinaison longitudinale de 40 et une inclinaison transversale de 2° gênantes pour l'exécution des tirs, cette pièce est mise hors batterie, les caissons sont enlevés.
Des pieux sont enfouis dans le sol jusqu'à rencontre d'un terrain résistant (1 m.80 environ).
Réglage de trois pièces disponibles **sur la ferme Haussu** (S. R. O. T. 80) Le lot 54.17 P. B. est trouvé normal par les trois pièces.
Quelques coups de 150 en avant et à gauche de la pièce de gauche de la 10e Batterie.
La nuit : interdiction 100 coups **sur la route Amy-Versillières et Avricourt**.
Quatre bombes d'avion destinées probablement soit **à Élincourt** soit G. P. F. placé en arrière (qui avait tiré sous l'avion) tombent l'une à 100 mètres de la pièce 842 (grosse bombe) une à 20 mètres du P. C. de la 3e Batterie (non éclatée) deux entre le P. C. et le G. P. F.
Le 24 avril, de nuit, 50 coups **sur les sorties d'A vricourt**.
Les pièces du groupe tirent ensemble par rafales de 3 ou 4 coups par pièce.
Un projectile engagé à la pièce 862 est facilement refoulé (petit morceau de serge entre les deux ceintures).
Le 25 avril, remise en batterie de la pièce 842.
De nuit, 50 coups **sur Avricourt**, les pièces tirant ensemble par rafales de 3 ou 4 coups par pièce.
A 21 h.15, l'ennemi envoie une rafale de 20 coups de 105 en 2 minutes entre les deux pièces de la 3e Batterie, aucun dégât.
Le 26 avril, 20 h.30, l'ennemi envoie une rafale de 10 coups de 105 entre la pièce de droite et **Élincourt**.
Le 27 avril, de nuit, rafales du Groupe **sur Avricourt** (3 ou 4 coups par pièce) 57 coups tirés.
Les 28, **29** et **30 avril**, pas de tirs.
Depuis la reprise des opérations (**24 mars**) le Groupe a tiré 2.675 coups de canon.

Observations

Matériel d'Artillerie. — Rien d'important à signaler en ce qui concerné les pièces.
Les plate-formes ajourées dans le fond, tiennent beaucoup moins bien que les plate-formes pleines dans les terrains mous.
Munitions. — Au début des opérations le groupe recevait de grands envois des même lots. Les derniers ravitaillements avaient une composition hétéroclite. Le groupe a, à l'heure actuelle 8 lots :

57.17 SM	48 coups (fin de l'approvisionnement)
3.17 PB	13 —
34.17 PB	36 —

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

47.17 PB	5	coups
49.17 PB	242	—
54.17 PB	75	—
69.17 PB	218	—
13.18 SM	187	—

Une réclamation a été adressée à la R.G.A. de l'Armée qui va remédier à cet état de choses.
Matériel automobile. — A fort bien fonctionné, les tracteurs et camions n'ont eu que des avaries sans importance.
La voiture de tourisme de la Batterie Mobile 3 a des avaries au pont arrière (C. S. A. prévenu).
Matériel de transport. — Le chariot à canon de la Batterie Mobile n° 3 a des amorces de fissures dans les cornières qui forment le cadre.
Il a été réparé à la S. R. 81.
Le chariot porte-boggies de la Batterie Mobile 3 a eu une lame maîtresse de ressort avant cassée (réparée à l'échelon). Ce chariot a besoin d'être remplacé.
La douille de la tige d'attelage d'une remorque à caissons de la Batterie Mobile 10 s'est cassée en cours de route (réparée à l'échelon).
Les crics des boggies de la Batterie Mobile n° 3 fonctionnent mal (usure des pignons).
La S. R. fabrique des pignons de rechange.
Personnel. — A fourni de gros efforts pendant les déplacements.
Fait preuve de grande bonne volonté et d'entrain (exception faite pour 842 contre lequel des sanctions ont été prises).
Deux hommes de la Batterie Mobile 3 :
GUILLARD 842, **PELMELLE** 862, sont traduits en Conseil de Guerre pour « Abandon de poste ».
État sanitaire : Excellent.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A. — 3e DIVISION
4e GROUPE

COMPTE RENDU
des événements survenus du 1er mai au 16 juin
(4e Groupe E.-M., 3e, 10e et 12e Batteries)

———ooo———

Les 3e et 10e Batteries sont en position **entre Le Plessier et Élincourt** (**Oise**).
Le 1er mai, dans la nuit, le Groupe effectue un tir d'interdiction de 150 coups **sur Amy et Verpillères**. Le tir **sur Amy** se fait par rafales (concentration 16 et G. P. F.).
D'après l'interrogatoire d'un prisonnier du 477 R. I. il résulte que :
« **Dans la nuit du 1er au 2**, à la suite des pertes causées par les tirs de notre Artillerie **sur Amy**, les troupes au repos se sont portées dans les anciennes tranchées en 57-5-93.
5 mai. — Réglage par S. R. O. T. 80 **sur la Ferme Haussu**.
6 mai. — Essai de réglage **sur Fescamp**.
Réglage interrompu, mauvaise visibilité.
11 mai. — Un déserteur du **5 mai**, dit que le Parc du Génie **à Avricourt** a beaucoup souffert de notre feu. **Avricourt** était un objectif réservé au Groupe qui avait tiré dessus **les 20**, **21**, **22**, **23**, **24**, **25**, **27**, **avril**.
Le Commandant de Groupe effectue des reconnaissances pour deux batteries de 16 de renforcement.
Positions reconnues **de part et d'autre du Plessier et sur la route Mareuil-Bourmont**.
12 mai. — Le personnel des 3e et 10e Batteries commence les travaux des positions de renforcement.
13 mai. — L'échelon de la 10e Batterie va **à Bourg-et-Comin** aux ordres de la 12e Batterie qui fait mouvement.
14 mai. — La 12e Batterie arrive **à Vieux-Moulin**.
15 mai. — Réglage par avion (R. 210) **sur Fescamp**, 41 coups tirés. Ce réglage est suivi d'un tir d'efficacité de 160 coups sur les organisations ennemies **entre Bus et Grivillers**.
Le Ballon du contrôle signale que le tir légèrement court au début est bien sur l'objectif.
La nuit, tiré 105 coups sur les pistes et cantonnements de **la côte 105 au Sud de Grivillers**.
16 mai. — 60 coups par rafale **sur Avricourt**.
60 coups d'interdiction **sur le Pavé**.
17 mai. — Concentration des 16 et G. P. F. **sur Amy** — 28 coups tirés.
22 et **23 mai**. — Mise en position de la 12e Batterie **au Plessier**.
24 et **25 mai**. — Mise en position de la 16e Batterie **à Bourmont**.

28 mai. — 60 coups sur Batterie A. L. V. F. de **Beuvraignes**.
25 coups **sur Le Pavé**, 25 coups **sur le Carrefour de Gredinville**.
Le 81e R. A. L. ayant quitté l'Armée, le Lieutenant-Colonel **CHARLIER** est remplacé dans le Commandement de l'A. L. A. par le Chef d'Escadron **ALBARET**.
29 mai. — Réglage **sur la Ferme Haussu**.
10 coups **sur le carrefour au Sud de la Ferme Bouvresse**.
25 coups **sur Gredinville**.
30 coups **sur carrefour route Beaurains-Sermaize et route Noyon-Roye**.
16 coups sur Batterie A. L. V. F. de **Beuvraignes**.
30 mai. — L'Armée donne l'ordre de porter en arrière, **au Sud de l'Aronde**, **entre Monchy et Coudun** les 12e et 16e Batteries.
34 coups sur Batterie A. L. V. F. de **Beuvraignes**.
30 coups sur Batterie de 17 Marine du **Bois d'Avricourt**.
75 coups **sur les Carrefours de la route Roye-Noyon avec les routes Lagny-Béhancourt-Sermaize et la sortie N.-O. de Noyon**.
31 mai. — L'Armée annule l'ordre de déplacement des Batteries 12 et 16 et prescrit de réarmer les positions,
Cet ordre est également annulé par un nouvel ordre de faire des reconnaissances **au Nord de l'Aronde entre Braine et Coudun**.
Deux positions sont reconnues **entre Coudun et le passage à niveau de Villers-sur-Coudun** par la 16e (**Chemin de Vandelicourt**).
Tirs d'interdiction **sur les carrefours de la route Roye-Noyon** : 660 coups.
Tir sur la Batterie de **Beuvraignes** : 52 coups.
1er juin. — 106 coups sur la pièce A. L. V. F. de **Beuvraignes**. La S. R. O. T. signale que le tir est très efficace. La pièce se recule de 1.500 mètres, le Groupe lui envoie une rafale de 16 coups, elle se retire.
Interdiction **sur les lisières de la Forêt de Porquericourt** : 30 coups.
Tir de nuit sur la pièce A. L. V. F. : 30 coups.
La 12e Batterie est mise en position **à Coudun**.
2 juin. — Ordre de tenir la 16e Batterie prête à embarquer **à Villers-sur-Coudun**.
12 coups **sur le carrefour Beuvraignes-Amy**, **Chapeaumesnil-Roye**.
14 coups sur Batterie A. L. V. F. de **Beuvraignes**.
3 juin. — Interdiction **sur route Avricourt-Le Pavé** : 30 coups.
25 coups **sur Tilloloy**.
25 coups **sur Carrefour Beuvraignes-Amy, Chapeaumesnil-Roye**.
10 coups sur Batterie A. L. V. F.
4 juin. — 46 coups **sur les Carrefours de la route Roye-Noyon**, **au Sud de la Ferme Bouvresse** (Observatoire de l'A. D.) **au Plémont**.
Arrêt de la circulation qui était intense.
40 coups **sur la route Candor-Écuvilly**.
20 coups **sur le carrefour au Nord de Chapeaumesnil**.
L'Armée craignant une attaque donne l'ordre de faire venir les moyens de transport aux positions.
5 juin. — 17 coups **sur la route Tilloloy-Laucourt** ;
20 coups **sur Avricourt** ;

40 coups **sur la sortie Ouest d'Amy**.
6 juin. — La 16e Batterie embarque **à Villers-sur-Coudun**.
76 coups **sur Candor** ;
15 coups **sur Amy** ;
150 coups **sur les carrefours route Noyon-Roy**e ;
75 coups **sur le carrefour à 2 kilomètres Ouest Candor**.
Ordre d'envoyer 150 coups au Groupe **d'ARVIEU**.
Ordre de maintenir en permanence les échelons de transport aux positions.
7 juin. — 25 coups **sur route Candor-Écuvilly** ;
25 coups **carrefour Est**, **1 kilomètre de Lagny**.
25 coups **sur Le Pavé** ;
25 coups **carrefour 1 kilomètre N.-E. de La Poterie**.
8 et **9 juin**. — Voir rapport spécial sur l'attaque allemande.
Du 26 mars au 9 juin, les 3e et 10e batteries ont tiré 6.100 coups, dont 5.000 **sur les positions d'Élincourt**.
La 12e Batterie a tiré 400 coups **sur la position de Coudun**.
10 Juin. — Le Groupe rassemblé **à Arcis le 9 au soir** part **pour Catenoy**, où il est au complet le soir.
11 juin. — Le Groupe reçoit l'ordre de se rendre **à Hermes**.
Itinéraire : **Catenoy**, **Liancourt**, **Mouy**, **Hermes**. Les 3e et 10e Batteries partent à 18 heures. Leur mouvement est terminé à 0 heure.
12 juin. — La 12e Batterie quitte **Catenoy**.
Le Groupe ayant reçu l'ordre d'embarquer **à Méru** pour aller **à Villenauxe**, la 12e Batterie se rend **à Mouchy-la-Ville**, au lieu de **Hermes**.
13 juin. — La 12e Batterie quitte **Mouchy**, à 9 heures et arrive **à Méru**, à 14 heures.
14 juin. — Les 3e et 10e Batteries quittent **Hermes** à 6 heures et arrivent **à Méru** à 13 heures.
15 juin. — 7 heures, la 12e Batterie embarque et termine à 9 h.30 ;
10 heures, la 3e Batterie embarque et termine à 12 heures ;
19 heures, la 10e Batterie embarque et termine à 20 h.
16 juin. — La 12e Batterie arrive **à Villenauxe** à 3 heures et est rassemblée au cantonnement à 10 heures.
La 3e Batterie arrive **à Villenauxe** à 3 heures et est rassemblée au cantonnement à 10 heures.
La 10e Batterie arrive et débarque à 12 heures et est rassemblée au cantonnement à 14 heures.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A. — 3e DIVISION
3e GROUPE
DE CANONNIERS MARINS

IX

RAPPORT
sur la participation du 3e Groupe de Canonniers Marins aux opérations de mai 1918 sur le Front Franco-Anglais (D. A. N. et 3e Armée) adressé à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division R. G. A.

———ooo———

Situation au 27 avril 1918 des 5 Batteries composant le 3e Groupe de Canonniers Marins et l'État-Major du Groupe

A. — L'État-Major, la 1re et 9e Batteries (personnel seulement) sont **au Centre de Châtenois** (**Vosges**) en réserve à la disposition du G. Q. G. Le matériel de ces deux batteries se trouve **à Charmes** (territoire de la D. E. du G. A. E.).
B. — La 11e Batterie (personnel et matériel) est à la disposition de la 8e Armée. Le matériel est garé **à Toul** et le personnel construit de nouvelles positions de batteries **dans la région comprise entre Nancy et Commercy**.
C. — La 13e Batterie (personnel et matériel) est à la disposition de la 2e Armée. (Matériel **à Sommeille-Nettancourt**), le personnel construit des positions nouvelles **dans la région de Verdun**, ou remet en état d'anciennes positions abandonnées.
D. — La 16e Batterie nouvellement constituée, après avoir pris **à Mailly** son matériel est à la disposition de la 6e Armée, et est utilisée comme batterie de tir. En position **à Alzy**, elle fait partie du Groupement des pièces d'A. L. G. P. mis aux ordres du Lieutenant-Colonel **BANCILLO** pour combattre les canons ennemis à longue portée qui bombardent **Paris** et leurs batteries de soutien.

Ordres reçus

Dans la nuit du 26 au 27 avril, l'Amiral ordonne par téléphone au Commandant du 3e Groupe de diriger **sur Charmes** le personnel des 1re et 9e Batteries. De là le personnel et le matériel seront expédiés par voie ferrée **sur Saint-Omer**. **Dans l'après-midi du 27** cet ordre est modifié par communication téléphonique de la R. G. A. du G. A. E. La destination sera **Calais**. Le Commandant du Groupe a reçu de l'Amiral, **le 27 au matin**, l'ordre de se rendre de sa personne **à Esquelbercq**

(**Nord**) et de s'y mettre à la disposition du représentant de la R. G. A. auprès du D. A. N. qui se constitue (Général **de MITRY**).
Le mouvement des 1re et 9e Batteries (personnel) s'effectue **dans la journée du 27 avril**. Les wagons nécessaires ont été demandés dès l'ordre de déplacement reçu de la R.G.A. du G.A.E. par l'intermédiaire du Capitaine de Corvette **d'EUDEVILLE**, Commandant le 1er Groupe de Canonniers Marins (G. A. E.).
Les Batteries sont prêtes à embarquer **dès le 27 au soir**, mais le train (48 wagons) qui les transportera ne peut être constitué que **le 30**, et leur départ a lieu à 20 heures ce jour-là.
Elles arriveront **à Esquelbecq** où elles débarqueront immédiatement par ordre de l'Armée **le 2 Mai**, vers 15 heures. Avec elles, voyage l'État-Major du 3e Groupe et son matériel.
Le Commandant de Groupe quitte **Châtenois** dès que le mouvement de départ des deux batteries est effectué par le premier train, **le 28 avril au matin**.
Par suite des retards des trains et de l'interruption des communications **entre Paris et Calais**, par la voie ferrée d'**Amiens**, il ne peut arriver **à Esquelbecq** que **le 30 avril** à 15 heures.
Il n'y a pas encore à l'Artillerie du D. A. N., de représentant de la R. G. A. Il se présente au Général **PEYREGNE**, Commandant l'Artillerie du D. A. N. Ses instructions sont de rechercher des positions permettant aux 4 pièces de 16 attendues de battre les objectifs : **Neuve-Église**, **Wulverghem** et **Messines**, d'étudier la possibilité d'avancer les pièces, qui, étant donnée la situation générale sur ce point, seraient considérées comme sacrifiées **en arrière du Mont Noir**, c'est-à-dire sur quelques centaines de mètres de notre 1re ligne pour battre **Armentières**. Je dois également me présenter de sa part au Général **VINCENT-DUPORTAL**, Commandant l'Artillerie du 3e C. A. et au Colonel **MANCOR**, Commandant l'Artillerie du 2e C. Cavalerie, lesquels Corps constituent avec les troupes anglaises le détachement d'Armée du Nord qui s'organise sous les ordres du Général **de MITRY**. Ils me mettront au courant de la situation particulière de leur Corps d'Armée et me fourniront d'utiles renseignements sur les possibilités d'installation des pièces et sur les emplacements de batteries déjà occupés ou devant l'être incessamment.
Ma voiture de tourisme étant en réparation **à Charmes**, je suis obligé de le prier de me fournir les moyens d'exécuter ses ordres en attendant l'arrivée de mes propres batteries.
Il met une voiture à la disposition d'un de ses officiers envoyé en mission dans la même région que moi et m'autorise à m'en servir d'accord avec cet officier.
Nous nous rendons **à Steenworde** où se trouve l'État-Major du 36e C. A. Le Général **VINCENT-DUPORTAL** est absent. Les officiers de l'État-Major de l'Artillerie nous renseignent de leur mieux sur la situation des batteries d'A. C., d'A. L. et de R. G. A. de la zone de leur Corps d'Armée. L'État-Major doit être transféré le lendemain **à Saint-Sylvestre Capelle**, le village de **Steenworde** ayant été et étant encore bombardé.
A Watou, où se trouve l'État-Major du 2e Corps de cavalerie, lequel doit se transporter aussi dans 2 ou 3 jours plus au Sud. **à Terdeghem**, le Colonel **MANCOR**, Commandant l'Artillerie est absent. Nous recueillons là comme **à Steenworde** les renseignements qui peuvent nous être utiles tant pour l'installation de mes batteries que des observations terrestres et des liaisons diverses.
De tout cela, il résulte qu'il n'existe, dans cette région, aucun défilement appréciable pour des batteries telles que les miennes, et que les routes praticables à notre matériel sont très peu nombreuses.
Il ne faudra pas sortir des grandes routes. En outre la région est encombrée d'artillerie tant française qu'anglaise déjà en position ou devant s'installer d'un moment à l'autre sur des emplacements déterminés.

Les observatoires terrestres seront recherchés sur la ligne des Monts et dans les clochers ou cheminées d'usines.
Le lendemain **1er mai**, exécution des reconnaissances proprement dites. Trouver des positions **sur le bord de la route allant de Poperinghe à Wipenhoeck à l'Est de la voie ferrée Abeele-Poperinghe**.
Le Général, Commandant l'Artillerie du D. A. N., m'informe qu'il a renoncé à son projet d'avancer une de nos pièces **jusqu'au Mont Noir**, **Armentières** se trouvant sous le feu des batteries anglaises à longue portée.
En revanche, il me demande de rechercher pour une des deux batteries de 16 de nouvelles positions de déploiement face au Sud, directrice non plus vers l'Est, mais **vers Bailleul et Steenwerck**.
Il approuve les positions proposées pour une batterie le long de la route indiquée ci-dessus.
Je demande que le débarquement ait lieu **à Cassel**, gare à quai la plus rapprochée des positions. Il m'est répondu que cette gare excessivement encombrée, du reste, est réservée aux Anglais et qu'il n'est plus possible de donner satisfaction à ma demande. La plus proche en dehors de celle-ci étant **Worhmoudt**, je demande que mes batteries soient dirigées sur ce point pour y être débarquées. L'Armée me le promet. Néanmoins, **le 2 mai**, en rentrant vers 19 heures de ma nouvelle reconnaissance **à Esquelbecq**, pour en rendre compte, je trouverai mes deux batteries en train de débarquer sur l'ordre de l'Armée **à Esquelbecq**, où elles sont arrivées à 15 heures. Cela ne fait, il est vrai, qu'une différence de 3 à 4 kilomètres.
Le 2 mai, je recherche des positions permettant de donner satisfaction aux nouvelles demandes exprimées par l'Armée. Je trouve celles-ci **le long de la route d'Abeele à Reninghelst**. Il y a même, pour l'une d'elles, un très léger défilement aux vues directes terrestres de l'ennemi.
Le soir, les positions proposées sont soumises à l'approbation de l'Armée ; les batteries débarquent. L'opération, commencée à 16 heures, est terminée vers 23 heures, un wagon ayant déraillé a retardé le mouvement de la 9e Batterie.
Le 3, je conduis les Commandants de Batteries, reconnaître leurs positions et leurs cantonnements retenus la veille (deux hangars à bidons d'essence évacués par les Anglais **aux environs d'Abeele** où il sera possible de garer aussi les échelons). Le personnel y sera à l'abri de la pluie et des éclats ou des fusants ce qui est beaucoup dans cette région où il est impossible de creuser le sol, pour s'abriter, à plus de 0 m.60, sans trouver l'eau. L'inconvénient est la proximité (150 mètres environ) du passage à niveau de la station d'**Abeele**.
Le personnel des Batteries étant envoyé en position commence, dans l'après-midi, à creuser les fouilles.
Pour les liaisons téléphoniques, un abonnement est pris au Central voisin d'**Abeele**.
Je décide de fixer mon P. C. de Groupe à la 1re Batterie dont le Chef, Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**, est en permission **depuis le 26 avril**. Provisoirement, je m'installe près de la 9e Batterie, Lieutenant de Vaisseau **TARDY**, à cause des facilités plus grandes d'installation immédiate.
En rentrant **à Esquelbecq**, j'apprends que nos positions sont approuvées par l'Armée, et j'ordonne en conséquence de commencer les mouvements d'armement par batterie, les moyens de transport des deux, étant mis successivement à la disposition de chacune d'elles. Le mouvement commencera par la 9e Batterie.
Le 4, à 4 heures du matin, la 9e Batterie se met en route sous la Direction de l'Enseigne de Vaisseau **DUCHEMIN**. Elle parcourt les 35 kilomètres qui séparent la gare d'**Esquelbecq**, des positions, par

l'unique grande route de la région, route pavée, sans incidents.
Itinéraire : **Worhmoudt**, **Cassel**, **Steenworde**, **Abeele**, positions. Les pièces arrivent vers 19 heures. La traversée du couloir de **Cassel** encombré de divisions anglaises et de troupes françaises en mouvement a été très longue. La rampe très rude et à coudes brusques a été franchie sans avoir besoin d'user des cabestans.
J'ai appris que nous faisions partie d'un Groupe d'A. L. A., placé sous les ordres du Chef d'Escadron **VAILLANT** dont le P. C. n'est pas encore installé.
Le 5, envoyé le Lieutenant de Vaisseau **TARDY** et l'Orienteur **PASSINI**, à la recherche de trois postes d'observation terrestres **sur le Mont des Cats**, **le Mont Noir**, **le Mont Vidaigne** ou **le Mont Rouge**. Ils réussissent malgré les tirs de barrage par obus ordinaires et à gaz, à mener à bien leur reconnaissance et j'ordonne, en conséquence, de préparer l'armement de deux postes, l'un **au Mont des Cats** (Ml) le deuxième **au Mont Vidaigne** (M2).
A midi, l'armement de la 9e Batterie est terminé ; le matériel de transport revient **à Esquelbecq**.
Le 6, le mouvement de la 1re Batterie s'effectue dans les mêmes conditions que celui de la 9e. Le chariot à canon de celle-ci est avarié en arrivant aux positions, peu sérieusement, il est vrai (voir Rapport Spécial du Lieutenant de Vaisseau **TARDY**).
On l'envoie à réparer **à Mardyck**, **près Dunkerque**, à la Section de Réparations d'A. L. G. P.
Le 5 mai, le représentant de la R. G. A., alors arrivé **à Esquelbecq**, Capitaine **BLÉRIOT**, m'informe qu'un train nous apportant 2.400 charges est annoncé, que l'Armée ne disposant d'aucun Parc A. L. G. P., ni d'aucun personnel pour le constituer, nous demande d'en installer un avec mon propre personnel **à Rexpoede**, **au Sud de Bergues**. J'ai envoyé M. **COLCEMBET** reconnaître cette localité, les moyens de débarquement, et les possibilités d'abriter nos 2.400 charges tout au moins.
Il m'annonce qu'il n'a pu trouver qu'une sorte de grande ferme abandonnée **à 1 kilomètre de la gare de Rexpoede** où pourra être abrité un sixième des charges environ.
A ce moment, le représentant de la R.G.A. m'annonce que le train sera à 6 heures du soir **à Rexpoede**, que la Commission des Chemins de Fer demande qu'il soit déchargé de toute urgence et que le Général Commandant l'Artillerie d'Armée nous charge de cette opération.
Le personnel de mes batteries, aidé de quelques territoriaux de **Rexpoede** a pu décharger le train et envoyer par nos camions et quelques-uns fournis par l'Armée, 150 coups par pièce environ, le reste demeurant **sur les bords du quai de Rexpoede**.
Je fais remarquer au Commandant de la R. G. A. que nous ne sommes pas pourvus en personnel et en camions pour pouvoir constituer un Parc et en assurer le service. J'obtiens qu'**à compter du 7** on ne me demandera plus de corvées et mes batteries ne laisseront au Parc qu'un gradé et 2 hommes, chargés d'aider au lotissement des poudres et projectiles.
Le 7, je fais armer l'observatoire du **Mont des Cats** (Ml) et **Vlamertingue** (M2), et les pièces sont prêtes à ouvrir le feu, mais je dois changer de place mon P. C. qui est rendu intenable par une pièce anglaise tirant derrière nous et exactement dans notre direction.
Le 8, le nouveau P. C. est installé **à quelques centaines de mètres de la gare d'Abeele**.
Les pièces ouvrent le feu ce jour-là en tir de neutralisation sur des batterie **aux environs de Whytswhate**. Le temps ne permet aucun réglage.
Le 9, je vais m'entendre avec l'escadrille 207 Bréguet, affectée à l'A.L.A. et qui vient de s'installer **à Honschoote**. Nous convenons de quelques points de réglage éventuels.
Le 10, j'inspecte les observatoires, et ordonne d'armer le lendemain M2 (**Mont Vidaigne**).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 11, je reçois l'ordre de quitter **le front des Flandres** et de me présenter **à Clermont-sur-Oise**, au représentant de la R. G. A. En conséquence, je laisse le Commandement au Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**, Commandant la 9e Batterie et je quitte le D.A.N. **le 12**.
A ce moment, commençait une épidémie de grippe dont j'ai su depuis qu'elle avait atteint, à peu près, tout le personnel, officier et marin du D. A. N. Mon ordonnance qui m'avait accompagné, malade, dès notre départ, a dû passer la visite dès son arrivée **à Clermont**, et a été évacué.
Au D. A. N., officiers et hommes ont tenu à l'honneur à rester à leur poste en dépit du mal.
Je ne saurais trop louer l'intelligente activité dont tous ont fait preuve et plus particulièrement le Lieutenant de Vaisseau **TARDY**, le Maître orienteur **PASSINI**, pour lequel je demande les galons d'Officier — il les mérite à tous égards et dans l'Armée de terre les aurait depuis longtemps —, l'Enseigne de Vaisseau **CATHERINE-DUCHEMIN**.
Le Lieutenant de Vaisseau **TARDY**, l'Orienteur **PASSINI** ont exécuté des reconnaissances très précieuses pour la recherche d'observatoires avec autant de bravoure que d'intelligence, ne se laissant arrêter, ni par les gaz, ni par les tirs de barrage.

Signé : **D'ARVIEU**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

COMPTE RENDU
de la part prise aux Opérations des Flandres par les 1re et 9e Batteries Mobiles de mai à juillet 18

———ooo———

A. — *Flandres, 3 mai-11 juillet*

Le Groupe, venant de **Charmes**, débarque **à Esquelbecq le 3 mai**.
La situation tactique générale est défensive. La grosse attaque ennemie du **29 avril** vient d'échouer, mais on s'attend à de nouvelles tentatives.
Les batteries sont donc placées à 6 kilomètres environ des lignes, la 1re à 1.500 mètres **au Sud d'Abeele**, la 9e à 2 kilomètres **au S.-O. de Poperinghe**.
Dans chaque batterie, l'intervalle des pièces est de 500 mètres environ.

Commandement

Jusqu'au 5 juin, le Groupe est rattaché à l'Artillerie d'Armée, formée des 6 Groupes du 88e R. A. L., sous 1es ordres de son Chef, le Commandant **VAILLANT**.
Ce régiment part **pour l'Oise le 5 juin**. A ce moment le Groupe passe directement sous les ordres du Général **MAURIN**, Commandant l'Artillerie du D. A. N.

Mission

Jusqu'au départ du 88e R. A. L., le Groupe de 16 participe aux tirs de contre préparation exécutés par ce régiment ; nombreuses concentrations sur les batteries, effectuées par un nombre de pièces allant jusqu'à 36.
Au départ du 88e R.A.L., les ordres du Général **MAURIN** sont de déployer en harcèlements et contre-batteries lointaines une activité destinée à masquer à l'ennemi l'importance du retrait d'Artillerie à longue portée.
C'est alors qu'une section de 155 G. P. F. nous est offerte. Servie d'abord par le personnel des batteries, elle l'est, plus tard, par le détachement A. L. G. P. 813, sous les ordres de l'Enseigne de Vaisseau **BASTIEN**, de l'Administrateur de l'Inscription maritime **MANTEL**, et du Premier-Maître mécanicien **CORDIER**.
Les munitions de G. P. F. étant très nombreuses, ce sont ces pièces qui sont le plus souvent mises à contribution.

Déplacements

Le 22 mai, une pièce de la 9e Batterie est déplacée de 800 mètres, sur la demande du Corps voisin.
Les pièces de G. P. F., d'abord isolées, sont réunies et avancées **dans la région de Boeschefe**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Observations

Le Mont des Cats pour la région de Nieppe (1re Batterie) et **le clocher de Vlamertingue**, pour celle de **Wytschaete** (9e Batterie) permettent des tirs de tarage ou de réglage sur but auxiliaire.
Des appareils Ferrie sont mis en service à la 1re Batterie, un appareil Joly donne des premiers résultats intéressants.
La 9e Batterie exécute plusieurs R. C. F., avec le secours de la S. R. O. T..
La nature du terrain n'a pas permis l'observation directe des tirs d'efficacité, dont beaucoup, d'ailleurs, ont eu lieu de nuit, par brume, ou en concentration.
Des renseignements de prisonniers ont révélé l'efficacité de certains tirs d'interdiction.

Événements

Pendant tout le mois de mai, l'activité d'artillerie est intense des deux côtés. Des tirs de harcèlement continuels, dans une région où la construction d'abris est impossible, obligent à divers déplacements des P. C., cantonnements et échelons.
Le 27 mai, en même temps que se déclenche l'attaque **dans l'Aisne** se produit sans succès une attaque ennemie menée par 4 Divisions **au Sud de Poperinghe**.
En juin, la situation se stabilise peu à peu.

Tirs exécutés

1re Batterie, 1.016 coups ; 9e Batterie, 796 coups ; G. P. F., 1.200 coups.
A la fin de juin le D. A. N. est supprimé.
Les Commandants des deux batteries et six hommes sont cités par le Général Commandant l'Artillerie du D. A. N.
Le Groupe s'embarque **à Aruche**, **le 12 juillet**, **à destination de Villenauxe**.

Signé : **LE COUR GRANDMAISON**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A.
CANONNIERS MARINS
2e GROUPE BATTERIES

Objet :
Rapport sur l'action de la pièce de Brest
Demande de récompense

X

Le Lieutenant de Vaisseau, Commandant la 4e Batterie Mobile, à Monsieur le Lieutenant de Vaisseau, Commandant le 2e Groupe de Batteries

———ooo———

L'ordre de mise en batterie m'a été donné **le 29 mars** à 15 heures, à la R.G.A. **Le 1er avril**, la pièce était prête. Il y avait eu d'énormes difficultés à surmonter pour le montage : les piliers de la casemate n'étant plus soutenus à la partie avant et le travail de la mise en place des caissons s'est fait sous la menace constante de l'effondrement de cette partie. La cuve était trop étroite et il a fallu couper le béton sur l'une des faces. Je signale également quelques tirs fusants aux environs de la casemate dont les éclats tombaient parmi les hommes employés aux déchargements et aux manœuvres près de la position.
Malgré ces inconvénients, les travaux n'ont subi aucun ralentissement et se sont poursuivis de jour et de nuit, menés par le détachement 841, un peloton de 843 et l'échelon de transport.
Plus tard, les tirs de la pièce ont amené une très forte réaction ennemie rendant les abords de la pièce très malsains. Un tir violent de destruction par 105, 150 et 203, a été réglé par avion sur la casemate, une légère erreur de direction a rendu ce tir inefficace ; d'autres tirs moins nourris ont été effectués sur la position, des éclats ont atteint les munitions sous la casemate même, un éclat d'obus qui allait rentrer par l'embrasure a été arrêté par la volée de la pièce.
D'autres coups ont haché les lignes téléphoniques, démoli la T. S. F., fait des dégâts sur les abris.
Malgré ces tirs la pièce est restée constamment prête à ouvrir le feu, réserve faite de l'indisponibilité du coup sur la volée. Les Sous-Officiers de service ont veillé attentivement pour s'assurer que des éclats ne touchaient pas la volée et qu'il ne pénétrait pas de débris de terre dans l'âme de la pièce.
La mission de la pièce était de riposter rapidement aux tirs effectués **sur Sainte-Menehould** ; elle comportait une installation rapide et une action prompte. Pour agir rapidement, il a fallu occuper une position déjà préparée, très avancée dans la situation actuelle en avant de toute l'Artillerie,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

même de 75, dans un ravin fameux par les bombardements par explosifs et par gaz qu'il subit. Les hommes le savaient, ils savaient qu'on comptait sur eux et ils n'ont jamais hésité. La mission a été pleinement remplie, et le Colonel Commandant du Corps d'Armée me déclarait que les tirs de Brest avaient réduit considérablement les bombardements de **Sainte-Menehould**.
Ne pouvant vous signaler tout le monde, je vous propose pour des récompenses, parmi ceux qui se sont fait remarquer à la position de Brest, ceux qui ont acquis le plus de titres dans les offensives auxquelles a pris part la Batterie **depuis juillet 1916** :
L'Enseigne de Vaisseau **de BREUVERY** ; les seconds-maîtres **PLOULENNEC**, **MEDEC**, **FALHEN** ; le quartier-maître **ANDRÉ** ; les matelots **LAMBERT**, **BEAUJEAUD**, **LEBEL**.

Le 22 avril 1918.

Signé : **PIÉRI**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A. — 3e DIVISION
CANONNIERS MARINS
15e BATTERIE MOBILE DE 16

Mailly, le 29 mai 1918.

XI

Le Lieutenant de Vaisseau D'HARCOURT (JBA)
à Monsieur le Contre-Amiral,
Commandant la 3e Division de la R. G. A.

———ooo———

J'ai l'honneur de vous rendre compte des circonstances qui m'ont amené à abandonner mes pièces au cours de l'attaque, du **lundi 27 mai**, **sur le Chemin des Dames**.
Depuis l'arrivée de la batterie **à Airy**, **le 13 mai**, la région était tout à fait calme ; nous n'avons ni vu, ni entendu un coup ennemi **jusqu'au lundi 27**, à 1 heure.
Les derniers jours, on avait remarqué une circulation plus intense chez l'ennemi et nous avions été employés à des harcèlements sur les voies de communication, particulièrement **à partir du 25**. **Le 26**, la brume empêchait toute observation, nous avons tiré **sur Ardon**, **Semilly**, un dépôt de munitions **à l'W. de Laon**, un nœud de voies ferrées **au N.-N.-W. de Laon** avec réglages S. R. S.
Le 26, vers 17 heures, j'ai reçu ordre de me mettre en liaison avec le P.C. **GUY**, où se trouvait le Colonel **GAUTHIER**, Commandant le 137e Régiment d'Infanterie et le secteur ; P. C. à 500 mètres au Nord de nous sur la crête.
Le Colonel **GAUTHIER** m'a mis au courant de la situation, deux prisonniers allemands, dont 1 aspirant, faits la nuit précédente avaient déclaré qu'une attaque devait avoir lieu dans la nuit, commençant à 1 heure du matin, par un bombardement court et intense avec emploi considérable d'obus asphyxiants.
Le Colonel **GAUTHIER** m'a fait mettre en rapport avec le P.C. **GARCIN**, qui était celui de son artillerie de secteur. Après entente, j'ai fait mettre immédiatement une ligne directe avec le P.C.
En rentrant, j'ai fait immédiatement distribuer les vivres de réserve, rappeler à tous les consignes en cas de bombardement par gaz, fait prendre à chaque homme son second masque. Depuis la veille l'installation de la sape à gaz, en contre-bas de mon P.C., était terminée, les entrées fermées par un double sas ; tout le personnel qui n'était pas de service aux pièces avait l'ordre de se réunir, en cas de bombardement, dans la sape à gaz, la meilleure du village.
Tous les intéressés avaient reçu des consignes écrites, pour évacuer le matériel rapidement, si l'on en recevait l'ordre ; les boggies avaient été amenées à la pièce Ouest (815). Les consignes relatives à la destruction des pièces avaient été rappelées, les grenades incendiaires réparties, l'instruction du personnel sur leur emploi vérifiée.

Les lignes téléphoniques avec les pièces étaient doublées, 5 lignes permettaient de communiquer avec l'arrière.
Vers 18 heures, un message chiffré m'a prévenu qu'une attaque ennemie était probable avec bombardement par gaz commençant vers une heure.
Vers 21 heures, j'ai reçu l'ordre d'envoyer un homme de liaison au P.C. **GUY**.
Nous continuons à faire du harcèlement à raison de 6 coups par heure et par objectif depuis 20 h.30 **sur Ardon et Semilly**.
A 0 h.40 l'ordre a été reçu de porter la cadence à un coup toutes les deux minutes de 0 h.50 à 1 h.20.
Toute l'artillerie voisine de nous tirait depuis quelque temps très activement sans amener la moindre réaction.
A 1 heure, le bombardement a commencé très violent dès le début, partie en explosifs, partie en asphyxiants. J'ai fait mettre les masques, fait rallier par le Premier Maître **PINEL** tout le personnel non employé aux pièces à la sape à gaz.
Le bombardement consistait en un tir d'interdiction **sur la route de Aizy à Vailly**, accompagné d'un tir de neutralisation particulièrement nourri aux environs de la pièce Est (819) du Groupe de 120 voisin, et de la pièce Ouest (815).
Le centre du village où était le P.C. quoique battu fortement l'était moins que les régions.
J'ai immédiatement confirmé par téléphone aux deux pièces l'ordre de tir donné, et ajouté qu'en cas de rupture des fils téléphoniques, le tir devait continuer avec les mêmes éléments et la même cadence jusqu'à nouvel ordre contraire.
J'ai essayé de communiquer avec le P.C. du S/Groupement **BARRAL**, dont je faisais partie, aucun central ne m'a répondu. La T. S. F. était aux écoutes sur l'ordre du P. C. **LORETTE** (Colonel **BANEILHON**, Commandant le Groupement de l'A. L. A.).
Vers 1 h.10 un obus de 160 allongé ou 210 a éclaté sous la volée de la pièce 819, la couvrant de terre et d'éclats ; le Second-maître **GRALL** a essayé de me prévenir téléphoniquement que le tir n'était plus possible ; ne pouvant y réussir il a rallié le P. C. avec son personnel. Je lui ai dit d'y rester jusqu'au moment où une accalmie permettrait de reprendre le feu.
Vers 1 h.30 le Maître **AUTERT** m'a prévenu par téléphone qu'étant donné l'intensité du feu, il lui était impossible de continuer à tirer et me demandait à abriter son personnel dans la sape à 60 mètres de la pièce, je lui en ai donné l'ordre avec consigne de recommencer à tirer dès que ce serait possible. Il est venu me rendre compte oralement de la situation, et je lui ai confirmé mon ordre.
La liaison téléphonique avec la T. S. F. a été rompue vers ce moment.
Vers 1 h.50 un obus à gaz a pénétré dans la T. S. F. le matériel a été mis hors de service, les 3 hommes qui occupaient le poste ont rallié le P.C. un peu asphyxiés mais sans mal.
A ce moment notre situation était la suivante :
Un peloton de 815 (Maître **AUTRET**) à la sape, à 60 mètres de leur pièce, le 2e peloton (Second-maître **GALLOU**) dans les abris de la Mairie à leur cantonnement habituel, les deux pelotons de 819 et le reste du personnel au P. C. sauf les cuisiniers, qui quoique prévenus par le Premier Maître **PINEL** étaient restés dans leur abri habituel.
Nous étions coupés de toute communication. Le bombardement continuant aussi violent, je me suis décidé à garder le personnel à l'abri, tout tir me paraissant impossible dans ces conditions, surtout avec les masques en place. Comptant profiter de la première accalmiepour faire remettre les pièces en état de reprendre le tir. Je ne pouvais faire que du tir sur les arrières, ma portée minima étant de 9.000 mètres.

Cette situation a duré jusqu'à 7 heures.
A ce moment le bombardement a augmenté sensiblement de violence, les obus à gaz étant remplacés par des explosifs. L'intensité paraissait doublée.
Peu de temps après quelques artilleurs des batteries qui se trouvaient un peu en avant de nous ont passé en courant disant qu'ils avaient fait sauter leurs pièces, en même temps qu'eux une vingtaine d'hommes du 137e Régiment d'Infanterie nous disaient que l'ennemi avait franchi **le Chemin des Dames** et arrivait sur nous. Le bombardement prenait nettement l'aspect d'un tir d'accompagnement qui se déplaçait sensiblement vers le Sud.
Ceci se passant en très peu de temps et d'une façon tout à fait inattendue pour moi, je me suis décidé, après réflexion rapide, à détruire les pièces et évacuer le personnel, n'ayant comme moyen de défense que quelques fusils Mle **74** avec très peu de cartouches, aucune tranchée voisine, pas de troupes d'infanterie à qui je puisse me joindre avec mes quelques hommes, j'ai estimé qu'aucune résistance sérieuse ne serait possible et que nous ne pourrions qu'augmenter le nombre de prisonniers sans infliger à l'infanterie allemande aucune perte quelconque.
J'ai envoyé le Second-maître **GRALL** avec un homme détruire la pièce 819, le matelot **CASSIGNOL** prévenir le Détachement 815 de se rendre **à Chassemv** après avoir détruit sa pièce ; le Second-maître **HAMON** détruire le matériel d'observation, les fourriers détruire tous les documents du bureau, j'ai fait sortir tout le personnel de la sape avec ordre de se replier **sur Chassemy**.
Le Premier Maître **PINEL** est allé incendier ce qui se trouvait dans la sape où il logeait ; l'Enseigne de Vaisseau **BASTIEN** a mis le feu aux plans et appareils téléphoniques dans le P. C. pendant que j'incendiais la caisse de documents et nos affaires personnelles dans le compartiment voisin, j'ai vérifié que tout brûlait bien.
Le Second-maître **GRALL** est revenu en disant qu'il n'avait pu utiliser les grenades incendiaires pour détruire la pièce 819, parce que la volée était pointée à 280 et la culasse ensevelie sous la terre des parois de la fouille éboulée. Les Allemands étaient déjà sur le versant Sud de la crête. Pendant que **GRALL** revenait une forte explosion a eu lieu à la pièce, un artilleur du 51e Régiment d'Artillerie qui passait un peu après a trouvé la pièce renversée en travers de la route.
Le matelot **CASSIGNOL** est revenu rendant compte qu'il avait prévenu le personnel de 815.
A ce moment les mitrailleuses allemandes étaient sur la crête au Nord de nous et commençaient à battre la route. Je suis parti avec l'Enseigne de Vaisseau **BASTIEN** et le Premier Maître **PINEL** convaincu qu'il ne restait derrière nous personne de la Batterie, nous étions au milieu du tir d'accompagnement qui s'allongeait toujours. Nous avons réussi en courant à en sortir.
Ce n'est que bien plus tard que je me suis aperçu qu'un peloton de 815 manquait en entier par suite d'une erreur dont les conséquences ont été graves. L'homme de liaison, très sûr, que j'avais envoyé porter l'ordre de repli avait rencontré le peloton **GALLOU** qui étant sorti de sa sape pour venir relever à 7 heures le peloton **AUTRET** avait vu passer des fantassins qui se repliaient **par la route du Moulin-Saint-Pierre** et s'attendait à recevoir un ordre de repli. L'homme de liaison a cru que tout le détachement était là et est revenu croyant sa mission terminée. Aucun homme du peloton n'a été revu depuis.
D'après ce que m'ont dit ensuite les hommes du peloton **GALLOU** le dépôt de munitions de la pièce 815 saute vers 3 h.30.
Pendant que l'Enseigne de Vaisseau **BASTIEN** conduisait tout ce qu'il avait pu rassembler de personnel **à Chassemy-par-Condé**, je me suis arrêté au P. C. **LORETTE** (Colonel **BANEILHON**)

pour lui rendre compte de la situation disant que je ralliais mon échelon **à Chassemy**. Il m'a dit de m'inspirer des circonstances. L'échelon **à Chassemy** subissait un tir d'interdiction continu, un camion était hors de service, un autre en réparation ne pouvait marcher, M. **BASTIEN** a fait évacuer l'échelon et successivement en laissant un homme de liaison à chaque fois, il a pris comme postes de stationnement successifs, **Braine**, **Sonaignes** et **Branges** où 61 hommes avaient rallié avant la nuit.
L'Enseigne de Vaisseau **BASTIEN** a très judicieusement choisi cet endroit en dehors des grandes routes d'accès au front dont on craignait l'encombrement.
Vers 15 heures tous les véhicules automobiles d'un régiment de 75 à tracteurs (le 212e) venait cantonner au même endroit.
A 20 heures les renseignements étaient que l'ennemi était **à Braine et Fismes**. Les communications téléphoniques de **Branges** étaient coupées. Je me suis décidé à partir **par la route Branges**, **Beugneux**, **Oulchy direction Villenauxe** si je ne pouvais recevoir d'ordres **à Château-Thierry**.
Beaucoup de camions arrivant de **Fismes** et de **Mont-Notre-Dame**, j'ai dû laisser mes baladeuses **à Branges** ne pouvant reculer contre le courant de circulation. Après 2 heures de temps perdu par des embouteillages je suis parti avec une soixantaine de camions entre mes tracteurs et mes camions. Arrivé **à la route Braine-Oulchy**, mon tracteur de tête collait presque avec les remorques ; pour ne pas limiter à 3 kilomètres à l'heure la file ininterrompue des camions qui me suivaient j'ai dû laisser à un endroit plus large de la route le chariot à canon et la remorque.
Je suis arrivé **à Château-Thierry** à 6 heures **le 28**, pris vos ordres, reparti à 9 h.15, arrivé **à Mailly le 28** dans la soirée.
Le nombre des manquants définitifs est de 19, comprenant le peloton **AUTRET** et les cuisiniers et aides de cuisine qui quoique prévenus par le Premier Maître **PINEL** de rallier la sape du P. C. sont restés dans celle où ils logeaient habituellement et qui s'est effondrée. Le matelot **RANNOU** blessé à l'œil **sur la route Aizy-Vailly** a été envoyé à l'ambulance.
Je tiens à vous signaler la très belle conduite, du Premier Maître **PINEL** actuellement Officier des Équipages qui a fait deux fois au fort du bombardement le trajet à la pièce 819 pour s'assurer de son état et de la possibilité de tirer, et sorti très fréquemment de l'abri pour tâcher de se renseigner et a fait preuve à tout instant de beaucoup de calme et du plus grand mépris du danger.
— Du soldat télégraphiste **BOSC**, qui, sa liaison téléphonique avec moi étant rompue n'a pas hésité à venir sous le feu m'apporter le sondage météorologique, et est revenu à son poste, et ne l'a quitté que quand un obus pénétrant dans l'abri a détruit le matériel T. S. F.
— Du matelot **CASSIGNOL** qui a fait preuve d'un mépris complet du danger, s'occupant du ravitaillement au plus fort du bombardement et s'est proposé immédiatement pour prévenir l'armement de 815.
— Du Second-Maître **HAMON** qui a assuré la destruction complète du matériel dont il avait la charge en emportant ce qu'il pouvait sous les balles des mitrailleuses,
— Du Quartier-Maître **MAZE** qui l'a aidé dans cette tâche.
— Du matelot fourrier **ROMAIN** qui a fait preuve de très belles qualités de calme, d'initiative et d'aptitude au Commandement.
Je vous adresse pour eux des propositions de citation.
Je vous rends compte également des grands services que m'a rendu, depuis mon arrivée l'Enseigne de Vaisseau **BASTIEN** qui très fatigué encore de sa maladie, n'ayant presque pas dormi les nuits précédant l'attaque, m'a secondé aussi bien depuis son arrivée que le jour de l'attaque avec un zèle, une intelligence et une ardeur au travail remarquables, un jugement très sûr et a su faire preuve, au

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

moment voulu, d'initiative intelligente. Pour beaucoup d'autres il m'a été impossible de voir ce qu'ils ont fait. Il est difficile de reconnaître des hommes qui portent le masque surtout quand on a le sien depuis sept heures.

Il est possible qu'il y ait des lacunes dans mon rapport. Entre le moment où je me suis rendu compte de la situation et le moment où il aurait été trop tard pour agir il s'est passé bien peu de temps, moins d'un quart d'heure, me semble-t-il.

En terminant ce rapport, je tiens à insister sur deux choses :

1° Que personne n'a quitté la Batterie avant un ordre formel de moi, disant de se replier et rallier l'échelon.

2° Il est indispensable de donner aux batteries de 16 la mitrailleuse accordée en principe et comme armement individuel des mousquetons Lebel avec lesquels on puisse agir comme fantassins soit à la batterie soit plutôt en se joignant à la ligne d'infanterie la plus voisine en cas de repli.

Signé : **D'HARCOURT**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A.
3e DIVISION
5e BATTERIE MOBILE

XII

Le Lieutenant de Vaisseau HÉRET,
Commandant la 5e Batterie Mobile, à M. le Contre-Amiral,
Commandant Supérieur des Canonniers Marins

———ooo———

Amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que **le 28 mai 1918**, à 17 heures, j'ai reçu l'ordre d'évacuer **la position de la Malle**, le mouvement devait être terminé au jour **le 29 mai**.
Ordre m'était donné de me replier **sur Courmas**.
Aussitôt les dispositions ont été prises : la pièce du **passage à niveau de Saint-Brice** était démontée, l'évacuation du matériel de batterie commençait. A minuit les caissons de cette position étaient enlevés et tout le matériel mis en sûreté. Cette pièce était transportée à 4 kilomètres en arrière **sur la route de Pargny-lès-Reims**.
La pièce de **la position de la Malle**, plus difficile à sortir, a pu être évacuée à 5 heures et le dernier camion passait au moment où l'on faisait sauter **le pont de la Vesle sur la route de Saint-Brice à Champigny**, seule route qui nous permettait la retraite.
Il est resté à **la position de la Malle** un jeu de caissons que je n'ai pu sortir (la sellette de bois et les boulons de fixation ayant été enlevés).
Le troisième jeu de caissons en dépôt **à Breuil**, gare du P. R. A., n'a pu être retiré.
Avant mon départ j'ai fait sauter les munitions.
La deuxième pièce sortie a été conduite **à Courmas** où elle arrivait à midi. Aussitôt, je suis retourné chercher la première pièce **sur la route de Pargny-lès-Reims** et l'ai ramenée **à Courmas** à 17 heures.
Au passage de la deuxième pièce à 5 heures du matin, **près de Champigny**, l'ennemi tirait à la mitrailleuse sur la route.
Entre temps, le matériel de l'échelon avait été évacué, le bombardement intensif de **Thillois** ne m'a pas permis de ramener à l'arrière tout le matériel, quelques palans de filins sont restés dans le village.
Le 29 mai à 20 heures, je recevais l'ordre d'évacuer **Courmas** le plus tôt possible et de me replier **sur la maison forestière du Cadran** (**route de Reims à Épernay**).
Le 31 mai à 1 heure du matin tout le matériel sauvé était rassemblé **au Cadran**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pendant l'évacuation de **Courmas** le camion n° 124.350, par suite de l'encombrement de la route, est allé heurter un mur dans la grande descente du village de **Ville-Domange**. le train avant est complètement brisé. Le matériel a été enlevé par un autre camion. Une demande de dépannage faite à la 5e Armée a reçu satisfaction ; aujourd'hui **6 juin** le camion est arrivé **au parc Soucadauch**.
Le 1er juin la pièce R 1893 n° 2 (849) était transportée **à Mancy**.
C'est la pièce dont l'armement a le plus souffert à la suite du bombardement par ypérite (15 hommes évacués pour brûlures sur le corps).
Dans la nuit du 1er juin au 2, la pièce R 1893 n° 2 (844) était mise en position **sur la route de Cadran à Germain**.
Je vous rends compte que tout ce qu'il a été possible de faire a été fait pour sauver le matériel. Nous y avons réussi en grande partie malgré le peu de temps dont nous disposions.
Le matériel et le personnel ont donné leur maximum de puissance et j'ai été assez heureux pour ramener tous mes hommes à l'arrière.
J'ai l'honneur de vous signaler toute la 5e Batterie mobile et en particulier les hommes qui se sont le plus distingués pendant l'évacuation du matériel de batteries sous de violents bombardements :

Le Premier Maître Élève Officier **de LACOMBE**
Le Second-Maître **PETTON**
Les Quartiers-Maîtres **ÉTIENNE**, **GIRAUDINEAU**
Les Matelots **QUESTER**, **DUTRON**, **MADEC**, **COGAN**, **LE POLIES**, **REYNAL**, **CARVAL**, **LEMIRRE**
Le Brigadier d'échelon **de CLINCHAMP**.

Signé : **HÉRET**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A. — 3e DIVISION
4e GROUPE

XIII

Le Lieutenant de Vaisseau DARLAN,
Commandant le 4e Groupe,
à M. le Contre-Amiral, Commandant la 3e Division R. G. A.

———ooo———

Amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements survenus **pendant la nuit du 8 au 9 juin et la journée du 9 juin** au cours de l'attaque allemande **sur le front Montdidier-Noyon**.

Situation du Groupe avant l'attaque

Les 3e et 10e Batteries sont en position **le long du chemin Élincourt - Le Plessier**, à environ 6 kilomètres des lignes.
La 12e Batterie est en position **entre Coudun et le passage à niveau de Villers-sur-Coudun** à environ 13 kilomètres des lignes.
Conformément aux ordres de l'Armée **en date du 6 juin**, les moyens de transport sont rassemblés aux positions avancées (à l'exception des tracteurs, camions, remorques de la 12e Batterie laissés **à Coudun** pour ne pas encombrer les positions avancées).
L'ensemble des moyens de transport permettrait de déplacer seulement trois pièces sur quatre.
Le 4 et le 8 juin, j'avais donné aux batteries des instructions sur la conduite à tenir en cas d'attaque brusquée de l'ennemi (ces instructions vous ont été déjà adressées à titre de compte rendu).
Elles prévoyaient le retrait des trois pièces de droite du Groupe (**RUE**, **GUILLON**, **LE GALLO**) **par Élincourt**, une fois les munitions épuisées.
La pièce gauche (**HEURTEL**) dépourvue de moyens de transport, devait continuer le feu après les trois autres et être ensuite disposée pour être enlevée ou détruite suivant les circonstances.
L'itinéraire de retraite était fixé d'avance **jusqu'à la Féculerie de Beaugy** (où se trouvait l'échelon) et **Rémy**.
En exécution des ordres de l'Armée et de mes instructions :
Les boggies avant sont mis en place aux pièces **RUE**, **GUILLON**, **LE GALLO**.
Les boggies arrière sont tenus prêts à être mis en place. Des chariots à canon des 3e, 10e et 12e Batteries sont disposés prêts à recevoir les pièces.
Les remorques à caissons et les camions sont gardés à 400 m. à gauche de la pièce de gauche dans un petit bois le long du chemin.

Les tracteurs des 3e, 10e et 15e Batteries sont garés par deux à une centaine de mètres des pièces. La disposition des lieux ne permettait pas de tenir les véhicules plus éloignés.

Munitions

Le 8 au soir le Groupe est approvisionné à 766 coups dont 150 à la Batterie de **Coudun**.

Ordres de tir pour la nuit

Carrefour central d'Avricourt . . . . . 30 coups
Carrefour Nord de Candor . . . . . .30 coups
Station de Catigny . . . . . 30 coups
Carrefour central de Sermaize . . . . . .30 coups
A 21 heures ces tirs sont commencés par deux rafales **sur Avricourt et Candor**.

Attaque

Vers minuit, entendant une violente canonnade, je demande des renseignements à l'A. D. d'**Élincourt**.
L'A. D. me dit que l'Artillerie française prépare un coup de main et que je n'ai pas à m'inquiéter.
Le tir de l'ennemi commençait vers minuit, devenant très violent dans la région des positions (obus explosifs de gros calibre, obus toxiques), j'estime que ce bombardement doit avoir un autre but que la riposte à nos tirs, je fais prendre les. dispositions en cas d'attaque brusquée et j'appelle au téléphone le Commandant **ÀLBARET**, Commandant le Groupement. L'Adjoint au Commandant **ALBARET** me dit que l'attaque ennemie est commencée et me prie de *tirer tout ce que je pourrais*.
Quelques instants après le Commandant **ALBARET** me confirme l'ordre en ajoutant de tirer sur les objectifs prévus pour la nuit.
J'ajoute de ma propre autorité, à leur liste, **Lagny**, point de passage obligé.
Je donne l'ordre aux pièces de tirer à cadence rapide, sans dépasser un coup à la minute.
J'envoie un agent de liaison à l'A. D. d'**Élincourt**. J'essaie d'alerter la Batterie de **Coudun** par téléphone, mais les communications sont coupées. A ce moment, arrive un agent de liaison de la 12e Batterie.
Entendant la canonnade, le Lieutenant de Vaisseau **CONTAMIN** avait alerté son personnel et envoyé un agent de liaison au P. C. **ALBARET** (ainsi qu'il était prévu dans les instructions).
Vers 0 h.30, un projectile tombe sur la plate-forme de la pièce **HEURTEL**, blessant le Maître Canonnier **GAULTIER**, les matelots **LECOZ**, **SALAUN**, **CANTAIS**, **LEROYER**, détériorant le caisson, la sous-sellette en bois, enflammant le camouflage et onze charges.
Les blessés sont transportés **à Élincourt**. Le Maître **GAULTIER** meurt.
La pièce **HEURTEL** couverte de terre et de débris, soumise à un violent bombardement, et privée de la moité de son personnel, est obligée de suspendre le feu. Je donne l'ordre de mettre le personnel à l'abri et je demande à l'Enseigne **HEURTEL** d'essayer de voir si la pièce est encore en état de tirer. **HEURTEL**, gêné par l'obscurité et le brouillard des gaz, ne peut rien voir. Je lui donne l'ordre d'attendre le jour et je fais prendre ses objectifs par la pièce **LE GALLO**, qui augmente la rapidité de son feu.

Les communications téléphoniques étant coupées, j'envoie l'orienteur **MARCHESSEAU** au Commandant **ALBARET** pour le mettre au courant et le prier de donner directement des ordres à la Batterie de **Coudun**.
Vers 3 h.30 le chemin est coupé par une bombe d'avion à gauche de la pièce **HEURTEL**, par un obus de gros calibre à droite de la même pièce.
L'Enseigne de Vaisseau **HEURTEL** examine sa pièce et rend compte qu'il pense pouvoir reprendre son tir.
La 3e Batterie signalant qu'elle n'a presque plus de munitions, je demande à l'Enseigne de Vaisseau **HEURTEL** d'envoyer au Lieutenant de Vaisseau **de VOGUË** 50 coups pris sur son approvisionnement. L'Enseigne de Vaisseau **HEURTEL** me rend compte que l'état du chemin obligera à faire le transport à bras.
Devant cet état de choses, je lui donne l'ordre de reprendre le feu sur les objectifs du groupe, jusqu'à épuisement de ses munitions.
A 5 heures les pièces de la 3e Batterie n'ayant plus de munitions, je donne l'ordre au Lieutenant de Vaisseau **de VOGUË** de déboulonner les sellettes et de soulever les pièces sur les boggies. J'envoie un agent de liaison au P. C. **ALBARET** pour rendre compte et demander le retrait des pièces.
Vers 6 heures, la pièce **LE GALLO** n'ayant plus de munitions, je lui donne l'ordre de prendre les mêmes dispositions que la 3e Batterie.
Vers 7 heures le Commandant **ALBARET** me répond :

« ***Au reçu de votre mot j'ai téléphoné de suite à l'Artillerie de l'Armée, il m'a été répondu que le Général ne voulait pas qu'on désarme des matériels, que du reste la situation ne comportait pas pour le moment de déplacement urgent nécessaire.***
« ***Aucune munition de 16 disponible n'existant plus dans l'Armée vos pièces avancées n'ont donc aucune chance de tirer ; dans ces conditions vous enlèverez dès maintenant vos culasses et les garerez dans un camion remisé un peu en arrière.***
« ***Vous pourrez également reporter un peu en arrière, si les abris de la position ne sont plus tenables, le personnel des pièces, abstraction faite de celui qui pourrait être éventuellement nécessaire pour mettre les pièces hors de service.*** »

Craignant que la pièce **HEURTEL** ne puisse continuer son tir, je donne l'ordre à l'Enseigne de Vaisseau **LE GALLO** de reboulonner sa pièce. Ordre que j'annule, la pièce **HEURTEL** signalant qu'elle peut toujours tirer.
A 7 h.30 toutes les munitions sont tirées.
Je fais porter les culasses dans un camion que j'envoie **à Coudun**.
A 7 h.40 la Division d'**Élincourt** me fait savoir qu'à 7 heures l'ennemi était **aux Boucaudes et à la carrière Madame** (à 2 km.500 en avant des positions) et qu'il continuait à avancer.
Connaissant les difficultés de manœuvre de nos matériels, malgré l'ordre reçu, je décide de sortir les pièces de Batterie et de les mettre sur chariot de route, *en les maintenant en face de leurs emplacements*, prêtes à être réarmées (boggies prêts).
Je rends compte au Commandant **ALBARET** des dispositions prises. A 9 h.10 le Commandant **ALBARET** envoie l'ordre de désarmer et de porter les pièces **dans la région de Remy**.
Les pièces **RUE** et **GUILLON** partent aussitôt avec l'Enseigne de Vaisseau **RUE**, le Sous-Lieutenant **GUILLON**, l'Équipe de transport et un peloton de chaque détachement.

La pièce **LE GALLO** part vers 10 heures avec l'Enseigne de Vaisseau **LE GALLO**, l'Équipe de transport et un peloton.
Une fois les pièces parties, le démontage des caissons **RUE** et **LE GALLO** est entrepris (les caissons **GUILLON** entourés d'un mur en béton ne devaient être démontés qu'ensuite).
Les caissons **RUE** sont assez facilement démontés.
Les caissons **LE GALLO**, profondément enfoncés dans un sol durci, sont difficiles à déboulonner et malgré les efforts du personnel on n'arrive pas à les soulever.
Vers 11 h.30 les positions sont violemment bombardées par obus gros calibre, les mitrailleuses se font entendre à l'Ouest des positions, **en arrière de Margny**.
J'envoie aux renseignements à la D. C. P. d'**Élincourt**. Elle avait évacué sans indiquer où elle allait.
J'apprends qu'elle est **à Marest** où j'envoie mon orienteur qui ne peut obtenir aucun renseignement.
Apprenant que l'I. D. est **à Élincourt**, j'envoie l'orienteur au P. C. de l'I. D. Il obtient des renseignements sur le front Nord, l'ennemi est encore à environ 1 km. 500 d'**Élincourt**, mais il ne peut rien prendre sur le front Ouest.
Le personnel exténué est incapable d'un travail de force utile.
Voyant que je ne pourrai faire enlever les caissons **LE GALLO** que par un personnel frais qui mettrait lui-même 5 ou 6 heures, craignant de voir tous mes véhicules détruits ou embouteillés par le bombardement, n'ayant aucun renseignement précis sur la situation que je pressens mauvaise à gauche, je donne l'ordre d'abandonner les caissons **LE GALLO** et et je fais dire au Lieutenant de Vaisseau **de VOGUË** de partir dès que les caissons **RUE** seront chargés. Vers 13 h.15 le quartier-maître de la mitrailleuse signale des groupes ennemis **en arrière du Plessier dans la direction de la route de Montdidier**.
Le Lieutenant de Vaisseau **de VOGUË** part vers 13 h.30 avec les caissons **RUE** et son personnel.
Un tracteur était venu prendre le chariot à boggies de la 12e Batterie.
Vers 14 heures les dépôts de munitions d'**Antheuil**, de **Margny**, ceux de **la route Margny-Marest** et de **Vandelicourt** (au Sud des positions) sont détruits par les Français.
Un 75 placé **en arrière de Vandelicourt** tire vers l'Ouest.
A 14 h.40 le Commandant de la pièce **HEURTEL** rend compte qu'il entend les mitrailleuses immédiatement **à l'Ouest du Plessier**.
N'ayant aucun moyen d'enlever la pièce (la route détruite de part et d'autre de cette pièce n'aurait du reste pas permis le passage du chariot) et sentant l'ennemi avancé à l'Ouest et au S.-O., je donne l'ordre de mettre le canon hors de service.
Par suite du mauvais fonctionnement des grenades, cette opération dure de 14 h.40 à 15 h.45. N'étant pas certain de l'effet produit dans l'âme par les grenades, je fais mâter à coups de masse quelques filets de l'écrou.
A 16 heures, après avoir incendié mon P. C. je quitte les positions avec l'ingénieur **BOUTAN**, l'Enseigne **HEURTEL** et les quelques hommes restés avec nous.
Vers 17 heures j'arrive à la 12e Batterie **à Coudun** et je vous rends compte de ce que j'ai fait en vous disant que je crois possible de retirer des positions le chariot à boggies de la 10e Batterie.
Les Officiers de cette Batterie étant très fatigués je vous demande d'envoyer l'Enseigne de Vaisseau **LAMEIGNIÈRE** avec quelques hommes de la 12e Batterie et un tracteur.
L'Enseigne de Vaisseau **LAMEIGNIÈRE** part vers 17 h.30 **à Marest** ; il demande à la Division si elle croit qu'il est encore possible d'aller **sur le chemin d'Élincourt au Plessier**. Malgré une réponse négative, l'Enseigne de Vaisseau **LAMEIGNIÈRE** continue sa route sous un violent tir d'interdiction et peut prendre aux positions les chariots à boggies des 3e et 10e Batteries.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Il rentre à sa batterie à 20 heures.

Batterie de Coudun

La Batterie reçoit, vers 7 heures, l'ordre d'ouvrir le feu **sur Lassigny**, **Canny-sur-Matz**, **Roye-sur-Matz**, à la cadence de 60 coups à l'heure jusqu'à épuisement des munitions Les munitions sont épuisées à 10 heures.
A 15 heures la Batterie reçoit l'ordre d'évacuer sa position.
Elle commence à exécuter l'ordre, mais à 15 h.15 contre-ordre est donné et 250 projectiles arrivent sans charges.
Estimant qu'une pièce suffit pour tirer ces 250 coups, le Commandant de Batterie continue le désarmement de la pièce de gauche.
Une seule pièce pouvant être déplacée, l'autre se tient toujours prête à tirer et ouvre le feu à 18 h.30 dès l'arrivée des charges, pour le continuer jusqu'à épuisement des munitions à 21 h.15.
L'autre pièce était partie **pour Remy** à 18 h.30 et ses caissons partent à 21 h.30.
La pièce **LAMEIGNIÈRE** est désarmée à 21 h.15 et mise sur chariot de route à 1 heure. Elle part **pour Arcis** à 2 heures.
Dans la matinée du 10 l'Enseigne de Vaisseau **TULLAYE** va chercher la dernière plate-forme.
Le personnel s'est admirablement conduit et je n'ai que des éloges à lui adresser.
Les hommes ont servi les pièces avec le masque protecteur sur le visage de minuit à 6 heures du matin.
Les différentes manœuvres commandées ont été exécutées avec calme, rapidité et précision, malgré un très violent bombardement de la région des pièces et des P. C.

Pertes en personnel

10e Batterie :	Détachement 866 :	3 blessés
		1 gazé
	Détachement 867 :	1 tué
		4 blessés
		1 gazé
	Total :	10 hommes

Soit 14 % de l'effectif combattant.
3e et 12e Batteries : Néant.
Je vous adresse des propositions de récompense pour le personnel des 3e, 10e et 12e Batteries.

Pertes de matériel

1 canon de 16 91^2 R 94 n° 3
1 affût à pivot central n° 30
3 jeux de caissons
2 boggies de 9 T. avec crics
Petit matériel non encore recensé

Signé : **DARLAN**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

——o——

Transmis à M .le Général I. G. A.

Il était matériellement impossible de ramener à l'arrière le deuxième matériel de la 10e Batterie mobile avant l'arrivée de l'ennemi par suite de l'état de la route crevée sur toute sa largeur par obus et bombes de part et d'autre de la pièce et aussi à cause de l'insuffisance des moyens de transport.
Le personnel que j'ai vu à l'œuvre a donné son maximum de rendement comme énergie, sang-froid et calme dans les opérations de retraite.

Q. G., **le 21 juin 1918**

Le Contre-Amiral
Commandant la 3e Division de la R. G. A.
Signé : **JEHENNE**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XIV

COMPTE RENDU des opérations auxquelles a participé le 3e Groupe de Canonniers Marins (11e, 13e Batteries de 16 et État-Major du Groupe) du 20 Mai au 16 juin 1918 (Bataille de Compiègne)

Le Commandement du 3e Groupe et son État-Major ont reçu l'ordre de quitter **le Front des Flandres le 11 mai 1918** et de se rendre **à Clermont** (**Oise**) à la disposition du Chef d'Escadron **LOUIS**, Commandant la R. G. A. de la 3e Armée.
En exécution de cet ordre du G. Q. G. transmis au Commandant du 3e Groupe par le Général **PEYRÈGNE**, Commandant l'Artillerie du D. A. N., celui-ci s'est immédiatement rendu **à Clermont** où il s'est présenté, **le 13 mai** à l'État-Major de la 3e Armée et **le 14** au Commandant **LOUIS** qui lui a donné les instructions suivantes :
« ***Rechercher des positions de batteries pour les 11e et 13e Batteries mobiles de 16 retirées, l'une à la 8e Armée, région de Toul, la seconde à la 2e Armée, région de Verdun, et attendues incessamment à la 3e Armée, à la disposition de laquelle elles sont placées désormais par ordre du G. Q. G.*** »
Les reconnaissances doivent s'effectuer **à l'Ouest de la grande route Lille-Compiègne, par Saint-Maur et Gournay-sur-Aronde** et particulièrement aux environs de **Maignelay**, **Coivrel**, **Vaumont**, **Saint-Martin-aux-Bois**.
Le Commandant du Groupe doit se mettre en relations avec le Lieutenant-Colonel **CHARLIER**, Commandant l'A. L. A. de la 3e Armée sous les ordres tactiques duquel il sera placé et avec le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, Commandant le 4e Groupe de Canonniers Marins dont la connaissance de la région lui sera des plus utiles.
Le Commandant du 3e Groupe, grâce à la parfaite camaraderie du Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, peut commencer immédiatement ses recherches après avoir pris les instructions du Colonel **CHARLIER** et s'être entretenu de la situation générale avec cet Officier supérieur et son camarade **DARLAN**.
A ce moment, une offensive **sur la région Montdidier-Noyon** est en préparation chez nous. Mes batteries devront pouvoir battre les objectifs principaux suivants : **Gratibus** (**au Nord de Montdidier**), **Fignières**, **Laboissière**, **Ételay**, **Ligrières**, **Faverdlles**, **Tilloloy** (si possible). Le Colonel **CHARLIER** et le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN** m'ont prévenu, et la carte l'indique parfaitement, qu'il n'existe pas **dans la région en avant de Gournay-sur-Aronde** et à l'Ouest, de positions convenables pour nos matériels. Les seules possibles **aux environs de Saint-Maur** sont retenues pour des 155 G. P. F. et un groupe de 240.
Je suis donc contraint d'orienter mes recherches **dans le triangle Saint-Martin-auxBois-Coivrel-Maignelay**. En n'allant pas **au Sud de la route de Saint-Martin-aux-Bois-Maignelay**, il me sera possible de battre les objectifs ci-dessus désignés.

On ne peut pas, d'autre part, songer à avancer nos matériels **au Nord de la ligne Coivrel-Montgerain**, à moins de renoncer à toute espèce de masque ou défilement, les quelques emplacements possibles dans la plaine qui s'étend **au Sud de la ligne Montdidier-Lassigny aux environs de Tricot-Méry** étant déjà occupés par des Groupes d'A. L. retenus par eux.
Le résultat des recherches est communiqué **le 15 mai au soir** au Lieutenant-Colonel **CHARLIER** et au Commandant **LOUIS**.
Les propositions faites sont les suivantes :

Une batterie (11e) au village de **Coivrel** : une pièce armement **par la route Maigneray-Coivrel** ; une pièce armement **par la route Vaumont-Coivrel**.

Une batterie (13e) **le long de la route Saint-Martin-aux-Bois - Maignelay**, masquée et défilée par **les bois de Montigny et des Planiques**.

Les deux pièces armant **par la grande route Saint-Martin-aux-Bois - Maignelay**.
Le 17 mai, le Commandant du 3e Groupe apprend qu'une batterie de son Groupe, la 16e (Lieutenant de Vaisseau **MARLOY**) jusque-là en position **à Aizy**, faisant partie du groupement spécial confié au Lieutenant-Colonel **BANCILLON** pour contre-battre les batteries affectées à a défense des pièces à longue portée tirant **sur Paris**, a reçu l'ordre de quitter ce groupement (6" Armée) et de venir se mettre à la disposition de la 3e Armée. Une pièce arrive par chemin de fer **à Compiègne**, l'autre par la route **à Vieux-Moulin** (**forêt de Compiègne**).
En attendant l'arrivée des 11e et 13e Batteries le Commandant du Groupe s'est installé d'abord au 4e Groupe, auprès du Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, puis **dès le 19 mai** à la 16e Batterie. **Le 18 mai**, il inspecte les pièces et le personnel de la 16e. L'ordre est donné par la R. G. A. à cette batterie d'occuper une position reconnue antérieurement par le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN sur la route Bourmant-Marest**. Toutefois, l'ordre de l'Armée est de ne pas hâter le mouvement d'armement. On commence aussitôt l'installation des batteries, et le transport des pièces s'effectue **dès le 20** (la pièce **de SAVIGNAC** en premier lieu), **le 22** (la deuxième pièce, celle **de SENTIS**).
Cette 16e Batterie se trouvant en avant, mais à proximité de tout le 4e Groupe et au contraire fort éloignée des deux autres batteries du 3e Groupe, et sans liaisons directes possibles avec le Commandant de ce dernier Groupe, il a été convenu et sanctionné par ordre de l'Artillerie de la 3e Armée qu'elle serait rattachée tactiquement au 4e Groupe de 16 de Canonniers Marins.
Il n'en sera donc plus question, dès le mouvement terminé (**22 mai**) dans ce rapport.
Le 20 mai, les positions reconnues par le 3e Groupe (11e et 13e Batteries) ont été acceptées par l'Armée.
Un télégramme du G. Q. G. arrive ce jour-là à la R. G. A. annonçant le départ des 11e et 13e Batteries des Armées qu'elles quittent **à destination d'Estrées-Saint-Denis**.
Étant données la grande distance qu'elles avaient à couvrir par route de cette gare aux positions, et les facilités considérables qu'offre pour les mouvements de débarquement **la gare de Saint-Just-en-Chaussée**, ainsi que la proximité de cette gare des positions à occuper (10 au lieu de 30 kilomètres), le Commandant du Groupe obtient qu'elles soient dirigées **sur Saint-Just-en-Chaussée**, où elles arrivent **le 21 mai** à 7 heures.
Débarqué aussitôt, le personnel travaillant est expédié **dans le bois de Planiques** où il campera et l'on commence aussitôt à creuser les fouilles et les installations diverses (lignes téléphoniques, P. C., etc.).
Le Commandant du 3e Groupe a décidé de s'installer à la 13e Batterie et a fixé l'emplacement de son P. C. **dans le bois de Montigny**, près du bord de la route.

L'armement des Batteries commence **le 22 mai**. La 11e Batterie est armée la première, les moyens de transport des deux batteries étant mis successivement à la disposition de l'une, puis de l'autre. Les échelons sont installés **à Angivillers**.
Les pièces sont en position de tir, les liaisons téléphoniques installées **le 24 mai**.
Entre temps, deux observatoires ont été installés par nos soins : l'un dit « François » **au Nord du village de Ferrières**, l'autre dit « Daniel » **dans le clocher de Méry**.
L'un et l'autre devaient faire partie d'une série d'observatoires d'A. L. reconnus et organisés par les soins du Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO**, Commandant le Groupe de 19 d'A. L. V. F., aidé de l'Ingénieur hydrographe **MARTY**.
Ce groupe, ainsi que le Lieutenant-Colonel **CHARLIER**, Commandant l'A. L. A. de la 3e Armée, ayant reçu l'ordre, à la suite des événements du **27 mai sur l'Aisne**, de quitter la 3e Armée, l'organisation d'ensemble d'un service d'observation spécial à l'A.L.A. fut abandonnée.
Le 3e Groupe de Canonniers Marins, toutefois, n'eut qu'à maintenir ses postes d'observation pour être certain de pouvoir régler en toutes circonstances.
Il eut aussi à sa disposition les S. R. O. T. fort bien installés dans la région (S. R. O. T. 51 installée **à Coivrel**) et en usa très largement ainsi que du ballon 93.
Le 1er juin, les 11e et 13e Batteries exécutent, avec un lot de tarage connu un tir de réglage afin de déterminer le régime, jusqu'alors ignoré de leurs pièces. L'observation faite par les observatoires S. R. O. T. donnent d'excellents résultats et nos pièces peuvent être considérées désormais comme exactement régimées. La 11e Batterie, qui possède deux lots de poudre, exécute aussi un tir de tarage du lot inconnu. Les résultats de tir vous ont été adressés par télégramme.
Les événements de **l'Aisne** ont amené dans la 3e Armée les modifications suivantes :
Les projets d'offensive sont suspendus, le Lieutenant-Colonel **CHARLIER**, Commandant le Groupement d'A. L. A. 3 a quitté l'Armée avec son régiment lourd **dans la nuit du 27 au 28 mai**.
Le 28, ordre nous est communiqué par la R. G. A. de la 3e Armée nous informant que le Groupement d'A. L. A. est placé désormais sous le Commandement du Chef d'Escadron **ALBARET** qui installe son P. C. **à la ferme du bois de Monchy** où se trouvait déjà le Lieutenant-Colonel **CHARLIER**. L'A. L. A. 3 est réduite aux groupes **ALBARET** et **SÉPULCHRE** (240 à tracteurs) **DARLAN** (4e Groupe de pièces de 16 de Canonniers Marins).
Ces trois Groupes installés **à l'Est de la grande route Compiègne-Lille**, et à gauche de celle-ci, les deux groupes **MICHELET** (270 de côte) et **d'ARVIEU** (3e Groupe de batteries de 16 de Canonniers-Marins, deux batteries 11e et 13e).
Le Commandant **ALBARET**, à qui j'ai demandé **le 28** ses instructions, me dit que je dépendrai désormais directement du Commandant **MICHELET** qui installe son P. C. **à Saint-Martin-aux-Bois** et qui doit commander le sous-groupement de gauche dont fera partie mon groupe.
J'entre en relations avec le Commandant **MICHELET**. Celui-ci m'apprend que son matériel n'est pas encore arrivé et qu'il ne pense pas, étant donné la leçon des événements de **l'Aisne**, qu'on lui fera occuper les positions qui lui ont été assignées, ces dernières étant beaucoup trop rapprochées des premières lignes. En conséquence, il va être retiré d'un moment à l'autre.
Le 29, après entente avec les Commandants **LOUIS**, **ALBARET**, **SEPULCHRE**, **MICHELET** et le Lieutenant de Vaisseau **DARLAN**, tous les Commandants de Groupe adressent à leur Chef des propositions pour l'échelonnement en profondeur de leurs batteries. Nous insistons sur l'impossibilité où nous nous trouvons de déplacer, avec les moyens à notre disposition, simultanément tous nos matériels. Nous n'en pouvons manœuvrer que la moitié. Il y a donc lieu de

ne déployer que cette proportion avec les moyens de transport à proximité, l'autre moitié étant à distance suffisamment éloignée en arrière pour qu'on n'ait pas à se préoccuper d'elle, avant que les batteries avancées, après avoir fait leur office, aient été conduites en lieu sur et les moyens de transport ramenés auprès des batteries entrant en action, quand les premières ont cessé le feu.
Le 30 mai, l'ordre me parvient de rechercher, pour l'échelonnement en profondeur de mes batteries, des positions en arrière. J'en avais déjà reconnu la veille **aux environs d'Esquirevillers**. Cette fois-ci j'ai donné l'ordre de diriger les recherches **entre la Neuville-Roi et Beaupuits**. Le soir même je fais remettre à la R. G. A. le résultat de mes reconnaissances. Il est facile de placer deux pièces **sur le bord de la route de Neuville-Roy à Beaupuits**.
Le Commandant **MICHELET** m'informe qu'il quitte **Saint-Martin-aux-Bois** et que son matériel ne devant pas venir, le sous-groupement qu'il commandait n'existe plus. En conséquence, je prendrai désormais les ordres du Commandant **ALBARET**.
A l'Ouest de la route nationale de Lille à Compiègne il ne reste donc plus, comme A. L. A., que mon Groupe.
Le 31 mai, nous apprenons qu'il y a devant nous quelques indices de préparation d'attaque de l'ennemi. C'est du reste assez vraisemblable après ses succès faciles qui l'ont amené **jusqu'à Château-Thierry**.
Une attaque **sur Compiègne** est probable.
Dès lors la 3e Armée va déployer une très grande activité d'artillerie pour faire la contre préparation offensive.
La 11e Batterie est ravitaillée en munitions **le 31 mai**.
Le 1er juin ses pièces et celles de la 13e sont régimées, et les lots de poudre qui nous sont envoyés tarés, nous sommes désormais en état de remplir toute mission qui nous sera confiée.
Ci-dessous le résultat des tirs effectués par la 11e Batterie en contre préparation offensive jusqu'à l'attaque allemande du **9 juin** :
31 mai. — 258 coups : 8 de réglage, 250 en interdiction **sur Bus**, **Fescamps**, **Laboissière Ételfay**, **carrefour route de Montdidier à Rouen**, **au Nord. de Fescamps** (nuit de 22 heures à 3 heures).
1er juin. — Réglage : 25 coups (régimage des pièces et tarage des lots de poudre) ; 5 coups sur batterie 58-74 pour protéger le ballon 93 ; la batterie se tait.
NOTA. — Le même jour la 13e Batterie tire 20 coups **sur la ferme Forestil** pour régimer ses pièces.
5 juin. — 40 coups **sur le carrefour S.-E. de Faverolles** et **le carrefour Nord d'Ételfay** (de 22 heures à 3 heures).
6 juin. — 20 coups sur le carrefour Sud de Faverolles ; 96 coups en interdiction **sur Piennes**, **Lignières**, **Ételfay** (nuit de 22 h. à 3 h.).
7 juin. — 47 coups en interdiction **sur Ételfay** (un de ces tirs provoque l'incendie et l'explosion d'un dépôt de munitions (renseignements fournis par S. R. O. T. 51).
Le 5 juin l'ordre est venu de déplacer la 13e Batterie pour réaliser l'échelonnement en profondeur demandé par tous les Chefs de Groupe et reconnu indispensable par l'Armée.
Toutefois ce mouvement semble exécuté trop timidement. Une de mes batteries, la 13e sera reculée seulement à 3 kilomètres environ. Au lieu d'être à 10, elle se trouvera à 13 kilomètres des premières lignes, position reconnue **le 30 mai** **entre La Neuville-Roy et Beaupuits**.
La 11e Batterie reste **à Coivrel**, à 7 kilomètres des premières lignes.
J'envoie aux observateurs de **Méry** et de **Ferrières** des instructions écrites fixant leur conduite en cas d'attaque ennemie réussissant devant eux.

Ils devront rester à leur poste tant que les liaisons téléphoniques avec le Groupe pourront être maintenues. Ils se replieront s'il y a lieu, avec l'artillerie de campagne ou 'l'infanterie de leur région. (L'un d'eux sera détaché en liaison permanente dès le début d'un attaque auprès du P. C. d'A. C. ou d'I. D. le plus voisin.) Le point de ralliement qui leur est donné est **la Neuville-Roy** où se trouvera la 13e Batterie. L'itinéraire leur est également indiqué.
Le mouvement de la 13e Batterie commencé **le 5 juin** à 16 heures est exécuté avec célérité et les pièces sont en position 32 heures après, **le 7 juin** à 2 heures.
Bien entendu, les liaisons ne sont que de fortune. Il n'existe pas de centraux téléphoniques principaux dans la région où est installée désormais la Batterie, et le Corps d'Armée auquel nous demandons le fil nécessaire pour nous relier au plus voisin ne peut le fournir. Nous communiquons tant bien que mal par un poste téléphonique particulier installé au village de **la Neuville-Roy** et par motocycliste.
Sentant l'attaque imminente je ne crois pas devoir déplacer mon P. C. où toutes les lignes de commandement, d'observation terrestre ou aérienne aboutissent et fonctionnent bien. Je suis aussi à ce poste à proximité de la batterie avancée à laquelle je suis certain de pouvoir toujours faire parvenir mes ordres.
J'ai donné l'ordre dès le mouvement de la 13e Batterie effectué avec les moyens de transport des deux batteries, aux échelons de se rapprocher le plus possible de la 11e. Ils se sont dissimulés dans **les bois de Planiques et de Montigny sur les bords des routes Vaumont-Coivrel et Saint-Martin-aux-Bois - Maignelay**.
Dès le 6 juin, l'impression générale de l'Armée est que l'attaque allemande est imminente. Je me maintiens en relations ave le Général **SÉROT ALMERAS de LA TOUR**, Commandant la Division dont le siège est **à Coivrel**, et le Colonel **LAGARDE**, Commandant l'infanterie de cette Division. Par eux je serai tenu au courant de tous les événements de notre front. Tous les rapports d'observateurs terrestres ou aériens concordent et annoncent que l'ennemi ne cache même plus ses mouvements.
De jour, de longues files de camions sont aperçues sur les routes aboutissant **au front de Montdidier**, **Lassigny**, **Noyon**. L'artillerie ennemie se tait, on attend l'attaque **pour la nuit du 7 au 8**. Notre contre préparation offensive fonctionne sans relâche ; on est prodigue en munitions ; obus ordinaires ou spéciaux. Les positions de batteries connues sont arrosées copieusement à l'ypérite. L'attaque se déclenche à minuit **le 9**. J'entends une canonnade, violente par rapport à celle des jours précédents. Cependant, comparée à celle des attaques de **Verdun**, elle ne parait pas formidable et je me demande d'abord si les Allemands, fatigués de nos tirs de harcèlement des derniers jours ne se bornent pas à nous répondre vivement.
Toutefois, au bout de quelque temps, l'arrivée de gaz et les renseignements fournis par l'I. D. de **Coivrel** ne permettent plus de douter que ce ne soit réellement la préparation de l'attaque attendue. La faiblesse relative de la canonnade dans notre région semble indiquer que la direction de cette attaque n'est pas **Montdidier-Clermont**, mais plus à droite. Elle part de la base **Montdidier-Lassigny-Noyon** et converge **sur Compiègne**. Nous sommes donc sur son flanc droit et l'ennemi (qui occupera au jour **Courcelles** qu'on lui reprendra plusieurs fois et définitivement **le 11 juin** dans une belle contre-attaque), puis **Méry** (**dans la journée du 9**, qui lui sera également repris), se borne, de notre côté, à se garder. Ses tirs sont surtout des neutralisations et des interdictions sur les points tels que **Tricot**, **Coivrel**, où il craint que soient massées des réserves et où il sait installés des É.-M. de Division.

Ses attaques **à droite de la grande route Lille à Compiègne**, par **Saint-Maur** et **Gournay-sur-Aronde**, c'est-à-dire en avant des villages de **Wacquemoulin**, **Neuvy**, **Moyenneville** auront plutôt le caractère de fortes reconnaissances exécutées par des flancs gardes tandis que ses masses glisseront par **Ressons-sur-Matz**, **Margny**. **Marquéglise en direction de Compiègne** par **Monchy**, **Humières** et **Antheuil**.
Le village de **Coivrel** est fortement arrosé dès le début de la préparation d'attaque et le sera jusqu'au jour. L'intervalle de 400 mètres environ compris entre les deux pièces de la 11e Batterie, située l'une au S.-E., l'autre au S.-O. du village est particulièrement battu. Un certain nombre de coups de cet arrosage tomberont près de nos pièces que l'ennemi ne me semble pas avoir pu repérer exactement grâce aux précautions prises : le camouflage a été soigneusement exécuté, la proximité immédiate des routes d'armement a permis d'éviter toute formation de chemin d'accès, enfin les tirs de nuit ont été exécutés avec des sachets antilueurs pour 155 G. P. F. qui ont donné d'excellents résultats. C'est en se rendant de sa pièce de droite à sa pièce de gauche, vers 2 heures, pour se rendre compte de la situation de celle-ci qu'il croit violemment prise à partie, que le Lieutenant de Vaisseau **HERSART de LA VILLEMARQUE**, Commandant la 11e Batterie mobile, est blessé à la cuisse. Après un pansement sommaire il continue son service avec autant de calme et de conscience qu'il a coutume de le faire. Malgré les souffrances que lui causera toute la journée et pendant quelques jours encore sa blessure, il n'interrompra jamais son service et donnera à tous un bel exemple de dévouement et d'énergie.
Dès le commencement de l'attaque j'ai essayé de communiquer avec le P. C. **ALBARET**, Groupement d'A. L. A., ou avec l'Artillerie de **Clermont**. Voyant que je n'y puis parvenir j'ai donné au Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE** qui possède 312 coups, dont les pièces sont bien réglées, l'ordre de tirer sans relâche sur les objectifs habituels et ceux que lui signale comme intéressant particulièrement la Division de **Coivrel**, c'est-à-dire **Piennes**. **Bus**, **Faverolles**, **Laboissière** et **Alfay**.
L'ordre sera exécuté sous l'arrosage et parmi l'atmosphère des gaz, très consciencieusement, avec calme et sang-froid, par les deux pièces de la 11e Batterie commandées par les Enseignes de Vaisseau **d'HESPEL** (pièce de gauche) et **ANDUZE-FARIS** (pièce de droite), jusqu'à consommation totale des, munitions.
Entre temps nos lignes directes plusieurs fois coupées entre le P.C. de Groupe et les centraux **Marbœuf** (**près de Coivrel**) et de **Meignelay**, sont réparées et vers 2 heures, j'obtiens la communication avec l'artillerie de la 3e Armée **à Clermont** ; je rends compte de ce qui s'est passé devant nous et de ce qu'exécutent: mes pièces. L'Officier d'É.-M. de service me fait connaître que nos tirs sont approuvés par l'artillerie de l'Armée.
Plus tard, vers 4 heures et vers 7 heures, je puis communiquer encore avec le P. C. **ALBARET** (par l'artillerie de **Clermont**) et avec le Commandant **LOUIS**, de la R. G. A. de **Clermont**. Leurs, ordres sont exactement ceux que nous avons exécutés de nous mêmes dès le début.
J'informe le Commandant **LOUIS**, dès que je puis communiquer avec lui, que nos munitions sont épuisées et lui en demande d'autres pour la 11e Batterie ou alors des ordres pour celle-ci, car le Général Commandant la Division m'a fait prévenir que l'ennemi a pris **Courcelles** et qu'il s'attend à une contre-attaque par la droite **sur Coivrel**. Dans ces conditions il semble que s'il n'y a plus de munitions à nous donner le moment soit venu de retirer cette batterie d'une position où elle ne peut plus rendre de service et où elle court le risque de ne plus pouvoir être retirée si la menace de l'ennemi se réalise.

Les boggies avant des 2 pièces ont été mis en place dès la veille de l'attaque et la manœuvre de l'enlèvement s'effectuera aussi rapidement que possible.
Le Commandant **LOUIS** m'informe qu'il n'y a plus de munitions à envoyer, mais que l'ordre de l'Armée est de rester sur les positions et que la bataille se déroule telle qu'elle est attendue.
En conséquence, je contremande l'ordre que j'avais fait porter aux échelons de se rendre à la Batterie même.
A 4 h.30, j'avais adressé au Commandant **ALBARET**, par motocycliste, un compte-rendu des événements qui s'étaient déroulés de mon côté.
Vers 7 heures, ne le voyant pas revenir, n'ayant plus de munitions, et doutant alors de ne pouvoir communiquer avec le R. G. A. de **Clermont**, j'ai envoyé l'orienteur du Groupe **PASSINI** demander des munitions ou des ordres au Commandant **ALBARET**. Il revient, vers 9 heures, m'apportant l'ordre écrit suivant : « A. L. G. P., 3e Armée, à Groupe **d'ARVIEU** :
« ***Artillerie Armée prescrit de désarmer vos deux batteries. Plus aucun coup de 16 dans l'Armée. Portez-les en arrière en formant un parc au Sud de la route Estrées-Clermont. Choisissez, vous-même, l'itinéraire. Signé : ALBARET.*** »
Presque en même temps le même ordre m'est téléphoné par la R. G. A. de **Clermont**.
J'ordonne l'exécution immédiate au Commandant la 11e Batterie Mobile et le mouvement commence aussitôt.
L'ordre téléphonique de l'Armée diffère de celui du Commandant **ALBARET** en ce qu'il me prescrit de ne pas toucher à la 13e Batterie et de transporter la 11e, non pas **au Sud de la route Estrées-Clermont**, mais **aux environs de Cressonsacq et Cernoy**.
J'annule donc les ordres de préparation à faire mouvement après la 11e Batterie — que je venais d'envoyer à la 13e — et je fixe à la 11e l'itinéraire suivant :
Pièce **d'HESPEL**. — **Maignelay**, **Montigny**, **Ravenel**, **Angivillers**, **Lieuvillers**, **Cressonsacq**..
Pièce **ANDUZE**. — **Veaumont**, **Maignelay**, **Montigny**, etc. et **Cressonsacq**.
La 11e Batterie est rassemblée au complet **aux environs de Cernoy** vers 20 heures.
A 13 heures ayant constaté que tout était calme et allait bien aux positions que nous étions en train de quitter je donne l'ordre de transporter mon P. C. à la 13e Batterie qui devient désormais la seule batterie en position de tir.
Bien qu'on m'ait dit qu'il n'y avait plus de munitions dans l'Armée, la 13e vient de recevoir 150 coups qu'elle tirera **dans la journée même du 9 juin et la nuit du 9 au 10 sur Onvillers et le château de Bains**, en interdiction, sur l'ordre de l'Artillerie de l'Armée (les pièces ont été soigneusement régimées **le 1er juin**).
J'ai donné l'ordre aux observateurs de **Ferrières** et **Méry** à 11 heures, **le 9**, d'évacuer leurs observatoires, désormais inutiles aux deux Batteries, tant à cause des nouvelles régions de tir de la 13e Batterie que par l'impossibilité d'avoir, avec eux, à ce nouvel emplacement de batterie, les liaisons téléphoniques. **Méry** est en flammes, le clocher, en particulier, quelques instants après que nos observateurs l'ont évacué. Il est pris dans l'après-midi.
Le 9, vers 21 heures, je reçois l'ordre de diriger la 11e Batterie **sur Catenoy**, **sur la route Estrées-Saint-Denis - Clermont**. Les routes sont encombrées et nul cantonnement et point de stationnement n'a été prévu pour elle dans ce village. Dans ces conditions je prescris de continuer le mouvement au jour, tant pour éviter des fausses manœuvres et des accidents, qu'un surcroît de fatigue au personnel surmené.

Notre situation vers 10 heures, **le 10 juin** est donc la suivante : la 11e Batterie **à Catenoy** cantonnée, et les pièces immobilisées sur route.
J'ai prescrit, en effet, au Commandant de cette Batterie de renvoyer immédiatement les moyens de transport des deux batteries à la disposition du Commandant de la 13e.
Celle-ci est en position de tir **à la Neuville-Roy** où se trouve également mon P. C. depuis la veille au soir.
Elle a reçu **le 9 au soir** 250 coups nouveaux dont elle a tiré 50 le matin **sur Orvillers**. A midi, l'ordre nous parvient de les tirer **sur Cuvilly**, **Ressons**, **Bourmont-Mareil**.
Dans la nuit du 9 au 10 le P.C. **ALBARET** installé **à la ferme du bois de Monchy** a dû se déplacer, l'ennemi menaçant ce point. Il est venu s'installer **à la ferme de l'Hermitage dans l'Est d'Estrées-Saint-Denis**. **Le 10**, également les camions ont été **à Coivrel** ramasser les douilles vides tirées par la 11e, que nous n'avions pu emporter la veille par manque de moyens de transport.
Elles sont déposées, le soir même, **à la Neuville-Roye** les camions nous étant nécessaires pour le déplacement de la 13e Batterie.
La situation de l'A. L. G. P. de la 3e Armée est la suivante :
Il ne reste en position que trois batteries :
1°) Une du Groupe **ALBARET** (240 Saint-Chamond) en position **dans la région de la Chelle**.
2°) Une du Groupe **SÉPULCHRE** (240 Saint-Chamond) en position **à Francières**.
3°) Une du Groupe **d'ARVIEU** (16 de Marine) en position **à la Neuville-Roy**.
Ne connaissant pas la situation générale du mouvement devant nous, j'envoie **à Hemevillers** l'Orienteur **PASSINI** auprès du Général Commandant la Division qui occupe la région où nous sommes, tant pour le prier de me renseigner que pour lui offrir le service de nos pièces s'il juge en avoir besoin.
La bataille se déroule toujours **en direction de Compiègne** où l'ennemi n'est pas encore contenu. Devant nous il a pris **Courcelle**, **Méry**, **Lataule**, **Belloy**, **Saint-Maur**, mais est arrêté **au Nord de l'Aronde** et et des villages **Montgerain**, **Ennevillers**, **Saint-Martin-aux-Bois**, **Wacquemoulin**, **Neufvy**, **Moyenneville**, **Gournay-sur-Aronde**. Arrêté donc à droite, il glisse devant nous vers le S.-E. **en direction de Compiègne**, **Paris**. Des obus arrivent **sur la gare d'Estrées-Saint-Denis**. Dans l'ensemble la canonnade est très faible. Vers 16 h. des 75 viennent se mettre en batterie à notre hauteur tirant vers l'Est.
Revenant du P. C. **ALBARET** où j'ai été moi-même aux renseignements et aux ordres, j'ai reçu celui de faire tirer le plus rapidement possible toutes les munitions restant à la 13e Batterie et de retirer immédiatement cette Batterie que je dois porter **à Mainbeuville**, **au Nord de Catenot**.
J'y suis passé, ai retenu l'emplacement des pièces et du matériel, un cantonnement, ai reconnu l'itinéraire ; on m'apprend que les fantassins blessés viennent d'annoncer que l'ennemi est **à Moyenneville**. Le tir a été terminé vers 17 h.30, les boggies avant étaient en place et le désarmement a commencé aussitôt. Je ne crois pas beaucoup à l'occupation par l'ennemi de **Moyenneville**, d'autant plus qu'on n'entend pas de fusillade.
Toutefois, j'envoie en reconnaissance **PASSINI** et je donne l'ordre de tenir les hommes prêts à se servir de leurs armes. **PASSINI** revient vers 20 h.30 me disant qu'il a dépassé de beaucoup **Moyenneville** où il a laissé la voiture de tourisme. A pied avec le chauffeur **LETOURNEUR** ils ont été sans rencontrer personne jusqu'à notre première ligne d'infanterie où deux chasseurs leur ont montré un bois à environ 500 mètres où se trouvent les Allemands.

Sans doute la route est complètement libre. Mais si quelques ennemis s'y glissaient il ne pourrait s'agir que d'un petit détachement de reconnaissance que quelques coups de mitrailleuses ou de fusil suffiront à convaincre que **la Neuville-Roye** est occupée et à mettre en fuite.
Je suis donc certain que nous pourrons enlever tranquillement tout notre matériel. Quand la nuit est venue, pour ne pas être surpris, j'envoie mon motocycliste en reconnaissance et il me rend compte que rien n'a changé devant nous. Vers 22 heures, un bataillon d'infanterie vient cantonner dans le village qui doit contre-attaquer au jour. A cette heure là, du reste, pièces et caissons sont partis. Il ne reste que le personnel et le matériel qui n'a pu être enlevé dans les premiers voyages.
A 6 heures tout est parti. Je visite avec l'orienteur **PASSINI** les positions. Il ne reste que les douilles vides que nous enverrons prendre dès que les camions nécessaires seront déchargés. J'ai prescrit aussi à la 11e d'envoyer une camionnette **à Poivrel** relever tout le fil téléphonique qu'on trouvera en état de servir.

Situation le 11 juin

11e Batterie **à Catenoy**.
13e Batterie et échelon, P. C. du Groupe **à Mainbeuville**.
Dans la journée je suis appelé au P. C. **ALBARET** qui s'est encore déplacé et. est installé **à Choisy-la-Victoir**e. J'y reçois l'ordre de transporter dès le lendemain matin mes batteries **à Bresles** d'abord, puis **à Hermes**, en attendant leur embarquement **à Méru**.
Le 12, la 13e est transportée non plus **à Hermes**, mais **à Mouy**. Cantonnement du personnel **à Mouchy-la-Ville**, **par Catenoy**, **Liancourt**, **Bury** et **Mouy**.
Le 13 les pièces de la 11e sont amenées **à Méru**. Même itinéraire, pont A. L. G. P. de **Mouy**, **Noye** et **Méru**.
Le personnel de l'État-Major du Groupe cantonne **à Mouchy-laVille** et **au château de Morainval**.
NOTA. — Les douilles vides ont dû être déposées **à Mainbeuville**. La R. G. A. de la 3e Armée en a été prévenue et doit les faire prendre.
Le 15, transport des batteries (chacune par ses propres moyens de transport **à Méru**).
Le 16, embarquement **à Méru** des 11e et 13e et de l'État-Major du Groupe. Arrivée le jour même et débarquement **à Villenauxe**.

Conclusion

Au sujet de l'emploi de nos matériels en période défensive
et dans la guerre de semi-mouvement actuelle

Ne possédant de moyens de transport que pour la moitié du matériel on n'en devra déployer que la même proportion. Il faut se souvenir aussi que c'est le même personnel marin et automobiliste, une seule équipe de transport fonctionnant pour deux pièces, qui travaille constamment. Après trois ou quatre manœuvres consécutives, ce personnel est à bout de force, malgré son endurance et sa bonne volonté. Il faut donc manœuvrer les matériels avec assez d'ampleur pour qu'on ait la certitude qu'ils resteront au moins 24 heures en position, pendant lesquelles on donnera un peu de repos au personnel de manœuvre.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Jusqu'ici on n'a guère fait tirer plus, de 60 à 100 coups par jour à chaque pièce, sauf quand i1 s'est agi dans certains cas de tirer en toute hâte les munitions restantes pour enlever ensuite le matériel.
Or, une pièce peut, je crois, aisément, sans fatigue pour elle et le personnel, tirer 150 et même 200 coups en 24 heures et cela pendant les quelques jours où on utilise nos matériels au moment d'une attaque. L'échelonnement en profondeur procurera d'ailleurs aussi un repos suffisant au matériel.
Il semble donc qu'on puisse se contenter en général, d'avoir en ligne la moitié seulement des matériels de 16 mis à la disposition d'une Armée. Ils suffiront aux besognes demandées.
Quant à la distance de la première ligne où 'l'on doit placer, dans l'hypothèse à envisager, ces pièces, et à l'intervalle de l'échelonnement en profondeur, il me parait pouvoir être déduit des considérations ci-dessous.
En admettant, dans une attaque réussissant, comme vitesse moyenne initiale de l'ennemi, 1 kilomètre à l'heure et 3 heures de préparation d'attaque et se rappelant qu'il faut, les boggies avant étant en place, 1 h.30 pour l'enlèvement d'une pièce et 6 heures pour l'enlèvement des caissons et de l'ensemble du matériel (à condition même qu'un voyage suffise, c'est-à-dire que tout le matériel automobile soit en bon état) notre pièce placée à 8 kilomètres de la première ligne pourra tirer pendant 3 heures sur une zone ennemie de 8 kilomètres de profondeur (portée 16.000 mètres) et tout sera enlevé une demi-heure environ avant que l'ennemi soit sur la position, à condition qu'on commence la manœuvre dès que l'attaque ennemie se déclenchera.
Peu après, généralement, le 75, puis l'Artillerie lourde courte se tait, soit qu'elle soit annihilée par la préparation ennemie, soit qu'elle fasse mouvement.
L'ennemi ayant avancé de 1 ou 2 kilomètres va donc progresser sans être gêné par aucun feu.
C'est donc à l'A. L. longue, échelonnée en profondeur, d'entrer en action. Il faut donc, pour nos matériels, qu'ils soient à 16 ou 18 kilomètres de la première ligne initiale, soit à 8 ou 10 kilomètres en arrière du premier échelon. Cette disposition semble donc permettre l'usage, dans les meilleures conditions possibles, de nos matériels et leur manœuvre.
Un autre avantage de l'échelonnement en profondeur pratiqué largement dès l'arrivée des matériels dans leur région d'action, c'est qu'on aura le temps d'organiser le tir : P. C., liaison téléphonique, observation ; toutes choses qu'il est impossible de réaliser quand on doit se mouvoir constamment et rien, du reste, n'est prévu suffisamment en arrière, en particulier les centraux téléphoniques.
J'ajoute en terminant que je n'ai que des éloges à faire du personnel des Équipes de transport et automobiliste, ainsi que des servants de pièces en particulier.

Signé : **D'ARVIEU**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XV

OPÉRATIONS
du Deuxième Groupe bis de Canonniers Marins
(du 12 mai au 27 septembre 1918)

———ooo———

Constitution du Groupe

Le Deuxième Groupe bis de Canonniers Marins a été constitué sur le Front.
Le 11 mai, le Capitaine de Corvette **CHOLET** recevait **à Neufmaisons**, **près de Baccarat**, l'ordre télégraphique de se rendre d'extrême urgence **à Conty**, **près d'Amiens**, pour se mettre aux ordres du Commandant **SABATIER**, représentant de la R. G. A. à l'Artillerie de la 1re Armée.
Aussitôt arrivé il faisait les reconnaissances nécessaires en vue de la mise en position de trois batteries de 16. Ces reconnaissances étaient terminées **le 14** à midi.
Deux des batteries, la 4e et la 8e venant de **Champagne** arrivaient **le 14** à 17 heures **en gare de Breteuil-Ville**, mais sans leurs véhicules automobiles envoyés par la route. Le déchargement était rendu, par ce fait, beaucoup plus lent et plus pénible et il était impossible de désencombrer la gare, ce qui provoquait les protestations du Commissaire militaire et du Chef de gare.
Les camions envoyés par route ignoraient leur destination définitive. Les commissions régulatrices automobiles, par suite d'une confusion peu compréhensible avec les batteries de 240 Saint-Chamond qui se déplaçaient dans la même région, n'avaient pu donner que des indications inexactes. C'est seulement grâce à l'initiative des commandants de batterie, ne tenant aucun compte de ces indications et faisant eux-mêmes des recherches, que la réunion des éléments de batteries put se faire **à Breteuil dans 1a nuit du 15 au 16**.
Les travaux d'installation de ces deux batteries commençaient aussitôt. **Le 19**, elles étaient prêtes à ouvrir le feu, une des pièces de la 4e **à Esclainvillers**, l'autre **au bois Saint-Martin** (**à l'Ouest d'Esclainvillers**), une des pièces de la 8e Batterie **sur le bord Sud de la route de Breteuil-Embranchement au Mesnil-Saint-Firmin**, l'autre **au bois de Lamermont**, à 1.500 mètres environ au Nord de la précédente.
La 3e Batterie du Groupe (2e Batterie mobile) arrive **le 18** à 17 h. **en gare de Saint-Just-en-Chaussée** avec une pièce seulement. Le débarquement commence aussitôt. Les positions sont préparées **dans la journée du 19** et la première pièce est prête à tirer **le 20** (**position de la ferme de la Hérelle**).
La seconde pièce arrive de **Mailly le 21 au soir** et est prête à tirer **le 22 au soir** (**position au bois de la Hérelle**).
Le P. C. du Commandant du Groupe est installé **à Tartigny depuis le 14 mai**.

Opérations

Tout le Groupe était donc en position et prêt à tirer **le 22 mai au soir**, mais sans munitions. Celles-ci ne devaient commencer à arriver dans l'Armée que **le 28**. Le Groupe n'a donc pas pris part à la prise de **Cantigny** effectuée par une Division américaine **à cette même date du 28**.
Les premiers obus arrivés (400 dont 200 sans les charges correspondantes) étaient uniquement des obus S. T. **Le 31 mai**, environ 700 coups en obus ordinaires arrivaient **à la gare de Bresle**.
L'Armée se déclarait dans l'impossibilité d'en assurer le transport aux batteries qui se trouvaient à près de 40 kilomètres de cette gare. Les batteries durent donc effectuer cette opération avec leurs propres moyens, y compris le déchargement des wagons.
A la suite de l'offensive allemande du **27 Mai**, des prélèvements considérables avaient été faits sur les unités à tracteurs de l'Armée, en particulier sur celles qui armaient les pièces longues (145 et 155 G. P. F.). Pour compenser la disparition de ces pièces, des tirs d'interdiction nous furent demandés **à partir du 1er juin** (une centaine de coups en moyenne par 24 heures, la plus grande partie de nuit).
Les munitions arrivées étant toutes en douilles courtes, la 2e Batterie ne prit pas part à ces tirs, de façon à lui laisser la possibilité d'utiliser les douilles longues dont un grand nombre nous était annoncé. **Le 2 juin**, l'artillerie lourde de l'Armée était réorganisée.
Le Groupement d'A. L. A. Sud commandé par le Lieutenant-Colonel **TRIBOUT** et dont le 2e Groupe bis avait fait partie jusque-là était supprimé. Un seul groupement d'A. L. A. était formé sous les ordres du Lieutenant-Colonel **CLARENCE**, Commandant le 84e R. A. L. T. Le Colonel **CLARENCE** installait son P. C. **à Tartigny** où le Commandant du 2e Groupe bis allait vivre avec lui **jusqu'en fin août**.
A cette même date du **2 juin**, des ordres étaient donnés par le Général **FOURNIER**, Commandant l'Artillerie de l'Armée en vue d'étudier des positions d'échelonnement des batteries. Ces ordres résultaient des enseignements tirés des offensives allemandes de **mars** et de **mai**. **Le 4 juin**, je remettais au Colonel Commandant l'A. L. A. un rapport proposant pour chaque batterie des positions de pièces en arrière des premières.
Je faisais remarquer que pour la pièce d'**Esclainvillers**, il ne fallait pas compter pouvoir l'enlever en cas d'attaque ennemie. La ligne de résistance de l'infanterie passait, en effet, à toucher la pièce.
Je reçus aussitôt l'ordre de déplacer non seulement cette pièce, mais celle du **bois Saint-Martin** et de les reporter en arrière **aux positions de la Faloise et de la voie Romaine** que j'avais indiquées comme positions de repli.
Le 7 juin au soir le mouvement était terminé. La 4e Batterie avait dû transporter non seulement son matériel, mais ses munitions. Les autres batteries du groupe lui avaient prêté des camions et du personnel.
Le 9 juin, se produisait l'offensive allemande **sur Compiègne**.
Les batteries mises en alerte à 0 h.30 exécutaient des tirs de C. P. O. conformément à un plan établi à l'avance suivant les ordres de l'Armée.
Le jour venu les batteries exécutaient des tirs sur tous les objectifs fugitifs qui se présentaient **dans la région de Piennes-Rollot**, droite de l'attaque allemande, rassemblements d'artillerie, troupes débarquant de camions, tanks signalés **dans la région du Fretoy**.
Environ 500 coups furent tirés dans la journée. **Pendant les nuits des 9 au 10 et du 10 au 11**, tirs d'interdiction d'une centaine de coups sur les routes **près de Rollot et d'Ételfay**. En outre, tirs sur objectifs fugitifs (camions) **dans la journée du 10**.

Le 11 juin un groupement de 5 divisions sous les ordres du Général **MANGIN** contre-attaquait à notre droite, **de Rubescourt à Saint-Maur**. Les batteries du groupe donnaient leur appui par des tirs prenant d'enfilade les routes parallèles au front utilisées par l'ennemi **dans la région de Rollot-Piennes** et effectuaient quelques tirs sur objectifs fugitifs, environ 450 coups dans la journée.
L'attaque continuait **dans la matinée du 12**. Environ 150 coups sur les mêmes objectifs.
Le 15 juin, le Général Commandant l'Artillerie de l'Armée, donnait l'ordre de ne laisser, dans leurs positions actuelles, qu'une pièce par batterie, l'autre devant occuper la position de repli la plus avancée. Ce mouvement était terminé **le 16 au soir**.
A partir du 12 juin, et pendant un mois environ, le Groupe fait des tirs de harcèlement de 50 à 100 coups par 24 heures, ainsi que quelques tirs en R/2 sur les maisons observatoires de **Montdidier**.
Le 19 juin, la pièce avancée de la 2e Batterie mobile éclate au coup de flambage en R/2. La pièce en position de repli vient la remplacer le même jour.
Le 12 juillet, le 9e Corps d'Armée effectue une action locale, **en face de Moreuil**, qui donne un gain de 1.500 mètres environ.
Le Groupe tire environ 250 coups pendant cette action.
Le 23, une nouvelle action, un peu plus au Sud, nous donne de nouveaux gains (**Mailly-Raineval** en particulier).
Le Groupe tire environ 500 coups ce jour-là.
Le 30 juillet, un tube de 16, venant de **Mailly**, arrive **à Saint-Just-en-Chaussée** pour remplacer celui de la 2e Batterie qui avait éclaté **le 19 juin**.
Les étiquettes du wagon indiquent que ce tube est parti de **Mailly le 19 juillet**. Dans un voyage précédent, il était allé **à Nantes** au lieu de **Mantes-Gassicourt** (gare régulatrice).
Ce tube est en mauvais état. Il fait quelques tirs à charge intermédiaire puis est réformé après examen par l'Inspection du Matériel dont j'avais demandé la visite. Aucun ordre ne nous étant parvenu **en fin août** sur la destination à lui donner, je le fais renvoyer **à Mailly**, le Groupe ne pouvant pas s'encombrer pendant la marche en avant d'une pièce inutilisable.
Le 1er août, le Général, Commandant l'Artillerie de l'Armée, donnait l'ordre de remettre en état **la position d'Esclainvillers** et de préparer une nouvelle position **à Thirmont** en vue d'une opération à laquelle devait prendre part la 4e Batterie et qui devait être la continuation de celles des **12 et 23 juillet**. Mais l'ennemi se sentant en danger **sur la rive Ouest de l'Avre et le ruisseau des Trois-Dons**, commençait un mouvement de repli, et **le 4 août**, je recevais l'ordre d'étudier, pour toutes les Batteries du Groupe, des positions plus avancées.
Sur ma proposition, la 2e Batterie se mettait en position **près de Broyes**, la 4e, **près de Grivesne**s, et la 8e, **en Perennes et Welles-Perennes**.
Les pièces étaient prêtes à ouvrir le feu **le 7 au soir**, bien qu'un très mauvais temps ait rendu le déplacement pénible.
Une attaque de grande envergure commençait **le 8** à 4 heures du matin, de concert avec les forces anglaises, à notre gauche, et la 3e Armée à notre droite. Cette attaque continuait **le 9 et le 10**, faisait dépasser largement **Montdidier**.
Le Groupe avait tiré environ 800 coups pendant les trois jours de combat. A 15 heures, **le 10**, l'ennemi était hors de portée de toutes les pièces de l'A.L.A. Les derniers coups tirés, le furent par la 8e Batterie de Canonniers Marins **sur les bois de la Boissière et du Crotale**.
Le Général **FOURNIER**, ne voulant pas porter en avant les Batteries de 16, qui se trouvaient, d'ailleurs à ce moment, à court de munitions, avant qu'un temps d'arrêt ne fut marqué dans notre

avance, les Batteries furent rassemblées **dans la région de Plainville**. Elles y restèrent **jusqu'au 26 août**.
Pendant cette période, le personnel, non occupé à la remise en état du matériel, prit part à la moisson dans la région reconquise.
Le 26 août, les pièces étaient portées en avant, aux emplacements suivants :

4e Batterie : **Vremy**
2e — **Arvillers**
8e — **Guerbigny**.

Par suite d'un nouveau recul de l'ennemi, seule la 4e Batterie tirait, de son nouvel emplacement, pour appuyer une action **sur Nesles** (une centaine de coups **dans la journée du 27**).
Le 28, les 3 Batteries se portaient encore en avant et prenaient position :

4e Batterie : **Fonchette** puis **à Curchy** ;
2e — **Herly** ;
8e — **Thillo**.

Elles appuyaient, **du 28 au 31**, de 250 coups des actions **dans la région de Hombleux et de la côte 74**.
A la demande du 36e C. A., la 4e Batterie tirait, en outre, **du 1er au 5 septembre**, 170 coups en interdiction **sur les sorties de Ham**.
L'ennemi continuait à reculer ; mais il ne restait plus que 300 coups disponibles dans l'Armée pour les pièces de 16 et aucun ravitaillement ultérieur n'était prévu.
Dans ces conditions, le Général **FOURNIER**, sur la proposition du Lieutenant de Vaisseau **GAUTIER**, Commandant p. i. le Groupe, donna l'ordre de ne faire avancer qu'une seule pièce qui, **le 8 au soir**, aussitôt que le rétablissement des ponts le permettait, prenait position **à Ollezy**, à ce moment dans les premières lignes. **Du 9 au 18**, cette pièce appuyait une série d'actions qui nous amenaient progressivement **aux lisières de Saint-Quentin**.
A cette dernière date du **18 septembre**, le Groupe n'avait plus un seul coup à tirer. La 4e Batterie fut rassemblée **à Rosières-en-Santerre**, la 2e et la 8e **à Nesles**. L'embarquement en vue du renvoi sur l'arrière devait être effectué dans ces deux gares.
Il avait lieu effectivement **les 26 et 27 septembre**, mais **à Rosières** pour toutes les batteries.

Remarques Générales

Le Groupe a pu fonctionner sans un seul incident sérieux depuis le début jusqu'à la fin des opérations. Malgré quelques bombardements assez vifs de l'ennemi, il n'a, pour ainsi dire, pas eu de pertes (en tout deux blessés légers : 1 à la 4e Batterie, 1 à l'État-Major du Groupe). Le personnel a montré, comme d'habitude, beaucoup d'entrain et d'endurance.
Tous les tirs demandés par le Commandement ont été exécutés, la plupart de ces tirs ont été des tirs d'interdiction.
Pendant les jours « J », quelques tirs de neutralisation de batteries s'y sont ajoutés.
La région ne se prêtait pas à l'observation terrestre.
Néanmoins la plupart des lots de poudre ont pu être tarés approximativement par ce procédé. Soit que le Groupe se servit de ses propres observateurs, soit qu'il fit appel à une Section R. O. T. ou à une Section télémétrique. Cette dernière observa quelques tirs de réglages par fusants hauts. Quelques tirs furent également repérés par appareil Ferrier.

Comme toujours les ballons ont rendu de bons services. Aucun tir n'a été observé par avion. L'avance a permis la constatation de quelques points d'impact — maison observatoire de **Montdidier**, pont sur le chemin de fer **entre Faverolles et Montdidier**, **Carrefour Ouest d'Etelfay**. La précision était comme toujours très bonne.
Les déplacements et les travaux ont toujours été faits très rapidement, bien que parfois sous le feu de l'ennemi (**position d'Esclainvillers**), **en mai**, ou par très mauvais temps (**6 et 7 août** pour les 3 batteries).
Des compliments ont été adressés à ce sujet, à plusieurs reprises au Commandant du Groupe par le Lieutenant-Colonel **CLARENCE**, Commandant l'A. L. A. et par le Général **FOURNIER**, Commandant l'Artillerie de l'Armée.
Il convient de remarquer que ces résultats n'ont pu être atteints que grâce aux conditions suivantes :
Très grande latitude laissée au Commandant de Groupe pour la détermination des emplacements exacts des pièces, la région seule étant indiquée par le Commandement.
Collaboration constante du Commandant de Groupe avec le Commandant de l'A. L. A., qui a pu être ainsi mis rapidement au courant des conditions de l'emploi et de déplacement de notre matériel très spécial. Le Général, Commandant l'Artillerie de l'Armée, laissant, d'autre part, au Commandant de l'A. L. A. le soin de régler tous les détails, nous n'avons jamais reçu que des ordres exécutables.
Conditions de terrain exceptionnellement favorables.
Dans la Somme, nous avons trouvé partout des sols où l'on pouvait creuser une cuve de plate-forme en moins de 12 heures.
Nous n'avons jamais trouvé ni argile compacte ni rocher.
Le sous-sol crayeux que l'on trouve dans cette région, au-dessous de quelques centimètres de terre végétale, avait, en outre, l'avantage d'empêcher les embourbages. à grande profondeur, du chariot à canon, si fréquents, parfois, dans les mauvais chemins.
Les matériaux de camouflage ont toujours pu être perçus rapidement et en quantité largement suffisante.
Il a été difficile, au début, de se procurer des matériaux de construction, mais **à partir de juin**, ces difficultés ont complètement disparu.
L'essence, nécessaire au Groupe, lui a toujours été délivrée sans aucun retard et avec le minimum, de formalités.
Des difficultés ne se sont produites que sur deux points :
Elles n'ont pu être résolues que par suite de circonstances favorables — réparation du matériel automobile.
L'Atelier n° 2 dont a disposé le groupe **jusqu'en fin juillet** a contribué aux réparations mais son rendement et ses moyens sont insuffisants.
Le Parc d'Armée (**Parc Donadey**) n'a rendu que des services très médiocres. Les réparations et les livraisons des pièces ne s'y effectuent que dans des conditions de lenteur déplorables.
En 4 mois et demi, il n'a pu remplacer la camionnette qui manquait à la 4e Batterie et qui, d'ailleurs lui manque toujours. Il en est de même pour la 8e Batterie dont une camionnette est évacuée depuis **le 9 août**. Ce n'est que grâce à la S. R. 84 que toutes les réparations urgentes et indispensables ont pu être faites. Si le Groupe n'avait pas, eu cette S. R. dans son voisinage, et si le Colonel, Commandant le 84e R. A. L. T. qui était, en même temps, Commandant de l'A. L.A., n'avait pas donné des ordres pour que ces réparations y fussent effectuées, le Groupe se serait trouvé, à diverses reprises, dans l'impossibilité de faire ses déplacements dans le temps qui lui était assigné.

J'ai déjà signalé, par un rapport spécial, **en date du 29 septembre**, que le matériel automobile aurait été insuffisant pour assurer notre ravitaillement en vivres et en eau. Je ne reviens donc pas sur ce sujet.

Fonctionnement du Groupe

L'Armée demande, à un Groupe de Canonniers Marins, exactement les même notes, états, comptes-rendus, calques, transmet les ordres de la même façon. Elle exige la même permanence d'un Officier au P. C. lui demande les mêmes liaisons par voiture automobile ou motocyclette, etc... Or, mon groupe n'a eu son matériel automobile que tardivement. Il ne comprenait comme personnel qu'un Officier (moi-même), un Sous-Officier orienteur (venu seulement **le 9 août**), un quartier-maître fourrier, un téléphoniste et un aide-orienteur. Il m'aurait été impossible de faire face à mes obligations si le Colonel Commandant l'A. L. A. n'avait donné des ordres à son personnel pour se mettre à ma disposition et si je n'avais rencontré le concours le plus obligeant et le plus dévoué dans les Officiers de son État-Major.
Lorsque j'ai été désigné **en fin août** pour exercer le Commandement d'un sous-groupement comprenant, outre mon Groupe un groupe de 155 G. P. F. et un groupe de 145, il s'est trouvé qu'un Capitaine de ce dernier groupe était disponible et a pu m'être donné comme adjoint et que le P. C. du même groupe s'est installé à l'endroit même qui m'avait été assigné pour exercer ce commandement.
Je crois inutile d'insister sur le fait que ces circonstances exceptionnellement favorables peuvent ne pas se reproduire. Il serait donc nécessaire de donner à nos propres groupes les moyens de fonctionner dans les mêmes conditions que ceux de l'Artillerie.

Résumé

Malgré quelques difficultés et grâce à des circonstances favorables le groupe a pu, pendant les quatre mois et demi qu'il est resté sur le Front, **de mai à septembre 1918**, exécuter toutes les missions qui lui ont été confiées. Il a pris part à toutes les actions importantes qui se sont déroulées **de Montdidier à Saint-Quentin**.
Son action parait avoir été efficace surtout **pendant les journées des 9 et 11 juin**, alors qu'il tirait dans le flanc de l'ennemi attaquant ou contre-attaqué. Elle a été réduite vers la fin par suite de la pénurie de munitions. Néanmoins le total des coups tirés pendant la période envisagée est de 6250.

Signé : **CHOLET**.
Capitaine de Corvette.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A. — 3e DIVISION
3e GROUPE
1re BATTERIE MOBILE
DE CANONNIERS MARINS

XVI

OPÉRATIONS
de la Montagne de Reims (15 au 23 juillet 1918)

———ooo———

1° J'ai reçu l'ordre de quitter **Villenauxe le 27 juin** par la route avec détachement de travailleurs, et d'envoyer le matériel et le reste du personnel de la 11e Batterie **à Épernay** par le train. Une position de batterie doit être occupée **sur la route Pourcy-Nogent** pour battre le champ de tir allant **de la vallée de l'Ardre aux gares de Reims**.
2° Je passe à la R. G. A. du G. A. N. puis à la R. G. A. de la 5e Armée où je remets les demandes de matériel nécessaires.
Je reçois les coordonnés de l'emplacement à occuper **à 800 mètres à l'Est de la ferme de Presles**, au Nord de la route avec interdiction de dépasser le tournant de la route au Nord **vers le chemin d'Écueil**, et de me rapprocher de **la ferme Presles au Sud**.
J'insiste sur la nécessité d'échelonner les pièces. Une pièce sera placée **sur la route Pourey-Nogent**, l'autre restera **près d'Épernay**, sur roues.
En route je prends le camouflage nécessaire et l'amène à la position. Toutes les instructions nécessaires sont laissées par moi **à la gare d'Épernay** pour l'Enseigne de Vaisseau Commandant les détachements.
3° La batterie arrive en gare à 8 heures **le 28 juin** après-midi, la fosse est commencée, tout le personnel disponible étant mis à la disposition de l'Enseigne de Vaisseau **d'HESPEL** pour les travaux d'abris et de transports.
Il y a de gros travaux de terrassement et un camouflage difficile. De plus au cours du travail la R. G. A. fait modifier la directrice pour la rapprocher de **la vallée de l'Ardre**.
En attendant la fin du travail, j'ai laissé la pièce **JOUBIN près d'Épernay**, et amené la pièce **d'HESPEL à Saint-Imoges**, ainsi que l'échelon de transport. Les munitions sont amenées à la position, transportées par le Lieutenant de Vaisseau **HÉRET**, les liaisons téléphoniques établies avec les P. C. voisins et le S. R. O. T. **le 1er juillet** la pièce approvisionnée à 200 coups reliée est prête à tirer.
Le Commandant de la R. G. A. me fait amener alors la pièce **JOUBIN à Saint-Imoges** où elle est garée.

4° Le Lieutenant-Colonel **BANCILLON** (P. C. **à Cormoyeux**) prend le Commandement de l'A. L. A. rive droite et la situation est la suivante :
1 pièce **d'HESPEL** approvisionnée à 200 coups **près de la ferme de Presles**,
1 pièce **JOUBIN près de Saint-Imoges**, prête à être approvisionnée et portée en position défensive.
Cette position défensive est construite à 800 mètres de la position **d'HESPEL** à l'Est.
Elle est mieux défilée aux vues terrestres et aériennes. Les Italiens s'étant laissés prendre **l'extrémité de la montagne de Bligny la route de Nanteuil, Pourcy et Fourcy-Nogent** est vue jusqu'en haut de la côte située entre les deux positions.
Notre offensive qui devait avoir lieu **le 3** étant remise nous restons sur la défensive et commençons à envisager une position de retraite **sur Saint-Imoges**.
Pour effectuer les mouvements avec ordre, des instructions écrites sont communiquées au Commandant **BANCILLON**.

Échelon éloigné **à Saint-Imoges**.
Échelon rapproché **à Courtagnon**.
Boggie avant en place à la pièce **d'HESPEL**.
Rendez-vous **à Saint-Imoges**.

Retraite :
a) pour les véhicules autres que le chariot porte-boggie par le Nord. (route **Nogent** et transversales) sous bois.
b) pour la pièce par le Sud (**Nanteuil**).
c) pour le personnel à pied par **Courtagnon**.
5° **Le 7 juillet** tout en restant sous les ordres du Commandant **BANCILLON** notre mission d'interdiction et de C. P. O. dépendra :

1° du I C. A. C. **pour la Vesle**,
2° du II C.A.L. **pour l'Ardre**,
3° les jours suivants j'insiste pour mettre en position la pièce **JOUBIN à Saint-Imoges**.

Nous nous battons à l'opposition des Italiens qui ont près de là un dépôt. Le Colonel fait changer l'emplacement et le situe **à la Briqueterie**. Le Général **CRÉPY** fait reprendre la mise en place de la pièce à l'emplacement de **Saint-Imoges**.
Le 13 la situation est la suivante :

2 positions offensives	l'une **près de Presles** occupée avec 200 coups. l'autre inoccupée 800 mètres, plus a l'Est.
2 positions de retraite	l'une **à Saint-Imoges** occupée avec 80 coups. l'autre 1.000 mètres au Sud **sur la route Épernay-Reims** inoccupée avec 800 coups.

Échelon avancé **à Courtagnon** prêt à enlever la pièce **d'HESPEL**, échelon éloigné **à Saint-Imoges**.
6° L'attaque allemande attendue se déclenche **dans la nuit du 14 au 15**, la pièce **d'HESPEL** a ses objectifs : villages de **la vallée de l'Ardre**. Le Colonel y ajoutera des nids de batteries ou des missions inopinées.
La pièce est bien réglée en direction, les lots connus, le régimage fait à la précédente position.
De 0 h.15 à 8 heures la pièce tire 180 coups.
Mais l'ennemi est près de la deuxième ligne (**Pourcy**) et occupe les crêtes à 2.000 mètres en face de nous, battant **la route de Pourcy-Nanteuil**, **Pourcy-Gourtagnon**, et **Pourcy-Nogent**.

A ce moment un camion de 50 coups que m'envoie l'Enseigne de Vaisseau **JOUBIN** m'arrive ; j'espérais pouvoir les tirer avant d'enlever la pièce. Mais il n'y a plus à attendre.
Après avoir été autorisé par le Colonel **BANCILLON**, je fais enlever la pièce, je renvoie le camion chargé de 20 projectiles non tirés.
La pièce partira **par la route Nogent-Montcherot** et **Reims-Épernay**.
Elle est vue mais de plus loin par les observatoires allemands. Elle est suivie pendant son mouvement par les tirs ennemis. Je n'ai qu'à louer l'admirable conduite des 2 échelons.
La retraite du matériel et du personnel est très difficile. Je n'ai plus de véhicules disponibles, je n'ai d'ailleurs que 2 camions,

1 camionnette est aux environs,
1 à la disposition de l'Enseigne de Vaisseau **JOUBIN** pour ses liaisons,
1 camion chargé de munitions,
1 autre apporte le matériel de l'équipe de transport.

Le camion qui prend la transversale sous bois dépasse infanterie et artillerie et s'enlise et immobilise un tracteur nécessaire à la pièce pour monter **la côte très raide de Pourcy-Nogent**.
A 10 heures il ne reste plus que les caissons, j'essaye en vain de les enlever mais tous les mouvements sont vus, un homme ne peut circuler sur la route sans recevoir des obus.
Je remets le mouvement à la nuit et fais enlever toutes les lignes téléphoniques.
Le soir je reviens vers l'échelon de transport enlever les caissons.
L'opération faite de nuit est très difficile et nous demande 4 heures.
Le 15 au jour la situation est la suivante :

Pièce **JOUBIN** en position **à Saint-Imoges** tirant depuis **le 15** à 9 heures.
Pièce **d'HESPEL** en position **à Saint-Imoges** avec personnel et échelon de transport.

8° La pièce **JOUBIN** a commencé le feu de 15 à 9 heures quand la pièce **d'HESPEL** a cessé le sien.
Elle tire **dans la matinée du 15**, 128 coups **sur Chaumuzy**. Elle continue **jusqu'au 17 au soir** à tirer sur des objectifs de plus en plus rapprochés.
Le 17 au soir elle tire en 8e charge intermédiaire **sur Pourcy** près de notre ancienne position.
Elle est approvisionnée par la pièce **HÉRET**, puis elle prendra part à la contre-offensive italienne **le 19**, britannique **le 22**, battant **la vallée de l'Ardre** au plus loin.
Elle consommera **du 15 au 22** environ 600 coups.
9° **Dans la nuit du 16 au 17** je reçois l'ordre d'envoyer **en gare d'Épernay** la pièce **d'HESPEL** et de faire rallier ensuite le train de roulage près de la pièce **JOUBIN**.
L'ennemi est **à Nanteuil** et **Courtagnon**.
Je ne laisse **à Épernay** bombardé par avion, qu'un homme à cause du matériel de la pièce d'**HESPEL**, et je laisse **à Ay** le matériel inutile de l'équipe de transport.
C'est **dans la nuit du 18 au 19** que le matelot **BESCOND** du détachement A. L. G. P. 826 est tué au cours du bombardement par avion. Il gardait la pièce **à Épernay**.
L'Enseigne de Vaisseau **d'HESPEL** l'a reconnu et fait inhumer **à l'hôpital Aubasmouet** avec les cérémonies religieuses et militaires.
C'était un des hommes les plus sérieux et courageux du détachement et c'est pourquoi on l'avait choisi pour cette mission très périlleuse.
Une position d'échelonnement est prévue par l'Armée pour la pièce **d'HESPEL près d'Épernay** avec directrice N.-O. pour contrebattre l'avance ennemie à l'Ouest.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Cette avance étant enrayée, je reçois l'ordre **le 22 au soir** de ramener cette pièce **à Saint-Imoges** d'où elle pourra se rendre, le cas échéant, à une position offensive.
Malgré le terrible bombardement par avion, le mouvement prescrit est effectué **dans la nuit du 22 au 23** par l'Enseigne de Vaisseau d'**HESPEL** et une fois de plus je tiens à louer l'admirable courage du Second-Maître canonnier **LE GUENNEC** et de son échelon ainsi que de l'échelon automobile.
C'est au cours de ce mouvement qu'une bombe tombe sur le caisson milieu et sur son porte-caisson.
Je fais renvoyer les restes **à Mailly** et demande le remplacement qui m'est annoncé **le 24**.
Le 23 au matin je vais reconnaître une position avancée avec l'Enseigne de Vaisseau **d'HESPEL**, Je la choisis à 20 mètres à l'Est de la 2e position préparée **sur la route Pourcy-Nogent**, les autres étant inutilisables.
J'envoie y travailler de jour, sous la direction de M. **d'HESPEL**, le camion restant à proximité et les hommes armés.
Le 24 au soir, cette position est terminée. La batterie est **à Saint-Imoges**. La pièce **JOUBIN** a 220 coups et l'on m'annonce 1.000 coups pour quinze jours.

Signé : **De LA VILLEMAROUE**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R. G. A. — 3e DIVISION
CANONNIERS MARINS

XVII

PARTICIPATION
des Batteries de Canonniers Marins à l'offensive américaine
du 12 septembre 1918 contre le Saillant de Saint-Mihiel

———ooo———

Les batteries engagées sont au nombre de cinq ; trois : les 1re, 9e et 13e **au Sud** ; deux : les 11e et 16e **à l'Ouest du Saillant**.

1.— *Sud du Saillant*

Les 1re et 9e Batteries sont respectivement mises en position **le 26 septembre**, **au Nord de la forêt de Puvenelle et dans le ravin des Hayes**.
La 13e Batterie est placée **dans la forêt de la Reine**.
La 1re Batterie est sur le secteur de la 90e D. I. U. S. et placée sous le Commandement du Colonel d'Artillerie **HOWELL**, la 9e Batterie est sur le secteur de la 89e D. I. U. S. et placée sous le commandement du Colonel **BAUKER**.
Les deux batteries sont sur le territoire du 1er C. A. U. S. dont l'artillerie dépend du Général **DAVIS**.
Du 12 au 16 septembre les 3 batteries exécutent des tirs de harcèlement et y dépensent 1.025 coups.
La 13e Batterie part **pour la Champagne le 16 septembre** et les deux autres **pour Châtenois le 26**.

2. — *Ouest du Saillant*

Les 11e et 16e Batteries sont mises respectivement en position **du 2 au 5 septembre** les premières **dans les positions de Ranzières**, la seconde **dans les positions de la forêt d'Ablonville**.
Les deux batteries font partie du groupe de gauche de l'A. L. de la 1re Armée U. S. aux ordres du Colonel **SCOTT**.
Du 12 au 14 septembre elles font des tirs d'interdiction et de harcèlement sur les arrières de l'ennemi dépensant environ 1.100 coups.
Les deux batteries quittent la région **le 15 septembre** et sont dirigées **sur la Champagne**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A. — 3e DIVISION
CANONNIERS MARINS
3e GROUPE

XVIII

Le Lieutenant de Vaisseau d'ARVIEU,
Commandant le 3e Groupe de Canonniers Marins
à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division de la R. G. A.

———ooo———

Amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-dessous de la participation de l'État-Major du 3e Groupe de Canonniers Marins et des batteries diverses qui ont été, successivement ou simultanément, placées sous mes ordres aux opérations de **septembre et octobre 1918 devant Saint-Mihiel** et **en Champagne**.

1° **Devant Saint-Mihiel** ont été prêtées à l'Armée Américaine, les 1re, 9e et 13e Batteries. Elles occupaient lors de l'attaque qui a abouti à l'étranglement de la « hernie » de **Saint-Mihiel**, **en septembre 1918**, les emplacements suivants :

1re Batterie : **Forêt de Puvenelle**.
9e Batterie : Position dite « Autret » **au bois des Hayes**.
13e Batterie : **Forêt de la Reine**.

La 1re appartenait au Groupement commandé par le Colonel **HOWEL**, de l'Armée Américaine.
La 9e au groupement du Colonel **BENCKER** de l'Armée Américaine.
La 13e au Groupement du Chef d'Escadron **BRETZNER**, Commandant du Groupe de 240 à tracteurs de la R. G. A.
Le Général américain **DAVIS**, Commandant l'Artillerie du 1er Corps d'Armée U.S.A. avait sous ses ordres les deux premières de ces batteries. Le Général **MAC-GUSKLIN** commandait l'artillerie de l'Armée Américaine du Général **PERSHING**.
La participation de ces 3 batteries aux opérations de l'Armée Américaine **devant Saint-Mihiel** a été telle qu'une lettre de remerciements fort élogieuse, pour les trois Commandants de ces batteries : Lieutenant de Vaisseau **LE COUR GRANDMAISON**, **TARDY** et **MORIN**, puis **TRACOU**, du Général Commandant l'Artillerie Américaine, nous a été communiquée par vos soins.
Les deux autres batteries du 3e Groupe (11e et 16e) se trouvaient à la même époque **au Nord de Saint-Mihiel sur les positions d'Amblonville** (16e **tranchée de Calonne**), et **de Ranzières**, et étaient mises aux ordres du Capitaine de Corvette **d'EUDEVILLE**.
Cette opération terminée, l'État-Major du 3e Groupe s'est rendu d'après vos ordres **à Saint-Memie près Chalons** à la disposition du Commandant **MAURIN**, Commandant la R. G. A. de la 4e Armée

et du Général **PEYREGNE**, Commandant l'Artillerie de la 4e Armée pour participer aux attaques projetées pour la **fin de septembre** et il y est resté jusqu'à l'armistice qui a trouvé cet État-Major et les batteries restant à ce moment, sous ses ordres **sur les bords de l'Aisne** où il a suivi la progression de l'Armée **GOURAUD**.
Pour l'attaque du **26 septembre**, l'Artillerie de la 4e Armée comprenait 3 Groupements : les Batteries de Marine ci-dessous faisaient partie de chacun de ces groupements dans celui de gauche (Commandant **PICHELIN**) ; Batterie 3 (Lieutenant de Vaisseau **de VOGUË**) en position **près de Mourmelon-le-Grand**, **depuis le milieu d'août**, en plein **Camp de Chalons** ; Batterie 13, (Lieutenant de Vaisseau **TRACOU**) dans la même région et venue de **la forêt de la Reine**, par chemin de fer.
Dans le Groupement du Centre, Colonel **BOURGAIN**, Commandant auquel était adjoint le Commandant du 3e Groupe de Canonniers Marins, la 7e Batterie (Lieutenant de Vaisseau **BOGARD**).
Dans le Groupement de droite : (Colonel Américain **YOUNG**) les batteries 11 (Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE**) **dans la région du Rondchamp** (**Argonne**), et 16 (Lieutenant de Vaisseau **MARLOY**, réduite à une pièce) **dans la région de Virginy**, venue par route du **Nord de Saint-Mihiel**.
La 4e Armée comprenait alors :

A gauche : les 4e, 14e et 11e C. A. (**de Reims à Somme-Py**).
Au Centre : le 21e, le 2e C. A. (**de Somme-Py à Minaucourt**).
A droite : les 9e et 38e C. A. (**de Minaucourt à l'Argonne**).

Les Batteries ont travaillé d'après les ordres de l'Armée jusqu'au décollement, puis ensuite, à mesure que certains d'entre-eux suivaient la progression de l'Armée **GOURAUD** ; d'après ceux des C. A. à la disposition duquel ou desquelles elles étaient mises par Monsieur le Général **PEYREGNE**.
Le 28 septembre le Colonel **BOURGAIN** appelé à un autre commandement, le Commandant du 3e Groupe de Canonniers Marins prenait le Commandement du Groupement Artillerie du Centre comprenant alors : une batterie de 340, 2 batteries de 32, une batterie de 285, une de 274 et la 7e Batterie de 16 Marine. Il était ensuite remplacé par le Commandant **ROLLAND** qui amenait une batterie de 305. Il lui restait adjoint 2 jours. Pendant ce temps, il avait poussé en avant la 7e Batterie **BOGARD** (installée d'abord près de la maison de garde, **en arrière du Trou Bricot**), **dans la région de Somme-Py** par la route hâtivement rétablie **de Somme-Suippe à Tahure et Somme-Py**, une pièce d'abord avancée **au Sud de Somme-Py** puis à mesure que notre progression continuait, la 2e **au Nord de Somme-Py sur la grande route d'Attigny**. Cette pièce était celle de l'Enseigne **OIRY**.
Les reconnaissances effectuées par les Commandants de batteries ou moi-même nous montrent rapidement que nos matériels ne peuvent être avancés que par les routes : **Tahure**, **Somme-Py**, **fermes de Medeah et Constantine**, **Attigny**, et **la grande route de Sainte-Menehould à Vouziers par Monthois**.
Les pièces de batterie **BOGARD**, ayant consommé toutes les munitions, et étant usées au point de donner une dispersion dangereuse, de l'ordre de 2.000 mètres, sont remplacées par la 13e Batterie, venue par route de **la région de Mourmelon**. J'ordonne à toutes les batteries portées à la poursuite de l'ennemi de manœuvrer par échelon : une pièce étant en batterie, l'autre sur route prête à se porter en avant. Entre temps, j'ai reçu l'ordre de me rendre de ma personne **au camp de Chalons à la ferme de Vadenay** à la disposition comme son adjoint, du Colonel **BOURGAIN** prenant le Commandement d'un Groupe A. L. G. P., destiné à briser la résistance de l'ennemi à la fourmilière

de **Sainte-Marie à Py**.
Mais à peine arrivé **à la ferme de Vadenay**, nous apprenons que l'ennemi a abandonné ses positions de résistance initiales, et bat en retraite. La presque totalité de l'A. L. G. P. est hors de portée de l'ennemi et est envoyée à l'arrière. Seules nos pièces de Marine participent à la poursuite de la 4e Armée.
Quand on sera arrivé **à l'Aisne**, les 240 à tracteurs (Groupes **BRETZNER** et **DENIS**) enverront avec nous les éléments de la Batterie **BESNIER** du Groupe **BRETZNER**, pour les opérations **du début de novembre**.
Pendant le mois d'octobre, les Batteries de Marine : 3, 7, 13, 11, 16, qui après le départ du Colonel **BOURGAIN** et de l'A. L. G. P., ont été par ordre du Général **PEYREGNE**, rassemblées sous mon commandement, vont participer, seule A. L. G. P., à la poursuite de l'ennemi et aider à briser ses lignes successives de résistance. Mon P. C., d'abord installé pendant quelques jours **auprès du Trou Bricot**, dans les abris de l'ancienne batterie de 16 de Marine, est transporté ensuite **au Presbytère du village de Contreuve**, puis après les combats des **1er, 2 et 3 novembre**, **au village de Coulommes-Marqueny**.
Les Batteries 13 et 16 ont d'abord fait mouvement, prenant position : la 13e, une pièce **au Nord de Somme-Py**, où elle a remplacé la pièce **OIRY** de la Batterie **BOGARD** (celle-ci devant être renvoyée **à Mailly**, est cantonnée **à Somme-Suippe**, attendant des moyens de transport) ; la 2e pièce sur route d'abord, puis **près de la ferme de Medeah** ; la 16e une seule pièce (la 2e, un Canet, a été laissée **à Sainte-Menehould**, son frein ne fonctionnant pas, puis envoyée **à Mailly** pour être réparée), **à Fontaine-en-Dormois.**
Après les combats d'**Orfeuil** et le refoulement **en Argonne** de l'ennemi, **jusqu'au col de Grand'pré**, la 11e Batterie a poussé une pièce **près de Vienne-la-Ville** (pièce **JOUBIN**), la 2e **au bois de la Malmaison**, **près de Monthois** (pièce **d'HESPEL**).
Enfin, la 3e Batterie **de VOGUË** a reçu l'ordre de se transporter de **la région de Mourmelon-le-Grand**, à celle de **Vouziers**, où elle prend position : une pièce (Enseigne de Vaisseau **RUE**) entre les villages de **Sainte-Marie** et **Blaise**, la 2e (Sous-Lieutenant **GUILLON**) **entre Blaise et Vouziers**.
Alors que l'ennemi occupe encore **Rilly-aux-Oies** et **une partie de la rive gauche de l'Aisne**, **entre la boucle et Attigny**, la 13e Batterie a continué son avance et a ses deux pièces en position, l'une (Enseigne de Vaisseau **ANDUZE**) **entre Pauvres et Coulommes**, la 2e (Enseigne de Vaisseau **HOUPEURT**) **entre Coulommes et Vaux-Champagne**. Le P.C. du Lieutenant de Vaisseau **TRACOU**, son Commandant est **à Vaux-Champagne**.
Le Lieutenant de Vaisseau **de VOGUË**, Commandant la 3e Batterie, a son P. C. **à Blaise**.
Le Lieutenant de Vaisseau **MARLOY**, Commandant la 16e Batterie, a son P.C. avec moi, **au Presbytère de Contreuve**,
Le Lieutenant de Vaisseau **de LA VILLEMARQUE**, Commandant la 11e Batterie, a son P. C. **à Monthois**.
Sur ces positions, ces batteries coopèrent à toutes les actions des 9e, 14e et 11e C. A. (13e, 16e et 3e Batteries), du 38e C. A. et de l'Armée américaine (11e Batterie).
Les Batteries 11 et 16 sont retirées, **les 29 et 30 octobre** et s'embarquent **à Sainte-Menehould pour Châtenois**.
Les 13e et 16e Batteries ont, en particulier, prêté leur concours à la Division **PETIT** (du 9e C. A.) le jour où celle-ci qui avait franchi **l'Aisne à Vouziers**, a subi une forte contre-attaque allemande et failli être rejetée **dans l'Aisne**.

Enfin, les Batteries 3 et 13 prennent avec la Batterie de 240 **BESNIER** (placée sous mon Commandement et installée **à Coulommes-Marquenoy**) une part très active aux combats des **1er, 2 et 3 novembre**, par lesquels la 4e Armée, attaquant **sur la rive droite de l'Aisne**, **au Nord et au Sud de Vouziers**, menace de couper les forces allemandes qui tiennent en échec l'Armée américaine **devant Grand'pré** et **de l'Argonne aux Hauts de Meuse**, et détermine la retraite générale de l'ennemi, permettant l'avance des Américains concurremment à celles de nos troupes.
Dans l'ensemble de ces opérations, nos batteries ont tiré 6.000 coups. Les derniers obus sont envoyés par les Batteries 3 et 13 sur les abords des villages de **Châtillon-sur-Bar** et **le Chesne-Populeux**, une demi-heure environ avant l'entrée de nos troupes poursuivant l'ennemi.
Le passage de **l'Aisne** est alors étudié et doit s'effectuer **le mercredi 6 novembre**, **à Vouziers**, où un pont sera remis en état à ce moment. Mais l'ordre est arrivé du Général **GOURAUD** de ne faire franchir **l'Aisne** qu'aux batteries de 75 et de 105.
La 3e Batterie est cependant avancée encore **de Blaise à la gare de Voncq**, la pièce **ANDUZE** de la 13e va essayer de prendre position **à l'Est de Vaux-Champagne**.
L'armistice trouve ces batteries sur ces positions. Elles sont de là ramenées **à Somme-Suippe** par le Lieutenant de Vaisseau **de VOGUË** et **à Châtenois**.
Nos pertes ont été de 2 tués : (les matelots **CARIOU**, de la 3e Batterie, **GROUSSILLIAT**, de la 16e Batterie).
Le Maître-canonnier **PERHIRIN** atteint de la grippe, a voulu continuer son service jusqu'à la limite de ses forces, et est mort à l'hôpital, victime de son dévouement.
4 blessés : les matelots : **LE MADEC**, **LEDEZ**, **TOCQUET**, Conducteur **HUET** de la 3e Batterie.
Je n'ai que des éloges à faire de tous les Officiers, Sous-Officiers et marins placés sous mes ordres. Tous ont rivalisé d'entrain, de courage de dévouement et bonne volonté pour ne pas lâcher prise sur l'ennemi, malgré les difficultés considérables du transport de nos matériels, le mauvais état des routes et la rapidité de l'avance de la 4e Armée. Monsieur le Général **PEYREGNE**, Commandant l'Artillerie de la 4e Armée a bien voulu, par d'assez nombreuses citations, témoigner aux Canonniers Marins sa satisfaction pour les services qu'ils ont rendu.

Signé : **D'ARVIEU**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

R.G.A. — 3e DIVISION
4e GROUPE
n° 155

XIX

COMPTE RENDU
des événements du 30 août au 15 septembre dans la IIe Armée

———ooo———

30 août. — L'État-Major du 4e Groupe et la 10e Batterie mobile quittent **Villenauxe** à destination de la IIe Armée.
Le Commandant du 4e Groupe reçoit l'ordre du Commandant de l'Artillerie de la 2e Armée, de reconnaître une position de batterie **dans la région de Bras**.
31 août. — Débarquement de la 10e Batterie mobile **à Dugny**, à 17 h.30. La Batterie est rendue **à Jardin-Fontaine** (8 kilomètres), à 22 heures.
Départ de **Villenauxe** de la 12e Batterie mobile.
Par note n° 3.381, le Général commandant l'Artillerie forme un Groupement A. L. G. P., placé sous les ordres du Chef d'Escadron **COUADE** et un Sous-Groupement de 16, sous les ordres du Capitaine de Corvette **DARLAN**, Sous-Groupement composé des Batteries 6, 10, 12, 17, 18.
La 6e Batterie doit armer **la position de Bras**.
La 17e — — — — **des Essarts**.
La 12e — — — — **de la Haie Houry**.
La 10e — — — — **de Belrupt**.
La 18e — — — — **de Jaulny**.
P. C. du Sous-Groupement : **Ravin du Grand-Trisse**.
1er septembre. — La 12e Batterie mobile débarque **à Dugny**, à 16 heures. La Batterie est rendue **à Jardin-Fontaine**, à 22 heures.
3 septembre. — Le Commandant du Sous-Groupement reçoit l'ordre d'étudier l'équipement du **front de l'Argonne à la Meuse** en Batterie de 16 M.

Positions adoptées :

Le Claon, 93-36	Positions existantes
Bois Bourrus, 08-74	
Ferme Bertrame, 82-72	Nouvelles positions
Bois de Parois, 11-67	
Bois de Lambechamp, 42-67	
Côte du Poivre, 90-15	

6 septembre. — Le Commandant du Sous-Groupement reçoit l'ordre du Lieutenant-Colonel **COUADE**, Commandant le Groupement, de faire armer les positions :

Des **Essarts** par la 17e Batterie mobile.
De **la Haie Houry** par la 6e Batterie mobile.
De **Jaulny** par la 18e Batterie mobile.

Les batteries sont prêtes à entrer en action **le 10 septembre**.
Les Batteries 10 et 12 sont chargées d'exécuter les travaux de la rive gauche.
7, **8**, **9 septembre**. — Les Batteries 6, 17, 18 arment les positions indiquées.
La 12e Batterie termine **la position du Poivre**.
Les 10e et 12e Batteries commencent les positions de la rive gauche.
10 et 11 septembre. — Installation des observatoires à la Batterie de **Damloup**, à l'ouvrage d'**Eix**, **au camp Romain**. Entente avec l'Escadrille 213, le Ballon 61, la Section télémétrique du **fort du Rozelier**.
12 septembre. — A une heure commencement de la préparation de l'attaque américaine **sur Saint-Mihiel**.
Le Sous-Groupement des 16 M. est chargé de l'interdiction systématique sur le front de la 2e Armée et des tirs sur les objectifs fugitifs imprévus.
Ces tirs sont commencés à 1 heure, **le 12**, par une rafale de 1 minute 30 de tout le Sous-Groupement **sur Étain**.
Au jour, malgré un temps peu favorable, les Batteries règlent leurs tirs par observatoires terrestres (Observation par ballon ou avion impossible).
La 18e Batterie commence un réglage par coups fusants hauts interrompu par l'éclatement d'une pièce, dont la tape était en place (la tape venant d'être placée quelques instants auparavant pour protéger l'âme de l'atteinte d'éclats tombant près de la pièce).
La 17e Batterie règle une pièce par fusants hauts.
Objectifs battus : **Étain**, **Rouvres**, **fort de Spincourt**, **Morgemoulin**, **Foameix** et **Warcq**.
La circulation ennemie étant nulle, les seuls objectifs imprévus sont des batteries en action.
Quatre batteries sont neutralisées.
13 septembre. — Même interdiction systématique que la veille.
Quelques rafales sur le carrefour 60 - 14, **Buzy** et **Ornel**, où des convois sont signalés.
Trois batteries sont contre-battues.
14 septembre. — Même interdiction systématique que les jours précédents.
Rafales sur des camions **à Rouvres**.
Cinq batteries sont contre-battues.
La 6e Batterie règle par avions.
Nombre approximatif des coups tirés : 1.800.
15 septembre. — Par ordre du Général commandant l'Artillerie, le Capitaine de Corvette **DARLAN** quitte le Commandement du Sous-Groupement pour prendre la direction des travaux de la rive gauche.
La 15e Batterie désarme **le Julny** pour aller occuper une position **à l'Est de la Chalade** (emplacement imposé) remplaçant la position du **Claon** trop en arrière.
La 6e Batterie est affectée en principe **à Bertrame**.
La 10e — — — **à Parois**.
La 12e — — — **à Lambechamp**.
La 17e — — — **à Bois Bourrus**.

Le Commandant du 4e Groupe s'installe **dans le bois de Parois**. La 6e et la 17e restent en Batterie jusqu'à nouvel ordre. La 10e et la 12e portent leurs pièces **à Parois** et **à Recicourt**.
1er octobre. — Par ordre du Sous-Groupement **LONG**, les batteries restent en alerte, prêtes à tirer.
3 octobre. — Le Sous-Groupement **LONG** est supprimé, les batteries sont sous les ordres directs du Général **DAVIS**.
4 octobre. — Le Général **DAVIS** donne l'ordre de tenir la 10e Batterie prête à être portée en avant, la 12e Batterie prête à être remise aux autorités françaises.
Le Commandant du Groupe reçoit l'ordre de reconnaître un itinéraire pour amener la 10e Batterie **au bois Chehemin**.
Cet itinéraire présente les obstacles suivants :
— La route est coupée par 2 mines **à Boureuille**s et **à Varennes**.
Les ponts destinés à permettre le passage des points minés sont à peine commencés et. les détournements ne sont pas résistants.
— **Pont de Varennes**. — Ce pont est douteux et il est impossible de savoir quel poids il peut supporter.
— **Route de Varennes à Cheppy**. — Très mauvaise.
— Tournant difficile et pont insuffisant **à Cheppy**.
— Route étroite et très encombrée **de Cheppy au bois Chehemin**.
Circuit de retour très mauvais **par bois Chehemin**, route **Avocourt**- **Véry**-**Cheppy**- **Varennes**.
Le Commandant du Groupe rend compte de là reconnaissance au Général **DAVIS**, qui décide de ne pas porter la 10e Batterie en avant.
5 octobre. — L'Armée donne l'ordre au Groupe de se mettre aux ordres du Lieutenant-Colonel **TESSIER** (86e R. A. L.) Commandant le Groupement de **Verdun**. Le Colonel **TESSIER** prescrit au Commandant du Groupe de reconnaître l'itinéraire :
Esnes - **Malancourt** - **Guisy** -**Bethincourt**.
et de voir s'il est possible de mettre en batterie **entre Bethincourt** et **Drillancourt**
6 octobre. — Le Commandant du Groupe accompagné des Commandants de Batterie exécute la reconnaissance.
Entre Esnes et Malancourt, la route refaite avec de grosses pierres non roulées n'est praticable qu'avec de grosses difficultés. Un pont douteux **à Malancourt**.
La seule position de batterie possible est **entre Guisy et Bethincourt**.
Craignant d'embouteiller la seule route de ravitaillement, ayant besoin des batteries **pour le 8 au matin**, le Colonel **TESSIER** donne l'ordre de mettre les batteries en position **dans la région de Marre**.
Les pièces des 10e et 12e Batteries sont sorties de batterie et les pièces de la 10e sont conduites **à Dombasle**.
7 octobre. — Transport **à Marre** des caissons **LAMEIGNIÈRE** et **LE GALLO**, exécution des travaux de terrassement et mise en place des plate-formes.
Chargement sur des caissons du parc R. G. A., des munitions des positions de **la forêt de Hesse** (250 coups).
Transport **de Dombasle et de la forêt de Hesse à Marre** des canons **LE GALLO** et **LAMEIGNIÈRE**.
8 octobre. — La pièce **LAMEIGNIÈRE** est prête à tirer à 5 heures. Les munitions arrivent à 7 heures.

La pièce ouvre le feu **sur Ville-devant-Chaumont**.
La pièce **LE GALLO**, prête à 11 heures, ouvre le feu **sur Ville-devant-Chaumont**, pendant que la pièce **LAMEIGNIÈRE** tire **sur Danvillers**.
9 octobre. — Mise en place des plate-formes **de LA TULLAYE** et **HEURTEL**, transport des pièces **à Marre**.
La pièce **de LA TULLAYE**. est prête à tirer à 18 heures.
La pièce **HEURTEL** est retardée par une avarie de tracteur.
Interdiction **sur Danvillers** et **Moirey**.
10 octobre. — La pièce **LAMEIGNIERE** 91 (2) R. 83 n° 7 qui avait tiré 50 coups en interdiction continue pendant la nuit sans que rien d'anormal soit constaté, présente un gonflement important à la jonction de la jaquette et des frettes.
La pièce **HEURTEL** est prête à tirer.
Arrivée de munitions à 18 h.30.
Tirs effectués : interdiction **sur Étraye et Danvillers**.
11 octobre. — Le Colonel **TESSIER** donne l'ordre au Commandant de Groupe de reconnaître les positions **sur la rive droite de la Meuse**, **sur la route de Consenvoye à Étraye à 2 kilomètres N-E. de Consenvoye**.
Itinéraire : **Marre**, **Cumières**, **Forges**, **Consenvoye**.
Cet itinéraire est reconnu impraticable.
Le Commandant de Groupe reconnaît l'itinéraire : **Marre**, **Verdun**, **Belleville**, **Bras**, **Samogneux**, **Brabant**, **Consenvoye**, Positions.
La traversée de **Samogneux** quoique mauvaise est possible. La route est passable **jusqu'à Brabant et Consenvoye**. La route est coupée **à 500 mètres au N.- E. de Consenvoye**.
Tirs effectués : 60 coups s**ur Danvillers**.
12 octobre. — La pièce **LAMEIGNIÈRE** est conduite **à l'Arsenal de Verdun**.
La pièce **de LA TULLAYE** est mise sur route et prête à être portée en avant.
Tirs effectués : 60 coups **sur Danvillers**,
60 coups **sur Étraye**.
13 octobre. — Le Colonel **TESSIER** donne l'ordre de maintenir la 10e Batterie en position et de conserver **à Marre** en ordre de route la pièce **de LA TULLAYE**.
Reçu les dernières munitions allouées à l'Armée U. S. Il reste au total 450 coups à tirer.
Le Colonel **TESSIER** donne l'ordre de préparer le tir **sur Danvillers et les côtes de Morimon**t.
14 octobre. — Resté en alerte.
15 octobre. — De 6 à 18 heures, interdiction **sur les côtes de Morimont** : 213 coups.
16 octobre. — De 10 à 18 heures, interdiction **sur les côtes de Morimont** : 102 coups.
Dans la nuit du 16 au 17, tiré 100 coups sur carrefour j oo 55 **Ouest de Danvillers**.
17 octobre. — La pièce **LAMEIGNIÈRE** de la 12e Batterie Mobile (gonflée) est embarquée **à Dugny pour Mailly**.
18 octobre. — Le Lieutenant-Colonel **TESSIER**, Commandant le Groupement, de **Verdun**, donne l'ordre au Commandant de Groupe de sortir les pièces de batterie et de venir prendre ses ordres **à Brabant** le lendemain pour effectuer des reconnaissances **sur la rive droite de la Meuse**.
19 octobre. — Le Lieutenant-Colonel **TESSIER** donne l'ordre de porter le Groupe **dans la région Tavannes-Rozelier** pour faire de la contre-batterie sur les pièces à longue portée de **la Woëvre** qui bombardaient les gros canons A. L. V. F. américains. Positions choisies, les deux déjà faites **à la Haie Houry** (**les Arpents**) et une troisième à faire, **le long du chemin des casernes Chevert aux**

Arpents.
Les caissons et la pièce **de LA TULLAYE** (822 - 12e Batterie Mobile) sont transportés **de Marre à la Haie Houry**.
Itinéraire : **Marre**, **Charny**, **Verdun**, **pont de la Calavauge**, **route d'Étain**, **ferme Bellevue-les-Arpents** (22 kilomètres).
Le Commandant du Groupe prend les ordres du Colonel Américain **MAC MILLAN** auquel les batteries sont rattachées.
20 octobre. — La pièce **de LA TULLAYE** est mise en batterie. La pièce et les caissons **HEURTEL** (867, 10e Batterie Mobile) sont transportés **de Marre à la Haie Houry**.
21 octobre. — La pièce **HEURTEL** est mise en batterie le matin.
La pièce et les caissons **LE GALLO** (866 - 10e Batterie Mobile) sont transportés **de Marre à la Haie Houry**.
A 23 heures la pièce **LE GALLO** est mise en batterie.
Reçu 300 coups complets.
Le matelot **JOURNE** de 867 est tué par un camion automobile américain.
22 octobre. - Installation d'un observatoire **à l'ouvrage d'Eix**. Enterrement du matelot **JOURNE**, **au cimetière du quartier Bevaux**.
23, **24**, **25**, **26 octobre**. — Rien à signaler.
27 octobre. — Le Colonel **MAC MILLAN** donne l'ordre de régler dès que la visibilité le permettra.
28 octobre. — Essayé de régler (pièces **LE GALLO**, **de LA TULLAYE**), 7 coups tirés. Visibilité insuffisante.
30 octobre. — L'observatoire de **l'ouvrage d'Eix** règle la pièce de **LA TULLAYE sur les casernes d'Étain**.
La S. R. O. T. 58 règle les pièces **HEURTEL** et **LE GALLO sur le clocher d'Étain**.
Très bon réglage. Les lots 41, 18 S. L. 29. 18 P. B. sont trouvés normaux.
La nuit, concentration de 8 minutes sur les cantonnements **au S.-O. de la ferme Renouvaux**, 24 coups tirés (8 par pièce).
Concentration de la batterie P. 39.50, 20 coups. Interdiction **sur Morgemoulin**, 24 coups.
Total des coups tirés **le 30** : 133.
31 octobre. — Le Groupe est placé sous les ordres du 33e C. A. **à Belrupt**. Le 33e C. A. donne l'ordre au Groupe de se tenir prêt à participer à une action d'artillerie.
1er novembre. — Le Groupe reçoit l'ordre du 33e C. A. de participer à une démonstration d'artillerie.

150	coups	sur la Batterie p. 39.50.
22	—	sur le cantonnement P. 24.55.
20	—	sur le cantonnement p. 24.41.
76	—	sur la Batterie P. 04.84.
22	—	**sur Morgemoulin**.

De 3 h.30 à 8 h.30.
2 novembre. — Le Groupe passe sous les ordres du 17e C. A.
Mesure de vitesse initiale à la pièce R.00 n° 2.

Perte de vitesse trouvée. . .	26 m.50.
Perte réelle.	27 mètres.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

3 novembre. — Mesures de vitesse initiale aux pièces R. 93 n° 8 et R. 99 n° 2.
Perte de vitesse trouvée R. 93 n° 8. . 58 mètres.
Perte réelle. . . . . .53 mètres.
R. 99 n° 2, 70 m., 85 m., 98 m., pièce usée.
4 novembre. — Une nouvelle mesure de perte de vitesse à la pièce R. 99 n° 2 donne 74 mètres.
Essai de réglage infructueux par S. R. O. T. de cette pièce **sur le clocher d'Étain**. La pièce paraît usée.
Réglé la pièce R. 00 n° 2 **sur le clocher d'Étain**.
Le réglage est suivi d'un tir sur la batterie v. 7.892 en action qui cesse son feu.
Les pièces R. 00 n° 2 et R. 93 n° 8 envoient une rafale sur le treuil du ballon 87,23. Ce ballon s'éloigne.
A 17 h.30 les deux pièces envoient une rafale de 20 coups sur la batterie 63-06 en action. La Batterie cesse son feu.
5 novembre. — Tiré 15 coups sur des convois **sur la route Ornel-Amel**. Les convois sont atteints. Un incendie se déclare **dans Amel**.
6, **7 novembre**. — Rien à signaler.
8 novembre. — A la demande d'une section télémétrique Américaine, essai de réglage par fusants hauts **sur Étain**.
Les fusées fonctionnent mal et tous les coups éclatent percutants **près du clocher d'Étain** ; cessé le tir.
9 novembre. — Le 2e C. A. C. qui a remplacé la 17e C. A. prévient que les batteries vont être retirées du front.
10 novembre. — La pièce R. 93 n° 8 tire 30 coups sur les Batteries de **Marcq**. Le Colonel **NOBLEMAIRE** (R. G. A. **Ligny**) prévient que les canons seront dirigés **sur Châtenois** par voie de fer. Le personnel ralliera **Châtenois** par la route.
Désarmé la pièce R. 99 n° 2 qui est transportée **à la gare de Dugny**.
11 novembre. — Reçu du 2e C. A. C. l'ordre de cesser les hostilités à 11 heures.
Désarmé les pièces R. 00 n° 2 (**HEURTEL**) R. 93 n° 8 (**LA TULLAYE**).
Transport de tout le matériel **à Dugny**.
13 novembre. — Embarquement du matériel **à Dugny**.
14 novembre. — Départ du personnel **pour Châtenois**.

Le Capitaine de Corvette
Commandant le 4e Groupe de Canonniers-Marins
Signé : **DARLAN**

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XX

HISTORIQUE SOMMAIRE

des

GROUPES A. L. V.F.

———ooo———

I.	**—**	**Ancien 1er Groupe de 19**	**—**	**janvier 1915-août 1917.**
II.	**—**	**Ancien 2e Groupe de 19**	**—**	**mai 1915-août 1917.**
III.	**—**	**Nouveau 1er Groupe de 19**	**—**	**août 1917-décembre 1918.**

———ooo———

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

HISTORIQUE SOMMAIRE

de l'Ancien 1er Groupe de 19 A. L. V. F.

———ooo———

En janvier, février et mars 1915, les Ateliers Schneider du **Creusot** montent sur wagon-truck des pièces de 19 c/m Mle **70-93**, provenant des batteries de côtes et constituent le 1er Groupe de 19 A. L. V. F. en 3 batteries de 2 pièces.
Le personnel est fourni par la 3e Batterie de Canonniers Marins sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau **SEYCHAL**.
Le Groupe est commandé par un Chef d'Escadron d'Artillerie, Commandant **CHARET**.
Il comprend 12 Officiers et 320 hommes.
Après une période d'instruction d'une quinzaine de jours **à Montchanin-les-Mines** (près du **Creusot**) le Groupe se rend **à Sompuis**, **près du Camp de Mailly** et s'entraîne de jour et de nuit.
Il exécute **les 16**, **17**, et **18 avril**, ses écoles à feu d'instruction.
Après un tir de perfectionnement exécuté des positions de **Mourmelon**, sur les organisations ennemies de **la région de Mauroy**, le Groupe se rend **le 1er mai à la Varenne-Saint-Hilaire** (Parc A. L. V. F.) pour prendre des munitions et de là **à Saint-Pol-sur-Ternoise**.
Il a pour mission d'effectuer des tirs de destruction sur les villages de **Thélus**, **Vimy**, **Farbus**, **Bailleul**, **Willerval**, **Arleux**.
Il doit utiliser les positions de tir de la voie ferrée **de Bray à Mareuil**.
L'État-Major est cantonné **à Frévin-Capelle**, deux batteries **à Saint-Pol** et la 3e **à Aubigny**.
Du 9 mai au 9 juillet, il exécute de nombreux tirs sur les villages et quelques tirs de destruction sur batteries lourdes. Observation par ballon et avion.
Le 9 juillet le Groupe quitte **Frévin-Capelle** pour **Hersin**. Positions de la voie **entre Nœux et Bully-Grenay**, **près de la Fosse n° 10**. Tirs de destruction sur les batteries de la voie **de Farbus à Avion**.
Le 28 juillet, le Groupe retourne **à Frévin-Capelle** et exécute des tirs de destruction de batteries ennemies.
Le 13 août, il quitte **Frévin-Capelle** pour se rendre en 6e Armée.
Cantonnement **à Guillaucourt**, **Marcelcave** et **Villers-Bretonneux**.
Le 21 août, il est mis à la disposition du 13e C. A. et part **pour Montdidier**.
Jusqu'au 1er septembre, tir sur la batterie ennemie qui tire **sur Montdidier**, et tire sur champ d'aviation de **Carrepoints**.
Le 2 septembre retour **à Frévin-Capelle**.
Pendant la préparation d'Artillerie de l'offensive du **25 septembre**, tirs de destruction sur abris **au Nord de Vimy** et sur les villages fortifiés de **Willerval**, **Farbus**, **Vimy**, **Bailleul**.
Dans le courant d'octobre, tirs de contre-batterie **dans la région de Vimy et d'Éleu**.
Le 15 novembre le Groupe est renvoyé au repos **à Chavanges** (**Aube**).
Pendant ces opérations d'**Artois**, il a tiré environ 3.000 coups.

Hiver 1915-1916

Pendant la période repos, entretien du matériel, entraînement du personnel.
Du 3 décembre au 5 janvier, exécution de tirs balistiques **au Havre** (Obus D et différents obus ogivés).
Le 6 mars, le Groupe est renvoyé **à Verberie** (**Oise**).
Du 6 mars au 2 Mai, nombreuses reconnaissances et levés topographiques de voies ferrées.

Bataille de la Somme

Du 2 mai au 26 juin, le Groupe est **à Boves** et exécute des levés de voies.
Du 27 juin au 24 décembre, il occupe les positions de tir de **Rosières-en-Santerre** et exécute de nombreux tirs sur batteries, dépôts de munitions, carrefours, ponts, villages, observatoires.
Réglage par ballon et avion.
Pendant cette bataille de la Somme, il tire environ 2.000 coups.

Hiver 1916-1917

Du 24 décembre au 24 février, le Groupe stationne **à Gigny-Bradonvillers** (**près Chavanges**), et **du 24 février au 15 mars à Girancourt** (**Vosges**).

Offensive du Printemps 1917

Le 15 mars, le Groupe part **pour Figuières** (**Somme**) où il doit prendre part à l'offensive générale. Mais la retraite rapide de l'ennemi et l'état des voies ferrées ne lui permettent pas la poursuite.
Il fournit des travailleurs pour le déménagement du parc A. L. G. P. de **Figuières**.
Le 6 avril, départ **pour Dampierre-au-Temple**.
Le 15 avril, le Groupe prend position en vue de l'offensive du **16**.
Les 1re et 3e Batteries, ainsi que l'État-Major du Groupe sont en position **à Sept-Saulx** et la 2e Batterie **à l'Arsenal de Mourmelon**.
Du 15 avril au 10 mai, tirs de contre-batteries et tirs de démolition sur villages fortifiés.
Consommation d'ensemble : 1.500 coups.
Du 10 mai au 23 Mai, cantonnement **à Sompuis**. Visite du matériel par l'I. M. de **Mailly**.
23 mai au 2 juin, garage de **Mont Notre-Dame**. Travaux de construction des épis de tir de **Mailly**.
Du 2 juin au 14 juin le groupe occupe les positions de **Braye-en-Laonnois** et tire en contre-batterie environ 100 coups**14 juin au 17 juillet**, séjour **au garage de Rochy-Condé**. **Le 17 juillet**, l'É.-M. du Groupe et les lre et 3e Batteries se rendent **à Proven** (**Belgique**). La 2e Batterie reste en attente **à Rochy-Condé**.
Du 18 juillet au 1er août 1917, pendant l'offensive des **Flandres**, le Groupe occupe les positions de **Voesten**, **Elverdingue** et **Boesinghe**.
Il exécute des tirs de contre-batterie, tirs de harcèlement et d'interdiction sur carrefours, et tirs de concentration sur dépôts de munitions.
Consommation totale : environ 1.000 coups.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 1er août, les 6 pièces sont ramenées à une batterie de 4 pièces et le nouveau 1er Groupe est constitué avec cette batterie et celle de l'ancien 2e Groupe de 19, ramené lui-même à une batterie de 4 pièces.
La batterie est commandée par le Lieutenant de Vaisseau **CLÉMENTEL**.

*
* *

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

HISTORIQUE SOMMAIRE
de l'ancien 2e Groupe de 19 A. L. V. F.

———ooo———

Le montage des pièces du 2e Groupe de 19 est achevé aux Ateliers Schneider du **Creusot**, **vers la fin de mai 1915**.
Le Groupe est armé par le personnel de la 5e Batterie de Canonniers Marins, commandée par le Lieutenant de Vaisseau **LACLOCHE**.
Le Commandement du Groupe est exercé par le. Chef d'Escadron **COUADE**.
Il est constitué de façon identique à celle du 1er Groupe.

A. — *Période d'entraînement*

1° **De la fin de mai à la fin de juin**, cantonnement de **Sompuis**.
Entraînement quotidien de jour et de nuit, écoles à feu **au Camp de Mailly**.
2° **Du début de juillet au début de septembre**, cantonnement d'**Arzillières-Saint-Rémy** (**Marne**).
Continuation de l'entraînement quotidien.

B. — *Offensive de Champagne*

Du début de septembre au début de novembre, cantonnement de **Villers-Daucourt** (**Sud de Sainte-Ménéhould**).
1° **25 septembre**. — Tir des positions de la voie de **Somme-Suippe**, sur les ouvrages fortifiés de **la Butte de Souain**. Le soir même, par déplacement rapide, tir des positions voisines du **Bois d'Hauzy**, sur les batteries de la **région de Servon**.
2° **Du 26 septembre au 13 octobre**. — Tirs des positions du **Bois d'Hauzy**, sur divers objectifs : contre-batterie, harcèlement sur gares, routes et cantonnements.
Tirs observés par recoupements de 4 observatoires terrestres conjugués.
Consommation totale : 1.200 coups environ.

C. — *Période de repos*

Du début de novembre 1915 au milieu de février 1916, le Groupe est au repos **à Arzillières-Saint-Rémy**.
Remise en état du matériel.
Entraînement du personnel.
Travaux de coupe de bois en forêt.
Amélioration des procédés de calcul de tir.
Calcul des divers tableaux de correction du vent et de la densité de l'air pour tous les calibres de l'Artillerie Française.
Entraînement des Officiers.

D. — *Offensive allemande contre Verdun*

Pendant l'offensive allemande contre **Verdun**, le noyau du Groupe est cantonné **à Villers-Daucourt**.
1°) **De la fin de février au début d'avril**, le Groupe au complet tire des positions **entre Ambreville et Clermont-en-Argonne**, sur divers objectifs **entre Malancourt et Varennes** : contre-batterie, dépôts de munitions.
Observation par avion.
2°) **Du début d'avril au milieu d'avril**, puis **du milieu de mai au milieu de juin**, une batterie occupe les positions de **Belleville** (**derrière la côte Saint-Michel**, **au nord de Verdun**). Elle tire sur la pièce de 420 de **Ville-devant-Chaumont** et sur divers cantonnements.
3°) **Du début d'avril au début de mai** une seule batterie occupe les positions de **Clermont** (mêmes objectifs).
4°) **Du début d'avril au début de mai**, une batterie, des positions voisines de **Recicourt**, tire sur **Malancourt**, **Haucourt**, **Bethincourt** et certaines batteries de **la région du bois de Forges**.
Consommation totale : 1.900 coups.

E. — *Période de repos*

Du début de juin au milieu de juillet, le Groupe relevé par le 3e Groupe de 19, est au repos **en gare d'Arzillières Saint-Rémy**.
Remise en état des pièces.
Le désencuivrage et les gros démontages sont exécutés au Parc A.L.G.P., de **Mailly**.

F. — *Offensive de la Somme*

1°) **En juillet 1916**. cantonnement d'attente au garage A. L. G. P. de **Bailleul-sur-Therain**.
2°) **Du début d'août à la fin d'octobre 1916**, cantonnement de combat au garage A. L. G. P., de **Mezières** (**près Moreuil**).
Tirs des positons de la voie A. L. G. P., **entre le Quesnel et Hangest-en-Santerre**, sur diverses batteries des **régions de Guyencourt et de Punchy**.
L'organisation d'observatoires terrestres conjugués assurant l'observation par recoupements, permet l'exécution de tirs intéressants concernant l'étude de l'usure des pièces, du tarage des lots de poudre et de l'accord relatif de ces pièces.
Consommation totale : 625 coups.

G. — *Attaque Française du 15 décembre sur le front de Verdun*

Du début de novembre au début de janvier 1917. le Groupe a son cantonnement de combat **à Rampont** (**Meuse**).
Chaque fois que les circonstances le permettent, il exécute des positions de **Glorieux** (**faubourg O. de Verdun**), des tirs de destruction contre diverses batteries de **la région de Haumont-Samogneux et du bois des Caures**.
Observation par avion.

Consommation totale : 1.200 coups.

H. — ***Période de repos***

1°) **Du début de janvier à la fin de février**, cantonnement d'**Arzilliières Saint-Rémy**. (**Marne**).
2°) **De la fin de février au milieu de mars**, cantonnement d'**HyMattaincourt** (**Vosges**).

I. — ***Offensive du printemps 1917***

1° Le Groupe alerté **le 14 mars**, arrive **le 16 mars** **au garage de Cuvilly**, **près Ressons-sur-Matz**. L'ennemi a déjà commencé son recul et la reconnaissance de **la voie Ressons-sur-Matz - Roye**, dans la région reconquise montre l'impossibilité d'entamer la poursuite.
Le Groupe se rend **au garage de Figuières**, **près Montdidier**.
A peine arrivé, i1 est de nouveau alerté et envoyé en 6e Armée **à Fismes** où il arrive **le 20 mars**.
2° **Du 20 au 24 mars**, il prépare l'intervention des batteries **sur la voie Fismes-Braisne**.
3° **Du 24 mars au 2 avril**, il cantonne **à Soissons** et remet en état, pour l'utiliser comme voie de tir, **la voie de Soissons-Compiègne**, **entre la Gare de Soissons et la Halte de Saint-Christophe**.
Il opère la reconnaissance **de la voie Soissons-Laon jusqu'à Braye**, **au delà de Crouy**.
4° **Du 2 au 29 avril**, le Groupe cantonne au Garage A. L. G. P. de **Chalons-sur-Vesle** et utilise les voies d'accès aux épis des pièces de gros calibres du Groupement de **Trigny**. Une des batteries est détachée **au Château de la Malle**.
Pendant cette période, le Groupe prend part à la préparation d'artillerie de l'offensive du **16 avril** avec des missions très diverses : contrebatterie, destructions d'ouvrages d'infanterie, interdiction sur points de passage et de rassemblement, harcèlements sur villages et cantonnements.
L'organisation, par les moyens du Groupe, d'un réseau étendu d'observatoires terrestres et de liaisons téléphoniques directes avec le P. C. du Groupe (4 observatoires, 65 kilomètres de fil) lui permettent d'effectuer tous les tirs prévus, malgré le mauvais temps, alors qu'il n'y a ni ballon ni avion en l'air.
5° **De la fin d'avril au début d'août 1917**, le Groupe remplacé sur ses positions de **Chalons-sur-Vesle** par le 4e Groupe de 19, est poussé **jusqu'à Reims**.
Il utilise, comme voie de tir pour le jour, **la voie Reims-Épernay** (**tranchée de Courlancy**) et pour la nuit, **la voie de Saint-Brice-Reims**, **au voisinage du canal de l'Aisne à la Marne**.
Une batterie reste détachée **au château de la Malle**. Le Groupe a pour mission principale la surveillance des pièces allemandes sur voie ferrée qui, des **environs de Pomacle et de Bazancourt**. tirent sur la cathédrale de Reims, les cantonnements lointains et les ballons.
Le réseau d'observatoires est prolongé vers l'Est (100 kilomètres de fil).
Le personnel bivouaque, le train de cantonnement étant laissé **au garage de Boyers près de Courcelles-Sapicourt**.
Consommation totale : 3.400 coups.
6° **A la fin de juillet**, une des batteries de 2 pièces est versée au 3e Groupe de 19 et le Groupe est ramené à une batterie de 4 pièces, commandée par 'le Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO**.
Cette Batterie avec la Batterie **CLÉMENTEL**, constitue le nouveau 1er Groupe de 19, Commandé par le Chef d'Escadron **COLAS**.

——o——

HISTORIQUE SOMMAIRE
du nouveau Premier Groupe de 19 A. L. V. F.

———ooo———

Les deux batteries de quatre pièces constituant le 1er Groupe de 19 commandé par le Chef d'Escadron **COLAS** forment les 1re et 2e Batteries du 74e Régiment d'artillerie (Lieutenant-Colonel **CHARET**).
1°) **Au début d'août 1917** la Batterie **CLÉMENTEL** est **à Proven** et prend part à l'offensive des **Flandres**.
Elle exécute **jusqu'à la fin d'août** des tirs de contre-batterie et d'interdiction.
Consommation totale : 400 coups.
2°) **Au début de septembre** elle rallie **Sommesous** puis **Dampierreau-Temple** pour opérer **sur le front de Champagne** en vue d'une attaque aux gaz que les Allemands préparent sur un large front.
3°) **Du 6 août au 5 septembre** la Batterie **KERDUDO** est **à Verdun**. Des positions de **Parois-Recicourt** elle tire, pendant la préparation de l'attaque du **20 août** en contre-batterie, puis en démolition d'ouvrages de 2e lignes et d'observatoires.
Observation par avion.
Consommation totale : 1.400 coups.
4°) **Le 5 septembre** elle rejoint **près de Somme-Suippe** la Batterie **CLÉMENTEL** et le Groupe se trouve, pour la première fois, réuni au complet.
5°) Les Allemands renoncent à leur attaque aux gaz et **le 13 septembre** le Groupe est renvoyé au repos **à Sommesous** sans avoir tiré.

Période d'hiver 1917-1918

1°) **Du 15 septembre au 15 novembre**, remise en état du matériel. Deux pièces usées (2.000 coups tirés) sont renvoyées **au Creusot** pour changement de tube.
Le Groupe fournit des corvées pour la concentration d'un camp et de l'établissement de routes.
2°) **Du 15 novembre au 23 décembre** un détachement de 150 hommes travaille à la construction du Parc de Chemin de Fer de **Saint-Eulien** (**près Saint-Dizier**). L'État-Major et le matériel restent **à Sommesous**.
3°) **Le 23 décembre** tout le Groupe se transporte **à Saint-Eulien**.
4°) Jusqu'au milieu de mars les travaux du Parc continuent dans des conditions très dures pour le personnel.

Opérations du Printemps 1918

Au début de janvier le Chef d'Escadron **COLAS**, appelé à d'autres fonctions, a été remplacé au Commandement du Groupe par le Lieutenant de Vaisseau **KERDUDO**.
Le Lieutenant de Vaisseau **de BLOIS** a pris le Commandement de la 2e Batterie.
1°) **Le 18 mars** le Groupe est alerté et envoyé d'urgence en 2e Armée, **dans la région de Verdun**.
Il reçoit pour mission de se tenir prêt à tirer de **la rive droite de la Meuse** des positions de

Belleville et **Saint-Michel**, en contre-batterie en direction moyenne du Nord.
Le 25 mars, alors que le Groupe n'a pas encore reçu d'ordre de tir, il est alerté de nouveau et envoyé d'urgence **à Gagny** (**près de Paris**).
Il reste en alerte **jusqu'au 3 avril** où il est envoyé en 3e Armée.

Opérations en 3e Armée

3 avril. **—** Le Groupe est cantonné sur voie principale, **au Nord de Villers-sur-Coudun**.
1°) Sa mission générale est la contre-batterie et le tir d'interdiction sur les routes et croisements.
Il organise ses positions de tir **aux environs de Ressons-sur-Matz** où le front vient à peine de se stabiliser.
Des positions sont également reconnues et organisées **sur la voie Estrées-Saint-Denis - Montdidier au voisinage de Tricot**.
2°) **Le 15 avril**, en prévision d'une attaque générale allemande sur le front de l'Armée, les batteries occupent **leurs positions de Ressons et Tricot** et restent en alerte jour et nuit.
Le 20 avril, l'attaque n'ayant pas eu lieu, l'alerte est suspendue. Les batteries restent en réserve à proximité de leurs positions.
3°) **Jusqu'à la fin de mai** les batteries reçoivent des missions de destruction sur dépôts de munitions et cantonnements.
Organisation sur le front de l'Armée d'observatoires terrestres conjugués permettant le réglage par recoupements des éclatements percutants.
4°) **Le 21 mai**, après organisation des observatoires, la 1re Batterie exécute un tir d'accord de ses pièces et le tarage de deux lots de poudre récents. Ce tir dénote de très notables différences de régime entre les quatre pièces de la batterie.
5°) **Le 29 mai** à 22 h.30 le Groupe est alerté d'urgence. Dans la nuit toutes les lignes téléphoniques sont relevées et le Groupe est prêt à partir à 7 heures **le 30 mai**.
Consommation totale : 460 coups.

Opérations devant Villers-Cotterêts

Le 30 mai à 11 heures le Groupe reçoit pour mission de se rendre le plus tôt possible **en gare de Villers-Cotterêts**, de prendre les instructions du Lieutenant-Colonel **CHARET à Cœuvres-et-Valsery**, et d'étudier l'intervention des Batteries pour le lendemain matin **entre Longpont et Vierzy**.
Dans l'après-midi et la soirée du 30, pendant que les trains sont mis en route, la reconnaissance de la voie et les levés topographiques sont exécutés par le Commandant du Groupe et l'Officier orienteur. Les deux batteries arrivent dans la nuit **à Ormoy-Villers** et sont dirigées **sur Longpont** à partir de 3 heures **le 31 mai**.
La 1re Batterie arrive **à Longpont** à 6 h.30. Le 11e C. A. est en retraite. L'ennemi est **à Vierzy**, à 4 kilomètres de **Longpont**, la ligne est très instable. Le Commandant de l'Armée considère comme imprudent d'engager plus d'une batterie **en avant de Longpont**. Une seule batterie prend position et ouvre le feu **sur les débouchés Est de Soissons** et les routes d'accès à partir de 7 h.45. L'autre batterie reste en réserve.
Vers 10 heures on apprend que la ligne cède sur la droite, l'ennemi est **en bordure du Ru-de-Savières**, à 3 kilomètres **au Sud de Corcy**, sur l'arrière de la batterie en position. La situation est très délicate. La batterie en réserve se replie **au-delà de la forêt de Villers-Cotterêts**. Le

motocycliste est envoyé en liaison avec l'infanterie. Il revient en disant que pour le moment la ligne tient à peu près et que les progrès de l'ennemi sont insignifiants.
La batterie en position peut achever sa mission et, à 12 h.30, mission terminée, elle se replie **sur Villers-Cotterêts**.
Dans la soirée la pression de l'ennemi s'arrête. Une batterie est envoyée à la tombée de la nuit **à Corcy** et tire toute la nuit **sur Oulchy-le-Château** et les points de passage.
Le 1er juin au matin l'attaque reprend et la batterie de **Corcy**, dont la situation est très compromise, est retirée d'urgence.
L'attaque continue très forte et très inquiétante sur tout le front du 11e C. A. Toute l'Artillerie Lourde à tracteur se replie au travers de la forêt.
Les deux Batteries du Groupe qui, en 2 heures, ont pu venir occuper les positions voisines de **Villers-Cotterêts**, tirent pendant ce temps, toute 1a journée et toute la nuit suivante, à plein débit, sur tous les débouchés Est de la forêt et les points de passage du **Ru-de-Savières**.
Tous les jours suivants et **jusque vers le milieu de juin** les Batteries continuent leur harcèlement et leur interdiction, surtout de nuit, sur tous les débouchés et les points de passage.
Du milieu de juin au 18 juillet, elles continuent les harcèlements, font de la contre-batterie et prennent part à de nombreux tirs de concentration en surprise sur les points sensibles de l'ennemi.
Elles coopèrent aux offensives partielles du 20e C. A. du **15 Juin** et du **28 juin** et du 11e C. A. du **8 juillet**.

Offensive du 18 juillet

Pendant l'offensive du **18 juillet**, les Batteries partant de leurs positions voisines de **Villers-Cotterêts** et progressant par changements successifs de positions, **sur la voie Villers-Cotterêts - La Ferté-Milon**, autant que leur permettent les réparations entreprises par le personnel du Groupe (réparations des nombreuses coupures de la voie), exécutent des tirs de neutralisation de batteries, pendant la première phase, puis des tirs de harcèlement nombreux et nourris, de jour et de nuit, sur les points de rassemblement et de passage.
Le 21 juillet le Groupe est parvenu **à la Halte de Silly-la-Poterie**, mais un pont coupé **sur l'Ourcq** lui interdit toute progression nouvelle.
La ligne ennemie est déjà loin et l'intervention des batteries n'est plus possible.
Pour permettre l'utilisation de la voie pour le ravitaillement, le Groupe est renvoyé en réserve **à Heilles-Mouchy** (**Oise**), **le 23 juillet**.
Pendant le séjour **dans la région de Villers-Cotterêts** les deux batteries ont tiré environ 5.400 coups.

Offensive du 8 août devant Amiens

Après un stationnement de quelques jours **à Heilles-Mouchy** le Groupe est envoyé **à Picquigny** (**Ouest d'Amiens**) **le 6 août**.
Dans la journée du 7 les positions de tir sont reconnues et les liaisons téléphoniques établies.
Dans la nuit du 7 au 8 les Batteries prennent position **sur la voie Amiens-Montdidier entre Boves et Thézy-Glimont**.
A partir de 4 h.20, **le 8**, elles commencent leur tir d'écrasement sur les zones d'abris et points de rassemblement, conformément au programme fixé.

A 8 h.05 le programme est exécuté. La progression des troupes est très rapide.
Quelques tirs de neutralisation de batteries au cours de la matinée. A midi quelques coups sur le village de **Fresnoy**, puis l'intervention du Groupe devient impossible.
Les travaux de réparation des voies sont entrepris d'urgence par le personnel, mais les coupures sont nombreuses et le travail avance lentement.
Le 9 à midi la batterie avancée a poussé **au-delà de Thézy** mais tout tir est encore impossible.
Le 10 elle atteint **le pont de la Luce**, mais la ligne ennemie est **au voisinage de Roye** et le Groupe doit renoncer à pouvoir intervenir sur le front de l'Armée. **Le soir du 10** il est alerté.
Le 11 au matin le Commandant du Groupe part en reconnaissance urgente **sur la voie Compiègne-Soissons**. Le Groupe est mis en route et suit.
Consommation totale : 400 coups.

Offensives du 20 et du 29 août sur le front de l'Aisne
(Armée MANGIN)

Le 11 au soir les reconnaissances et levés sont terminés, mais l'attaque qui devait avoir lieu **le 12 au matin** est remise **au 15**.
Le Groupe est en conséquence arrêté en route et garé provisoirement **à Heilles-Mouchy**.
Le 13 au soir il quitte **Heilles-Mouchy pour la région de Lamotte-Breuil** (**Est de Compiègne**).
Il a pour mission d'exécuter le jour de l'attaque des tirs de harcèlement et d'interdiction sur toutes routes qui, des villages de **Blérancourt**, **Camelin**, **Le Fresne** et **Outs** convergent vers le S.-O.
La journée du 11 est consacrée à l'établissement des liaisons. Le Groupe est, **le 14 au soir**, prêt à prendre position mais reste **au garage de Rethondes**. L'attaque, de jour en jour, est remise **du 15 au 20 août**.
Dans la journée du 20 les Batteries, de leurs positions de **Lamotte-Breuil**, exécutent le programme fixé.
A partir de midi le recul de l'ennemi est tel que le tir sur les objectifs fixés n'est plus possible.
La Batterie avancée se porte **au-delà de Vic-sur-Aisne** et tire **sur Trosly-Loire**.
A partir du 21 la ligne ennemie s'est rabattue face à l'Ouest et se replie très lentement vers l'Est.
Le Groupe se met à la disposition des Corps de droite.
Tout le personnel pousse activement la réparation des voies et, occupant chaque jour l'extrême limite des parties réparées, peut, **jusqu'au 6 septembre**, maintenir étroitement le contact. avec la ligne ennemie dont il se maintient à une distance de 3 à 4 kilomètres.
Chaque jour, de jour et de nuit, les batteries exécutent des tirs de harcèlement et d'interdiction sur les parties en enfilade des routes principales de l'ennemi et sur les villages de l'arrière front.
Il bat ainsi **Trosly-Loire**, **Pont-Saint-Mard**, **Lœuilly**, **Clamecy**, **Terny-Sorny**, **Montgarni**, **Laffaux**, **Margival**, **Moulin de Laffaux**, **Neuville-sur-Margival**, **Nanteuil-la-Fosse**, **Vauxaillon**, **Allemant**.
Le 5 septembre, le Groupe est parvenu **dans les faubourgs de Soissons au-delà de la halte de Saint-Christophe**. Mais le recul de l'ennemi est devenu très rapide et les derniers objectifs possibles sont bientôt atteints.
Le 8 septembre le Groupe est renvoyé **à Heilles-Mouchy**.
Il a, pendant cette période, tiré environ 3.300 coups.

Période d'attente

Du 8 au 14 septembre le Groupe stationne **à Heilles-Mouchy**.
Le 15 septembre il est envoyé en réserve **à Sommesous**.
Il est alerté **le 23 septembre** et envoyé **le 24 septembre** en 5e Armée, **à Fère-en-Tardenois**.

Offensive du 30 septembre sur le front de la Vesle

Le 25 septembre la date de l'attaque n'est pas encore fixée. Le Groupe a pour mission, au moment de l'attaque, des tirs de contre-batterie et d'interdiction. Il doit occuper, **sur la voie Fère-en-Tardenois - Reims** l'extrême limite de la partie réparée.
Une compagnie de S. C. F. travaille activement à la remise en état.
Pour permettre la circulation des trains de matériel pour les réparations (voie unique) le Groupe est maintenu au Parc A. L. G. P. de **Fère-en-Tardenois**, à 20 kilomètres de ses positions de tir.
Le 30 septembre, à 3 h.15 du matin, un agent de liaison apporte un pli urgent fixant l'attaque à 5 h. 30 le matin même.
Toutes dispositions sont prises d'extrême urgence et les batteries ouvrent le feu à 6 h.20, des positions avancées **entre Bazoches et Fismes**.
Elles tirent sur de nombreux objectifs, en harcèlement, de jour et de nuit, **jusqu'au 1er octobre** au soir.
A cette date, la position de la ligne ennemie ne lui permet plus de tirer et l'état d'avancement des travaux lui interdit toute progression.
Le Groupe est renvoyé en réserve **à Fère-en-Tardenois**.
Il a tiré environ 800 coups de canon.
Jusqu'au 25 octobre, il fournit des corvées pour le déblaiement de l'ancien Parc A. L. G. P. de **Fère** et la remise en état du **garage de Mont-Notre-Dame**.
Du 25 octobre au 9 novembre il reste en réserve **à Sommesous** et exécute quelques tirs d'expérience (tarage de lots de poudre, régimage des pièces, tarage de fusées).
Le 9 novembre il est alerté et se tient prêt à partir **pour Champigneulles** où il doit prendre part à l'offensive de **Lorraine**.
Le 10 novembre à 23 h.30 le départ est annulé en raison de la signature imminente de l'armistice.
Le 11 novembre à 7 h.30 un message de T. S. F. annonce la signature de l'armistice.
A partir de cette date, jusqu'au désarmement du Groupe dont le personnel doit faire retour au Service Général de la Marine, les hommes qui ne sont pas employés aux corvées extérieures reprennent les exercices d'infanterie.
Une délégation de 10 hommes et 2 sous-officiers fait partie du détachement de Canonniers Marins qui prend part à l'entrée solennelle des troupes Françaises **à Strasbourg**.

Signé : **KERDUDO**.

——o——

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

XXI

HISTORIQUE DU SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE AUX ARMÉES (mai 1915 - avril 1918).

———ooo———

I

Avant la guerre le Service Météorologique Militaire n'existait pas. La mobilisation des météorologistes et des établissements météorologiques n'était pas prévue. Dans chaque port d'attache de dirigeables, on avait constitué des observatoires météorologiques à peu près indépendants, comportant des postes de sondages aérologiques pour mesurer le vent en altitude. Aux manœuvres de **1913**, une tentative intéressante avait été faite par le Commandant **SACONNEY** pour fournir aux États-Majors et aux formations de l'aéronautique des renseignements sur le temps.
Mais cette tentative n'avait pas eu de suite, et malgré l'heureuse fortune de se voir céder par les héritiers de **TEISSERENC de BORT** l'observatoire de météorologie dynamique de **Trappes**, l'aéronautique militaire ne se préoccupa pas de mettre immédiatement en œuvre cet établissement renommé.
Pendant la guerre actuelle, la première application militaire officielle de la Météorologie est sans doute due au Service de la Défense aérienne du **Camp retranché de Paris** qui, **dès la fin de 1914**, sous la direction du Capitaine de Vaisseau **MORACHE**, cherche à prévoir, avec la collaboration du Bureau Central Météorologique les circonstances favorables aux incursions d'aéronefs ennemis sur la capitale, afin de prendre les mesures nécessaires.
Au début de 1915 les escadrilles d'avions de bombardement, en particulier l'Escadrille de **Lorraine**, alors sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau **CAYLA**, demandèrent la création d'un service météorologique militaire. Les avions de bombardement à cause de leur lenteur relative, de grandes distances à parcourir au-dessus des lignes ennemies, de l'influence considérable des éléments atmosphériques sur leur rayon d'action, ne pouvaient en effet rester indifférents aux phénomènes météorologiques. Cependant, pendant plusieurs mois, il n'y eut que des tentatives individuelles et isolées, et pas d'organisation d'ensemble. Les escadrilles de bombardement, les ports d'attache de dirigeables et les ballons captifs, prenaient où ils pouvaient des renseignements météorologiques et en tiraient le parti qu'ils voulaient.
Les compagnies de gaz asphyxiants, dites compagnies Z, ne pouvaient se passer de la météorologie, puisque c'est le vent qui transporte la vague de gaz. A la demande de l'Ingénieur de la Marine **CARTIER**, qui a collaboré **en avril, mai 1915**, à l'organisation des premières compagnies Z, un véritable service météorologique fut créé. Chaque compagnie fut dotée d'un poste météorologique et une Station Centrale, d'abord installée **à Satory**, envoyait à tous les postes les renseignements nécessaires pour dresser la carte du temps et établir la prévision des vents locaux.
En août 1915, le Lieutenant-Colonel **BARÈS**, Commandant l'Aéronautique aux Armées, convaincu de l'importance que présentait la connaissance de l'atmosphère pour l'Aéronautique décida la création d'un service météorologique indépendant de celui des compagnies Z et spécialisé à l'origine

à l'usage de l'aviation et de l'aérostation.
Le Sous-Lieutenant **DAVID**, du Bureau Central Météorologique, qui avait déjà organisé le Service Météorologique des compagnies Z fut chargé d'organiser le service météorologique de l'Aéronautique.
Quelques stations furent installées sur le Front des Armées pour renseigner les escadrilles et les ballons captifs, en particulier pour leur fournir la mesure du vent en altitude, au moyen de sondages aérologiques et pour leur donner aussi quelques indications sur le temps futur.
De son côté l'Artillerie se rendait compte de l'importance des corrections de tir. A mesure que l'usage des pièces à longue portée se généralisait, il devenait de plus en plus indispensable de tenir compte des éléments atmosphériques dans le calcul des éléments initiaux d'un tir. Les Canonniers Marins répandirent dans l'Armée les méthodes employées dans le tir à la mer et les perfectionnèrent. Ils calculèrent pour les batteries d'artillerie lourde les tableaux de correction du poids du mètre cube d'air, de vent, etc..., tableaux qui n'existaient pas d'une façon suffisamment complète dans les tables de tir d'avant guerre. Les tables de tir étaient calculées dans l'hypothèse d'un vent uniforme dans toute l'atmosphère, et cette hypothèse évidemment fausse conduisait à de grandes erreurs.
Les Canonniers Marins étudièrent une méthode d'utilisation du vent variable avec l'altitude, tel qu'il est réellement. **En mai 1915**, à la bataille d'**Artois**, les Groupes de 19 appliquèrent ces méthodes et les résultats obtenus furent remarquables. Il fallut cependant plus d'un an pour que l'emploi des méthodes de correction de la Marine se généralisât dans l'Armée, et pendant plus d'un an, **jusqu'au début de 1917**, la majorité des artilleurs n'attacha qu'une importance relative au calcul précis des corrections de tir.
Malgré cette indifférence, les Canonniers Marins ne cessèrent de perfectionner leurs méthodes, convaincus que la précision de leur tir finirait par entraîner les plus réfractaires. Ils firent appel chaque jour davantage à la météorologie. Mais les stations météorologiques de l'Aéronautique installées sur le front à des distances considérables les unes des autres, se prêtaient difficilement à l'utilisation régulière des renseignements météorologiques. **Dès le mois de mars 1916**, le Capitaine de Vaisseau **JEHENNE**, Commandant Supérieur des Canonniers Marins demandait l'organisation d'un service météorologique spécial pour l'Artillerie, comportant un grand nombre de postes répartis dans les zones même des batteries.
Cette demande ne devait recevoir satisfaction qu'en **1917**.
On est surpris de constater que l'enseignement de la météorologie n'existait pas avant la guerre, ni à l'École de **Saint-Cyr**, ni à l'École de Guerre. La tactique et la stratégie, dans leur enseignement officiel, ne paraissaient pas se soucier des éléments atmosphériques et cependant dans la pratique, il est évident qu'un temps sec ou pluvieux, du brouillard ou un ciel clair influent d'une façon bien différente sur le cours des événements militaires.
Il a fallu plus d'une année de guerre pour que les États-Majors se soucient de la prévision du temps. L'anecdote suivante caractérise l'état d'esprit qui régnait **au début de 1915**.
L'Amiral **AMET**, alors Commandant Supérieur des Canonniers Marins s'inquiétait, avant une opération à laquelle devaient prendre part ses batteries, du temps qu'il ferait et demandait un baromètre pour se faire au moins une idée des variations atmosphériques possibles. Cette préoccupation parut si étrange que l'Amiral dut en expliquer l'intérêt : « ***Je savais***, dit-il, ***qu'il était interdit de publier les observations météorologiques pour que l'ennemi ne put pas s'en servir, mais je ne savais pas que nous poussions l'esprit chevaleresque jusqu'à nous interdire de nous en servir nous-mêmes*** ».

C'est la même idée que quelques mois plus tard Sir Napier **SHAW**, Directeur du Météorological Office, exprimait en ces termes : « ***De deux adversaires égaux en force, et toutes choses égales d'ailleurs c'est celui qui saura le mieux se servir de la météorologie qui vaincra l'autre*** ».
On a dit que ce sont les catastrophes qui font le plus progresser l'esprit humain. Le mauvais temps qui compromit le succès de la Bataille de **Champagne**, mauvais temps parfaitement annoncé par le Bureau central météorologique et par la station météorologique de l'Armée française engagée [1], fit comprendre l'importance de la météorologie dans les batailles. Les stations météorologiques de l'Aéronautique aux Armées durent désormais fournir aux États-Majors la prévision du temps. Quelques généraux, en particulier, le Général **FOCH**, commandant le Groupe d'Armées du Nord, se préoccupèrent d'améliorer la prévision du temps, et aux tentatives de cet ordre s'attachent les noms du Commandant **PUJO**, commandant l'Aéronautique du G. A. N., du Lieutenant aviateur **STEPHENIK** et du Lieutenant de Vaisseau **GOUAULT** chargé de la défense aérienne du Quartier Général du Groupe d'Armées du Nord.
En résumé, **au mois de mai 1916**, il existait aux Armées des organisations météorologiques diverses, nées sous la pression des circonstances ou de besoins particuliers, la plupart ayant déjà obtenu d'importants résultats pratiques, mais l'unification de ces tentatives isolées et indépendantes, leur fusion en un seul service météorologique, n'était pas encore réalisé [2].

II

C'était l'époque de la préparation de la Bataille de **la Somme**, une des plus importantes de cette guerre. Le Général **FOCH**, commandant le Groupe des Armées du Nord, désirait mettre de son côté tous les avantages et il demanda qu'un Officier fut chargé de fournir à son État-Major des renseignements sur le temps et aussi d'organiser dans la zone de bataille un service météorologique unifié qui donnât satisfaction à toutes les unités. Le Général en Chef demanda au Ministère de la Marine de mettre à sa disposition, pour réorganiser le Service météorologique du Groupe des Armées du Nord, le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**, qui commandait alors une Canonnière fluviale.
La tâche la plus urgente de cet Officier fut d'organiser le Service météorologique de l'Artillerie, conformément au projet qu'il avait soumis **au début de 1916** au Capitaine de Vaisseau Commandant Supérieur des Canonnières Fluviales et des Canonniers-Marins et qui avait été approuvé par le Général **VINCENT-DUPORTAL**, commandant l'A. L. G. P. Le premier poste de sondages aérologiques destiné à renseigner spécialement l'Artillerie, fut installé **au mois de mai auprès de Méricourt-sur-Somme**. Bientôt, 4 postes analogues fonctionnèrent au Nord et au Sud de la rivière. D'abord les Batteries de Canonniers Marins, les Canonnières Fluviales, quelques rares batteries d'artillerie lourde furent les seuls correspondants de ces postes. Mais à la suite de nombreuses conférences et d'une véritable propagande la doctrine des corrections précises fit son chemin et l'usage des sondages météorologiques se généralisa. En moyenne pendant toute la durée de la bataille ces postes exécutèrent pour l'Artillerie une quinzaine de sondages par jour et leurs correspondants se chiffrèrent bientôt par centaines. De nombreux rapports des Commandants

1 Cette station était sous le commandement de M. **BALDIT**, ancien Officier de marine, engagé volontaire pendant la guerre comme Lieutenant.

2 Il existait alors 3 stations météorologiques de l'Aéronautique, 7 postes de compagnie Z, une douzaine de postes affectés aux ports d'attache de dirigeables, ou aux ballons captifs d'observation, en tout une soixantaine d'observateurs.

d'Artillerie témoignèrent de l'importance des résultats obtenus. Un document allemand, signé du Général **Von PANNEVITZ**, commandant la 2e Armée allemande, reconnut l'excellence des tirs de l'Artillerie Française, souvent en l'absence de toute observation, résultats qui ne pouvaient être dus qu'à l'emploi des méthodes judicieuses de corrections de tir.
Au point de vue de l'Aéronautique, les divers postes épars dans les compagnies d'aérostiers, dans les groupes de bombardement, dans les ports d'attache de dirigeables furent groupés sous la même direction et concoururent au service général.
La bourrasque du **5 mai 1916** qui avait enlevé sur l'ensemble du front une vingtaine de ballons captifs, avait attiré l'attention sur l'importance que présentait l'annonce de pareils phénomènes, afin qu'on put prendre à temps les précautions indispensables.
Un service d'avertissement des grains qui devait dans la suite recevoir un développement considérable fut organisé [1].
Les grains se propageant d'un endroit à l'autre avec une vitesse d'une cinquantaine de kilomètres à l'heure, des postes d'avertissement, placés à une certaine distance des formations à protéger purent annoncer le passage du phénomène. Ces avertissements furent très efficaces et l'on n'eut plus à déplorer des accidents semblables à celui du **5 mai**.
Entre les postes de compagnies Z et les stations météorologiques de l'Aéronautique des relations plus étroites s'organisèrent.
Au point de vue de la prévision du temps, les principes suivants furent mis en pratique.
La plupart des phénomènes météorologiques que les Armées ont besoin de connaître à l'avance sont des phénomènes locaux : Il s'agit de savoir s'il y aura du brouillard dans telle vallée, si les vents au voisinage du sol seront favorables ou non à une émission de gaz, si la hauteur des nuages permet l'utilisation de l'aviation, si le dégel endommagera les routes, etc... Pour prédire ces phénomènes, il faut faire des observations sur place. Mais pour interpréter convenablement les observations locales, il est nécessaire d'avoir des renseignements détaillés sur l'état général de l'atmosphère, autrement dit il faut connaître la carte du temps. La station centrale communique cette carte du temps aux stations régionales, et celles-ci, en combinant les renseignements généraux avec leur expérience locale, établissent une prévision régionale.
Mais pour obtenir de bons résultats, il faut en outre réaliser une collaboration étroite du Service Météorologique avec le Commandement, l'Aéronautique, les compagnies de gaz asphyxiants. En matière de prévision du temps, il s'agit toujours d'impressions, d'appréciations plus ou moins précises et non d'indications absolument sûres. Un bulletin de prévision du temps rédigé par un service central ou même régional plus ou moins éloigné ne peut être accepté qu'avec réserve, et ce serait folie de baser une décision sur un de ces bulletins laconiques. Il faut que celui qui doit prendre une décision connaisse les raisons de la prévision, puisse en peser les probabilités, qu'il se fasse lui-même une opinion. Le météorologiste ne doit pas être pour lui quelque prophète inconnu, inspiré et mystérieux, mais un collaborateur immédiat qui établisse devant lui la prévision du temps, et, documents en mains, la discute et la démontre. Cette démonstration est facile car ce sont les méthodes les plus simples qui, en matière de prévision du temps, comptent le plus grand nombre de succès.

1 Le Lieutenant **DAVID**, alors chef de la Station Centrale du Service météorologique de l'Aéronautique, contribua, pour une part très importante, à l'organisation de ce service d'avertissement sur l'ensemble du front français.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

III

La bataille de **la Somme** a servi de véritable creuset pour les méthodes de l'Armée Française. Bien des organisations anciennes furent modifiées. Les Officiers d'État-Major de toutes les Armées Françaises et Alliées vinrent étudier sur place le fonctionnement des services qui avaient résisté à cette épreuve de plusieurs mois et qui avaient pris, dans la réalité de la bataille, une vigueur nouvelle. Lors de ces visites, le Service Météorologique du Groupe des Armées du Nord ne fût pas oublié, et **en septembre 1916**, le Général en Chef chargea le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH** d'étudier la généralisation sur l'ensemble du front des méthodes qui avaient fait leur preuve pendant la bataille de **la Somme**.
A la suite de nombreuses conférences avec le Général commandant l'A. L. G. P., le Capitaine de Vaisseau, Commandant Supérieur des Canonniers Marins, le Lieutenant-Colonel commandant l'Aéronautique aux Armées, l'Ingénieur de la Marine chargé du Service des gaz asphyxiants au G. Q. G., la fusion de tous les services météorologiques existants fut décidée. Mais cette fusion ne devait pas être faite sur des règles étroites, ni créer une centralisation excessive emprisonnant chacun dans des doctrines impératives et absolues. Bien au contraire, l'autonomie et la liberté la plus large furent laissées aux différents services, et la fusion n'eut d'autre but que de fournir à tous des moyens plus efficaces, et aussi de faire bénéficier chaque service particulier des progrès et des améliorations apportés par le voisin. Le météorologiste comme le médecin, veut avoir les mains libres, les indications qu'il donne sont le plus souvent des appréciations personnelles et la seule façon d'obtenir de bons résultats est d'abord de bien choisir ce météorologiste, de lui fournir les moyens de travail et ensuite de lui faire confiance. D'autre part, chaque service est un peu spécial, les besoins des compagnies de gaz asphyxiants ne sont pas les mêmes que ceux des formations aéronautiques, et s'il est vrai qu'il existe un fonds commun de météorologie, auquel chacun doit pouvoir puiser, il n'en est pas moins vrai que les applications de la météorologie sont toujours locales et particulières. Et on ne connaît bien ces besoins spéciaux qu'en vivant en contact étroit avec les unités, qu'en faisant partie de ces unités.
C'est sur des bases très libérales que fut rédigée l'instruction sur l'organisation et l'emploi du service météorologique aux Armées, qui fut approuvée par le Général en Chef, **le 22 octobre 1916**.
Dans chaque Armée, un Officier est chargé du Service Météorologique de toute l'Armée. Cet Officier a sous ses ordres une Station principale qui est un véritable observatoire météorologique et où s'établit la prévision du temps pour la zone territoriale de l'Armée. Cette station est placée auprès du Q. G. de l'Armée et renseigne directement L'État-Major, occupant un poste central au milieu des terrains d'aviation ; elle est très bien placée pour faire toutes les observations intéressant les escadrilles.
Afin de renseigner rapidement les différentes unités de l'Armée, la station d'Armée détache auprès d'elles des postes secondaires, adaptés aux besoins spéciaux de ces unités.
En principe, il existe un poste par C. A. pour renseigner l'Artillerie de C. A., un poste pour renseigner les ballons captifs de C. A., un poste par groupe de bombardement, un poste par groupe isolé d'A. L. G. P., un poste par compagnie Z. Ces postes secondaires sont placés sous les ordres directs des Commandants des Unités qui les emploient et la Station d'Armée n'a d'autre rôle que de les surveiller et de les contrôler au point de vue technique et de leur fournir tous les moyens de travailler.

En plus des Stations d' Armées, une station centrale assure la liaison des stations avec les Services Météorologiques de l'intérieur. Elle rassemble les documents nécessaires à la prévision du temps et à l'avertissement des bourrasques et le transmet aux Stations d'Armées. Elle est aussi chargée de fournir tous les instruments techniques à toutes les stations ou postes secondaires. Elle vérifie, étudie, gouverne et unifie les méthodes d'observations. Elle assure aussi le recrutement et l'instruction du personnel du Service Météorologique.
Le 6 novembre 1916, le Général en Chef nommait le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**, Chef du Service Météorologique aux Armées.
Le Service Météorologique aux Armées fut rattaché au Service Aéronautique. Il y a à ce rattachement plusieurs raisons.
L'Aéronautique, plus que toutes les autres armes terrestres a besoin de la Météorologie. L'Infanterie, la Cavalerie, l'Artillerie peuvent travailler et de fait, elles l'ont fait pendant longtemps, sans avoir la moindre notion sur l'atmosphère. L'Artillerie de terre a reconnu tout récemment que l'utilisation des éléments météorologiques est importante, mais pour elle, comme pour les autres armes, l'application de la Météorologie a simplement pour résultat d'améliorer son travail. Pour l'aéronaute, comme pour le marin, la connaissance de l'atmosphère est une raison d'existence. L'Artilleur qui ne se soucie pas de météorologie mettra plus de temps à faire un réglage et il n'en résultera pas d'autre dommage ; l'Aviateur, l'Aérostier qui ne s'inquiéteraient pas des éléments atmosphériques ne pourraient pas accomplir leur mission, détruiraient leurs appareils et souvent se tueraient sans aucun résultat utile. En outre, de toutes les armes terrestres, l'Aéronautique est la seule qui soit capable, avec les moyens dont elle dispose de faire progresser la Météorologie.
Elle permet en effet l'exploration directe de l'atmosphère par le météorologiste lui-même [1]. Dans un avenir très prochain le météorologiste qui ne sera pas en même temps aviateur et qui se contentera d'observer les phénomènes d'en bas paraîtra aussi arriéré que l'océanographe qui voudrait étudier les phénomènes de la mer en restant perpétuellement cloué au rivage.
Enfin, pour qu'un service militaire, quel qu'il soit, ait du rendement en temps de guerre, il faut qu'il reste en contact étroit avec les combattants. Si la Météorologie aux Armées a pu devenir une chose vivante, orientée toujours vers l'utilisation militaire, sans préoccupations vaines de science pure, dont l'intérêt n'était pas immédiat, c'est en grande partie parce que la vie que menaient les météorologistes militaires, au sein d'escadrilles dont chaque jour les rangs s'éclaircissaient, leur rappelait d'une façon impérative les nécessités du moment. Il n'y a pas d'arme plus jeune, plus ardente, plus enthousiaste, dont le contact aurait été plus profitable.

IV

La mise en pratique de l'Instruction du **22 octobre 1916**, demanda plusieurs mois. Le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH** dut recruter et instruire une douzaine d'Officiers et plus de 500 observateurs et créer de toutes pièces plus de 70 stations ou postes météorologiques. Mais cette organisation n'empêcha pas de poursuivre les progrès de l'application de la météorologie aux Arts militaires. Les titres seuls des études publiées par le personnel du Service météorologique montrent combien ces applications sont vastes. La technique des sondages aérologiques à 1 et 2 théodolites a été

1 Le Service Météorologique aux Armées a inauguré cette exploration directe de l'atmosphère par avion **dès l'année 1916**. Plusieurs fois pendant la Bataille de **la Somme** une ascension a permis de transformer en quasi-certitude ce qui n'était qu'une impression.

complètement étudiée. La préparation météorologique des émissions de gaz a été codifiée. On a étudié aussi les variations du poids du litre d'air avec l'altitude, les formations nuageuses capables de favoriser les raids d'avions, la question dé savoir si un aviateur peut survoler ou traverser un cumulo-nimbus orageux, les variations du vent, l'influence du tir de l'Artillerie sur les conditions météorologiques, la transmission du gel et dégel dans le sol, etc... Parmi les principaux progrès réalisés **de novembre 1916 à février 1918**, il faut citer particulièrement le développement du Service d'avertissement des grains.

Avec le concours des postes de guet de la Défense contre Aéronefs, des postes d'avertissement furent placés à une distance suffisante du front pour avertir à temps les Armées de l'arrivée du phénomène. Ces postes d'avertissement ne se cantonnèrent pas exclusivement dans l'annonce des grains et, peu à peu, on les utilisa à annoncer tous les phénomènes qui se propagent, par exemple les éclaircies, si importantes à connaître d'avance pour les Formations d'Aéronautique, puisqu'elles permettent l'utilisation, sans perte de temps, de toutes les circonstances favorables aux opérations aériennes. Une éclaircie de 2 ou 3 heures permet d'effectuer une reconnaissance ou un raid de bombardement, mais pour en profiter, il faut que les escadrilles aient été prévenues, afin de pouvoir partir dès qu'elle se manifeste.

Le développement de l'aviation de bombardement donna une importance de plus en plus grande aux renseignements météorologiques et aux prévisions du temps à courte échéance. Une collaboration étroite entre les chefs des stations météorologiques et les Commandants des Groupes de bombardement fut réalisée. Les résultats obtenus dans ce sens par le service météorologique furent consacrés par le témoignage suivant du Général **de CASTELNAU**, Commandant le G. A. E. : « ***La valeur des prévisions du temps a été maintes fois constatée par les équipages et à plusieurs reprises les groupes de bombardement des Armées de Lorraine ont utilisé avec une entière confiance, des éclaircies dont la durée était annoncée.*** (**30 octobre 1917**) » [1].

Dans l'artillerie les méthodes de correction de tir furent perfectionnées. La principale difficulté qu'on trouvait à la généralisation des méthodes de correction du vent était la longueur des calculs exigés de chaque Commandant de Batterie pour tenir un compte judicieux du vent en altitude.

Il fallait calculer un vent moyen fictif imprimant au projectile la même déviation que le vent réel variable. La règle généralement adoptée était que la déviation imprimée au projectile par le vent est proportionnelle au temps pendant lequel le projectile lui est soumis. L'application de cette règle nécessitait la connaissance des trajectoires graduées en durées de trajet, et ces documents n'existaient que pour un très petit nombre de canons. D'autre part, il fallait faire un calcul spécial pour chaque obus, pour chaque charge, pour chaque angle de tir et ces calculs étaient tellement longs que l'on avait été conduit à adopter la règle approchée de prendre comme vent fictif le vent au 2/3 ou au ¾ de la flèche.

Une remarque de M. **BOREL**, vérifiée par MM. **LEBEGUE** et **MONTEL**, permit au Lieutenant de Vaisseau **ROUCH** de simplifier ces corrections.

Les temps passés par les projectiles dans les différentes couches de l'atmosphère sont proportionnels et ne dépendent que de la hauteur de la flèche. Le Service météorologique aux Armées exploita immédiatement ce résultat. Il était, en effet, possible de faire calculer exactement par les postes météorologiques le vent fictif en fonction de la hauteur de la flèche et ce vent fictif était valable pour tous les projectiles tirés avec cette flèche, quels que soient le calibre, l'angle de tir, la vitesse initiale. Ce vent fictif fut appelé vent balistique et l'Artillerie, dégagée de calculs fastidieux,

1 Le Chef de la Station Météorologique du G. A. E. était alors le Lieutenant **REBOUL**, Professeur de Physique à la Faculté de **Poitiers**.

s'empressa de l'adopter. L'emploi de la T. S. F. pour transmettre aux batteries les renseignements météorologiques contribua, pour une grande part, à en faciliter l'emploi. De nombreuses lettres émanant de Généraux commandant l'Artillerie des Armées consacrèrent l'importance de cette amélioration dans les corrections de tir, qui a été depuis adoptée par les Armées Alliées et qui a fait dire au Général **LUDENDORFF** dans un ordre du **20 juillet** : « ***Nos troupes ont déclaré bien des fois que les Français étaient supérieurs à nous dans l'art du tir*** » [1].

Le Service Météorologique peut prendre sa part de ces appréciations élogieuses.

La science météorologique a trouvé son profit dans tous ces travaux. Jusque-là confinée dans un domaine théorique, entourée d'une ceinture rébarbative de chiffres et de moyennes, la météorologie officielle n'avait jamais osé regarder les horizons larges des applications pratiques.

Elle fut un peu effarouchée au début que l'on ait essayé de lui donner de la vie, et quelques savants pessimistes n'ont pas négligé de crier casse-cou. L'expérience cependant a montré que ceux-là avaient raison qui pensaient que la Météorologie pouvait servir à quelque chose. La guerre aura eu pour elle l'avantage de l'obliger à sortir des régions spéculatives.

Le Service Météorologique aux Armées a été la première application organisée de la Météorologie. Ce ne sera sans doute pas la dernière. La voie est tracée et elle s'est révélée féconde. D'autres, à leur tour, y entreront.

*
* *

1 Les Allemands ont copié depuis les méthodes de correction adoptées dans les Armées Françaises. Mais au lieu de calculer le vent balistique d'après la hauteur de la flèche, ils le calculent d'après la durée du trajet du projectile, ce qui est moins exact.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

LISTE DES PRINCIPALES NOTES PUBLIÉES PAR LE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE AUX ARMÉES JUSQU'AU MOIS DE FÉVRIER 1918

———ooo———

Le Service d'avertissements de grains par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**	**juin 1916 à décembre 1916**
Note sur les grains par le Lieutenant **DAVID**	**février 1917**
Les grains avec chute de vitesse par le Lieutenant **BALDIT**	**juillet 1917**
Les grains avec chute de vitesse par le Sergent **CALVET**	**septembre 1917**
Nouvelle note sur les grains par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**.	**janvier 1918**
Les cumulos-nimbus orageux, d'après **WEGENER**	**août 1917**
Un avion peut-il survoler un cumulo-nimbus orageux par le Sergent **BRAZIER**	**novembre 1917**
Le nuage auxiliaire de l'aviateur par M. **GOUTEREAU** et le Sergent **BRASIER**.	**décembre 1917**
Les sondages aérologiques à 1 et 2 théodolithes par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**	**janvier 1917**
Les vitesses ascensionnelles des ballons pilotes par le soldat **PARROT**	**juillet 1917**
La formule barométrique par le Lieutenant **BALDIT**	**août 1917**
L'utilisation des éléments météorologiques dans le calcul des éléments initiaux d'un tir par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**.	**janvier 1918**
Le vent balistique par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**.	**février 1917**
Le vent balistique est le même que le vent tachymétrique au sommet de la trajectoire, par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**.	**février 1917**
Méthodes graphiques de détermination du vent balistique par le Capitaine **DUNOYER**, le soldat **DUBOIS**	**avril 1917**
Note complémentaire sur les corrections de vent et la comparaison du vent tachymétrique et du vent balistique par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**.	**janvier 1918**
Les altimètres d'aviation par le Lieutenant **BALDIT**	**janvier 1918**
La variation du poids du litre d'air en altitude et les erreurs qui en résultent au point de vue du tir, par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**	**janvier 1918**
La détermination du poids du mètre cube d'air à diverses hauteurs par le Sergent **BRAZIER**	**août 1917**
La mesure du vent dans le tir à la mer par le Lieutenant de Vaisseau **ROUCH**.	**mars 1917**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La détermination du vent dans les couches inférieures de l'atmosphère	**septembre 1917**
La variation du vent par le soldat **GIGNOUX**	**août 1917**
Les variations instantanées du vent par le soldat **GIGNOUX** et le Sergent **BRAZIER**	**septembre 1917**
Les variations du vent en altitude par le Lieutenant de Vaisseau **REBOUL** (C.R. de l'Académie des Sciences)	**octobre 1917**
Le vent du gradiant par le Sergent **CALVET**	**janvier 1918**
Les préparations d'une émission de gaz par le Lieutenant **CAVÉNEL**	**mai 1917**
L'influence des tirs d'Artillerie sur les pluies par le Sergent **CAMMAN**	**juin 1917**
L'influence des tirs d'Artillerie sur les condensations et précipitations atmosphériques par le Sergent **CALVET**	**novembre 1917**
Le ballon captif météorologique. Son utilisation par le Lieutenant **BALDIT**	**octobre 1917**
Le tracé et la lecture des cartes du temps par le Major **GOLD**, traduit et adapté par le Lieutenant **BALDIT**	**juillet 1917**
La méthode de prévision barométrique de Vercelli par le Lieutenant **GRANDPIERRE**	**août 1917**
Cours de météorologie théorique et de prévision du temps rédigé par le Lieutenant **TABESSE**	**octobre 1917**
Conférence sur la prévision du temps par le Lieutenant **REBOUL**	**novembre 1917**
Note sur la prévision du temps (C.R. de l'Académie des Sciences) par le Lieutenant **REBOUL**	**janvier 1918**
La prévision des orages par les sondages, par le soldat **LACOSTE**	**décembre 1917**
L'observation du ciel appliquée à la prévision du temps par le Lieutenant **GRANDPIERRE**	**janvier 1918**

———ooo———

P.C.C.

*Strasbourg, **le 28 février 1919**.*
Le Contre-Amiral
Commandant les Formations de Marins
détachées aux Armées

JEHENNE

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLE DES MATIÈRES

———ooo———

PARTIE HISTORIQUE

A. — **Canonniers Marins**

——o——

			Pages
I.	—	Création du Corps des Canonniers Marins	3
II.	—	Les Canonniers Marins affectés à la défense du Camp retranché de Paris	4
III.	—	Les modifications successives apportées à l'organisation du Corps des Canonniers Marins détachés aux Armées	12
IV.	—	Les Canonniers Marins en Lorraine et en Alsace pendant les années 1914, 1915 et 1916	15
V.	—	Les Canonniers Marins à Verdun de 1914 à 1916	20
VI.	—	L'offensive de Champagne en Septembre et Octobre 1915	24
VII.	—	Les opérations de l'année 1916	25
VIII.	—	Les opérations de l'année 1917	38
IX.	—	Les opérations de l'année 1918	43
X.	—	Les batteries d'A. L. V. F. armées par les Canonniers Marins au cours des hostilités	52
XI.	—	Les péniches porte-canons sur les rivières et canaux au cours des hostilités	57
XII.	—	La création du Front de Mer de Belgique	60

B. — **Canonnières Fluviales**

——o——

XIII.	—	Historique succinct des Batteries de Canonnières Fluviales	61
XIV.	—	Les Canonnières Fluviales dans les opérations de 1915	65
XV.	—	Les Canonnières Fluviales dans les opérations de 1916	66
XVI.	—	Les Canonnières Fluviales dans les opérations de 1917	67

—o—

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pages

XVII. — La création de la flottille de surveillance du Rhin 69

———ooo———

XVIII. — Transformations et améliorations apportées aux matériels Marine d'artillerie servis par les Canonniers Marins. 70
XIX. — Réalisation de la mobilité des matériels de 16 75
XX. — Perfectionnements apportés aux méthodes de tir au cours de la campagne 78

—o—

XXI. — Liste des pièces de 14 et de 16 fournies par la Marine 81
XXII. — Récapitulation des pertes en matériel 85
XXIII. — Liste des Officiers ayant fait partie de la Formation des Canonniers Marins 86
XXIV. — Liste des pertes en tués et blessés. 92
XXV. — Liste des citations collectives obtenues par des unités de la Formation des Canonniers Marins 102

—0—

XXVI. — Récapitulation du nombre de coups tirés au cours de la campagne par les Canonniers-Marins et Canonnières Fluviales 105

ANNEXES

—o—

Pages

I. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *Renard* sur les opérations de la 4e Batterie de Canonniers Marins de Mars 1916 à fin Mars 1917 107
II. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *Renard* sur les opérations du Groupe de Canonniers Marins de la 3e Armée entre le 22 Mars et le 1er Juillet 1917 118
III. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *Darlan* sur les opérations du Groupe des Canonniers Marins des 5e et 10e Armées du 16 Avril au 20 Mai 1917 124

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pages

IV. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *de Fourcauld* sur la participation des Batteries de 16 et de 14 aux opérations de la 6e Armée sur le Chemin des Dames (Avril, Mai, Juin 1917) 128
V. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *Darlan* sur l'emploi des pièces de 16 M et 14 M pendant les opérations sur l'Yser (Juillet-Août 1917) 130
VI. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *d'Arvieu* sur la part prise par les Batteries de 16 et de 14 fixes dans les opérations d'Août 1917 devant Verdun 136
VII. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *de Fourcauld* sur la participation des Unités de la 3e Division R. G. A. aux opérations de la Malmaison (Octobre 1917) 148
VIII. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *Darlan*, Commandant le 4e Groupe de Canonniers Marins à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division R. G. A. 155
IX. — Rapport sur la participation du 3e Groupe de Canonniers Marins aux opérations de Mai 1918 sur le Front franco-anglais (D. A. N. et 3e Armée) adressé à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division R. G. A. 165
X. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau Commandant la 4e Batterie Mobile à M. le Lieutenant de Vaisseau Commandant le 2e Groupe de Batteries 172
XI. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *d'Harcourt* à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division R. G. A. 174
XII. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *Heret*, Commandant la 5e Batterie mobile à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division R. G. A. 179
XIII. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *Darlan*, Commandant le 4e Groupe à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division R. G. A. 181
XIV. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *d'Arvieu*, Commandant le 3e Groupe de Canonniers Marins sur les opérations auxquelles ont participé les 11e et 13e Batteries mobiles et l'É.-M. du Groupe, du 20 Mai au 16 Juin 1918 187
XV. — Rapport sur les opérations du 2e Groupe bis de Canonniers Marins du 12 Mai au 27 Septembre 1918. 197
XVI. — Rapport sur les opérations de la Montagne de Reims (15 au 23 Juillet 1918) 203
XVII. — Rapport sur la participation des Batteries de Canonniers Marins à l'offensive américaine du 12 Septembre 1918 contre le saillant de Saint-Mihiel 207
XVIII. — Rapport du Lieutenant de Vaisseau *d'Arvieu*, Commandant le 3e Groupe de Canonniers Marins à M. le Contre-Amiral Commandant la 3e Division R.G.A. 208
XIX. — Compte rendu des événements du 30 Août au 15 Septembre 1918 dans la 2e Armée 212
XX. — Historique sommaire des Groupes A. L. V. F. 218
XXI. — Historique du Service Météorologique aux Armées (Mai 1915-Avril 1918) 230